This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

INSTITUTION
HORTUS

ALVMNVS BOOK FVND

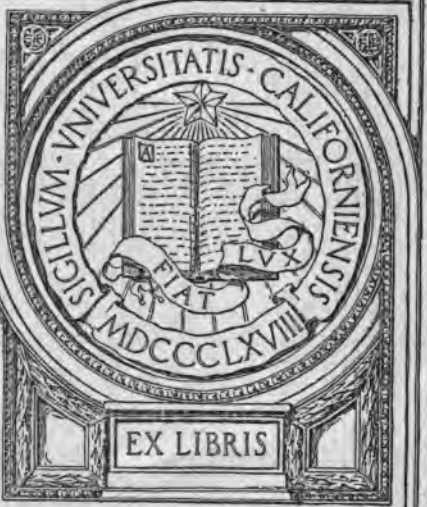

EX LIBRIS

PARIS, PILLET AINÉ, IMPRIMEUR DU ROI,
rue des Grands-Augustins, n. 7.

Nat

VOYAGE

AUX ILES DE LA MER DU SUD,

EN 1827 ET 1828,

ET

RELATION DE LA DÉCOUVERTE

DU SORT DE LA PÉROUSE.

DÉDIÉ AU ROI,

Par le Capitaine Peter Dillon,

Chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, Membre de la Société Asiatique du Bengale et de la Société Géographique de Paris, Ex-Commandant du vaisseau de la Compagnie anglaise des Indes-Orientales *le Research.*

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

ÉDITEUR DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 7.

1830.

DU 41
D51
v.2

UNIV. OF CALIFORNIA

RELATION

DE

LA DÉCOUVERTE DU SORT DE LA PÉROUSE.

CHAPITRE IX.

Traversée de Tonga à l'île de Rothuma, et de là à Tucopia et Maunicolo.

Du 28 *août* 1827. Vents alisés, beau tems. Etant près de la position assignée à l'île d'Onouafou, l'île Proby de la *Pandora*, d'après la carte d'Arrowsmith où la route de ce bâtiment, en 1791, est tracée, je fis porter au N.-O. pour reconnaître cette île.

A midi notre latitude observée était de 16° 12′ S., et la longitude, donnée par trois chronomètres, de 175° 42′ O. Cette position mettait le vaisseau à 13

474639

milles vers le S.-E. d'Onouafou ; mais après m'être mis en latitude et avoir couru 17 milles à l'ouest, je n'aperçus aucune terre. La position donnée par le journal de la *Pandora* à cette île est, en latitude, 15° 59 S, et en longitude 175° 52′ O. ; celle qu'on trouve dans le dictionnaire géographique de Malham est de 15° 46′ S. et 175° 15′ O. Ces deux positions étant très-rapprochées, je doute que l'île en question se trouve dans l'une ni dans l'autre ; je suis certain au moins qu'elle n'existe pas dans la première.

Du 29. Le point de midi donnait en latitude observée, 14° 10′ S., et en longitude, 176° 56′ O., position qui plaçait le vaisseau à peu de distance à l'est d'une île portée sous le nom de *Forlorn Hope*, latitude, 14° 16′ S. et longitude, 176° 56′ O. dans les tables nautiques de Norie. J'avais couru 41 ½ milles à l'O. 6° S. au coucher du soleil, l'horizon était parfaitement clair, mais aucune terre n'était en vue.

Sur la carte où est tracée la route de la *Pandora*, on a placé à la latitude de 14° 13′ S., et à la longitude de 178° O., une île qu'on dit que ce bâtiment a visitée et qu'on nomme Foudounattou, suivant les naturels, île de Horn, d'après Schouten, et île Perdue, d'après Bougainville. C'est vraisemblablement la *Forlorn Hope* de Norie, car je puis affirmer, sans crainte d'être contredit, qu'elle n'existe pas où il l'a placée.

Mes naturels de Tonga continuaient d'être extrêmement incommodés du mal de mer, et je ne pouvais les décider à prendre aucune nourriture. Notre sagou, notre thé et notre *grog* (1) leur paraissaient autant de poisons.

Du 30. Continuation de vents alisés, bonne brise. A midi, latitude observée, 12° 50′ S, longitude 170° 40′ O. A minuit coupé l'anti-méridien de Greenwich pour la seconde fois depuis mon départ de la Nouvelle-Zélande.

Du 31. Même tems. Latitude observée, 12° 25′ S. longitude, 178° 36′ E.; ce qui mettait le vaisseau à la distance de 91 milles de Rothuma, d'après les cartes et le Géographe Naval qui la placent à 12° 30′ S. et 177° E. A huit heures du soir, établi le vaisseau sous petites voiles, pour la nuit, afin ne ne pas trop approcher, avant le jour, cette île dont nous devions être alors à la distance de 36 milles. A onze heures du soir, Rothuma était en vue du pont, nous restant au S.-O. 1/4 O.

Du 1er *septembre*. Brise peu forte, tems nuageux. Peu après le point du jour nous mîmes toutes les voiles qui pouvaient porter, nous dirigeant vers la terre, qui présentait une nappe de verdure, entrecoupée de plantations et de maisons, depuis le bord de la mer jusqu'au sommet des plus hautes mon-

(1) Boisson composée d'eau-de-vie ou de rum mêlé avec de l'eau et quelquefois du sucre.

tagnes. Près du rivage, on apercevait de grandes maisons ou casés s'élévant çà et là entre les cocotiers et les arbres à pain.

En approchant de la pointe N.-E. de l'île, nous vîmes trois îlots qui en étaient éloignés d'environ un mille, mais qui s'y rattachaient par une chaîne de récifs. Il sortit de derrière ces îlots deux grandes pirogues conduites chacune à l'aide d'une douzaine de pagayes. Nous diminuâmes de voiles pour les laisser approcher. Dans l'une d'elles se trouvait un Anglais nommé Parker. Je permis à cet homme de venir à bord du vaisseau, ainsi qu'au chef sous la protection duquel il vivait. Le chef embrassa l'homme de Rothuma que nons ramenions de Tonga et parut très-content de moi pour avoir ramené son compatriote. Celui-ci était absent depuis huit ans de son pays, et avait été cru noyé.

Après avoir reçu ces pirogues, je remis en route à l'ouest, longeant la côte septentrionale de l'île. J'appris qu'un baleinier était resté à l'ancre jusqu'au 27 du mois précédent, à l'ouest des îlots. Je continuai de courir au même air de vent jusqu'à un mille et demi à l'est d'une baie voisine de la pointe occidentale de l'île. Là, je trouvai à la sonde 17 brasses fond de vase et en apparence de très-bonne tenue ; je repris alors un peu le large vers le nord et je trouvai 23 brasses même fond. L'îlot situé au nord de la pointe occidentale de l'île nous restait au S.-O., dis-

tance d'un mille et demi, et la grande île à la distance de deux milles.

Je pense que, presque partout, à la distance d'un mille et demi à deux milles de la côte, entre la pointe nord-est et la pointe ouest de l'île, il y a mouillage et bonne tenue par un fond de 17 à 25 brasses; et, dans le cas où le vent soufflerait avec force de la partie du nord, un bâtiment pourrait mettre sous voiles et porter à l'est où à l'ouest entre les trois îlots et la grande île.

Ces trois îlots sont nommés l'île du Haut-Pic, l'île Plate et l'île Fendue. En maintenant ces îlots à tribord et la grande île à bâbord et faisant route à l'ouest, on suit un chenal qui est dégagé de tout écueil. Il convient de se tenir à la distance d'un demi à trois quarts de mille de la grande terre. La partie la plus étroite de ce chenal est encore large de deux grands milles.

Parker m'apprit qu'il n'y avait pas de cours d'eau dans l'île et que les naturels ne se servaient que d'eau de puits. Il me dit qu'il avait fait l'eau du dernier navire qui était venu à cette relâche et me présenta le certificat du capitaine. Environ huit mois auparavant, il avait fait celle d'un autre navire qui avait jeté l'ancre dans la baie située vers l'extrémité ouest de l'île. Là on pouvait tirer de l'eau en abondance des puits creusés sur le rivage.

Parker tenait des naturels que, huit ou dix ans au-

paravant, un ouragan avait abattu leurs cocotiers et détruit leurs plantations au point qu'il s'en était suivi une famine ; qu'en conséquence, les porcs avaient été tués et la race entière détruite; mais qu'heureusement un baleinier leur avait apporté de quoi la repeupler ; qu'en ce moment il s'en trouvait environ une centaine sur l'île, mais que, pour tout au monde, ils n'en donneraient pas un seul. Je fis présent à Parker d'un jeune verrat et d'une truie de Tonga. Si je fusse arrivé en tems opportun et que l'île eût renfermé des mines d'or, j'aurais pu, au moyen d'un semblable présent, m'enrichir à l'égal du plus opulent des trois royaumes.

Les productions de l'île sont de petites ignames, une espèce de grosse patate douce, des cocos, des bananes, des cannes à sucre, du *tara* (1) et de la volaille de même espèce que celle de nos basses-cours. Dans une certaine saison, le fruit de l'arbre à pain est très-abondant ; mais en général les autres productions le sont peu, et la population étant très-nombreuse pour l'étendue de l'île, ce qui reste en outre de la nourriture des habitans n'est guère considérable.

Les naturels échangent ce qu'ils ont de surplus contre des dents de baleine, des écailles de tortue,

(1) Racine qui pèse souvent de trois à quatre livres et qui sert de nourriture aux insulaires de la mer du Sud, comme le fruit de l'arbre à pin, les patates et les ignames ; mais le *tara* leur est de beaucoup supérieur.

de la verroterie et des haches. Avec les dents de baleine et l'écaille de tortue, ils font des ornemens pour leurs massues, leurs lances, etc., et avec la dernière, des colliers et des pendans d'oreille qui sont aussi précieux pour eux que le sont chez nous les bijoux en or.

L'île est divisée en six districts ayant chacun son chef. Ceux-ci se réunissent en une espèce de congrès, tous les six mois, pour élire un président et délibérer sur les affaires de l'état, ainsi que pour écouter les griefs et terminer les différends entre deux ou plusieurs districts sans avoir recours aux armes. De la sorte il arrive peu de guerres intestines, et, quand elles deviennent inévitables, elles ne sont pas très-sanglantes. Parker, qui avait résidé quatre ans dans l'île, porte à quarante le nombre des individus tués dans les combats pendant cet espace de tems. Il arrive quelquefois que le président ne veut pas résigner ses fonctions au bout de six mois, mais alors, plutôt que de risquer une guerre civile pour l'y contraindre, on le laisse exercer l'autorité au delà du terme fixé par les lois ; néanmoins, s'il persiste à la conserver au delà de la seconde période, les autres chefs se liguent pour lui ôter le pouvoir.

Les naturels de Rothuma semblent appartenir à la même race d'hommes que ceux des îles des Amis ; mais, à mon avis, les femmes ne sont ni aussi belles, ni aussi propres que celles de Tongatabou.

Ils se barbouillent avec un mélange de *turmeric* et d'huile de coco qui donne à leur peau une teinte rougeâtre. Les deux sexes portent les cheveux longs et flottans sur les épaules. Ces cheveux sont diversement colorés, suivant la fantaisie de chaque individu. Les uns les ont blancs et les autres violets ou rouges. Les teintures qu'ils emploient à cet effet sont composées de chaux de coquilles, d'écorce de manglier et de cendres de plantes. Nulle contrainte n'est imposée aux femmes qui ne sont pas mariées; elles peuvent accorder leurs faveurs à qui il leur plaît; mais quand elles sont mariées, malheur à l'homme surpris en adultère avec elles; il est sur-le-champ mis à mort.

Il nous vint, dans la journée, plusieurs pirogues à dix, douze et quinze pagayes. Ces pirogues sont construites à peu près à la manière de celles des îles des Amis, mais ne sont ni aussi élégantes, ni aussi propres. Les articles qu'elles nous apportèrent pour troquer consistaient principalement en noix de cocos, en nattes très-fines, quelques volailles, une douzaine d'ignames, deux ou trois corbeilles de patates, et une vingtaine de jeunes filles qui étaient disposées à profiter du privilége dont on les laisse jouir pleinement avant le mariage. En voyant nos jeunes naturelles de la Nouvelle-Zélande, elles montèrent sans hésitation à bord du vaisseau et les embrassèrent tendrement. Plusieurs d'entre elles of-

frirent de nous accompagner dans notre expédition et parurent très-contrariées en apprenant qu'il n'y avait plus moyen de loger à bord d'autres personnes que celles qui y étaient déjà.

Les deux hommes de Tonga, et la jeune fille que m'avait confiée le chef de Mafanga parurent désappointés à l'aspect de la petite quantité de provisions apportées par les pirogues, et ayant appris que le tribut qu'ils venaient réclamer était parti cinq mois auparavant pour Tonga en prenant la route des Fidji, ils déclarèrent qu'ils aimaient mieux s'exposer à mourir du mal de mer que de descendre à terre pour y périr de faim, attendu que ce devait être une île bien pauvre, à en juger par le peu de provisions que les naturels venaient échanger. D'un autre côté, ils étaient épouvantés de la longueur du séjour qu'ils auraient à faire dans l'île avant qu'une autre flotille partît pour Tonga, ce qui n'aurait peut-être pas lieu de quatre ou cinq ans. D'après cela, ils résolurent de rester sur le vaisseau jusqu'à ce que je pusse les faire passer sur quelque baleinier qui retournerait aux environs de Tonga, en mai, juin, juillet ou août, ces mois étant ceux où ils vont chaque année faire la pêche dans ces parages. La faiblesse de mon équipage me fit consentir à les garder pensant d'ailleurs qu'ils allaient me devenir très-utiles alors que j'étais proche du lieu de ma destination.

Les naturels de Rothuma ont un aussi grand penchant au larcin que les autres insulaires de la mer Pacifique. Pendant que je conversais dans la langue des Fidji avec un de leurs chefs et Parker, un homme, qui se trouvait dans une des pirogues le long du bord, avança le bras dans un sabord, saisit la pince en fer du canon et la tirait à lui; mais voyant que je l'avais aperçu il la lâcha. Je dégaînai alors et lui portai un coup de plat d'épée sur la tête. Aussitôt la pirogue poussa au large. Le chef voyant cela me pria d'ordonner aux sentinelles de tirer sur cet homme et sur tous ceux qui se trouvaient dans la pirogue. Je ne voulus pas le faire; mais, prenant moi-même un fusil, je le déchargeai de manière que la balle tomba au-delà de la pirogue, montrant ainsi au chef que si je la laissais échapper ce n'était pas faute de pouvoir l'atteindre.

J'eus envie de savoir pourquoi le chef voulait que je tuasse l'homme en question. Il me dit : « Nous avons dans l'île un certain nombre de voleurs qui se mêlent à notre suite quand nous allons » rendre visite à d'autres chefs, entrent dans les » maisons avec nous, et après avoir commis quelques vols, cherchent à s'évader. S'ils y parviennent, le chef volé s'en prend à ceux qu'ils accompagnaient, sa suite tombe sur celle du visiteur, et » quelquefois met tout le monde à mort. Si l'homme » qui voulait prendre votre morceau de fer y eût

« réussi, vous auriez pu me tuer puisque je suis en » votre pouvoir; c'est pourquoi je vous ai prié de » tuer celui qui mettait ainsi ma vie en danger. »

Pendant que j'étais à l'ancre avec le *Saint-Patrick*, dans la Tamise à la Nouvelle-Zélande, en janvier 1826, j'appris qu'un navire baleinier, de Londres, appelé le *Rochester*, avait touché à Rothuma pour y faire des vivres, en 1823; que l'équipage s'était mutiné et avait donné au capitaine et aux officiers beaucoup de peine pour rétablir l'ordre. Quelques hommes tentèrent de déserter, mais ne purent mettre en défaut la vigilance du capitaine, tant que le vaisseau fut à l'ancre; ils y réussirent pendant que le navire, qui avait pris le large pour pêcher, était en panne. Le beau-frère du capitaine, nommé Young, qui commandait le quart, l'aide charpentier et quatre autres hommes mirent à l'eau un canot baleinier pourvu de tout son gréement et s'enfuirent avec cette embarcation, emportant les armes du navire et divers autres objets. Ils regagnèrent Rothuma où les naturels les reçurent fort bien. Chacun d'eux épousa deux ou trois femmes, suivant la coutume du pays, et ils avaient alors des familles assez nombreuses. Parker était le second de ces déserteurs, c'est-à-dire l'aide charpentier du navire.

Parker revint dans la matinée accompagné d'Young. Malgré la conduite antérieure de ces hommes, je me trouvais obligé de les employer comme pilotes et

comme interprètes. Je comptais aussi tirer d'eux quelques renseignemens concernant les vents, les marées et aussi touchant les mœurs et les coutumes des naturels, toutes choses que, avec le moindre sens commun, ils devaient connaître après un séjour de quatre ans.

Trois des hommes qui, de concert avec Young et Parker, avaient pillé le *Rochester*, étaient depuis partis sur différens baleiniers, et à leur place étaient venus trois déserteurs du dernier baleinier qui avait touché à Rothuma avant moi. Deux autres Européens vinrent le long du vaisseau dans une pirogue et demandèrent à monter à bord. Je refusai en leur demandant comment ils osaient solliciter une telle faveur après avoir déserté leur bâtiment dans des parages aussi éloignés de l'Angleterre.

Dans la journée, une pirogue vint à chavirer par la faute de l'homme qui la gouvernait. Il y avait dans cette pirogue deux femmes; l'une d'elles et les hommes nageaient parfaitement et s'efforcèrent de relever leur barque; mais l'autre femme, qui ne savait pas nager, fut sauvée à grande peine par ses compagnons et manqua d'être noyée.

Ne voulant pas perdre de tems, je fis voile, à une heure et demie, pour Tucopia. A deux heures l'îlot du Haut-Pic nous restait au S. $^1/_4$ S.-E. distance de deux milles. Cet îlot et un cap de la grande terre qui forme l'extrémité ouest de la baie sont les deux

points les plus élevés de Rothuma. A six heures et demie, nous étions à 25 milles de l'îlot du Haut-Pic. D'après son élévation au-dessus de l'horizon, je jugeai qu'on pouvait l'apercevoir de 35 à 40 milles par un tems clair. La partie haute de la grande île est d'une élévation moyenne et peut s'apercevoir à une distance de 30 milles.

Le navire qui visita le premier ou plutôt qui découvrit Rothuma, fut la *Pandora*, capitaine Edwards, envoyé en 1791 à la recherche des révoltés de la corvette le *Bounty*. Le second bâtiment qui toucha à cette île fut le *Duff*, en septembre 1797. Depuis cette époque, je ne crois pas que le pavillon anglais, ni aucun pavillon étranger ait flotté près des côtes de Rothuma, jusqu'en 1814, qu'un brick de Calcutta, nommé le *Campbell Macquarie* et commandé par le capitaine Siddons, vint toucher à cette île en revenant des Fidji au port Jackson.

Le capitaine Siddons avait trouvé à Nanpacab, aux Fidji, un homme de Rothuma qui avait été entraîné en dérive dans une pirogue avec quelques autres de ses compatriotes. Cet homme lui dépeignit son île comme contenant une grande abondance de pores, de volailles, d'ignames, etc., et le capitaine Siddons, qui avait le plus grand besoin de vivres frais, prit cet homme à son bord et le reconduisit à Rothuma. Il y avait en outre, à bord du *Campbell Macquarie*, un très-vieil insulaire des Sand-

wich, connu au port Jackson sous le nom de Babahey. Il avait été employé pendant bien des années comme interprète pour la côte nord-ouest d'Amérique, les Sandwich, Otaïti et les Fidji, et on l'avait toujours regardé comme étant fort fidèle. Il était parti de Calcutta sur le brick l'*Active* que je commandais et qui allait porter des missionnaires à la Nouvelle-Zélande. Il me quitta en mer pour s'embarquer sur le *Campbell Macquarie*. Babahey sentant sa fin approcher pria le capitaine Siddons de lui permettre de rester à Rothuma, ce à quoi le capitaine consentit, lui donnant même, en le mettant à terre, beaucoup d'objets utiles. Je crus devoir m'informer de cet ancien compagnon de voyage pour lequel j'avais beaucoup de considération. J'appris qu'il était mort de vieillesse, il y avait environ huit ans, laissant une fille actuellement âgée de douze ans.

Les Rothumiens me parlèrent de plusieurs îles de leur voisinage, l'une desquelles est nommée par eux Wythubou. Comme on trouve en grande quantité, dans cette île, une espèce de coquilles blanches fort recherchées à Rothuma, les naturels font de fréquens voyages à Wythubou. C'est dans ces voyages qu'ils s'égarent à la mer et sont poussés en dérive aux Fidji, à Tucopia et aux îles des navigateurs. Ils représentent les habitans d'une des îles voisines, comme des cannibales tatoués au visage, de même que les Nouveaux-Zélandais que nous avions à bord du

vaisseau. Je supposai que les îles dont ils parlaient pouvaient être celles marquées sur nos cartes groupes d'Ellis et de Depestre, découvertes en 1819 par le capitaine Depestre, en retournant de l'Amérique du Sud à Calcutta. Il se trouvait alors à Rothuma quelques naturels de Wythubou et des îles Newy qui comptaient retourner chez eux dans quelques semaines.

Je ne pus tirer de Parker et d'Young que très-peu de renseignemens sur ce que je désirais apprendre d'eux. Je leur demandai s'il n'y avait pas à Rothuma une saison des pluies et si les vents de nord-ouest et d'ouest ne régnaient pas dans cette saison. Ils me répondirent que toutes les saisons de l'année se ressemblaient et qu'il n'y avait pas eu de vent de la partie de l'ouest depuis qu'ils résidaient dans l'île, mais qu'il y régnait quelquefois des calmes pendant plusieurs jours de suite. Quant aux marées, ils me dirent qu'il y avait très-peu de variation dans la hauteur de la mer et que, même dans les syzygies, elle ne montait pas plus de deux ou trois pieds.

Malgré l'opinion de ces hommes, que je crois assez ignorans pour ne pas pouvoir juger de quel point du compas le vent souffle, je suis persuadé qu'il règne, à Rothuma, des vents d'ouest dans certains tems de l'année ; autrement qui aurait pu pousser l'homme que je ramenais de Tongatabou depuis

Rothuma jusqu'aux îles des Navigateurs, situées à plus de six cents milles dans l'est?

Les circonstances que je vais rapporter, et qui sont à ma connaissance personnelle, prouveront, je pense, ou tendront grandement à prouver qu'il existe, à certaines époques de l'année, une mousson du nord-ouest ou de l'ouest dans les régions de la mer Pacifique situées entre la latitude de 12° S. et l'équateur. Pendant que j'étais à Valparaiso, en juin 1824, le baleinier américain le *Globe*, de Nantucket, entra dans ce port en faisant des signaux de détresse. Je me rendis à bord du bâtiment avec le consul américain et plusieurs autres personnes. Nous y trouvâmes pour commandant un jeune homme nommé Smith et seulement trois ou quatre autres jeunes gens et un homme de vingt-cinq ans.

Smith nous déclara que l'équipage s'était révolté au mois de janvier précédent, avait tué le capitaine et les trois officiers, et avait dirigé le navire vers les îles Mulgrave, situées entre les 5e et 10e degrés de latitude N., et les 170e et 175e degrés de longitude E., où il avait jeté l'ancre. Les révoltés avaient alors enlevé du navire tout ce qui avait quelque valeur, et étaient allés dresser des tentes parmi les huttes des naturels. Une nuit, pendant qu'ils étaient occupés à s'enivrer dans leur camp, à l'exception d'un des leurs qu'ils avaient laissé à bord du navire, Smith et les trois autres jeunes gens

avaient enfermé cet homme en bas, coupé le câble et mis à la voile, faisant route à l'ouest jusqu'à ce qu'ils se crussent assez loin pour ne pouvoir être atteints par leurs anciens compagnons, s'ils eussent voulu les poursuivre dans leurs embarcations. Ils avaient alors pris la route du sud, et s'y étaient maintenus jusqu'après avoir coupé la ligne. Là, ils avaient trouvé des vents d'ouest et de nord-ouest qui les avaient menés du même bord à vue des îles des Navigateurs, dont le milieu répond à 13° 50′ de latitude S. et à 171° 30′ de longitude O.

Je terminerai ce qui concerne les Rothumiens en disant qu'ils sont généralement d'un caractère bon et doux, et qu'ils sont d'une bienveillance remarquable pour les Européens et tous les autres étrangers. On n'a, en effet, jamais appris qu'ils aient molesté aucun de ceux qui les ont visités. Les gens des navires qui descendent à terre ne courent aucun risque pour leur personne ni pour leurs vêtemens; mais il n'en serait pas de même de leurs outils et autres objets en fer qui sont très-rares dans le pays et fort convoités par les insulaires. Avant mon arrivée, ils n'avaient que quatre haches. Mon passager leur en porta une cinquième, ce qui, avec quatre autres outils en fer que j'y joignis, faisait un total de neuf pièces. Il n'y avait pas une scie dans toute l'île, et le peu de fer qui s'y trouvait consistait en quelques cercles de barrique provenant des baleiniers an-

glais et américains qui avaient relâché depuis cinq ou six ans.

Etant instruit que l'*Astrolabe* devait, à son retour des Fidji, toucher à Rothuma, je laissai à Parker une lettre pour le commandant de cette corvette. J'y donnais avis au capitaine Durville de l'objet de mon expédition, et l'invitais à me suivre à Tucopia, où je lui fournirais de plus amples informations.

La position assignée à Rothuma sur les cartes les plus récentes et dans les tables nautiques, m'a paru assez exacte.

Du 2. Vents alisés, tems clair et beau. Vers le coucher du soleil, le vent tourna de quelques degrés au delà du S.-E. vers le S. ; notre latitude, à midi, était de 12° 26′ S., et la longitude de 174° 52′ E. ; le thermomètre, à l'ombre, s'était élevé jusqu'à 82° pour la première fois depuis que nous étions revenus entre les tropiques.

N'étant plus alors très-éloigné du lieu où mes espérances devaient se réaliser ou être décues, et désirant me maintenir en parfaite intelligence avec un peuple qui n'était pas accoutumé à voir des Européens, je défendis expressément à mon équipage et à mes passagers de faire le moindre échange ou trafic avec les insulaires que nous visiterions désormais. Je rappelai aussi à mes gens les conditions de leur engagement, et je leur fis sentir l'im-

périeuse nécessité de les remplir strictement à cette époque de notre voyage, où nos espérances de succès dépendaient en si grande partie de la coopération franche et unanime de toutes les personnes du vaisseau pour l'accomplissement du grand objet de l'expédition; je leur lus aussi les passages de mes instructions relatifs à la prohibition du trafic et à l'emploi très-circonspect des armes à feu; et je tâchai de les pénétrer vivement de l'idée que leur bonne conduite leur attirerait la considération et les faveurs du gouvernement, lors de notre retour à Calcutta.

Du 3. Vent fort de l'E.-S.-E., tems nuageux. Latitude, à midi, 12° 9′ S., longitude, 172° 14′ E. Cette position nous mettait à 13 milles à l'est des récifs de la *Pandora*. Pour les éviter, je fis le S.-O. jusqu'à 5 heures du soir, après quoi je repris ma route vers Tucopia.

Du 4. A 6 heures du matin, on apercevait du haut des mâts la terre, nous restant au N.-N.-E.; je pris sur-le-champ cette route. A la distance où nous nous trouvions de la terre, elle présentait deux pics et paraissait former deux îles séparées. C'était l'île de la Mitre de la *Pandora*. A 11 heures, cette île nous restait à l'E. 9° N., distance de deux milles. Je virai de bord, prenant la route au S.-O., et je trouvai pour la position de l'île : latitude, 11° 56′ S.; longitude, 170° 17′ 10″, po-

sition qu'on peut regarder comme parfaitement exacte.

Voici celle qu'on trouve dans divers auteurs : *Norie's Requisite Tables*, latitude, 11° 46' S., longitude, 169° 55' E.; *Epitome* de Bowditch, latitude, 11° 49' S., longitude, 169° 55' E.; enfin dans les *Tables* de Lynn pour 1825, latitude, 11° 55' S., longitude, 170° 20' E. Ces derniers nombres diffèrent très-peu du résultat de mes observations.

On trouve dans l'intéressante collection de voyages du capitaine Birnie, la position assignée à l'île de la Mitre par les officiers de la *Pandora* qui la découvrirent. Elle aurait, suivant cette autorité, pour latitude, 11° 49' S., et pour longitude, 169° 55' E. On est vraiment surpris de la quantité d'erreurs qui ont été commises dans l'observation des latitudes et des longitudes à la fin d'un siècle aussi éclairé que le dix-huitième.

Je n'ai trouvé exactes aucune des latitudes et des longitudes qu'on dit avoir été observées à bord de la *Pandora* en 1791. On a marqué sur la route de ce bâtiment des îles qui n'existent point dans la position qui leur a été assignée, et d'autres qui en sont éloignées de plusieurs lieues. Au reste, mon opinion est qu'il ne faut pas attribuer ces erreurs aux officiers de la *Pandora*, qui, sans doute, étaient aussi habiles en astronomie pratique que

dans toutes les autres parties de leur métier. Il est plus naturel de supposer qu'elles viennent du fait des graveurs ou des marchards de cartes qui, pour obtenir un prompt débit de leurs ouvrages, y mettent une date récente avec de prétendues corrections faites à la position assignée aux îles dans des ouvrages plus anciens.

L'île de la Mitre, ainsi que je l'ai dit plus haut, a l'apparence d'une double île, quand on la voit à une grande distance. Cette apparence lui est donnée par des pics de moyenne hauteur, situés à chacune de ses extrémités dans une ligne N.-O. et S.-E., et entre lesquels se trouve une vallée très-profonde et presque de niveau avec la mer. L'île a environ un demi-mille de longueur dans la direction ci-dessus. La mer brise avec violence sur toutes les parties du rivage, qui sont par conséquent d'un abord difficile et dangereux. Elle est inhabitée, et les milliers d'oiseaux de mer à qui elle sert de retraite, ne sont pas perpétuellement troublés par les armes ou les piéges de l'homme. On n'y trouve aucun cocotier, et j'en dirai la raison tout à l'heure; mais elle est couverte de diverses autres espèces d'arbres. Près du bord occidental, on voit un rocher qui s'élève perpendiculairement et ressemble assez à un clocher ou à la tour d'une vieille église.

L'île de la Mitre, suivant Martin Bushart, est nommée Fatacca par les naturels des îles de Tueo-

pia et de Cherry. Ils appellent cette dernière Anuta. Voici comment ils expliquent pourquoi Fataeca n'est point habitée : une fois par an, à l'époque où les vents d'ouest règnent dans ces latitudes, les Tucopiens se rendent dans cette île pour faire la chasse aux oiseaux qui s'y réunissent, et en emporter les plumes et la chair. Pour cela ils font sécher cette chair dans des fours établis à la manière de ceux de Tongatabou; ils en chargent ensuite leurs pirogues et s'en retournent chez eux avec cette provision précieuse pour leur subsistance.

Les requins se trouvent en grande quantité près des rivages de Fataeca, et, dans leur voyage annuel, les Tucopiens s'occupent de la pêche de ces poissons plutôt pour en avoir les dents que la chair. Ils fixent ces dents à des morceaux de bois avec du fil et de la gomme d'un arbre nommé *thamàna*, et ces espèces d'outils leur tiennent lieu de ciseaux et de rasoirs. Les Tucopiens disent aussi qu'on trouve en abondance de l'eau dans cette petite île; mais je suis porté à croire qu'on ne la trouve qu'en creusant des puits.

Il arrive souvent que des pirogues des îles situées au vent de Fataeca y abordent quand elles ont été poussées en dérive. Les Tucopiens, pour s'y conserver les produits de la pêche et de la chasse, mettent le plus grand soin à empêcher qu'il n'y croisse de cocotiers, arbres qui, dans la mer du

Sud, suffisent aux premiers besoins de la vie, et ils les arrachent partout où ils viennent à pousser en dépit de leurs efforts. Leur motif paraît assez raisonnable. Ils pensent que, si les gens poussés en dérive vers Fatacca y trouvaient des cocos, ils s'y arrêteraient, s'y établiraient, en chasseraient les oiseaux par le seul effet de leur présence permanente, et obtiendraient seuls le profit de la pêche des requins; enfin que des émigrations successives accroîtraient bientôt la population de cette petite île au point d'en faire une nation nouvelle, avec laquelle ils ne pourraient manquer d'être fréquemment en guerre.

Il paraît, d'après ce que rapportent les naturels de Tucopia et d'Anuta, que, du tems de leurs ancêtres, ces îles furent envahies par des hommes venus de Tongatabou sur cinq grandes pirogues, et qui y exercèrent les plus grands ravages, détruisant les plantations, pillant les maisons, violant les femmes et massacrant les hommes.

A 6 heures du soir, nous n'étions plus qu'à 40 milles de Tucopia. En conséquence, je fis diminuer de voiles et prendre la route au nord-est pour la nuit, afin de ne pas dépasser l'île avant le jour.

Du 5. A 7 heures et demie du matin, l'île de Tucopia était en vue de la dunette, nous restant, à l'O.-S.-O., distance de 21 milles. Dirigé la route

au S.-O. 1/4 S. pour contourner l'île au sud. En longeant la côte, j'aperçus plusieurs naturels sur le rivage, mais pas une seule pirogue ; chose qui m'étonna beaucoup, attendu que, dans mes deux premières visites, plusieurs pirogues étaient parties de ce point même de la côte pour approcher les bâtimens que je montais. A 11 heures et demie, le vaisseau se trouvait par le travers de la pointe occidentale de l'île. Là, je vis encore des naturels au nombre de plusieurs centaines, et, quoique nous ne fussions pas à plus de trois quarts de mille au large, nous ne vîmes pas une pirogue, ni aucun mouvement qui annonçât, de la part des insulaires, l'intention de venir auprès du vaisseau.

Je ne pouvais me rendre compte d'une indifférence d'autant plus extraordinaire de la part de ces insulaires qu'elle contrastait avec leur conduite dans toutes les occasions précédentes, où toutes les pirogues de l'île étaient arrivées le long des navires lorsqu'ils se trouvaient encore à plus d'une lieue de terre. Il me vint dans l'idée que, depuis ma dernière visite, il était arrivé quelque bâtiment avec l'équipage duquel les naturels avaient eu une querelle. J'envoyai mon premier officier avec un canot pour débarquer Martin Bushart, afin d'établir entre nous et les naturels des communications qui me missent à même d'exécuter la partie de mes instructions qui m'enjoignait de me procurer, à Tu-

copia, des interprètes pour Mannicolo. Mon officier avait ordre, après avoir débarqué Bushart, de sonder près de terre pour chercher une place où le vaisseau pourrait s'établir à l'ancre.

A midi, une observation peu sûre me donna pour latitude de la pointe nord-est de l'île 12° 16′ S. La longitude du milieu de l'île fut conclue de 168° 58′ E.

Vers deux heures après midi, je tirai un coup de canon pour rappeler mon canot qui avait pris une fausse direction ; j'indiquai à l'officier ce qu'il devait faire et il repartit. Dans l'intervalle qui précéda son retour, il partit de terre deux pirogues à cinq pagayes qui s'approchèrent du vaisseau. Avant qu'elles ne fussent le long du bord, huit des hommes qu'elles portaient se jetèrent à la nage et, ayant saisi des cordes qu'on leur tendit, montèrent sur le pont sans témoigner le moindre embarras. En voyant nos Nouveaux-Zélandais, ils demandèrent de quel pays venaient ces hommes, et ils parurent très-étonnés de leur voir le visage tatoué. Les deux pirogues s'en retournèrent à terre, laissant les huit insulaires sur le vaisseau. Cinq de ceux-ci repartirent dans des pirogues qui vinrent ensuite et les trois autres restèrent pour passer la nuit avec nous.

A quatre heures et demie, mon canot revint. L'officier avait fait sonder tout le long de la côte ouest de l'île, et à une demi-encablure de terre il

avait trouvé 50 brasses d'eau. A douze brasses plus au large on n'atteignait le fond qu'avec 102 brasses de ligne. Sous le vent d'un petit récif qui s'étendait au large de la pointe sud-ouest de l'île, on trouvait, à deux encablures de distance, 50 brasses, fond de coraux et de sable grossier.

Martin Bushart revint dans mon canot amenant le Tucopien, le Lascar et un autre insulaire, et peu de tems après, un Anglais, venu dans une pirogue, monta à bord sans préalablement en avoir obtenu la permission. Je le renvoyai sur sa pirogue. Je demandai au Lascar quel était cet Européen. J'appris qu'environ quatre mois auparavant, une chaloupe de navire qui était gréée en sloop était venu mouiller près de la côte ouest de l'île. Cinq Européens se trouvaient à bord; ils débarquèrent et se donnèrent pour des gens de l'équipage du baleinier le *Mary*, de Liwerpool, capitaine Williams, qui avait fait naufrage sur une île basse située à l'est de Tucopia. Le Lascar me dit que ces hommes racontant diversement leurs aventures et donnant sur le navire et les circonstances de sa perte des détails qui ne s'accordaient pas, il en avait conçu des soupçons. Il m'informa ensuite qu'un bâtiment avait paru au large de l'île, dans l'ouest, peu de tems après le départ du *Saint-Patrick*, mais que toutes ses instances pour engager les naturels à monter à bord du bâtiment n'avaient pu les y déterminer et que ce navire

avait repris le large sans communiquer avec la terre. Le Lascar et les cinq hommes dont il m'avait parlé étaient les seuls étrangers qui se trouvassent alors dans l'île.

Les Tucopiens avaient dépouillé les cinq Anglais de tout ce qu'ils possédaient et avaient brisé leur embarcation pour en avoir les clous, chevilles et autres morceaux de fer. Ces nouvelles me confirmèrent dans l'idée qu'il existait quelque cause qui empêchait les insulaires de communiquer avec nous comme ils l'eussent fait sans cela. Le Lascar m'apprit une chose qui ne me parut pas sans importance pour mes opérations futures. Environ six mois auparavant quelques jeunes Tucopiens avaient enlevé une pirogue ; ils étaient allés à Mannicolo où les naturels les avaient fort bien traités, et, après avoir séjourné six jours parmi eux, étaient revenus à Tucopia sans avoir couru aucun danger dans leur traversée

Le Lascar qui me donna ces détails résidait à Tucopia depuis quatorze ans et n'était pas ennuyé de cette espèce d'exil. Je tentai tout pour le déterminer à m'accompagner à Mannicolo, mais je n'y pus réussir. La première chose qu'il opposa à mes instances fut qu'il était vieux et incapable de travailler, et que, s'il retournait dans son pays, il n'aurait d'autre alternative que de mendier ou de mourir de faim, tandis qu'à Tucopia il vivait à rien faire et dans l'a-

bondance. D'un autre côté, il disait qu'il avait renoncé à sa caste et que, par conséquent, il se verrait repoussé par ses parens et ses amis, qui le regarderaient comme un infidèle; que, vis-à-vis des chrétiens, il se trouverait dans la même position; et que, rejeté des uns et des autres, il serait privé de toute assistance. Il allégua ensuite qu'il avait pour sa femme un extrême attachement et que rien ne pourrait le porter à l'abandonner. Je fus donc obligé de renoncer à mes efforts pour obtenir qu'il retournât avec nous à Mannicolo où il était allé une première fois, il y avait alors six ans.

Mon premier officier, en allant à terre, dans la matinée, reçut à bord de son canot deux Anglais qui étaient partis du récif pour venir le joindre à la nage. En réponse aux questions qu'on leur fit sur la manière dont ils étaient arrivés à Tucopia, ils se donnèrent pour déserteurs d'un navire faisant la pêche dans la mer du Sud et nommé *Harriet*, qui avait touché à cette île environ trois mois auparavant, et ils dirent qu'au bout de quelques semaines il était arrivé, dans une chaloupe, trois autres Anglais, ayant appartenu à un baleinier qui avait fait naufrage près d'une île située à l'est. Bientôt après vint un troisième Anglais qui fut présenté à l'officier par les deux précédens comme l'un des trois qui étaient arrivés dans la chaloupe. On lui demanda ce qu'étaient devenus le capitaine et les officiers du bâ-

timent naufragé, mais ses réponses furent si vagues et parfois si contradictoires que l'officier soupçonna que ces hommes avaient fait quelque mauvais coup. Je fis part de son rapport au Lascar et aux Tucopiens, qui déclarèrent fausse la partie qui représentait deux de ces hommes comme ayant déserté d'un navire qui avait touché à Tucopia trois mois auparavant et qui se nommait *Harriet*, attendu qu'aucun vaisseau de ce nom n'avait jamais approché de l'île. En outre, tous s'accordaient à dire que les cinq Anglais étaient arrivés ensemble sur la chaloupe, ainsi que le Lascar me l'avait rapporté.

Quant à ce qui avait été dit du navire le *Mary*, il était absolument faux que ce pût être un baleinier de la mer du Sud armé à Liwerpool. Jamais il n'y avait eu qu'un baleinier armé dans ce port, en 1803 ou 1804, et ce bâtiment se nommait le *Carlton* et était commandé par le capitaine Fisher. Les seuls ports de la Grande-Bretagne où l'on équipe des baleiniers sont Londres et Milford Haven. D'un autre côté, jamais on n'a ouï parler qu'un baleinier, tel qu'on les équipe depuis un certain nombre d'années, ait eu une chaloupe, les pirogues baleinières, les apparaux et les chaudières, occupant l'espace qui dans les autres bâtimens est destiné à recevoir la chaloupe et la mâture de rechange. Toutes ces choses considérées, nous dûmes conclure que l'histoire du naufrage était une fable mal inventée.

Au reste, d'après le récit de ces hommes, on ne pouvait guère douter qu'ils ne se fussent enfuis de la Nouvelle-Galles du Sud l'année précédente. En effet, deux bâtimens avaient été enlevés de ce pays; savoir, de la terre de Van Diémen, un petit sloop appartenant au capitaine Valker, et, du port Jackson, un grand bateau non ponté sur lequel s'était évadé un des condamnés qui faisait fonctions de commis dans le bureau du directeur du port, et qui se nommait Cleft ou Cleff. Cet individu avait été officier sur un navire de Calcutta appelé le *Mary*, et commandé par le capitaine Ormond, lequel navire faisait le commerce de la Nouvelle-Galles du Sud. Après avoir fait deux ou trois voyages sur ce navire, Cleft était revenu à Londres, où ayant été convaincu du crime d'émission de faux billets de la banque d'Angleterre, on l'avait condamné à être déporté pour la vie à la Nouvelle-Galles; mais à peine y avait-il séjourné trois mois qu'il s'était enfui comme je viens de le dire. Je résolus de tirer cette affaire au clair.

Le naturel que Martin Bushart avait ramené avec lui était le même qui, trois ou quatre mois avant mon passage près de Tucopia, sur le *Saint-Patrick*, était revenu de Mannicolo avec des chaînes de haubans, de longues chevilles et une pince en fer. Il se nommait Rathea; il avait séjourné pendant cinq ans à Mannicolo et tout le monde s'accordait à dire qu'il en parlait la langue très-couramment.

J'obtins de lui les détails suivans, concernant les vaisseaux qui firent naufrage près de Mannicolo quand il n'était âgé que de huit ou dix ans.

Les naturels lui avaient dit que les deux vaisseaux s'étaient échoués pendant la nuit sur des récifs à une distance assez considérable de la terre. Celui qui avait touché près de Whanou s'était entièrement perdu et ceux des hommes de l'équipage qui étaient parvenus à gagner la terre y avaient été massacrés par les naturels. Leurs crânes avaient été présentés en offrande à la divinité de l'île et conservés, pendant bien des années, dans un temple où plusieurs Tucopiens les avaient vus. L'homme qui me parlait ne les avait pas vus lui-même, mais il croyait que le tems les avait fait tomber en poussière.

Le bâtiment qui avait naufragé à Paiou avait d'abord été retiré de dessus le récif et hâlé au large, mais il avait échoué de nouveau. L'équipage l'avait mis en pièce pour construire un bâtiment à deux mâts. Pendant que l'on construisait ce bâtiment, les naufragés avaient planté, à une certaine distance alentour, une forte palissade qui leur formait une espèce de camp retranché où ils se tenaient constamment. Quelques-uns des insulaires étaient bien portés pour eux, tandis que d'autres leur faisaient une guerre continuelle. Quand le nouveau bâtiment fut prêt, tous les naufragés, à l'exception de deux, s'y embarquèrent pour retourner dans leur

pays, et depuis cet instant on n'en entendit plus parler.

Les équipages des bâtimens naufragés se composaient de plusieurs centaines d'individus. Les insulaires de Mannicolo ne les regardaient pas comme des hommes, mais comme des esprits. Leur front ou leur nez présentait une saillie d'un pied de long (Martin Bushart pense que c'était leur chapeau à cornes); ils ne mangeaient pas comme des hommes. Un petit morceau de nourriture, gros comme le bout du doigt, leur suffisait; après l'avoir avalé ils se remettaient sur-le-champ à bâtir leur vaisseau.

Rathea déclara être allé plusieurs fois sur le lieu même où ce bâtiment avait été construit, et y avoir vu de gros morceaux de fer qu'on n'avait pu déplacer à cause de leur grande pesanteur.

Il rapportait encore que plusieurs des étrangers avaient été tués par trahison. Les insulaires, sous prétexte d'en faire des *tihouas* (amis), les attirèrent hors de leur camp et les massacrèrent.

Rathea me dit que Whanou et Paiou n'étaient pas deux îles, comme je l'avais supposé en premier lieu, mais deux villages ou districts de l'île de Mannicolo et qu'il n'y avait qu'un jour de marche de Paiou à Whanou. Il ajouta que, depuis le naufrage, il n'était pas venu de vaisseaux à Mannicolo, mais que les insulaires en avaient vu passer plusieurs au large.

Cet homme se proposa pour m'accompagner à Mannicolo, comme pilote et interprète, ce dont je fus très-content, et je le pris en cette double qualité. Il était âgé d'une cinquantaine d'années.

Bushart me raconta qu'à son retour, les Tucopiens lui avaient témoigné une grande joie de le revoir, et qu'ils étaient venus par centaines l'embrasser. Il avait dit au premier chef de l'île d'ordonner à tous ses inférieurs d'apporter le lendemain tout le fer et tous les autres objets provenant de Mannicolo pour me les vendre.

Du 6. A sept heures du matin, j'envoyai à terre deux canots armés avec ordre à l'officier qui les commandait de mettre à terre Bushart et un autre homme qui tâcheraient de décider les naturels à remplir d'eau quelques barriques dont j'avais fait charger les canots. Le compagnon du Prussien était aussi chargé d'acheter tous les objets qu'on offrirait en vente. Le Lascar ayant persisté dans son intention de demeurer à Tucopia et Bushart étant décidé à y retourner après que nous aurions terminé nos opérations à Mannicolo, je résolus de leur procurer toutes les commodités possibles. D'après cela, et comme je voulais aussi doter les Tucopiens de quelques animaux dont la race leur deviendrait utile (les rats étant les seuls quadrupèdes qu'on trouvât chez eux), j'envoyai à terre deux jeunes boucs, deux chèvres, trois coqs, neuf poules et deux couples

de canards, en ordonnant à Bushart de faire savoir au Lascar que ces animaux seraient leur propriété commune à tous deux.

La veille j'avais envoyé cinq haches en présens, une pour le premier chef et une pour chacun des chefs inférieurs; la cinquième était destiné au grand-prêtre, ayant appris par expérience (1) combien il était nécessaire d'être en bonne intelligence avec ces personnages sacrés. Au moyen de ce dernier présent j'espérais que le grand-prêtre déciderait les chefs temporels à s'intéresser en ma faveur.

Ayant envoyé mes présens par Martin Bushart, j'appréhendai que le premier chef ne les considérât comme venant directement du Prussien. En conséquence, je lui en envoyai un second par l'officier chargé de diriger les trocs, consistant en un grand hachot, un couteau à découper et un chapelet de verroterie. Il en fut très-satisfait et pria mon officier de m'engager à venir à terre.

A dix heures, mon canot revint et on me rendit compte qu'il n'y avait pas moyen de se procurer de l'eau, attendu que la fontaine ne donnait qu'un filet de la grosseur d'un tuyau de plume; qu'on mettrait par conséquent un jour entier pour emplir une barrique à laquelle encore il faudrait faire faire un assez long trajet par terre pour gagner

(1) Allusion à l'événement tragique rapporté dans le chapitre premier. (*Note du traducteur.*)

le lieu le plus commode pour accoster les canots.

A deux heures après midi, Martin vint à bord avec le pilote pour Mannicolo et le second chef de l'île, qui ne s'était decidé qu'avec beaucoup de peine à l'accompagner. Quant au premier chef, rien n'avait pu le déterminer à quitter l'île pour venir nous voir. Leurs craintes provenaient sans doute de l'idée que nous voulions les punir pour avoir brisé la chaloupe des cinq Anglais. Le chef qui m'arriva ne tarda pas à être pris du mal de mer et me pria instamment de le faire remettre à terre le plus tôt possible. En conséquence, après lui avoir fait un présent, je le renvoyai sur une pirogue qui se trouvait près du vaisseau et que je fis venir pour le prendre.

L'officier chargé des échanges m'envoya, par M. Russell le dessinateur, les articles ci-dessous désignés, que les Tucopiens s'étaient procurés à Mannicolo.

Quatorze morceaux de fer plats dont les insulaires avaient fait assez grossièrement des espèces d'outils de charpentier.

Une vieille lame d'épée très-rouillée et usée par le tems; elle paraisait avoir séjourné long-tems dans l'eau.

Un fragment d'une vieille râpe.

Un battoir de blanchisseuse de fabrique européenne.

Une cheville de fer à tête.

Une grande vis.

Un grand clou.

Un très-vieux rasoir et un morceau de porcelaine.

Un morceau de feuille de cuivre percé de trois trous.

La moitié d'un globe en cuivre.

Quatre grelots ou sonnettes comme celles dont on orne les mules en Espagne.

Deux petites sonnettes de la forme de celles dont on se sert dans les églises, et sur chacune desquelles était gravé le chiffre 2.

Une poignée d'épée en argent portant d'un côté un grand et un petit chiffre, et de l'autre côté un chiffre paraissant offrir un P surmonté d'une couronne.

Du moment qu'on eut montré la poignée d'épée, nous la reconnûmes, M. Chaigneau et moi, pour appartenir à l'arme dont j'avais apporté la garde à Calcutta quand j'y revins sur le *Saint-Patrick*. Les chiffres correspondaient exactement.

Dans la journée, je reçus des cinq Anglais qui se trouvaient à terre une lettre dans laquelle ils me priaient de leur donner passage jusqu'à une des grandes îles situées sous le vent, d'où ils pourraient plus facilement rejoindre quelque baleinier qui y toucherait pour prendre des provisions. Ne sachant pas positivement par quelle circonstance ces hommes se trouvaient à Tucopia, ni s'ils avaient fait naufrage comme ils le disaient, ou s'ils s'étaient enfuis de la Nouvelle-Galles du Sud, je voulus réfléchir à ce que je pourrais faire dans cette occasion.

D'abord mes pièces à eau étaient vieilles et quelques-unes même, ayant été long-tems vides, s'étaient desséchées au point de ne pouvoir plus redevenir étanches. En prenant sur le vaisseau les cinq hom-

mes en question, je craignais que ma provision d'eau ne suffît pas pour traverser la mer de Chine jusqu'à ce que je pusse trouver un aiguade, la saison étant trop avancée pour songer à faire mon retour par le canal Saint-Georges, la Nouvelle-Guinée, Seram et Boro. D'un autre côté, je considérai la grande utilité dont pouvaient être ces cinq hommes jeunes et robustes. En conséquence, je leur écrivis que je leur donnerais passage jusqu'aux îles sous le vent ou même plus loin si ma provision d'eau me le permettait; mais que, si je me trouvais trop à court, je les débarquerais aux îles ou je devais toucher. Je demandai en même tems que l'un d'eux vînt dans le canot du vaisseau muni de pleins pouvoirs de la part de ses compagnons pour accepter ou rejeter mes conditions.

A cinq heures après midi mon canot revint de terre avec un de ces hommes. Aux questions sur les circonstances qui l'avaient conduit à Tucopia, il répondit en répétant l'histoire du baleinier le *Mary* et se donna pour un des officiers-mariniers de ce bâtiment. Il finit par m'annoncer que ses compagnons acceptaient mes conditions, mais que les insulaires ne voulaient pas les amener dans leurs pirogues. Ces marques de méfiance invincible de la part des Tucopiens, malgré toutes les peines que je m'étais données pour dissiper leurs craintes, annonçaient des dispositions peu amicales et mon-

traient ce caractère implacable qu'en raisonnant d'après leurs propres sentimens ils nous attribuaient.

La soirée étant trop avancée pour que la prudence me permît d'envoyer un canot à terre, je serrai le vent et tins la bordée du sud avec l'intention d'embarquer les quatre autres Anglais le lendemain matin. Je pensai que l'humanité me le commandait jusqu'à certain point, attendu que, quelque fondés que parussent mes soupçons au sujet de ces hommes, il pouvait se faire qu'ils fussent injustes.

L'officier qui avait ramené le canot me dit que le Lascar l'avait prié de m'annoncer que les insulaires lui avaient volé ses poules et ses chèvres et qu'en conséquence il désirait quitter l'île et partir avec moi. En même tems il me priait de lui envoyer un ciseau à froid, un peu de tabac, de la verroterie et quelques *tokis* (outils). Je regardai cette demande comme incompatible avec son désir de quitter l'île, et comparant sa conduite actuelle avec le refus qu'il avait fait la veille de m'accompagner jusqu'à Mannicolo, je le regardai tout au moins comme un homme fort indécis dans ses résolutions. Je fis part de la chose à Martin Bushart, qui ne voulut pas croire qu'on l'eût volé, attendu que les insulaires avaient une trop grande frayeur de moi pour oser rien faire de semblable pendant que mon vaisseau serait en vue de leurs côtes. Il paraîtrait, d'après le rapport de Bushart, que, chaque fois que le Lascar était mécon-

tent des naturels, il les menaçait de les quitter, et qu'alors ils lui faisaient des présens pour l'apaiser et le priaient de ne pas s'en aller, disant que toute l'île appartenait à lui et à Bushart. Le Prussien pensait qu'un de ces caprices l'avait pris et que les insulaires le lui feraient passer de la manière accoutumée.

Le pilote tucopien m'ayant représenté qu'il convenait de partir promptement pour Mannicolo, parce que cette île était entourée de récifs, et qu'il serait très-avantageux de profiter pour en approcher des nuits où la lune brillait ; regardant, d'après cela, la perte d'une de ces nuits comme plus préjudiciable que les services des quatre Européens et du Lascar ne pourraient m'être utiles, je mis toutes voiles dehors pour me diriger vers l'île si désirée de Mannicolo. Tucopia me restait alors au N.-O. distance de quatre milles. Je fis porter à l'O. 1/4 N.-O 6° N.

Je laissai au Lascar une lettre pour le capitaine Durville, à qui j'indiquais de nouveau l'objet de mon expédition et le lieu où il pourrait me trouver à l'ancre pendant un mois.

De bonnes observations m'avaient donné pour la position de cette île : latitude du centre de l'île, 12° 17′ S. ; longitude, 168° 58′ E ; position qui différait de deux milles en latitude et en longitude de celle donnée dans le journal du *Barwell*.

Cette île est d'une forme à peu près triangulaire

et peut avoir sept milles de tour. Sa longueur de l'est à l'ouest est de deux milles, de la pointe du sud-ouest à celle du nord-ouest il y a d'un mille trois quarts à deux milles et de la pointe nord-ouest à la pointe est environ trois milles. La côte est saine tout autour et l'on peut en approcher avec sécurité. L'île est très-élevée et peut s'apercevoir, par un tems clair, à la distance de quarante milles. C'était en effet la plus haute terre que j'eusse rencontrée depuis la Nouvelle-Zélande, à l'exception de la grande montagne de Morillo. Les provisions telles qu'ignames, cocos, etc., y sont rares et chères. En examinant de nouveau les sondes que j'avais fait prendre, je trouvai que, en cas de nécessité, un bâtiment pourrait mouiller par les relèvemens ci-après : la pointe du récif qui s'étend au sud-ouest de l'île, S. 1/4 S.-O., et la pointe nord-ouest, N.-E. 6ª E. A deux encablures de terre la sonde donne vingt-sept brasses fond de sable grossier et de coquilles. A peu de distance plus au large on trouve de cinquante à cent brasses d'eau. D'après cela on voit que le fond de la mer en cet endroit conserve la même pente rapide que le terrain dans l'intérieur de l'île ; je crois que presque partout il en doit être ainsi.

Notre pilote Rathea nous montra une étoile dans la direction de laquelle nous devions gouverner, disant que le lendemain matin nous verrions Mannicolo. Je suivis la route qu'il m'indiquait.

Je fis faire, en présence de M. Chaigneau, du docteur Griffiths, notre chirurgien, et de M. Russell, le dessinateur, un inventaire exact de tous les objets que ce dernier avait apportés à bord, après les avoir reçus de l'officier chargé des échanges. Je fis surtout décrire avec le plus grand soin la poignée d'épée et les chiffres qui y étaient gravés, et ce procès-verbal ayant été signé par moi et par toutes les personnes nommées ci-dessus, je l'enfermai dans une boite de fer-blanc que je scellai de mon cachet et du leur. Il est à propos de faire connaître pourquoi je prenais cette précaution. Pendant mon séjour à la Nouvelle-Zélande, M. Russell m'avait fait part d'une conversation qu'il avait eue, à la terre de Van Diémen, avec mon ancien second. Celui-ci lui avait dit tenir du docteur Tytler que le second officier du *Saint-Patrick* avait offert d'affirmer sous serment que les caractères qui se trouvaient gravés sur la garde d'épée apportée de Tucopia avaient été gravés par mon ordre à Calcutta. Indigné autant qu'étonné d'une telle conduite, je crus devoir questionner à ce sujet l'officier en question, qui heureusement se trouvait à bord du *Research* comme passager. Il parut aussi surpris que moi et je demeurai convaincu de la fausseté de ce qu'avait avancé le docteur Tytler. Cependant, comme il devait quitter le vaisseau à la baie des Iles, je jugeai convenable, tant pour effacer la tache qu'on avait tenté d'im-

primer à son honneur que pour me justifier moi-même de la lâche accusation du docteur, de me mettre en état de pouvoir me servir de ses assurances solennelles de la fausseté de l'allégation du docteur, en acceptant son offre de prêter serment qu'il ne lui était jamais entré dans l'idée de m'accuser d'une action aussi blâmable que d'avoir fait marquer secrètement la garde d'épée. Mais, faute de magistrats qui n'existaient pas à la Nouvelle-Zélande pour recevoir son serment, je le lui fis prêter en présence de MM. Chaigneau, Griffiths et Russell, après avoir recueilli sa déposition par écrit. On conçoit qu'après cela je ne pouvais trop prendre de mesures pour me préserver de nouveau d'une pareille imputation.

Loin que la garde d'épée eût été gravée à Calcutta, personne dans cette ville n'avait pu expliquer les caractères qu'elle contenait. Néanmoins, un artiste français, en la voyant entre les mains du docteur Tytler, pensa qu'on y pouvait trouver J. F. G. de La Pérouse, et l'annonce de cette découverte supposée parut le lendemain dans le journal intitulé *Hurkaru*. Bien que Tytler connût ce fait, il prétendit, à son arrivée à la terre de Van Diémen, s'attribuer l'honneur d'avoir deviné l'énigme, et il jura en plein tribunal que c'était d'après la découverte qu'il avait faite de la signification des caractères en question, que l'expédition avait été entreprise. On le crut sur parole, personne à Hobart Town ne

pouvant le contredire, excepté moi qui étais partie dans la cause et par conséquent n'étais pas admissible à rendre témoignage contre lui.

La garde d'épée avait été montrée à tous les artistes de Calcutta, ainsi qu'à tous les savans ; mais il n'y eut pas deux personnes qui s'accordassent dans leur interprétation. Les uns trouvaient les initiales des noms de *l'Astrolabe* et de la *Boussole*, les autres celles de *Ludovicus Rex*.

Pour éclaircir le mystère, j'avais, au mois de janvier 1827, envoyé la garde d'épée au ministre de la marine de France, ne doutant pas qu'à Paris on ne pût donner une explication satisfaisante.

Les Tucopiens sont extrêmement doux ; ils sont en outre hospitaliers et généreux, ainsi que le prouve suffisamment la manière dont ils avaient accueilli et traitaient Martin Bushart et le Lascar. Ils n'avaient jamais eu de communication directe avec aucun navire avant l'arrivée du *Hunter* en 1813 ; toutefois ils rapportent que, long-tems auparavant, un vaisseau (le premier qu'ils eussent jamais aperçu) était arrivé en vue de l'île, mais qu'ils avaient cru qu'il était monté par des esprits malfaisans qui venaient pour les détruire. Un canot se détacha du vaisseau et s'approcha de terre ; mais ils se portèrent en grand nombre sur le rivage pour s'opposer au débarquement et annoncèrent leur dessein en brandissant leurs armes. Les gens du canot firent plusieurs tentatives

pour débarquer, mais sans succès, et retournèrent à leur vaisseau qui reprit sa route au nord. Bientôt il disparut à la grande satisfaction des Tucopiens.

Je suppose que ce vaisseau était le *Barwéll* qui se trouvait dans ces parages en 1798. Quelques années après, une pirogue montée de quatre hommes arriva à Tucopia; elle avait dérivé de Rothuma ou l'île Grenville de la *Pandora*, éloignée de quatre cent soixante-cinq milles. On fit part à ces hommes de l'apparition d'un vaisseau monté par des esprits malfaisans; mais les Rothumiens détrompèrent les Tucopiens, en leur apprenant qu'ils recevaient fréquemment de pareilles visites, et leur conseillèrent, au lieu de repousser les visiteurs, de les bien accueillir, parce que ce n'étaient pas des esprits malfaisans, mais des hommes bons venant d'un pays éloigné et qui leur donneraient des couteaux et des grains de verre. Ceci explique l'accueil que les Tucopiens firent aux gens du *Hunter*, qui le premier arriva près de leur île après qu'ils eurent été détrompés.

Quelques-unes des coutumes des Tucopiens sont très-singulières. J'avais été surpris de la quantité de femmes qu'on trouve dans leur île; le nombre en était au moins triple de celui des hommes. J'appris que, dans chaque famille, on ne conserve que les deux premiers enfans mâles, tous les autres du même sexe sont étranglés. La raison qu'ils donnent

de cette barbare coutume est que, si on laissait vivre tous ces enfans, la population de leur petite île s'accroîtrait au point qu'il n'y aurait pas moyen de la nourrir. Tucopia n'a que sept milles de tour, mais la végétation y est très-active; cependant les vivres y sont généralement rares. Les naturels se nourrissent de végétaux, n'ayant ni les porcs ni la volaille qui abondent dans les autres îles. Ils en avaient eu autrefois; mais ces animaux avaient été unanimement déclarés nuisibles et exterminés. Les porcs, il est vrai, ravageaient les plantations d'ignames, de patates, de *tara* et de bananes. Ces végétaux, le fruit de l'arbre à pain et les cocos, forment la nourriture des Tucopiens; mais, à raison de la grande profondeur de l'eau dans le voisinage des côtes, le poisson n'y est pas abondant. Bushart se plaignait beaucoup du long carême qu'il avait été obligé de faire. Pendant les onze premières années de sa résidence à Tucopia, il n'avait pris d'autre nourriture animale qu'un peu de poisson de tems à autre. Un baleinier anglais qui toucha à Tucopia environ un an avant le *Saint-Patrick*, donna au Prussien l'occasion de manger deux ou trois fois du porc, ce qui dut lui paraître un grand régal.

L'île est gouvernée par un chef principal secondé de quelques autres qui remplissent les fonctions de magistrats. Les naturels vivent d'une manière très-pacifique et n'ont jamais de guerre entre eux

ni avec leurs voisins. Il faut peut-être l'attribuer à leur régime pythagorique. Au reste il ne détruit pas leur penchant instinctif pour le vol ; et quoique ce délit soit puni d'une manière très-sévère, les gens de la basse classe pillent et dévastent mutuellement leurs jardins et plantations. Si un chef est surpris à voler, on le conduit devant les autres chefs et tout ce qu'il possède en effets et en terrain est confisqué au profit de celui qu'il a volé.

La polygamie est permise à Tucopia. Les femmes sont extrêmement jalouses, non des hommes, mais les unes des autres, et si le mari prodigue ses caresses plus volontiers à l'une qu'à l'autre, l'épouse dédaignée en conçoit un tel chagrin qu'elle met fin à ses jours, soit en se pendant, soit en se précipitant du haut d'un arbre. Le suicide, parmi les femmes, est une chose qui arrive tous les jours. La cérémonie du mariage est assez curieuse. Quand un homme veut se marier, il consulte d'abord poliment la dame qui a gagné son affection, et, si elle y consent ainsi que ses parens, il envoie, à la nuit, deux ou trois hommes de ses amis l'enlever comme par force. Il fait ensuite porter des présens de nattes et de provisions aux parens de sa future, et il les invite chez lui à un festin qui dure ordinairement deux jours. Si une femme est surprise en adultère, elle est mise à mort, ainsi que son amant, par le mari ou par ses amis. Aucune contrainte n'est imposée aux

femmes non mariées ; mais on ne permet pas aux veuves de prendre un second époux.

A la naissance d'un enfant toutes les parentes et amies de la femme et du mari se réunissent et apportent des présens à l'accouchée. On laisse vivre toutes les filles : quant aux garçons, j'ai dit plus haut la coutume suivie à leur égard.

Quand un naturel meurt, ses amis viennent chez lui, et, avec beaucoup de cérémonie, le roulent soigneusement dans une natte toute neuve et l'enterrent dans un trou profond creusé près de sa maison. C'est une chose curieuse et inexplicable pour ceux qui ne croient pas aux revenans, que cette croyance est universelle chez les insulaires de la mer du Sud ; et certes ils ne peuvent avoir reçu cette idée du nouveau-monde.

Dans chaque village de Tucopia il y a un grand édifice appelé la *maison des esprits*, destinée aux ames désincarnées qu'on suppose habiter ce bâtiment. Aux approches du mauvais tems, surtout du tonnerre et des éclairs qui effraient beaucoup ces insulaires, ils se portent en foule à la maison des esprits et y demeurent tant que dure la tempête, faisant des offrandes de cocos, de racine de tara et d'autres comestibles. Ils croient que la tempête est causée par le chef des esprits qui, lorsqu'il est courroucé, va au sommet de la montagne la plus haute de l'île et témoigne son courroux en élevant une tempête. Quand

les offrandes l'ont apaisé, il revient à la maison des esprits.

La manière dont les Tucopiens font la cuisine est à peu près celle de toutes les nations barbares. Ils font en terre un trou d'environ un pied de profondeur et trois de diamètre. Ils mettent dans ce trou une grande quantité de bois, et, quand il est bien brûlé, jettent par dessus un gros tas de pierres noires pesant chacune environ un quarteron. Ces pierres deviennent bientôt rouges, et, quand le bois est consumé, elles tombent au fond du trou ; alors on les nivèle de manière à en former une espèce de lit, on les recouvre d'une couche et de feuilles vertes et d'herbes qui ne sont pas susceptibles de prendre feu. C'est sur ce foyer ainsi préparé qu'on place les ignames, le fruit de l'arbre à pain, les patates douces, en un mot tout ce qu'on veut faire cuire. Trois ou quatre couches de feuilles vertes sont placées sur ces objets et la terre excavée du trou est rejetée par dessus le tout, bien entassée et bien battue avec une pelle de bois ou une pagaye, afin d'empêcher la moindre partie de la chaleur de s'échapper. Au bout d'environ une heure on découvre le trou et on retire tout ce qu'on y a placé parfaitement cuit et extrêmement propre. Les habitans de chaque maison préparent vers le soir un four de cette espèce, et, au coucher du soleil, font un bon repas. S'il en reste quelque chose, on le conserve pour le déjeuner du

lendemain. S'il ne reste rien, on déjeune légèrement avec une noix de coco ou quelques bananes.

Les Tucopiens ont la peau d'une couleur cuivrée très-brillante; ils font usage du bétel et du *chunam*. Ils ressemblent aux habitans de Tongatabou pour la stature et la couleur, et aussi à ceux d'Anuta, l'île Cherry de la *Pandora*. Ils sont extrêmement propres et se baignent plusieurs fois par jour. Il y a dans la partie sud de l'île un lac salé d'une grande profondeur, et sur lequel on voit généralement une grande quantité de canards sauvages.

Les seuls bateaux qu'aient les Tucopiens sont de petites pirogues qui ne pourraient pas porter plus de six hommes s'il fallait aller un peu loin en mer. Ils bornent leurs voyages à l'île d'Anuta, éloignée d'environ 60 milles au vent, et à Mannicolo, qui se trouve à environ 120 milles sous le vent. Pendant les mois de décembre, janvier, février et mars, les vents de nord-ouest règnent à Tucopia, et sont accompagnés de pluie et de tonnerre. Je suppose que c'est la mousson du nord-ouest, qui existe pendant les mêmes mois dans les mers voisines de Banda; mais à Tucopia le vent souffle par intervalles avec une grande violence.

Du 7. Brises modérées de vent alisé, avec quelques grains et de légères ondées de pluie. A 10 heures du matin, nous aperçûmes Mannicolo, et nous

fîmes route vers cette île. A midi, latitude observée, 11° 45′ S., longitude, 167° 23′ E. Le centre de l'île nous restait alors à l'O 6° N., distance de 9 milles. En approchant de l'île, je fis présent à mon pilote de deux verges d'écarlate, deux verges de *gourrah* bleu et un *palampore*. Il promit de garder l'écarlate pour en faire une offrande à son dieu quand il retournerait à Tucopia.

Lorsque nous fûmes arrivés à trois ou quatre lieues de la terre, il m'invita à me diriger de manière à contourner la pointe sud où ses amis résidaient, dans un village nommé Dennemah, près duquel, disait-il, les deux vaisseaux avaient péri. Je lui demandai quelle était, de ce côté, la position des récifs. Il me dit qu'ils s'étendaient considérablement au large. Comme le jour était déjà avancé, que le soleil, nous restant vers l'ouest, pouvait nous empêcher de découvrir les écueils qui se trouveraient sur notre route, et qu'il y avait apparence de trouver un bon mouillage près de la pointe nord-est de l'île, je me proposais de jeter d'abord l'ancre en cet endroit et d'envoyer le pilote avec deux canots à la résidence de ses amis. Si, à son retour, il m'eût dit avoir trouvé un bon mouillage, j'y aurais conduit le vaisseau, et je serais allé voir ses amis et leur porter des présens. Il ne parut pas goûter ma proposition de ne point visiter d'abord ses amis, et il mit en usage toute sa rhétorique pour me persuader que je se-

rais exposé à de grands dangers sur la partie de la côte où je voulais m'arrêter ; il me dit que les naturels étaient armés de très-grands arcs et lançaient des flèches empoisonnées dont la moindre blessure était mortelle. Il me pria également de la manière la plus vive de ne pas demeurer près de l'île plus de trois jours, parce que, si je faisais un plus long séjour, mes hommes gagneraient une maladie appelée par les naturels *mackareddy* (espèce de rhume), qui les emporterait tous, et, pour mieux se faire entendre, il imita les frissons dont étaient saisis les gens attaqués de cette maladie. Pour ajouter encore à cette effrayante peinture, il me dit que, si le vaisseau venait à échouer de manière à ne pouvoir être relevé, nous serions tous dévorés par les requins, qui étaient énormes et très-nombreux sur ces côtes.

Voyant néanmoins que son éloquence demeurait sans effet sur moi, et que j'étais bien déterminé à faire reconnaître les récifs avec des canots avant d'aller visiter ses amis en doublant la pointe du sud, il commença à entrer dans mes vues, et dit qu'il débarquerait le lendemain matin à la pointe du nord-est et se rendrait par terre à la résidence d'un de ses amis ; qu'il y coucherait une nuit et tâcherait de le décider à venir à bord du vaisseau avec tout ce qu'il pouvait posséder d'objets provenant du naufrage. Alors, ajouta-t-il,

nous remettrons à la voile pour Tucopia. Je lui dis qu'avant de quitter l'île, je voulais voir Paiou. Il me fit de fortes représentations à ce sujet, disant qu'il n'y avait pas d'habitans de ce côté. « Tant mieux, répondis-je ; car, dans ce cas, nous ne serons pas troublés par les naturels, et je veux absolument voir la place où le bâtiment à deux mâts fut construit. »

Me trouvant également inflexible dans cette résolution et décidé à visiter toutes les parties de l'île, il me demanda quelle profondeur d'eau il fallait pour que le vaisseau laissât tomber sa *pierre :* c'est ainsi qu'il appelait l'ancre. Ces insulaires se servent en effet, dans leurs pirogues, de pierres en guise d'ancres. Je lui dis qu'il fallait de cinq à six brasses. « Allons vers la terre, reprit-il en souriant, nous trouverons ce qu'il vous faut. » Il me dit alors qu'il s'était imaginé que le vaisseau plongeait autant dans la mer que la tête de ses mâts s'élevait au dessus.

La nuit approchant, je repris, au contraire, le large, et serrai le vent pour courir à petits bords jusqu'au lendemain matin ; je donnai en même tems des ordres pour que deux canots fussent prêts à partir vers 4 heures du matin pour aller reconnaître un mouillage.

Du 8. Pendant une grande partie de cette journée, les folles brises de la partie du nord-est eus-

sent rendu imprudent d'approcher la terre. L'île de Mannicolo était en vue, la pointe du nord-est paraissant former une île séparée. Il semblait y avoir une entrée du côté de l'est, en arrondissant l'extrémité sud de la pointe, et une autre du côté du nord, en doublant l'extrémité ouest; dans ce cas, il y aurait eu, selon toute probabilité, un bon mouillage entre la petite et la grande terre.

A 5 heures du matin, j'expédiai deux pirogues baleinières bordant chacune cinq avirons, et ayant, en outre des rameurs, un officier et un autre homme assis derrière. L'interprète tucopien était dans l'une et Martin Bushart dans l'autre. Chaque embarcation emportait pour deux jours de vivres, et était armée de quatre fusils, quatre pistolets, quatre piques d'abordage, cinq sabres et huit cartouchiers.

J'ordonnai à l'officier qui commandait cette petite expédition de mettre le Tucopien à terre où il voudrait, et, s'il était bien reçu et engageait Martin Bushart à débarquer aussi, de lui permettre de le faire Je défendis expressément à l'officier de descendre lui-même sous aucun prétexte, ni de souffrir qu'aucun homme mît le pied à terre, excepté les deux que j'avais désignés, et je lui recommandai de n'avoir de querelle avec les naturels pour aucun motif. S'ils volaient quelque chose, il ne devait pas en tenir compte; s'ils lançaient des flèches, il ne devait

point s'en venger, et, dans aucun cas, il ne devait faire usage des armes à feu, à moins que sa vie et celle de ses hommes ne fussent réellement en danger, en ce qu'un seul coup de tiré pouvait faire échouer entièrement notre expédition, et parce qu'il suffisait de se tenir hors de portée de flèche, au large, pour être parfaitement en sûreté. Si une fois je pouvais établir le vaisseau à l'ancre, je ne doutais nullement de réussir à me faire des amis parmi les insulaires. Par conséquent, tout ce que mon officier avait à faire était de chercher le plus promptement possible un mouillage et de ne pas rester absent plus tard que midi.

Je remis à l'officier divers objets pour être distribués en présens aux premiers insulaires que rencontrerait le Tucopien, comptant ainsi nous les concilier, et sachant qu'en montrant dès le premier abord de la libéralité, nous nous ferions une bonne réputation auprès de ces hommes, ce qui en engagerait d'autres à venir à bord du vaisseau dans l'espoir de recevoir de semblables présens. Les objets en question se composaient de dix paires de ciseaux, dix couteaux fermans, dix outils, cinquante hameçons grands et petits, dix colliers de verroterie, deux douzaines de boutons dorés et quatre haches d'abordage.

A midi, la pointe nord-est de l'île nous restait au S. 1/4 S.-O., distance de 9 milles. Je remarquais

que les brisans s'étendaient considérablement au large, à partir de l'est de la pointe, et aussi vers le nord en partant de l'ouest.

A une heure, le ciel était clair et calme, et le tems chaud et lourd. Pensant qu'il ne tarderait pas à tomber de la pluie, je tirai un coup de canon comme signal pour rappeler mes canots, et à deux heures, ne les voyant pas revenir, j'en tirai un second. Nous n'étions pas alors à plus de 5 ou 6 milles de la pointe nord-est, et nous voyions clairement, à l'ouest de cette pointe, une grande baie s'enfonçant vers le sud. Cette baie paraissait avoir 5 milles de profondeur et 2 d'ouverture. J'aperçus de la fumée qui s'élevait de deux endroits différens à une grande distance en dedans de l'entrée. Un peu après 5 heures, je découvris nos canots, et la nuit étant venue avant qu'ils n'eussent rallié le vaisseau, je fis tirer, de tems à autre, des coups de canon et brûler des flammes bleues pour les guider.

Quand ils furent de retour, l'officier qui les commandait me fit le rapport suivant :

« Nous nous dirigeâmes, en partant du vaisseau, vers la pointe nord-est de Mannicolo et jetâmes la sonde sur un récif qui se trouve à la distance de deux ou trois milles de cette pointe. Nous longeâmes ensuite ce récif cherchant une passe pour entrer dans la baie. Nous fûmes ainsi jusqu'à la moitié de la longueur du côté nord de Mannicolo sans trou-

ver ce que nous cherchions. Là nous vîmes un îlot tenant au récif et éloigné de la grande terre d'un mille et demi à deux milles. A ce point nous traversâmes le récif et nous nous dirigeâmes le long de terre vers la grande baie qu'on apercevait du vaisseau. Nos sondes étaient de vingt-cinq à trente brasses. Entrés dans cette baie, nous nous y enfonçâmes jusqu'à la distance de quatre milles portant au Sud, et alors nous pûmes reconnaître que ce que nous avions supposé être la pointe nord-est de Mannicolo était une assez grande île séparée de l'île principale par un chenal d'environ une encablure de large et dans lequel le fond variait de vingt-cinq jusqu'à trois brasses. Nous franchîmes cette passe étroite en gouvernant à l'est et nous arrivâmes dans une très-belle baie, ayant une large passe pour y entrer en venant de l'est. Après avoir quitté le chenal étroit que nous venions de suivre, nous vîmes sur notre gauche un village dont nous approchâmes très-près sans être aperçus des habitans; cependant ils finirent par nous découvrir. Ils sonnèrent leurs conques et à l'instant tout le village fut en rumeur. La crainte d'une invasion parut saisir les naturels; ils accoururent sur le bord de la mer au nombre de cinquante à soixante armés d'arcs et de flèches. Rathea nous dit que ce village se nommait Davey et qu'il y avait résidé pendant quelque tems. Les naturels nous ayant harangués dans leur langage, que

nous ne pouvions comprendre, Rathea se leva debout dans le canot et leur répondit que nous étions des amis qui venions faire connaissance avec eux et leur apporter des présens. On lui demanda alors d'où nous venions ; il répondit de Tucopia et que notre vaisseau était en dehors des récifs. A cette réponse, ils posèrent leurs armes à terre et apportèrent, en signe de paix, des rameaux verts qu'ils jetèrent dans l'eau, en invitant Rathea à débarquer, ce qu'il fit aussitôt. Il fut très-bien reçu par les naturels qui l'embrassèrent affectueusement, comme un ancien ami, et témoignèrent de diverses autres manières le plaisir qu'ils avaient de le revoir. Rathea appela alors Martin Bushart, qui alla le rejoindre et fut également bien accueilli par les insulaires à qui il distribua quelques grains de verroterie, une hache et divers articles de quincaillerie. Après un peu de tems passé en civilités mutuelles, nos interprètes se rembarquèrent dans nos canots et nous continuâmes notre route vers l'entrée du chenal située à l'est. Là nous nous arrêtâmes près d'un second village dont les habitans ne parurent nullement alarmés. Tous, hommes, femmes et enfans vinrent jusqu'au récif pour voir d'aussi près que possible nos canots, et nous invitèrent à venir à terre. Ces marques d'amitié étaient dues sans doute au bon accueil qu'ils nous avaient vu faire à Davey. Le chef du village vint le long des canots dans une pirogue

et nous lui fîmes un petit présent. Il en parut très-satisfait et promit de venir le lendemain à bord du vaisseau. En continuant notre reconnaissance, nous trouvâmes que le récif s'étendait à deux ou trois milles au large de l'île que nous venions de découvrir. »

Pendant que Martin Bushart était à terre, il entra dans une des maisons du village et s'y procura, par échange, quatre herminettes en fer fabriquées par les naturels. Ceux-ci lui dirent qu'ils en avaient tiré la matière des vaisseaux naufragés près de Paiou et de Whanou; il paraissait en effet que le fer n'était pas rare à terre, les gens de nos canots ayant remarqué que chaque homme avait un outil semblable à ceux qu'apportait Bushart.

Les insulaires avaient demandé à Rathea, qu'ils appelaient Saccho, de quel lieu venait le vaisseau et si nous avions intention de les combattre. Il les assura du contraire et leur dit que j'étais un grand roi qui voyageait pour voir toutes les îles du monde, visiter leurs chefs et leur faire des présens; que j'étais allé déjà à la Nouvelle-Zélande, à Tongatabou, à Rothuma et à Tucopia, et que j'avais comblé les habitans de dons précieux; que, pour lui, ayant vécu parmi les hommes de Mannicolo, et en ayant reçu de bons traitemens, afin de les payer de leur bontés, il avait décidé le grand roi à venir visiter leur île et s'était embarqué sur son vaisseau tout

exprès pour lui montrer le chemin; enfin que le grand roi étant arrivé, il aurait sans doute du plaisir à voir les habitans de l'île et leur distribuerait en quantité de belles choses comme celles que lui, Rathea, leur apportait en ce moment. Cette explication de mon voyage parut les enchanter, et ils promirent non seulement de ne pas inquiéter mes canots, mais même de me procurer tout ce qu'ils pourraient en ignames, cocos et tout autre chose que produisait leur île.

Dans la soirée je reparlai à Rathea de mon intention d'aller à Paiou. Il chercha à m'en dissuader, employant pour cela toute la ruse si familière aux sauvages. Cependant ayant résolu de mettre mon dessein à exécution et voulant obtenir à l'amiable le consentement de Rathea, j'eus recours à mon expédient infaillible, le pouvoir des songes. Je lui dis que, étant dans mon pays, j'avais rêvé que je devais aller à Paiou et que j'y trouverais cachée une grande caisse contenant cinq cents haches; que cette caisse avait été enfouie dans la terre par les naufragés, qu'en allant la chercher je devais emmener avec moi Rathea et son ami de Tucopia, ainsi que celui de Mannicolo, à chacun desquels je devais donner cinquante haches et à Rathea cent. Il fut très-content de mon rêve; mais il me dit qu'il craignait que l'on ne pût retrouver les haches parce que les grandes pluies et un tremblement de terre avaient élevé sur

la plage ou le bâtiment avait été construit une colline qui recouvrait le terrain primitif. Notre conversation se termina là pour le moment.

Je donnai aux îles, baies, caps et pointes de terre découvertes par mes canots, des noms de personnes à qui je voulais témoigner mon respect pour leurs vertus publiques et leur conduite philantropique, ainsi que ma reconnaissance pour les obligations que je leur avais. Ainsi la première île découverte sur le récif fut nommée île Combermère, du nom du commandant en chef des forces militaires dans l'Inde. La seconde, qui est la plus grande, île Amherst, en l'honneur du gouverneur-général de l'Inde anglaise; le cap situé vis-à-vis l'île Combermère cap Harrington, du nom d'un membre distingué du conseil de Calcutta; le cap suivant, vers l'île Amherst, cap Hayes, du nom du commodore Hayes, navigateur renommé et directeur du port à Calcutta; la grande baie située entre l'île Amherst et le cap Hayes, baie Lushington, du nom du secrétaire en chef du gouvernement du Bengale, et enfin la baie située au sud-est de l'île Amherst, baie de Bayley, du nom d'un membre du conseil de Calcutta.

Malgré le rapport qu'on m'avait fait touchant l'existence d'une passe conduisant dans la baie de Bayley en venant de l'est, je ne jugeai pas prudent de donner dans cette baie, parce que sa position la rendant ouverte au vent généralement régnant, la

mer devait y être grosse et par conséquent il eût été difficile d'en sortir, ayant à lutter contre le vent et la mer. Je résolus en conséquence de chercher un meilleur port.

Du 9. A neuf heures du matin, j'envoyai deux canots armés sous le commandement de M. Russell, le dessinateur, et de mon premier officier, pour chercher un mouillage à l'ouest de l'île Amherst. A onze heures j'aperçus une pirogue qui sortait de la baie Lushington. A midi elle ariva près du vaisseau. Elle était conduite par un homme de moyen âge et deux jeunes gens. Ils approchèrent avec moins de crainte que je ne l'aurais cru, l'un d'eux se tenant debout et de tems en tems élevant un coco en l'air. Je leur fis avec un petit pavillon blanc signal de nous accoster et on leur jeta de la poupe un bout de corde qu'ils saisirent. Le plus âgé me montra les cocos qu'il nommait, comme la généralité des insulaires de la mer du Sud, *enu* et me donna à entendre qu'il voulait des *tokis*. Il me montra aussi un petit morceau d'étoffe qu'il appelait *mallaou*, indiquant qu'il en désirait de la même qualité.

Comme je pensais que c'était le premier naturel de Mannicolo qui se fût aventuré à approcher un navire en mer, je résolus de l'encourager. Je fis descendre dans sa pirogue deux pièces d'étoffe de Tongatabou, ayant chacune six verges de long et deux de large ; six pièces chacune d'environ une verge

carrée, deux verges de *gourrah* bleu, une herminette, vingt hameçons assortis et des colliers de verre couleur de grenat. En échange de ces objets, j'aurais pu, à Tongatabou, charger ma chaloupe de cocos; mais le patron de cette pirogue, plus économe que les naturels des îles des Amis, ne m'envoya que quinze cocos, au lieu de tout ce qu'il avait et que je croyais certainement me voir donner. Je m'étais trompé et il me fallut payer cher pour avoir les six cocos restans, un petit poisson grillé et une très-grosse patte de crabe; au reste je le fis de bon cœur, dans la vue d'établir des communications faciles et fréquentes avec les naturels, ce qui devait infailliblement arriver en les traitant libéralement. Pour cette raison, je fus plus généreux qu'à l'ordinaire. Il était de mon intérêt d'attirer au vaisseau des naturels de toutes les parties de l'île, afin de découvrir tout ce qui pouvait rester parmi eux d'objets ayant appartenu à La Pérouse et à ses compagnons, tels que pièces de monnaie ou médailles, couverts d'argent, pièces de cuivre ou d'autre métal portant quelques inscriptions, chiffres ou autres marques. Je descendis donc une autre pièce d'étoffe et je fis signe aux gens de la pirogue de la prendre, mais, à ma grande surprise, ils poussèrent au large disant qu'ils n'avaient plus rien à donner en échange. Je fis alors détacher la pièce d'étoffe de la corde qui la retenait et je la jetai à l'eau pour qu'ils pussent la ra-

masser. Ils devaient par là se convaincre que mon cadeau était désintéressé et que je n'attendais rien en retour ; néanmoins ils ne voulurent pas prendre mon étoffe et pagayèrent de toutes leurs forces pour retourner à terre. Que cette conduite ait été motivée par un sentiment inné de probité (qu'au reste on ne rencontre guère chez les insulaires de la mer du Sud), ou qu'ils eussent suffisamment de l'étoffe en question, ou enfin qu'il soupçonnassent de ma part quelque trahison masquée sous le voile de la générosité, c'est ce que je ne saurais décider.

A quatre heures il nous vint quatre autres pirogues, trois montées chacune par trois pagayeurs et la quatrième, plus grande que les autres, ayant un mât et une voile, et quatre hommes à bord. Elles nous apportèrent quelques cocos, un peu de *tara* et quatre poissons assez petits qui avaient été tués à coup de flèches, les gens de Mannicolo étant très-adroits tireurs d'arc ; mais comme les flèches dont ils s'étaient servis pouvaient être empoisonnées, j'ordonnai de jeter les poisons à l'eau.

Dans une de ces pirogues était un homme d'une physionomie très-agréable qui, de prime abord, s'enquit de Rathea. Je m'aperçus que je pouvais comprendre plusieurs mots de sa langue, bien que je n'eusse jamais visité l'île ni rencontré aucun individu de Mannicolo. Il demanda ou étaient Rathea, de Tucopia, et Billow (voulant désigner Martin

Bushart). Je lui fis entendre qu'ils étaient tous deux à terre. Cet homme était chargé par ses compatriotes de faire des échanges avec nous et se montra plus libéral que le propriétaire de la pirogue qui nous avait accostés le matin. Je lui fis jeter un bout de corde pour amarrer sa pirogue, puis un autre pour attacher les divers articles qu'il voulait troquer. Je les fis hâler à bord les uns après les autres et il ne demanda rien en retour que toute sa cargaison ne fût montée sur le vaisseau, encore alors parut-il parfaitement content de ce que je jugeai à propos de lui donner en échange. Les articles les plus recherchés par les insulaires de Mannicolo sont les étoffes de Tongatabou et de Tucopia. Ils paraissent avoir en abondance des outils en fer, ce qui par conséquent fait perdre de la valeur à ces articles. Ils se sont sans doute procuré du fer, pour la première fois, des débris des vaisseaux du comte de La Pérouse, et l'ont transformé grossièrement en outils d'après le modèle de ceux qui servirent aux Français pour construire leur brick.

Dans l'une des pirogues était un vieux chef d'environ soixante à soixante-dix ans et que je présumai être celui qui, la veille, avait promis aux gens de mes canots de venir à bord. J'aurais peut-être pu obtenir de lui beaucoup de renseignemens précieux, mais malheureusement mes interprètes étaient alors à terre.

Les Mannicolais sont des hommes absolument de la même race que ceux qui habitent l'île d'Indenny ou de Santa-Cruz. Leurs armes, leurs ornemens et leurs vêtemens sont tout-à-fait semblables. J'avais eu, en 1826, une entrevue avec plusieurs naturels de Santa-Cruz, et par là j'étais à même d'établir une comparaison. Leur peau est d'un beau noir de jais et leurs cheveux crépus comme de la laine; ces cheveux sont reportés du front en arrière et là réunis en une masse qui pend derrière le cou jusque sur les épaules. Ils ont autour de la taille une espèce de ceinture ou baudrier d'où pend un morceau d'étoffe qui passe entre les cuisses et est attaché devant et derrière. Ce costume est à peu près général dans les îles de la mer Pacifique. Ils portent des colliers de coquilles blanches et au-dessus du coude plusieurs bracelets blancs et noirs; des anneaux d'écailles de tortue, au nombre de dix à vingt, pendent à chacune de leurs oreilles. Ils ont la cloison du nez percée d'un trou dans lequel ils passent transversalement une plume de coq ou de poule. Leurs lèvres et leurs dents sont rouges par suite de l'usage qu'ils font de la chaux et du bétel. Il ne leur manque qu'une paire de cornes pour ressembler assez parfaitement au roi des enfers tel qu'on le dépeint dans les estampes qui tapissent les boutiques de Londres, car ils sont déjà munis d'une queue, que représente le rameau de palmier-éventail, qui pend par derrière à leur ceinture et ne contribue

pas peu à augmenter la ressemblance avec sa majesté infernale.

A quatre heures et demie, les pirogues quittèrent le vaisseau et les insulaires promirent de revenir le lendemain. Pour satisfaire la curiosité des lecteurs, je donnerai un dessin et une description de ces pirogues.

Mon canot revint après avoir fait des recherches infructueuses pour trouver la passe dont je regardais l'existence comme certaine. Il avait exploré, dans toute sa longueur, le récif qui s'étend au large de l'île Amherst, et était allé jusqu'à la pointe nord-ouest de la grande île, où la côte et le récif avaient paru prendre la direction du sud-ouest. Le village de Vhanou est situé près de cette pointe que j'ai nommée pointe des Assassins, en mémoire du massacre des Français qui furent tués là après avoir échappé au naufrage de leur vaisseau.

En dedans du récif, l'eau était profonde presque partout; mais le récif paraissait s'étendre parallèlement à la côte, à la distance d'un mille et demi ou deux milles du rivage, sans présenter la moindre apparence d'une passe. Mes officiers étaient néanmoins d'avis qu'en prolongeant davantage le récif vers l'ouest, on pourrait trouver une entrée.

Du 10. Etant toujours persuadé qu'il devait y avoir, sur un point quelconque du récif, une passe pour pénétrer de la haute mer dans la baie de Lu-

shington, j'expédiai de nouveau deux canots armés pour aller chercher cette passe, en recommandant aux officiers d'explorer le récif dans toute sa longueur sans en négliger la moindre étendue, ne fût-elle que d'une brasse. J'insistai fortement sur ce point, parce que je pensais que la dernière exploration avait été faite avec moins de soin que ne le requérait l'importance de son objet. Le vaisseau était alors à environ 5 milles dans le nord de l'île, et conséquemment à moins de 2 milles au large des récifs.

Comme je comptais qu'il nous viendrait des pirogues, j'avais retenu à bord du vaisseau Rathea et Martin Bushart. A midi, il arriva quatre pirogues. Je réussis à décider un homme de chaque à venir sur le vaisseau, ce qu'ils firent probablement parce qu'ils y voyaient Rathea. Parmi ces hommes était un vieillard de soixante à soixante-cinq ans, dont j'espérais tirer beaucoup de renseignemens importans; mais mon espoir fut frustré par la stupidité de mon interprète tucopien. La langue de Tucopia est un mélange de celles de la Nouvelle-Zélande, d'Otaïti et des Fidji, que j'entends toutes très-bien. Ainsi, je comprenais la plus grande partie de ce que disait Rathea, mais il m'était impossible de lui adresser une seule question. Pour surmonter cette difficulté, je voulus me servir de Martin Bushart comme interprète intermédiaire entre Rathea et

moi ; mais je trouvai, avec un grand déplaisir, que, quoique Martin eût résidé treize ans à Tucopia, il n'en connaissait que fort imparfaitement la langue. Pour comble de vexation, Bushart, étant Prussien, ne savait pas bien l'anglais, langue dans laquelle j'étais obligé de lui adresser mes questions. Il les transmettait de son mieux à Rathea, qui, sans les répéter au chef mannicolais, prenait sur lui de faire la réponse.

C'était d'autant plus contrariant pour moi que je ne pouvais témoigner mon mécontentement à Rathea en termes assez expressifs. Je lui fis néanmoins entendre, par le moyen de Bushart, que j'avais déjà connaissance de tout ce qu'il savait sur le sujet en question ; que, lors de l'événement des détails duquel je m'enquérais, il n'était qu'un enfant, et se trouvait à Tucopia ; que je voulais apprendre ce que le chef mannicolais pouvait savoir de la chose, et que ce chef était plus en état de me répondre que lui ; enfin que, s'il continuait à me rendre réponse avant d'avoir transmis mes questions au chef, je serais très-courroucé.

Après cela, je chargeai Martin de lui dire que je désirerais savoir combien il restait encore de têtes d'Européens dans la maison des esprits à Whanou. Mon stupide interprète répondit encore, de lui-même, qu'elles étaient tombées en poussière. Je lui réitérai mon ordre de transmettre mes questions

au chef mannicolais, ce qu'il fit comme à regret. Le chef répondit : « Il y en a encore deux dont les dents sont aussi longues que mon doigt, et ressemblent à celles d'un porc. »

Je continuai l'interrogatoire ainsi :

« Les naturels d'Indenny sont-ils dans l'habitude de visiter votre île? »

Ici mon Tucopien prit encore sur lui de répondre : « Non. » Je me fâchai de nouveau, et j'obtins qu'il transmît ma question qui amena la réponse suivante :

« Autrefois plusieurs pirogues d'Indenny vinrent souvent nous visiter. C'était lorsque le fer qu'on avait tiré des vaisseaux naufragés était en grande abondance dans notre île; mais, depuis, leurs visites ont été moins fréquentes. Cependant il en vient encore de tems en tems, et assez récemment, il est arrivé ici une pirogue d'Indenny montée de cinq hommes. »

C'était la seconde preuve que j'acquérais de l'inexactitude des renseignemens que me donnait Rathea. En conséquence, je lui fis entendre que, s'il cherchait à me tromper davantage, je ne resterais pas plus long-tems dans ces parages, et que je m'en retournerais dans mon pays. Ne voulant pas fatiguer tout d'un coup mes visiteurs en les pressant de questions, j'ordonnai au tambour et au fifre de les régaler d'un peu de musique, ce qui

parut leur causer à la fois de la surprise et du plaisir. Après les avoir un peu divertis, je repris mon interrogatoire :

« *Q*. Aviez-vous jamais vu des hommes blancs avant de nous voir ?

» *R*. Non.

» *Q*. Vîtes-vous les gens qui bâtirent le petit navire à Paiou ?

» *R*. J'habite ce côté de l'île et notre canton est toujours en guerre avec les habitans de Paiou et de Whanou. Le chef qui fit construire le vaisseau à Paiou portait des habits comme les vôtres. » Il est bon de remarquer que mon vaisseau était alors à l'est de l'île. Whanou est sur la côte ouest.

« *Q*. Comment les vaisseaux périrent-ils ?

» *R*. L'île est entièrement entourée de récifs situés à une grande distance du rivage. Les vaisseaux approchèrent des roches pendant la nuit ; l'un d'eux toucha près de Whanou et coula à fond sur-le-champ.

» *Q*. Y eut-il quelques hommes de ce vaisseau qui se sauvèrent ?

» *R*. Ceux qui ne coulèrent pas avec le vaisseau débarquèrent à Whanou, et furent tués par les naturels ; il y en eut d'autres de dévorés par les requins pendant qu'ils cherchaient à gagner la terre à la nage.

» *Q*. Combien y eut-il de blancs tués à Whanou ?

» *R.* Deux à Whanou, deux à Ammah et deux encore à Paiou; c'est tout ce qu'il y eut d'hommes blancs de tués.

» *Q.* S'il n'y eut de tué que ces six hommes blancs, d'où venaient les soixante têtes qui étaient dans la maison des esprits, ainsi que l'ont dit Ta Faou, le bossu de Tucopia, et d'autres gens de cette île?

» *R.* C'étaient les têtes d'hommes tués par les requins.

» *Q.* Est-ce que les requins ne mangeraient pas la tête aussi bien que le corps des hommes blancs? »

Pas de réponse.

« *Q.* Comment périt le second vaisseau près de Paiou?

» *R.* Il toucha sur le récif pendant la nuit, et ensuite revint à flot et dériva jusqu'à une bonne place. Il ne se brisa pas en pièces sur-le-champ, puisque les hommes qui le montaient eurent le tems de transporter à terre des matériaux qui leur servirent à bâtir un vaisseau à deux mâts.

» *Q.* Combien mirent-ils de lunes à bâtir ce vaisseau?

» *R.* Beaucoup de lunes.

» *Q.* Comment se procuraient-ils à manger?

» *R.* Ils allaient dans les champs de *tara*, arrachaient les racines et replantaient en terre le haut de la plante pour avoir une nouvelle récolte. Après

leur départ, les naturels remirent leurs champs en ordre.

» *Q.* Ces hommes blancs n'avaient-ils pas d'amis parmi les naturels?

» *R.* Non. C'étaient des esprits de vaisseau. Leur nez s'avançait de deux palmes au delà de leur visage. Le chef était toujours à regarder le soleil et les étoiles, et leur faisait des signes. Il y en avait un qui se tenait près de leur palissade comme pour faire le guet. Il avait à la main une barre de fer qu'il faisait tourner autour de sa tête. Cet homme ne se tenait que sur une jambe. »

Cette dernière réponse exige quelque interprétation. Premièrement les insulaires auront sans doute pris les chapeaux à cornes des officiers pour une saillie naturelle de leur tête (1); en second lieu, le chef qui faisait des signes au soleil et aux étoiles, était l'officier chargé des observations astronomiques; enfin l'homme qui se tenait sur une jambe près de la palissade, était une sentinelle, et la barre de fer son fusil. Voulant m'assurer si, en effet, c'étaient les chapeaux à cornes des Français que les insulaires avaient pris pour des nez d'une longueur énorme, j'envoyai chercher mon chapeau, je le

(1) Précisément comme les Mexicains crurent autrefois que les cavaliers espagnols ne formaient qu'un seul corps avec leur cheval. Ce fut sans doute une erreur de ce genre qui donna naissance à l'antique fable des centaures.

mis sur ma tête, et je demandai si mon nez ressemblait à celui des hommes blancs de Paiou; mais ma question demeura sans réponse.

Mon interrogatoire étant terminé, je fis présent à chacun de mes quatre visiteurs de deux pièces d'étoffe de Tongatabou, d'une herminette, d'un couteau et d'un collier de verroterie. L'un d'eux voulut alors devenir mon ami en changeant de nom avec moi et m'embrassant. C'est la formalité d'usage dans ces îles quand deux personnes s'enchaînent par un lien d'amitié. Je donnai à mon nouveau parent un jeune cochon en vie. Il prit le petit animal dans ses bras et l'emporta dans sa pirogue, me promettant de revenir le lendemain et de m'apporter une certaine quantité de gomme-poison, présent dont je ne pouvais manquer d'être extrêmement reconnaissant.

Je chargeai Martin de demander à cet homme s'il savait ce qu'étaient devenus les deux Français qui étaient restés dans l'île après le départ de leurs compagnons, suivant le récit que m'avait fait le Lascar à mon passage près de Tucopia sur le *Saint-Patrick*. Après quelque hésitation, il raconta la même histoire qui avait été racontée la veille à Rathea et à Bushart quand ils étaient allés à terre, savoir : que l'un de ces hommes était mort et que l'autre s'était enfui avec les naturels, parmi lesquels il résidait, et qui, étant perpétuellement en guerre

avec une autre tribu qui ne leur laissait pas un instant de repos, avaient quitté l'île dans leurs pirogues.

Je résolus de tout mettre en œuvre pour éclaircir le mystère qui couvrait le sort de ces deux hommes, et de tâcher, s'il était possible, de les secourir.

Je demandai aux naturels s'ils savaient quelque chose concernant les canons que le Lascar disait avoir vus; mais ils nièrent avoir connaissance de rien de semblable. Ils dirent qu'il était resté dans l'île plusieurs gros morceaux de fer; mais qu'ils avaient été emportés successivement d'un lieu à un autre par les naturels quand, dans leurs guerres, ils faisaient la conquête du canton où ils se trouvaient. Ils dirent encore qu'il y avait à Dennemah un morceau de fer trop pesant pour être emporté, et qui, par conséquent, n'avait pas eu le sort des autres de changer tour à tour de maîtres, mais qu'il servait à amarrer les pirogues.

Rathea me dit alors qu'après le naufrage des vaisseaux, plusieurs planches avaient dérivé à Tucopia; qu'un de ses parens en avait tiré une à terre et qu'elle était encore sur le toit de la maison de son frère où il l'avait montrée au Lascar. Je lui fis remarquer que la chose n'était pas croyable, attendu que ces planches n'avaient pu dériver du côté du vent. Il me répondit que les vaisseaux avaient péri à l'époque où le vent souffle du nord-

ouest, ou, pour me servir de son expression, quand le vent soufflait du côté de dessous le vent, et qu'à notre retour à Tucopia, il me vendrait cette planche. Je lui demandai pourquoi il ne m'avait pas vendu, le jour que j'envoyai à terre à Tucopia, les chevilles de fer qu'il avait rapportées de Mannicolo, puisqu'en ce moment je faisais acheter tout ce qui avait été rapporté de cette île. Il s'excusa en me disant que son frère n'avait pas voulu se défaire de ces objets et les avait cachés pour l'empêcher de me les apporter.

Quoique j'eusse à me plaindre de Rathea, ainsi qu'on l'a vu plus haut, je lui dois la justice de dire que, sans lui, je n'aurais pu rien faire pour établir des relations amicales avec les Mannicolais, attendu que la plus grande partie d'entre eux n'avaient jamais vu d'Européens, et nous regardaient encore, moi et les autres personnes du vaisseau, comme des esprits, malgré tous les efforts qu'avait faits Rathea pour les détromper à cet égard. Ce fut sans doute par suite de cette idée superstitieuse qu'ils traitèrent les naufragés français avec tant de barbarie.

Je hasarderai ici une opinion sur le caractère de ces insulaires. Ils me paraissent traitables, généreux et reconnaissans, et animés d'un esprit d'équité et d'indépendance tel qu'ils ne recevaient pas un seul objet sans offrir en retour quelque chose qu'ils regardaient comme équivalent. La confiance avec la-

quelle ils se rendirent sans armes auprès du vaisseau, qui était à six ou sept milles au large, semblerait indiquer qu'ils ne concevaient pas qu'on pût violer un contrat amical, et que, incapables d'une telle action, ils ne soupçonnaient pas que d'autres pussent la commettre.

Vers quatre heures, mes canots revinrent. L'officier qui les commandait m'annonça qu'il avait découvert, pour entrer dans la baie Lushington, un chenal assez profond pour donner passage aux plus gros vaisseaux. La route à suivre le long du récif, pour y arriver, était le S.-O., et celle pour donner dans la baie, le S. 6°. E. Je donnai à cette passe le nom de chenal du commodore Hayes. Les vents régnant dans cette saison étant ceux du S.-E., je ne pouvais entrer dans ce chenal qu'en louvoyant, ce que son peu de largeur ne permettait pas, bien que le fond y fût de vingt-cinq à trente brasses. Je résolus en conséquence d'arrondir l'île Amherst à l'est et de venir mouiller dans la baie de Bayley. Dans le cas où, lorsque j'aurais voulu regagner le large, le vent n'eût pas été favorable pour sortir de la baie par la même passe, je me proposais d'achever de contourner l'île, de traverser la baie de Lushington et de sortir de cette baie par le chenal du commodore Hayes.

Du 11. Ne voulant pas entrer dans la baie de Bayley sans avoir de nouveau exploré la passe, j'y

envoyai, à cinq heures du matin, deux canots armés ainsi qu'à l'ordinaire. Comme il régnait alors une assez forte brise de la partie du sud, je pris le large avec le vaisseau et me portai du côté de l'est.

A sept heures et demie, je revirai vers la terre et à neuf heures je relevai la pointe nord de l'île Amherst au S. S.-O. J'étais alors à un mille de distance d'un banc de corail isolé et sur lequel s'élevaient des brisans toutes les dix ou quinze minutes. Ce banc pouvait être éloigné de trois milles de la pointe nord de l'île Amherst et séparé par un chenal d'un demi-mille de largeur du récif qui entoure cette partie de l'île.

Le grand jour me fit apercevoir les dangers auxquels je m'étais trouvé exposé le matin quand j'avais mis en travers pour expédier mes canots. Si j'eusse couru à l'ouest un quart d'heure de plus, le *Research* aurait éprouvé le même sort que les vaisseaux de La Pérouse en touchant sur les écueils couverts dont je viens de parler. J'aperçus en même tems quelques amas de corail séparés les uns des autres, s'étendant au large de la côte est de l'île, et sur lesquels la mer brisait par intervalles. A partir de la pointe est de l'île Mannicolo, il paraissait aussi y avoir une chaîne de roches s'étendant considérablement au large et sur lesquelles la mer brisait très-fort.

Vers midi, le vent devint variable de l'E. S.-E. au S.E., au S. et au S.-O. avec une forte pluie. Me trouvant

alors au large de l'ouverture de la baie de Bayley, et ne voyant pas mes canots revenir, je conçus de l'inquiétude, parce que le tems prenait une apparence très-menaçante et que la terre se trouvait de tems en tems voilée par des nuages. A midi et demi, je tirai un coup de canon, et, peu de minutes après, un second comme signal de ralliement pour mes embarcations. A deux heures, les nuages et la pluie me dérobèrent entièrement la terre. Je me maintins faisant alternativement un bord au large et l'autre vers les récifs sous une voilière maniable pour attendre mes canots que j'aperçus enfin à trois heures et demie. Ils avaient entendu un de mes deux coups de canon et aussitôt avaient repris le large pour rallier le vaisseau. L'officier m'annonça qu'il avait trouvé un bon portavec une entrée saine et de l'eau douce en abondance, dans un endroit peu distant du mouillage.

Les Mannicolais qui avaient promis de venir nous visiter en furent empêchés par le mauvais tems. Pendant que les gens de mes canots étaient occupés à sonder, ils virent plusieurs insulaires. Quelques-uns même vinrent avec leurs pirogues accoster les canots avec une entière confiance et sans avoir apporté avec eux aucune arme offensive. L'officier leur fit présent de quelques hameçons et de grains de verroterie, et reçut en échange des cocos et des cannes à sucre.

Du 12. Vent de sud-est assez fort, mer grosse. Je passai la journée à louvoyer sous toutes voiles, mais je ne pus atteindre le mouillage, la dureté de la mer rejetant le vaisseau sous le vent.

Mon interprète tucopien était indisposé depuis la veille au soir et témoignait un grand désir d'aller à terre voir ses amis. J'eus une nouvelle conversation avec lui touchant les vaisseaux naufragés et je lui demandai si leur désastre était arrivé en plein jour ou pendant la nuit. Il me répondit qu'un jour, de grand matin, les habitans de Whanou sortant de leurs maisons, trouvèrent sur le rivage plusieurs hommes blancs avec les grands nez dont il a déjà été parlé, et, les prenant pour des esprits malfaisans, les tuèrent sur-le-champ. Déjà la plage était couverte de corps morts mutilés par les requins; les uns sans tête, d'autres sans jambes et d'autres avec les intestins hors du ventre. Leur vaisseau avait coulé par un très-grand fond après avoir touché sur le récif et on n'en avait rien sauvé. Les gens qui avaient gagné la terre et qui appartenaient à l'autre vaisseau échoué près de Paiou, avaient fait la paix avec le chef de ce village en lui offrant une grande hache.

Je lui demandai si ces hommes étaient descendus à terre dans leurs canots. Il répondit que non, mais qu'ils s'étaient sauvés sur quelques débris flottans. Je lui fis remarquer que la chose était improbable, parce que, sans embarcations, ils n'auraient pu al-

ler chercher tout ce qu'il leur fallait pour construire le bâtiment à deux mâts. Il dit alors qu'il ne savait pas parfaitement comment l'accident était arrivé, et il me pria de ne pas pousser mes questions plus loin jusqu'à ce que son ami Néro, chef de Davey, fût venu à bord du vaisseau ; que ce chef était un vieillard qui pourrait me donner des détails plus satisfaisans qu'il ne le pouvait lui-même.

Je lui montrai divers objets en cuivre et je lui fis observer que, si le vaisseau s'était perdu de la manière qu'il le racontait, on n'aurait pu sauver ces objets qui n'étaient pas de nature à flotter. Il me dit alors que la mer avait jeté sur le rivage plusieurs coffres et que les naturels étaient souvent allés plonger, à la marée basse, dans le vaisseau, pour tâcher d'en sauver ce qu'ils pourraient.

Depuis nombre d'années, très-peu d'objets, provenant des vaisseaux naufragés, avaient été transportés de Mannicolo à Tucopia. Tous ceux que je m'étais procurés à cette dernière île, tant de ce voyage que du précédent, y avaient été apportés par un chef nommé Thamaca, grand navigateur et grand guerrier, qui avait fait, dans le cours de sa vie, dix voyages à Mannicolo, d'où même il avait amené deux naturels. Il y a quelques années qu'étant parti avec plusieurs pirogues pour l'île d'Anuta ou Cherry, il ne revint plus, et l'on supposa qu'il avait péri en mer. Depuis cette époque, les relations entre

Mannicolo et Tucopia étaient devenus de moins en moins fréquentes et sont maintenant très-rares. Tant que Thamaca vécut, les Mannicolais montrèrent beaucoup de respect pour les Tucopiens, parce qu'ils redoutaient ce chef; mais après sa mort, ils changèrent de conduite, ne craignant plus les flotilles de cinq, dix et quelquefois vingt pirogues avec lesquelles ils venaient faire des descentes sur leurs côtes.

Je demandai à Rathea s'il se trouvait à Mannicolo quelques Tucopiens, lors du naufrage. Il répondit que oui, qu'il s'y trouvait un nommé Ta Faou, qui est bossu et encore vivant à Tucopia, et que, pendant que cet homme résida à Mannicolo, ce fut avec le vieux chef qui m'avait rendu visite quelques jours auparavant. Il me dit encore que Thamaca était venu à Mannicolo très-peu de tems après le naufrage et avait vu les membres des naufragés épars sur le rivage. A cette époque, les Tucopiens ne connaissaient pas les blancs, et, d'après la peinture que leur en firent les Mannicolais, ils les regardaient aussi comme des esprits. Ils n'avaient jamais vu qu'un seul navire avant le *Hunter*, et ils ne communiquèrent point avec ce bâtiment. C'est en septembre 1813, et à bord du cutter *l'Elisabeth* que je commandais et qui servait d'allége au *Hunter*, qu'ils virent pour la première fois des blancs.

J'ai remarqué que l'île de Mannicolo est très-

montueuse du côté de l'est et du nord, et que les montagnes s'élèvent immédiatement de la mer sans qu'il se trouve de plage à leur pied. Elles sont couvertes jusqu'à leur sommet de halliers impénétrables. Là où il y a un terrain un peu bas, dans le voisinage de la mer, ce qui ne peut se trouver qu'entre deux montagnes, les naturels bâtissent leurs huttes.

A en juger par les productions qu'ils nous apportèrent, il faut croire que le sol ou le climat, et peut-être l'un et l'autre, contrarient leur croissance; car leurs cocos, cannes à sucre, fruits d'arbre à pain, etc., étaient de très-petite grosseur. Cela me porta à supposer que l'île était peu peuplée, et, d'après ce que me dit mon interprète, je ne m'étais pas trompé. Il m'apprit que l'intérieur était inhabité et que les tribus les plus nombreuses, établies sur les côtes, n'étaient pas en état de fournir, terme moyen, chacune trente-six combattans. Dans leurs guerres, ils ne font point de quartier et ne voudraient pas en accepter. Les vainqueurs emmènent les femmes et les enfans des vaincus pour en faire des esclaves et au besoin épouser quelques-unes de leurs captives.

On trouve en grand nombre, dans les bois et les halliers, des serpens de la longueur d'une pirogue tucopienne (vingt pieds) et de la grosseur du bras. Ces reptiles attaquent hardiment les hommes. Le

poison dont les Mannicolais se servent pour rendre leurs flèches mortelles n'est pas une gomme, mais une composition à laquelle ils donnent une consistance gommeuse. Ils la tirent du fruit d'un arbre de forme globulaire. Après l'avoir cueilli, ils en râpent l'intérieur avec une coquille tranchante, puis ils le mêlent avec de la chaux et du bétel également râpé, et pétrissent le tout jusqu'à ce qu'il ait pris l'aspect et la consistance d'une gomme. Ils en enduisent alors le bout de leurs flèches qu'ils frottent ensuite avec une noix de bétel qui leur imprime une couleur rouge. Les insulaires supposent que ces flèches conservent leur vertu meurtrière pendant plusieurs années. Il y a près des maisons quelques volailles et des cochons domestiques, mais on ne trouve pas de chiens sur l'île. Il y a aussi quelques ruisseaux que fréquentent des canards sauvages.

Le trafic entre Tucopia et Mannicolo consiste principalement dans l'échange du *tappar* (l'étoffe particulière des îles de la mer du Sud), et de quelques nattes fines, pour lesquels les Mannicolais donnent de la nacre de perle d'une qualité mesquine, des ornemens en écaille pour les bras, la tête et le cou, et aussi des colliers de coquilles ressemblant assez aux *kouris* des Maldives, et des arcs et des flèches. Ces flèches, au reste, ne servent pas à Tucopia, où, comme je l'ai déjà dit, les habitans ne se font pas la guerre entre eux et ne la vont faire à aucune peu-

plade étrangère. Depuis nombre d'années les Tucopiens avaient obtenu des Mannicolais du fer, de la porcelaine, des clochettes en cuivre, des grains de verroterie et d'autres objets que ceux-ci avaient tirés des vaisseaux français naufragés.

CHAPITRE X.

Evénemens à l'île de Mannicolo.

Du 13 *septembre* 1827. Brises modérées de la partie de l'E. S.-E. pendant toute la journée. Thermomètre à l'ombre, 82°. Au point du jour, le vaisseau se trouvait directement à l'est de la baie de Bayley. A 7 heures, je fis gouverner vers cette baie, sous une voilure maniable. Le vaisseau suivant une route plus sud que celle qu'avaient parcourue les canots, nous rencontrâmes un certain nombre de bancs de corail et d'amas détachés sur lesquels il restait trois, quatre, cinq et six brasses d'eau. A toucher ces écueils dangereux, on ne trouvait pas le fond à 20 brasses. Nous nous trouvâmes sur l'un d'eux pendant dix minutes, mais, en venant un peu au nord, nous regagnâmes bientôt les grands fonds.

Ayant arrondi la pointe qui borde, au sud, l'entrée de la baie, je laissai tomber l'ancre par 30 brasses d'eau et je fis filer 50 brasses de cable. Nous relevions à l'E. 1/4 S.-E., distance d'un mille, un récif qui se trouvait droit sur l'avant du vaisseau. Nous

fûmes bientôt entourés de pirogues au nombre de quinze ou seize, portant de trois à cinq hommes. Ces pirogues contenaient quelques articles pour troquer, mais les insulaires paraissaient ignorer complètement leur valeur comparative avec les objets que nous leur donnions en échange. Se basant probablement sur la libéralité dont j'avais usé envers la première pirogue qui m'avait accosté à mon arrivée, ils demandaient une hache pour une seule noix de coco ou un poisson. Ils montèrent sur le vaisseau sans manifester la moindre crainte, persuadés que, comme ils n'avaient nulle intention hostile à notre égard, puisqu'ils n'avaient avec eux aucune arme, ils n'avaient rien à redouter de nous.

En regardant à la hanche du vaisseau, je fus surpris de l'apparence que présentait le fond, et, en faisant sonder, je trouvai quatre brasses sur un banc de corail, bien que mon ancre fût tombée par 30 brasses. Me voyant si près d'un écueil, et n'étant pas suffisamment abrité par la pointe, il était nécessaire de placer le vaisseau dans un mouillage plus sûr; ce que je fis, et à 8 heures, le *Research* étant affourché, nous obtînmes les relèvemens suivans : l'écueil sur l'avant du vaisseau, E. 1/4 N.-E. 8° N.; le village de Davey, sur l'île d'Amherst, N., et les récifs de cette île, N.-E. 6° N.

Néro, le chef dont Rathea m'avait souvent parlé, vint me voir dans la matinée, accompagné d'un autre vieux chef. Comme j'avais l'espoir d'obtenir d'eux beaucoup de renseignemens, je leur fis présent de deux verges d'écarlate, deux verges de gourrah bleu, et donnai de plus à chacun une grande hache et un collier de verroterie. Je n'eus pas beaucoup le tems de m'entretenir avec eux, étant occupé à retirer le vaisseau de la situation périlleuse où il se trouvait après avoir jeté l'ancre la première fois. Au reste, ils me donnèrent à entendre que moi et mon équipage étions les premiers hommes blancs et même les premiers étrangers qu'ils eussent jamais vus, à l'exception des Tucopiens qui venaient les visiter de tems en tems; qu'il était heureux que je fusse venu vers leur canton, parce que le port était bon et les naturels pacifiques, tandis que si je me fusse approché de Dennemah, de Paiou ou de Whanou, mon vaisseau aurait péri et mes hommes auraient été dévorés par les requins, comme les équipages de deux vaisseaux l'avaient été bien long-tems auparavant.

Quoique je n'eusse pas le tems de leur faire beaucoup de questions, je demandai à Néro s'il avait vu les hommes qui construisirent un vaisseau à Paiou. Il répondit :

« Non. Je n'allais pas souvent de ce côté de l'île, parce que les habitans étaient de mauvais hommes;

toujours en guerre avec mes amis, et qui avaient tué les hommes blancs des vaisseaux qui avaient péri sur leur côte. »

Je lui montrai les objets que je m'étais procurés à Tucopia, provenant de Mannicolo, et je lui demandai s'il en avait de pareils. Il me dit que non, mais qu'il avait quelques morceaux de fer qu'il me ferait voir le lendemain.

Un des hommes qui était avec lui me dit qu'il avait une clochette qu'il m'apporterait le jour suivant. Je chargeai l'interprète de leur dire à tous que je donnerais des articles de grande valeur pour toutes les vieilles choses qu'ils auraient et qui se trouveraient avoir appartenu aux vaisseaux naufragés. Peu de tems après, deux hommes revinrent à bord du vaisseau avec une cheville en fer de près de 25 pouces de longueur, et dont le diamètre, avant que la rouille ne l'eût déformée, pouvait être d'un peu plus d'un pouce. J'achetai encore une bande de fer percée d'un trou carré pour recevoir la tête d'un clou, un autre morceau de fer plat et deux *tokis*, ou herminettes, telles que les fabriquaient les insulaires. Un peu avant la chute du jour, un jeune homme vint, le long du bord, avec un morceau de courbe en fer ayant deux trous vers la partie coudée. La partie la moins épaisse avait été brisée par les insulaires pour la convertir en outils et en instrumens aratoires.

Pour rendre de nouveau impossible une imputation comme celle que le docteur Tytler avait dirigée contre moi au sujet de la garde d'épée, je pris les précautions suivantes : l'officier chargé des échanges achetait les objets provenant du naufrage en présence de M. Chaigneau et de tous les autres officiers, et ensuite je faisais dresser un certificat signé par toutes ces personnes, spécifiant la nature des objets, le tems et le lieu où ils avaient été achetés, ainsi que les individus qui nous les avaient vendus. J'étais résolu à en agir ainsi pendant tout le cours de mes recherches.

La passe qui conduit dans la baie de Bayley en venant de l'est reçut le nom de passe de Birch, d'après celui d'un des magistrats de police de Calcutta. Supposant que je serais dans le cas de franchir avec le vaisseau la passe qui conduit de la baie de Bayley dans celle de Lushington, je lui donnai le nom de passe Dillon. Je nommai ensuite la pointe sud-ouest de l'île Amherst pointe Bryant, en l'honneur du colonel dont j'ai parlé en rapportant la séance de la société asiatique où il fut question de l'expédition. La pointe opposée à celle-ci sur la grande île reçut le nom du président du conseil de marine à Calcutta, et fut nommée pointe Chester.

A 8 heures du soir, je partageai l'équipage en cinq quarts, commandés chacun par un officier,

à qui j'enjoignis de la manière la plus forte d'être constamment sur le qui vive pour prévenir une surprise de la part des insulaires, attendu que rien ne pouvait justifier un relâchement des règles de la discipline à cet égard, et qu'on ne pouvait jamais se fier aux apparences les plus propres à inspirer de la sécurité. Je rappelai à ce sujet le danger auquel nous avions échappé de si près à Tongatabou, et qui avait été dû au défaut de vigilance de l'officier de quart.

Du 14. Au point du jour j'envoyai l'officier chargé des échanges voir à terre s'il n'y avait pas moyen de faire de l'eau. Il vint me rendre compte que, dans le bois, à environ deux encablures du rivage, il y avait une petite rivière d'eau douce à laquelle conduisait un sentier battu. Je lui donnai le nom de rivière d'Ellis, d'après celui du payeur-général à Calcutta. J'employai pendant le reste de la journée une corvée sous les ordres du même officier à emplir nos pièces. On laissait les plus grosses au bord du rivage où on les emplissait avec de l'eau apportée dans des barils de douze gallons. Quelques jeunes insulaires assistèrent nos hommes dans cette opération, et reçurent pour leurs peines des hameçons, des boutons de cuivre et de la verroterie.

L'officier de service à terre me rendit compte qu'en débarquant, il avait été honoré de la visite

de deux dames du pays, lesquelles n'étaient rien moins que la reine de cette partie de l'île et sa fille. La reine était d'un certain âge et avait les cheveux gris. La princesse, âgée d'environ dix-huit ans, avait la peau rude et extrêmement noire, mais elle était très-bien faite et d'une physionomie agréable. Elles s'approchèrent de mes gens sans montrer aucune frayeur. Sa majesté, le roi Néro, les accompagnait. Leur costume se composait d'une ceinture tout-à-fait semblable à celle des individus de l'autre sexe, plus une natte en forme de jupe qui leur pendait de la ceinture jusqu'à mi-cuisse. Elles portaient, de même que les hommes, des ornemens en coquilles, mais elles avaient les cheveux courts, et leur tête n'était ornée ni avec des fleurs, ni d'aucune autre manière.

L'officier se rendit à la maison royale avec l'intention d'obtenir quelques hommes pour aider nos gens. Quand le roi l'aperçut, il alla au devant de lui, et, aussitôt que l'officier lui eut fait entendre ce qu'il désirait, on lui accorda l'assistance demandée. Le village se composait de quatre grandes maisons servant d'habitation à environ quarante personnes de tout âge et de tout sexe. Les femmes et les enfans ne montrèrent aucune alarme, mais, au contraire, approchèrent familièrement de l'officier, et lui prirent la main. Il n'y avait près des maisons ni enclos, ni plantations, ni porcs, ni volailles, et

la seule pièce de terre cultivée était un champ de *tara* voisin du lieu où l'on puisait l'eau, encore ce champ n'était-il pas entretenu avec ce soin remarquable que les insulaires de la mer du Sud prennent en général de leurs plantations. Il était absolument rempli de mauvaises herbes. Il ne se trouvait dans le voisinage que très-peu d'arbres à pain et de cocotiers, peut-être six ou sept des premiers et une douzaine des autres.

Je comptais qu'il nous viendrait despirogues dès le point du jour, mais il n'en arriva qu'une seule avant notre déjeuner; je l'attribuai à ce que mes visiteurs de la veille résidaient à une grande distance de mon mouillage. Vers 9 heures, il vint une seconde pirogue apportant une grande masse de charpentier et une cuiller à ragoût en argent. Ce dernier objet me parut de fabrique française, et portait quatre marques de poinçon sur la tige. La poignée manquait et avait été brisée à environ deux à trois pouces de l'endroit où elle joint la tige. La cuiller était un peu aplatie. Je distinguai parfaitement la seconde marque du côté de la poignée, qui était un P. avec une partie de fleur au dessous; la marque suivante était une couronne avec une fleur au dessous; la troisième se composait d'une couronne jointe à une figure que je ne pus reconnaître; la quatrième était indéchiffrable. M. Chaigneau distingua parmi ces marques une fleur de lis, et manifesta l'opinion

que, d'après sa forme, cette cuiller était de fabrique française.

Peu de tems après, mon second officier acheta, des gens d'une autre pirogue, un morceau de cercle d'un globe. Ce cercle, dont il manquait environ un tiers, était fort usé par le tems, mais la graduation n'en était pas entièrement effacée. J'achetai aussi un grelot de mulet comme ceux que je m'étais procurés à Tucopia, plus les objets suivans :

Deux morceaux de courbe en fer dont les parties les plus minces manquant, il ne restait plus que la partie coudée;

Deux boulets ramés très-oxidés;

Un gros croc en fer, comme ceux dont on se sert à bord des frégates pour les itagues;

Deux morceaux de la partie mince ou des extrémités d'une courbe en fer;

Une cheville en fer de trois pieds et quelques pouces;

Une *dito* de deux pieds;

Une *dito* percée d'un trou;

Un grand clou de fer de près de dix pouces, que les naturels avaient aiguisé en forme de ciseau;

Deux haches fabriquées par les naturels.

Les insulaires offrirent aussi de me vendre une cheville de fer qui paraissait avoir été tout récemment brisée en trois morceaux. Je ne pus deviner comment ils l'avaient rompue; mais c'était certainement, de leur part, une ruse mercantile, digne de leurs moins honnêtes voisins, et dont le but était

évidemment de faire trois échanges avec un seul objet.

Mon interprète Rathea descendit à terre dès le matin avec le premier canot. Il revint bientôt après, prétendant être malade et me témoignant un vif désir que le vaisseau retournât sans délai à Tucopia, parce qu'autrement toutes les personnes qui le montaient mourraient de la maladie particulière à l'île de Mannicolo. Il me répétait si souvent ses effrayantes histoires au sujet des flèches empoisonnées et des maladies mortelles qui régnaient dans cette île, que plusieurs individus à bord en avaient conçu de l'épouvante. Je lui dis, d'un ton sérieux, que s'il persistait à retourner à Tucopia, j'enverrais, le matin même, un canot avec deux hommes l'y reconduire. Il se mit à rire, et dit à Martin Bushart qu'il craignait que je ne fusse fâché, et qu'il voulait bien aller à terre. Martin lui répondit que je plaisantais, et la chose se termina par de nouvelles promesses de la part de Rathea, qu'il partagerait notre sort, quel qu'il pût être.

Le chef, ou roi Néro, nous apporta deux espèces de puddings faits l'un avec de l'arrow-root et de la noix de coco, et l'autre avec du coco et de la racine de *tara*. Ces mets se préparent de la manière suivante :

On fait en terre un trou rond d'environ un pied de profondeur et deux de diamètre ; on l'emplit de

bois sec bien entassé jusqu'à deux pieds au dessus du bord; on met ensuite sur ce bois quantité de petites pierres qui ne sont pas susceptibles de se briser au feu, après quoi on allume cette espèce de bûcher; à mesure que le bois se consume, les pierres tombent parmi les cendres; les pierres ainsi échauffées forment le fond d'un four que l'on bâtit en forme de cœur et que l'on garnit tout autour de feuilles vertes. On place dans ce four un certain nombre de racines de *tara* que l'on couvre de deux ou trois lits de feuillage ou de rameaux verts, et l'on met par-dessus le tout une couche de terre que l'on bat bien pour empêcher la chaleur de s'échapper. Pendant que le *tara* cuit, plusieurs personnes s'occupent à râper la pulpe de noix de cocos sèches qu'elles mêlent dans un vase avec une certaine quantité d'eau. On presse ensuite ce mélange de manière à ce qu'il ne reste plus aucune portion de coco, excepté le suc huileux de ce fruit. Dans ce suc, on met le *tara* sortant du four. Il se dissout en se mêlant avec l'huile de coco, prend la consistance convenable, et alors le pudding est fait. Il est nécessaire de dire qu'avant de mettre le *tara* au four, on le râpe avec des coquilles, et on enveloppe la pulpe râpée dans des feuilles vertes de bananier bien liées. Quant à l'arrow-root, on le râpe et on le presse à travers un morceau d'étoffe fine au dessus d'un vase d'eau, au fond duquel il se préci-

pite. On laisse ensuite écouler l'eau. De l'arrow-root ainsi préparé, on forme des boulettes que l'on met dans des sacs et que l'on garde pendues dans les maisons pour s'en servir au besoin. On fait cuire également la chair de porc, les ignames, le fruit de l'arbre à pain, le poisson et la volaille dans les fours décrits plus haut.

Néro parut désirer vivement de savoir quand nous comptions partir pour Dennemah, parce qu'il voulait nous y accompagner. Je lui répondis que nous ferions ce voyage aussitôt que les canots seraient prêts, et je lui montrai les charpentiers qui travaillaient à en réparer un. Le manque d'embarcations pour porter une force suffisante m'avait seul empêché jusque là de partir pour faire une reconnaissance générale du tour de l'île.

Du 15. Continué de faire de l'eau et de réparer les canots pour mon expédition autour de l'île. Dans la matinée, il nous vint sept à huit pirogues apportant, pour les échanger, un grand nombre d'objets en cuivre et en fer. Les naturels apportèrent aussi quelques corbeilles de *tara* et de poissons cuits ; je ne saurais dire si c'était pour vendre ou pour manger eux-mêmes. Je donnai une hache à chacun des chefs qui m'offrit en retour deux poissons cuits et trois *taras*. Comme nous n'avions pas encore vu ces hommes, nous supposâmes qu'ils venaient d'une partie de l'île éloignée de notre

mouillage, probablement de la pointe nord-ouest. Après être restés une heure ou deux le long du vaisseau, ils repartirent avec toutes les provisions qu'ils avaient apportées, sauf la petite portion qu'ils m'avaient offerte. Leurs pirogues se dirigèrent au nord-ouest.

Dans toutes les maisons et toutes les pirogues que nous eûmes occasion de voir, il se trouvait du fer employé de manière ou d'autre. Il faut par conséquent que les bâtimens naufragés aient eu à bord une grande quantité de ce métal ; car, indépendamment de ce qui fut perdu, de ce qu'on employa dans la construction du brick et de ce qui fut exporté dans les autres îles, ce qui restait à Mannicolo eût pû suffire pendant plus de trente ans aux besoins des habitans, s'ils eussent connu l'art et possédé les moyens de le forger.

A midi, Rathea fut à terre avec ma permission, afin de se procurer quelques esparres pour faire des vergues à mes canots, me promettant de revenir sur-le-champ. Peu après son départ, il vint une pirogue portant un chef et des animaux vivans dans un sac. Le chef demanda Saccho, nom sous lequel Rathea est connu à Mannicolo. Je répondis que Saccho était à terre. Alors le chef, montrant son sac, me dit : *bouya*, nom que les Mannicolais donnent au porc. Curieux de voir quelle espèce de porcs il y avait sur cette île, je demandai à en voir le plus

gros. On me le montra. Je le pris par la queue, et je n'eus pas de peine à le soulever, car il n'était que de la taille d'un matou. Je le reconnus pour être de la race native des îles de la mer du Sud : il était noir avec les yeux rouges.

Au coucher du soleil, mon interprète n'était pas encore revenu, et je commençais à craindre qu'il n'eût déserté. Sans trop de méfiance envers Rathea, sa conduite justifiait mes soupçons, parce qu'il avait employé toutes les ressources de son esprit pour me dissuader de faire une reconnaissance autour de l'île. J'avais tout lieu de supposer qu'il m'avait dit beaucoup de mensonges, particulièrement en ce qui concernait la formation subite d'une montagne sur le terrain où le brick avait été construit. D'après cela, il avait pu, en me voyant déterminé à visiter cette partie de l'île, craindre que sa fourberie étant découverte, je n'en tirasse vengeance, et juger nécessaire de déserter pour se dérober aux effets de ma colère. Toutefois, je ne demeurai pas long-tems dans l'incertitude sur son compte ; et je fus agréablement surpris en le voyant arriver. Il s'excusa de son retard en disant qu'il avait été retenu par une femme qu'il avait aimée autrefois, laquelle était venue de l'autre côté de l'île pour le voir, et qu'il n'avait pu résister au désir de passer la soirée avec elle à la maison d'un ami.

Vers le soir, le charpentier ayant terminé ses

réparations à un de mes canots, j'en fis équiper trois pour voir comment ils iraient à la voile. Dans le cours de cette épreuve, le mât de l'un d'eux rompit, celui d'un second éclata, et le troisième se trouva faire tant d'eau que deux hommes pouvaient à peine la vider à mesure qu'elle entrait. Le dernier aurait pris trop de tems pour être remis en état, mais le dommage éprouvé par les deux autres pouvait se réparer promptement. Il en résulta qu'en comptant celui qui sortait des mains du charpentier, je ne pouvais faire voile qu'avec trois embarcations, mon grand canot n'ayant ni mâts ni voiles.

Considérant qu'avec trois canots qui étaient seuls en état de m'accompagner, je ne pouvais emmener une force suffisante pour opérer une descente à Paiou, point principal de mes recherches, si les naturels m'opposaient de la résistance, je me déterminai à armer le plus promptement possible ma chaloupe avec une caronade de douze, attendu qu'avec cette embarcation ainsi armée, je pourrais effectuer de force un débarquement partout où il me plairait. Je regardais comme un devoir pour moi de descendre à terre à Paiou pour visiter la place où le brick avait été construit, parce que je ne pouvais supposer que les cent ou deux cents Européens qui avaient résidé là pendant plusieurs mois, n'eussent point laissé quelque marque ou souvenir de leur désastre et de leur départ du

théâtre de leur naufrage et des infortunes qui en avaient été la suite. Il y avait une grande probabilité de trouver ce souvenir gravé sur des arbres, des rochers ou sur quelque plaque de métal. J'espérais que quelque inscription de ce genre indiquerait qui ils étaient, d'où ils venaient et où ils avaient eu l'intention d'aller en quittant cette île; comment l'événement de leur naufrage était arrivé, et beaucoup d'autres détails dont il était naturel de penser qu'ils avaient dû consacrer la mémoire par un monument quelconque; l'érection d'un monument semblable étant, dans une position pareille, le seul plaisir et l'unique consolation qu'on pût avoir. Toutes ces considérations rendaient indispensable mon voyage à Paiou.

N'étant pas du tout assuré de la probité de Rathea et craignant qu'avant peu il ne désertât, je tâchai de tirer le plus possible parti de lui pendant le tems qu'il me resterait. Ayant appris qu'à Dennemah, où il avait des amis, il existait un énorme morceau de fer que les naturels n'avaient pu déplacer, je proposai à mon interprète d'envoyer à ce village trois canots armés avec des présens pour les chefs et des articles destinés à échanger contre tous les objets, provenant du naufrage, que les habitans pourraient avoir en leur possession. Rathea parut goûter mon projet et me dit que le village de Dennemah était situé vers le sud ou le sud-ouest de

UNIV. OF CALIFORNIA

l'île, de sorte qu'il faudrait à mes canots une demi-journée, c'est-à-dire depuis le matin jusqu'à midi pour s'y rendre.

Voici l'état des articles que je me procurai dans la journée du 15.

Deux morceaux de cuivre réunis par une soudure et paraissant avoir formé l'anse d'une bouilloire.

Deux morceaux de fer semblables à des pentures de sabord.

Un grand piton, ou cheville à œil, dont le bout était rompu et qui ressemblait à ceux qui servent à accrocher les palans de canon sur les affûts.

Une cheville de deux pieds quatre pouces de long.

Vingt morceaux de fer de différentes grosseurs.

Du 16. A dix heures du matin, j'expédiai trois canots armés à Dennemah pour acheter le gros morceau de fer dont on m'avait parlé et tous les autres articles, provenant du naufrage, qu'on pourrait se procurer.

M. Chaigneau, Martin Bushart et Rathea partirent dans ces canots. J'avais, auparavant, demandé au Tucopien combien il y avait de chefs dans ce village. Ayant appris qu'ils étaient au nombre de quatre, je destinai un présent à chacun d'eux. Ce présent consistait en une verge d'étoffe rouge, une de gourrah bleu, un palampore, une hache, un couteau, une paire de ciseaux et un collier de grains de verre imitant le grenat.

Dans la matinée, deux jeunes insulaires m'apportèrent les deux plus grandes chevilles que nous nous fussions encore procurées. L'une avait près de trois pieds neuf pouces de long et l'autre près de trois pieds sept pouces ; une troisième n'avait guère que deux pouces de longueur. Ces objets furent les seuls qu'on nous apporta dans cette journée, le mauvais tems ayant sans doute retenu les pirogues.

J'étais resté à bord, au lieu d'accompagner l'expédition à Dennemah, parce que je voulais accélérer, par ma présence, les travaux nécessaires pour l'équipement de ma chaloupe ; car, malgré la rigide observance du repos le dimanche, je faisais travailler les charpentiers, parce qu'il y avait urgence, désirant mettre le moins de retard possible à quitter un lieu dont le climat était si malsain.

M'étant aperçu que le Tucopien avait ajouté peu de foi à mon songe, je mis en œuvre un moyen plus sûr de me le conserver, celui de tenter sa cupidité. Pour cela, je fis étaler sur le plancher de ma chambre cinq grands couteaux de table, cinq couteaux de poche, cinq boites de rasoirs, cinq paires de ciseaux, cinq chapelets de verroterie rouge, cinq de bleue, un palampore, cinq ciseaux à bois, cinq fers de rabot, cinq haches anglaises et un fusil. Je l'appelai alors et lui demandai ce qu'il pensait de tous ces objets, et si l'homme à qui ils appartiendraient ne serait pas regardé, à Tucopia, comme très-riche. A cette vue ses

yeux étincelèrent et il me répondit que c'était un trésor sans prix, et que, à Tucopia, celui qui le posséderait serait comblé de respects pendant toute sa vie. J'ordonnai ensuite à Martin Bushart de mettre tous ces objets dans un panier et de le placer sur ma tête, puis avec beaucoup de formalités imposantes je commençai à prononcer de prétendues paroles magiques entremêlées du mot Tucopia, pendant que mon vieil interprète, tapi dans un coin, me regardait avec de grands yeux et la bouche béante, pour voir quel serait le résultat de cette cérémonie. Il demanda à Bushart ce que je faisais et si j'entendais consacrer tous ces objets comme une offrande aux dieux afin d'en obtenir un vent favorable pour ramener le vaisseau sain et sauf. Je lui fis répondre que j'étais occupé à *tabouer* (consacrer) ces objets pour lui, parce que mon intention était de le faire l'homme le plus respecté qu'il y eût jamais eu à Tucopia. Il ne put contenir ses transports de joie, tant l'ambition est une passion qui exerce son empire sur le cœur de tous les hommes, depuis le sauvage le plus ignorant jusqu'au philosophe le plus éclairé, depuis le plus humble esclave jusqu'au plus puissant monarque de la terre. Il se mit à sauter et à bondir, à toucher mes pieds et mes jambes et à faire mille extravagances, me priant de lui enseigner à se servir du fusil, et me conjurant, lors de mon retour à Tucopia, de lui faire restituer quelques possessions dont ses aïeux

avaient été dépouillés par les ancêtres du roi régnant.

Il convient d'expliquer le motif qui m'avait porté à jouer cette espèce de farce. La coutume générale dans ces îles, lorsqu'on veut *tabouer* ou consacrer quelque chose, est de pratiquer quelque cérémonie imposante pour accomplir la consécration. Ma promesse pure et simple, de donner à Rathea tout ce que je venais de lui montrer, n'aurait pas suffi pour le convaincre de ma sincérité. L'apparence d'une cérémonie religieuse était plus conforme à ses idées superstitieuses, et lui inspira la confiance que je voulais lui donner, puisqu'il regarda ces objets comme irrévocablement à lui ; de telle façon que je pouvais, sans lui inspirer aucune crainte, me dispenser de les lui donner sur-le-champ, sous prétexte de les conserver intacts jusqu'à notre retour dans son île, et m'assurer ainsi une garantie suffisante de sa fidélité jusqu'à ce que je n'eusse plus besoin de ses services. S'il fût venu à former le dessein de déserter, il n'aurait pas voulu partir sans son trésor ; mais comme pour l'avoir il eût fallu me le demander, j'aurais par là connu son intention et pu refuser de lui rien délivrer jusqu'à notre retour à Tucopia. M'étant ainsi assuré de sa fidélité, je l'employai sans inquiétude à toutes les démarches qui pouvaient concourir au succès de ma mission.

A huit heures du soir il pleuvait très-fort.

L'homme placé en vigie sur l'avant du vaisseau dit qu'il avait entendu un coup de fusil, puis un second vers l'entrée de la baie. Je fis brûler une flamme bleue et hisser un fanal de signaux en tête du mât de misaine. Peu de tems après, mes canots rallièrent le vaisseau et l'officier me fit par écrit le rapport suivant :

« A dix heures nous quittâmes le vaisseau et à midi nous contournâmes la pointe est de Mannicolo. Le vent étant bon, nous fîmes voile en longeant la côte qui se dirige au S.-O. 1/4 O. 6° O. du compas jusqu'au cap de l'est dans une étendue de deux milles. Là nous trouvâmes un long récif avec deux bancs de sable, à sec, vers son centre ; il s'étendait au large de nous dans une direction parallèle à la côte. Jusqu'au point où nous allâmes, il existe un récif tenant à la côte et s'étendant à un quart de mille au large.

» A une heure après midi les canots mouillèrent devant le village de Dennemah, qui est situé au pied d'une hauteur s'élevant brusquement du bord de la mer. Il est composé d'environ quinze maisons. Les habitans de tout âge et de tout sexe étaient réunis sur le rivage pour nous recevoir. Leur nombre montait à soixante ou soixante-dix. Ils appelèrent, d'une manière amicale Rathea, qui descendit à terre accompagné de Martin Bushart. Les naturels les accueillirent parfaitement, les embrassèrent et les con-

duisirent à la maison des esprits, qu'on pourrait aussi appeler la maison de ville ou maison commune, attendu qu'il y en a une dans chaque village où les chefs et les hommes d'importance se réunissent pour s'occuper des affaires publiques. Ils y trouvèrent les principaux habitans assemblés et prêts à leur donner audience. Au bout d'un quart d'heure, je vis revenir Rathea et Bushart accompagnés de quelques insulaires qui portaient un gros morceau de fer et se dirigeaient vers les canots. Je fis nager à terre et je me disposai à débarquer, ordonnant à mes gens de venir à mon secours s'ils me voyaient molester, mais de ne se servir aucunement de leurs armes à feu, parce que je préférais essuyer quelques mauvais traitemens plutôt que de compromettre par des hostilités graves l'objet de la mission qui m'était confiée.

» Je reconnus le morceau de fer qu'on apportait pour la barre de gouvernail d'un grand navire, tel qu'on l'établit dans la batterie d'un bâtiment de guerre pour remédier à la rupture de la grande barre en bois ou des machines qui la font mouvoir, en un mot c'était ce que les Français appellent barre de combat. Je l'achetai et donnai en échange une hache de charpentier, un couteau de boucher, une herminette et un ciseau à bois, ce qui parut complètement satisfaire les insulaires. Ils m'invitèrent à descendre à terre. J'acceptai cette invitation et je

débarquai accompagné de M. Chaigneau, l'agent français, et de son altesse le prince Bryan Borou qui était un de mes canotiers.

» Les insulaires étant désarmés, je crus devoir déposer mes armes avant de m'approcher d'eux, comme une marque de mes intentions pacifiques. Nous nous avançâmes escortés de deux insulaires qui nous conduisirent à la maison des esprits. Tout le long du chemin ces braves gens nous prenaient la main et promenaient de tems à autre la leur sur notre dos en répétant le mot *lylly* (bon). Quand nous fûmes arrivés à la maison des esprits, nous trouvâmes des nattes destinées à nous servir de siége. Alors on nous apporta les articles suivans :

Quatre courbes de vaisseau brisées comme celles précédemment achetées.

Deux ferrures d'étambot ou gonds dans lesquels tournent celles du gouvernail, brisées également, la partie la plus mince ayant été enlevée.

La croisée d'une petite ancre avec cinq pouces et demi de la verge et neuf d'un des bras.

L'extrémité supérieure de la verge d'une petite ancre avec son organeau.

Une portion de la vis d'un étau.

Un bout de pince en fer, de dix-huit pouces de long, avec les dents intactes.

Une cheville à tête de vingt-quatre pouces de longueur.

Un morceau de grille de fer de dix-neuf pouces.

Un piton ou cheville à œil.

Deux morceaux de la partie mince d'une courbe en fer, percés chacun d'un trou pour cheville.

Quatorze fragmens de chevilles de fer de différentes longueurs, le plus long ayant trois pieds neuf pouces et le plus court près de onze pouces.

Trois morceaux de fer battus et aplatis par les insulaires.

La moitié d'une boucle ou organeau en fer.

Un morceau de fer façonné en hameçon à requin par les insulaires.

Un rouet de cuivre pour caisse de mât de hune, en bon état et d'un pied de diamètre.

Un second rouet de cuivre de quelques lignes de plus de diamètre.

Un troisième rouet de cuivre de sept pouces et demi de diamètre.

Un petit mortier en cuivre, de près de quatre pouces de calibre, en bon état.

Une casserole en cuivre avec le manche brisé.

Une poissonnière en cuivre.

Un vaisseau carré, en cuivre, ayant eu une poignée à chaque bout.

Deux morceaux de porcelaine de Chine paraissant provenir d'une grande jarre.

Un petit vase d'argent pesant de seize à vingt onces, d'une forme oblongue et ressemblant à une saucière; cet objet porte deux fleurs de lis et d'autres ornemens gravés.

» Je me suis procuré tous ces objets en échange de diverses pièces de quincaillerie et de coutellerie et d'autres articles de troc.

» Je demandai alors les quatre chefs pour lesquels il m'avait été remis des présens. Trois seulement se

présentèrent me disant que le quatrième était mort récemment par suite d'un coup de flèche. Les noms de ces trois chefs sont Ouallie, homme d'environ cinquante-cinq ans; Battie, du même âge, et Maounie d'environ cinquante ans. Ils reçurent les présens avec des marques de la plus parfaite gratitude.

» Ouallie me fit le récit suivant: « Il y a long-tems que les habitans de cette île, sortant un matin de leurs maisons, aperçurent une partie d'un vaisseau sur le récif en face de Paiou. Il y demeura jusque vers le milieu du jour que la mer acheva de le mettre en pièces. De grandes portions de ses débris flottèrent le long de la côte. Le vaisseau avait été jeté sur le récif pendant la nuit où il y avait eu un ouragan terrible qui brisa un grand nombre de nos arbres à fruit. Nous n'avions pas vu le vaisseau la veille. Quatre hommes échappèrent et prirent terre près d'ici. Nous allions les tuer, les prenant pour des esprits malfaisans, quand ils firent présent de quelque chose à notre chef qui leur sauva la vie. Ils résidèrent parmi nous pendant un peu de tems, après quoi ils allèrent rejoindre leurs compagnons à Paiou. Là, ils bâtirent un petit vaisseau et s'en allèrent dedans. Aucun de ces quatre hommes n'était chef; tous étaient des inférieurs. Les objets que nous vous vendons proviennent du vaisseau qui échoua sur le récif. A basse mer, nos gens avaient l'habitude d'y aller plonger et d'en rapporter ce qu'ils pouvaient.

Plusieurs débris vinrent à la côte et nous en tirâmes diverses choses ; mais depuis quelque tems on n'a rien retiré du vaisseau parce qu'il s'est pourri et qu'il a été emmené par la mer. Nous ne tuâmes aucun des hommes du vaisseau ; mais il vint à la côte plusieurs cadavres qui avaient les jambes et les bras mutilés par les requins. Dans la même nuit un autre vaisseau toucha sur un récif près de Whanou et coula à fond. Il y eut plusieurs hommes qui se sauvèrent. Ils bâtirent un petit vaisseau et partirent cinq lunes après que le grand se fut perdu. Pendant qu'ils bâtissaient le petit vaisseau, ils avaient planté autour d'eux une forte palissade de troncs d'arbres pour se garantir de l'approche des insulaires. Ceux-ci, de leur côté, les craignaient ; de sorte qu'il y eut peu de communication entre eux. Les hommes blancs avaient coutume de regarder le soleil à travers certaines choses que je ne puis dépeindre ni montrer parce que nous n'avons eu aucune de ces choses. Deux hommes blancs restèrent après le départ de leurs compagnons, l'un était un chef, l'autre un homme qui servait le chef. Le premier mourut, il y a environ trois ans. Une demi-année après, le chef du canton où résidait l'autre homme blanc fut obligé de s'enfuir de l'île et l'homme blanc partit avec lui. Le district qu'ils abandonnèrent se nomme Paucorrie ; mais nous ne savons pas ce qu'est devenue la tribu qui l'habitait alors. Les seuls blancs

que les habitans de l'île aient jamais vus sont, premièrement, les gens des vaisseaux naufragés, puis ceux que nous voyons aujourd'hui. »

» D'après le rapport des naturels, Whanou n'est pas à une grande distance de Paiou, et les habitans de Dennemah disent qu'il y a à ce dernier village des morceaux de fer d'un très-grand poids. L'interprète tucopien, avec son impudence ordinaire, démentit cette assertion en disant qu'il était allé à Paiou et qu'il n'avait rien vu de semblable.

» Pendant que nous étions dans la maison des esprits, un homme entra armé d'un arc et d'un paquet de flèches. Nos regards s'étant naturellement tournés de son côté, il pria l'interprète de nous dire que nous n'avions rien à craindre, qu'il avait appris notre arrivée et était venu des montagnes pour nous voir, que la coutume, à Mannicolo, était de voyager armé. Je l'embrassai et je lui fis présent de quelques hameçons.

» La nuit approchant et nos amis les insulaires ayant vendu tout ce qui pouvait avoir quelque valeur pour nous, nous songeâmes à nous en retourner. Avant de nous rembarquer, je fis présent aux femmes et aux enfans de quelques grains de verroterie, et après nous être mutuellement embrassés je partis. Je promis aux insulaires que *Peter* viendrait bientôt les voir et je leur dis de recueillir, en attendant, tout ce qu'ils pourraient trouver, dans le voi-

sinage, d'objets ayant appartenu aux vaisseaux naufragés.

» Je n'ai vu que fort peu de cocotiers dans cette partie de l'île, et, pour tous animaux domestiques, quelques porcs de très-petite taille et de couleur noire. »

Je fus extrêmement satisfait du rapport de cet officier; mais j'eus lieu d'être fort mécontent des équipages des canots qui, pendant l'absence de l'officier, pillèrent le rum et s'enivrèrent. L'un de ces hommes avait tant bu qu'il n'avait pas la force de manier son aviron et même qu'il le perdit, ce qui, dans notre situation actuelle, était un fâcheux accident, parce que nous n'en avions pas de rechange. Les autres canotiers ne s'étaient pas conduits d'une manière aussi répréhensible que celui dont je viens de parler, mais leur état et la cause qui les y avait mis méritaient que je leur adressasse de sévères reproches. Quand les canots étaient arrivés le long du bord, soupçonnant à l'allure des matelots qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire, je descendis pour visiter les embarcations et je trouvai les sabres épars de côté et d'autre et même quelques dégradations aux canots.

Le quatrième chef pour lequel j'avais envoyé des présens se nommait Paume. Il avait perdu la vie dans ce que, chez les nations civilisés, on appelle une affaire d'honneur. Ayant séduit l'épouse d'un

des hommes de sa tribu, le mari outragé avait demandé satisfaction à ce sauvage Lothario (1). Le chef avait accepté le cartel et les deux adversaires se rendirent sur le terrain armés de leur arc et de leurs flèches pour vider la querelle. S'étant mutuellement blessés, tous deux moururent au bout de quelques jours, laissant doublement veuve le noir objet de leur amour et de leur fureur jalouse.

Du 17. Tems couvert et pluie assez abondante pour retarder les travaux relatifs à l'équipement de nos canots. Il nous vint deux pirogues dans la journée. J'achetai quelques cocos et un peu de poisson pour Rathea. Une de ces pirogues, de chez nos voisins qui habitaient près de l'aiguade, amenait deux hommes étrangers à ce village et qui désiraient échanger deux lots de vieilles chevilles contre quelques-uns de nos outils. Il paraît qu'ils venaient de trés-loin. Quand il nous arrivait de ces gens, ils étaient toujours accompagnés par quelque habitant du village près duquel nous étions mouillés, qui leur enseignait comment ils devaient troquer, et ce qu'il fallait demander pour les objets qu'ils apportaient.

Du 18. Beau tems pendant toute la journée. Il nous vint plusieurs pirogues apportant principalement, des cocos pour huit ou neuf desquels on ne voulut pas accepter moins qu'un ciseau à bois ou un bon fer de rabot. Quelques bananes furent aussi

(1) Personnage d'une pièce du théâtre anglais.

achetées à ce prix, pour lequel j'aurais eu, à Tonga, un gros porc ou deux à trois cents cocos.

Voyant que je ne pouvais avoir ma chaloupe en état assez promptement et ne voulant pas perdre de tems, je fis armer trois bateaux baleiniers et j'en donnai le commandement au dessinateur qui devait contourner l'île et se conformer aux instructions rapportées plus loin. Ces embarcations emportaient des vivres pour trois jours et des présens pour les trois chefs de Dennemah, ainsi que pour douze autres chefs, si l'on en rencontrait un aussi grand nombre pendant le voyage. En outre de ces présens, je fis embarquer une caisse de quincaillerie, de coutellerie et d'étoffes, pour échanger contre tout ce que les insulaires pourraient avoir d'objets ayant appartenu aux vaisseaux naufragés.

J'aurais désiré accompagner cette expédition, mais je craignais qu'il ne survînt du mauvais tems, le changement de lune et l'équinoxe devant avoir lieu à quelques jours l'un de l'autre; je me crus, en conséquence, obligé de rester pour veiller à la sûreté du vaisseau qui, étant mouillé dans une rade ouverte, aurait pu courir de grands dangers par un coup de vent de la partie du nord-est.

Instructions pour l'officier commandant les canots.

« 18 septembre 1827.

» Monsieur, les canots sous vos ordres étant destinés à une

reconnaissance autour de cette île, je désire que vous partiez demain matin entre quatre et cinq heures, et vous vous dirigerez comme il suit :

» En quittant le vaisseau, vous vous rendrez aussi promptement que possible au village de Dennemah, près de la pointe sud-est de Mannicolo, et vous remettrez au trois chefs les présens dont je vous ai chargé pour eux.

» Si vous pouvez déterminer Ouallie à vous accompagner, pour faire le tour de l'île et rejoindre le vaisseau, emmenez-le et promettez-lui une récompense de ma part. Si Ouallie n'est pas disposé à faire ce voyage, tâchez d'obtenir qu'un des deux autres chefs vienne à sa place, c'est-à-dire dans le cas où ce chef aurait souvenir du naufrage.

» De Dennemah vous suivrez la côte jusqu'à Paiou, en touchant à tous les villages que vous rencontrerez sur votre route. C'est près de Paiou, d'après le rapport des insulaires, que fut construit un petit bâtiment ou brick, il y a trente-cinq à quarante ans. A votre arrivée sur ce point, vous examinerez soigneusement le lieu où ce bâtiment fut construit, pour voir s'il reste quelques traces des fortifications, en pierre ou en bois, que les constructeurs auraient érigées pour se défendre contre les insulaires. Vous rechercherez aussi avec soin les traces de quelque tranchée ou chenal qui auraient été creusés pour pouvoir lancer le bâtiment.

» Apportez un soin particulier à examiner les arbres, pierres et rochers voisins du lieu où le bâtiment fut construit, pour voir s'ils ne portent pas quelque inscription qu'on y aurait gravée, ou si l'on n'y aurait pas attaché quelque plaque de cuivre ou d'autre métal. Si vous trouviez une épitaphe ou inscription indiquant le tombeau de quelqu'un des malheureux naufragés, faites ouvrir ce tombeau et emportez les ossemens s'ils s'y trouvent encore.

» On ne saurait supposer que des hommes aussi éclairés que le comte de La Pérouse et ses officiers fussent restés sur cette île, pendant plusieurs mois, sans laisser quelque relation de leurs infortunes gravée sur les arbres ou sur les rochers, ou enfouie dans la terre, avec des instructions propres à la faire retrouver par les navigateurs qui visiteraient ces parages après eux. Je désire ardemment que vous réussissiez à faire une découverte de ce genre, pour la satisfaction du gouvernement et de l'honorable compagnie des Indes.

» Vous ne pourrez peut-être trouver la place où le bâtiment fut construit sans l'assistance de quelques vieux insulaires des environs de Paiou. Si vous êtes assez heureux pour découvrir cette place, je suis fermement persuadé que vous trouverez gravé sur les rochers ou les arbres quelque témoignage suffisant pour résoudre le problème qui occupe et intéresse, depuis quarante ans, les amis de l'humanité.

» Après avoir terminé vos recherches à Paiou, vous vous rendrez à Whanou et de là à bord du vaisseau, en touchant à tous les villages intermédiaires, pour acheter des insulaires tous les objets provenant des vaisseaux naufragés, de manière à me mettre à même de découvrir à qui ils ont primitivement appartenu et quel était leur usage.

» Vous considérerez comme un de vos premiers devoirs de ne permettre à personne de vos gens d'acheter des insulaires aucun des objets en question et vous aurez soin que ces objets soient payés avec les articles destinés pour cela et non avec aucun autre.

» Si M. Chaigneau, l'agent français qui vous accompagne, juge à propos d'offrir en présent aux insulaires, en débarquant ou en rembarquant, quelques-uns des objets qui lui appartiennent, vous lui laisserez cette faculté.

» A votre retour à bord du vaisseau, j'exigerai de vous un

engagement duement signé que vous êtes disposé à affirmer sous serment que tout ce que contiendra votre rapport est exact, quand vous en serez requis par le gouvernement que vous servez et qui a ordonné cette expédition par des motifs de la plus pure philantropie.

» Je désire que vous demandiez au chef Ouallie de quelle manière vinrent à terre les quatre hommes du vaisseau naufragé à Paiou qui réussirent à atteindre Dennemah. Ayez soin de ne pas adresser aux insulaires, non plus qu'à Martin Bushart et Rathea, des questions qui indiquent la réponse, mais prenez note de ce qu'ils diront. D'après vos questions, si elles sont faites d'une manière judicieuse, et d'après leurs réponses, vous pourrez tirer une conclusion.

» Dans aucun cas n'accordez de confiance à ce que dira le Tucopien, qui répond toujours de la manière qu'il croit plaire le plus. Quant à Martin Bushart, il entend notre langue médiocrement. Vous tâcherez donc de bien lui faire comprendre les questions qu'il doit adresser aux insulaires par l'intermédiaire de Rathea.

» Une distribution judicieuse des articles destinés en présent à douze chefs, non compris ceux de Dennemah, doit nous assurer le respect et l'estime des insulaires.

» Employez, à Paiou et à Whanou, tous les moyens possibles pour obtenir des renseignemens sur les vaisseaux naufragés dans le voisinage et enfin sur les têtes qu'on dit exister dans la maison des esprits. Faites-vous des amis des prêtres des différens villages que vous visiterez et tâchez de les engager, par des flatteries, à vous vendre quelques-uns ou la totalité des objets, provenant du naufrage, qu'ils auraient fait servir d'offrandes à leurs dieux.

» Quant à vous tenir en garde contre les insulaires, ne pas découcher des canots, ne laisser débarquer à la fois qu'un cer-

tain nombre d'individus, tenir les canots réunis, sonder et faire une reconnaissance exacte de la côte, des baies, havres, récifs, etc., vous vous conduirez comme il a été précédemment ordonné.

» Je termine en souhaitant que votre excursion soit heureuse et obtienne des résultats satisfaisans, et je crois devoir vous dire qu'il est nécessaire que vous soyez de retour à bord du vaisseau dans la soirée du vendredi 21 de ce mois.

Je suis, etc., P. DILLON.

Du 19. Au point du jour les canots partirent pour l'expédition concertée la veille. Dans le courant de la journée, il nous vint des pirogues des deux villages voisins de notre mouillage. Elles apportaient des cocos et des bananes qui nous furent vendus très-cher. Pour un ciseau à bois et un coupon d'étoffe rouge, je me procurai un morceau de porcelaine formant la moitié d'un vaisseau que je supposai être un des plats dans lesquels les Chinois servent le *curry*. Les dessins représentaient des fleurs, des poissons et un oiseau. Ce plat pouvait avoir fait partie d'un service de porcelaine que La Pérouse se serait procuré pendant sa relâche à Manille, avant de partir pour la côte de Tartarie et le golfe de Sachilène. J'achetai aussi la partie coudée d'une courbe en fer avec les restes de deux trous pour chevilles; c'était le huitième objet semblable que j'avais reçu des insulaires depuis mon arrivée à Mannicolo. Au tems du naufrage de La Pérouse, on n'employait de

courbes en fer que dans la construction des bâtimens du roi.

Du 20. Tous les habitans mâles de notre voisinage vinrent le long du vaisseau apportant des cocos, des bananes et quelques poissons de l'espèce des mulets ; ils en avaient aussi d'une autre espèce singulièrement nuancée de bandes ou lignes bleues, jaunes, noires et grises. On voyait nager autour du vaisseau des requins d'une grosseur monstrueuse, tachetés de blanc et de noir. Nous en accrochâmes un, mais il se débattit pendant près d'une demi-heure que nous cherchâmes à le tirer à bord ; tandis qu'il était suspendu à moitié hors de l'eau, on le perça de plusieurs balles de pistolet et il eut le ventre déchiré par un autre monstre de son espèce ; malgré tout cela il parvint à se décrocher et nous échappa.

J'obtins des insulaires quelques chevilles et un ciseau à froid auquel on avait adapté un manche dans le genre de celui d'un marteau :

A six heures du soir, les canots commandés par M. Russell revinrent à bord après avoir fait le tour de l'île. M. Russell avait acheté des insulaires les objets suivans.

Une grande quantité de fer à chevilles non-œuvré, de diverses dimensions, l'une de ces tringles ayant plus de neuf pieds de long, une autre plus de six pieds et une troisième plus de cinq pieds ; plus, diverses chevilles façonnées, dont une longue de cinq pieds et demi, ayant une espèce de croix à un bout.

Un morceau d'un fort grand piton ou cheville à œil, très-oxidé par l'action du tems et des élémens.

Un morceau de fer ressemblant à un levier.

Un *dito* avec un trou de goupille.

Un *dito* ressemblant à une vieille râpe.

Un *dito* comme un chandelier de chaloupe.

Trois grands clous ou chevilles pointues transformés en hameçons par les insulaires.

Un *dito* plus petit transformé de même.

Trois clous.

Un morceau de baguette de fusil de six pouces et demi de long.

Cinq petits morceaux de fer de différentes formes et dimensions.

Trois morceaux de chevilles à œil.

Un morceau de chandelier avec les oreilles entières.

Une grande cheville de chaîne de hauban avec la tête intacte.

Un morceau de cheville percé au bout d'un trou dans lequel était un morceau de goupille.

Trois morceaux de boulets ramés.

Un coin.

Six morceaux de courbes en fer de la partie la plus mince.

Deux portions de parties coudées de courbes en fer brisées au bas des trous des chevilles (ce qui en faisait dix à bord).

Un morceau de guirlande de proue brisé aux trous des chevilles.

Deux masses de charpentier de fabrique étrangère.

Un petit fer à calfat.

Quatre crocs à palans dont trois grands et un petit.

Un morceau de vis d'étau, probablement de celle dont on avait déjà retrouvé un autre morceau.

Un morceau de fer paraissant avoir servi de chandelier à un pierrier.

Un autre morceau de fer, de forme singulière, ayant probablement servi à suspendre une cloche.

Une ferrure d'étambot pour un petit bâtiment.

Une ferrure d'étambot pour un grand navire, laquelle avait un dé en alliage de cuivre et plomb ou étain.

Le dernier article fournit matière à une observation. L'incrustation d'un dé en cuivre avait sans doute pour objet de préserver de l'action destructive de l'eau de mer la partie de la ferrure, qui sert de pivot au gouvernail, et de maintenir, aussi exactement que possible, la rotation de cette machine importante. C'était probablement l'espèce de ferrures dont on se servait immédiatement avant celles en usage aujourd'hui, qui sont entièrement en cuivre, du moins celles qui se trouvent au-dessous de la flottaison. Il y a trente à quarante ans que l'on imagina ce perfectionnement et guère plus de vingt qu'il a été généralement adopté. Les bâtimens qu'on envoya à la recherche de La Pérouse, trois ans après sa disparition, n'étaient pas doublés en cuivre. Au reste, quoique la ferrure en question fût assez grande pour un bâtiment de huit cents à mille tonneaux le trou percé au milieu du dé n'avait pas une ouverture capable de recevoir un aiguillot assez fort pour soutenir le gouvernail d'un navire de cent tonneaux.

Parmi les objets en fer, on rapporta un flacon de verre à dix faces sans cou et un cul de bouteille.

Voici la liste des objets en cuivre et en plomb que rapportèrent les canots.

Une petite cloche en cuivre d'un diamètre de plus de huit pouces, sans battant, et portant trois fleurs de lis moulées.

Une grande cloche de vaisseau, de douze pouces et demi de diamètre, sans battant et ayant un morceau détaché de la tête.

Sur un des côtés de cette cloche on voyait, en figures moulées, la sainte croix dressée entre l'image de la vierge Marie et celle d'un saint qui portait une croix sur les épaules. Du côté opposé se trouvaient trois images enfermées dans une sorte de médaillon elleptique au-dessus duquel était un soleil rayonnant. Ces images semblaient être celles de la vierge, du Sauveur et de saint Jean. Sur tous ces ornemens, il y avait des lettres que, faute de loupe, je ne pouvais déchiffrer. A droite de la grande croix, on lisait ces mots : *Basin m'a fait.*

Un petit canon de bronze du calibre de deux pouces, mais tellement oxidé qu'il était impossible de découvrir ce qui s'y trouvait de moulé ou de gravé.

Un morceau de cercle en cuivre denté à l'intérieur et ayant quelque ressemblance avec un morceau de l'espèce d'instrument dont on se sert aujourd'hui et qui porte le nom de *machine à sonder patentée.*

Un morceau de cuivre plié en forme d'hameçon avec un petit trou à une extrémité.

Un pot d'étain entouré de quatre lignes circulaires et ayant à peu près la forme d'une boite à mitraille du calibre de dix-huit.

Un morceau de plomb de sonde pour les grands fonds.

Une poissonnière en cuivre avec le couvercle garni de son anse; sur un des côtés de ce vaisseau étaient gravées deux fleurs de lis.

Une cuiller à chaudière sans manche.

Une casserole de cuivre sans couvercle ni queue et timbrée de deux fleurs de lis.

Un plateau de balance en cuivre.

Un *dito* en bois tourné.

Un morceau d'entonnoir en cuivre.

L'officier qui avait commandé l'expédition me fit le rapport suivant :

«Hier, à sept heures du matin, nous entrâmes dans le chenal situé entre la côte de Mannicolo et la chaîne de récifs qui entoure l'île. Apercevant quelque chose sur un des bancs de sable qui tiennent au récif, nous nous en approchâmes et nous reconnûmes que c'était du bois que la mer y avait apporté. Nous vîmes là aussi un jeune cocotier qui paraissait plein de vigueur et qui sans doute atteindra toute sa croissance si les naturels ne l'arrachent point.

» A neuf heures et demie, nous arrivâmes au village de Dennemah ; nous y fûmes bien reçus. On nous conduisit à la maison des esprits, où je remis à deux des chefs les présens qui leur étaient destinés. Le troisième se trouvait absent et était allé à Wha-

nou. Je demandai à Ouallie comment les quatre hommes qui s'étaient sauvés du vaisseau naufragé à Paiou avaient gagné la terre près de Dennemah. Il me répondit qu'ils étaient sur une grosse pièce de bois que le courant porta à terre près du village; que les naturels les reçurent bien, les emmenèrent à leurs maisons où ils les hébergèrent pendant une nuit, et que, le lendemain matin, ils les laissèrent partir paisiblement pour se rendre à Paiou, lieu où ils arrivèrent sains et saufs et rejoignirent leurs compagnons d'infortune.

» Ayant appris d'un homme de Davey, qui était à bord, que deux des naufragés avaient été tués à Dennemah, je demandai à Ouallie si sa tribu n'avait pas tué deux hommes. Il me répondit positivement qu'il n'y avait eu personne de tué dans cet endroit.

» Notre conversation terminée, nous commençâmes les échanges. Je me procurai, par ce moyen, les objets suivans :

Deux courbes en fer.
Quatre morceaux de courbes semblables.
Une cheville à œil.
Un morceau de vis d'étau.
Un morceau de plomb de sonde pour les grands fonds.
Une casserole de cuivre timbrée de deux fleurs de lis.
Un pot d'étain.
Une petite ferrure d'étambot.

Un crochet en cuivre.
Un morceau de cheville en fer.

» Vers onze heures, je me disposais à partir pour continuer ma tournée. J'invitai Ouallie à m'accompagner à Paiou pour me montrer la place où le petit bâtiment avait été construit, lui promettant de le ramener au bout de deux jours, sain et sauf, chez lui, avec de grands présens pour sa récompense. Il refusa, disant qu'il avait des ennemis à Whanou. Son fils s'offrit volontairement pour le remplacer. J'acceptai cette offre, et le fils d'Ouallie partit avec nous accompagné d'un autre jeune homme. Tous deux étaient armés d'un arc et d'une vingtaine de flèches empoisonnées, dont la pointe était formée de fragmens d'os humains. Je fis un présent à chacun de ces intrépides jeunes gens, et, après avoir distribué aux femmes et aux enfans quelques grains de verroterie, je quittai Dennemah.

» Nous longeâmes la côte vers le sud-ouest. Nos sondes, dans le chenal entre le récif et la terre, varièrent de trente à quarante brasses. Dans cet endroit le chenal était plus parsemé d'amas de corail et d'autres petits écueils que nous ne l'avions trouvé à l'entrée. A midi nous doublâmes la pointe du sud de l'île et nous trouvâmes que la côte prenait sa direction vers l'ouest.

» A deux milles à l'ouest de cette pointe, nous découvrîmes une grande baie s'enfonçant dans les

terres à environ quatre milles vers le N. N.-E. Elle nous parut libre de toute espèce d'écueils, et nos sondes varièrent de vingt à trente brasses, fond de vase. En remontant la baie, nous trouvâmes deux ruisseaux d'eau excellente qui se déchargent vers le côté nord. La chaîne de récifs est éloignée de cette partie de la côte d'environ trois milles.

» Je ne vis point de maisons depuis Dennemah jusqu'à la pointe sud. Là un homme tout seul sortit des halliers; mais, en nous apercevant, il s'enfuit précipitamment et je ne le revis plus. Je demandai à l'interprète et aux habitans de Dennemah si cette partie de la côte était habitée. Ils répondirent qu'elle ne l'était pas, mais que quelques insulaires y venaient de tems à autre planter du *tara* et s'en retournaient chez eux.

» Je longeai la côte à partir de la baie en portant à l'ouest et à l'O. 1/4 N.-O. pendant une heure. J'aperçus alors le village de Paiou. En approchant, je vis quelques maisons, mais pas un seul habitant. A deux heures après midi, je mouillai près du rivage et j'envoyai à terre Rathea et les deux jeunes gens de Dennemah à la recherche des habitans des maisons dont j'étais assez proche, et d'une desquelles sortait de la fumée; mais Rathea, au lieu de parlementer avec les naturels qui s'étaient enfuis dans les bois, se mit à piller les maisons, enlevant tous les objets en fer et les provisions qu'elles contenaient et

apportant son butin aux canots. Je me montrai extrêmement mécontent de cette conduite et je lui ordonnai d'aller replacer toutes ces choses où il les avait prises. Je remis ensuite aux jeunes gens quelques articles de quincaillerie et des étoffes, en leur faisant entendre que je désirais qu'ils cherchassent les habitans du village et leur remissent ces objets, tâchant en même tems de les engager à venir nous parler. Ils exécutèrent mes ordres et revinrent bientôt accompagnés de deux femmes et de quatre enfans. A l'approche de ces individus, je débarquai et je fus à leur rencontre ; mais ils témoignèrent quelque alarme en me voyant. Pour calmer leur frayeur, je donnai à chacune de ces femmes un collier de verroterie, une paire de ciseaux et des hameçons. Je distribuai aussi quelques hameçons aux enfans. Tous alors parurent convaincus de nos intentions amicales.

» Les jeunes gens de Dennemah me dirent que les maisons que je voyais n'étaient habitées que temporairement par des hommes d'une tribu nommée *Ammahs* qui venaient avec leurs familles, à une certaine époque de l'année, pour planter du *tara* et retournaient à leur résidence habituelle quand la saison de planter était passée. Ils me dirent encore que les seuls habitans du lieu étaient ceux que j'avais près de moi, plus un homme, mari des deux femmes et père des enfans, mais que cet homme était telle-

ment effrayé qu'on n'avait pu le déterminer à quitter l'endroit où il était allé se cacher. Les femmes furent si contentes des présens que je leur avais faits qu'elles envoyèrent un des enfans chercher son père qui à la fin se décida à venir. J'appris que son nom était Pakelley et qu'il résidait là depuis environ un an avec sa famille, dont tous les individus du sexe féminin étaient d'une laideur hideuse.

» Le district de Paiou présente un terrain plat et uni qui s'étend le long de la côte jusqu'à une distance de deux milles dans la direction de l'est à l'ouest. La plaine s'avance dans l'intérieur jusqu'à deux ou trois milles et est couverte d'un bois très-épais, excepté dans une très-petite place qui a été défrichée. Quelques arbres sont d'une grosseur énorme. Au milieu de cette plaine coule une petite rivière où le flux se fait sentir. Nous remontâmes cette rivière avec nos canots jusqu'à un demi-mille, mais là nous trouvâmes le passage obstrué par un vieil arbre qui était tombé en travers du lit de la rivière.

» La petite portion défrichée de la plaine a à peine un acre de superficie. Elle est bornée au sud par la mer, à l'est par la rivière et au nord et à l'ouest par le bois. C'est le lieu le plus commode de toute l'île, soit pour construire un bâtiment, soit pour le lancer, parce qu'il n'y a pas de roches près du rivage et que les bords de la petite rivière sont couverts d'arbres pouvant fournir des bois de toutes

formes et dimensions. Rathea, les deux jeunes gens de Dennemah et Pakelley dirent que c'était là que le brick avait été construit et lancé, et je ne mets pas en doute leur assertion, parce que c'est le seul terrain déboisé de toute la côte, et il est évident qu'il l'a été par la main des hommes. Or, comme les insulaires ne pouvaient avoir aucun motif pour le faire, j'en ai dû naturellement conclure qu'il le fut par les naufragés qui y résidèrent et y construisirent leur bâtiment.

» J'ai examiné cette place avec tout le soin possible pour tâcher de trouver des traces de fortification en pierres ou en bois, mais je n'ai pu rien découvrir de ce genre. Si l'espèce de rempart dont il s'agit fut construit en bois, ce bois, exposé depuis trente-neuf ans à toutes les intempéries des saisons, a eu le tems de se pourrir et de se détruire complètement. D'un autre côté, il n'existe dans le voisinage ni pierres ni rochers qui eussent pu servir à élever une sorte de muraille.

» Mes recherches pour trouver des inscriptions furent également infructueuses, attendu que les arbres qui environnent le terrain déboisé ne sont pas assez gros pour qu'on y eût pu rien écrire, et, comme je l'ai dit, il n'y a point de rochers dans le voisinage. J'ai examiné très-minutieusement tous les environs, mais je n'ai pu découvrir la moindre trace qui indiquât que des Européens avaient séjourné

là. J'ai aussi examiné tous les arbres qui bordent la petite rivière sans y trouver aucune plaque de cuivre ou de plomb. J'ai vu néanmoins vers le haut de la rivière, les souches d'arbres qui avaient été abattus, très-anciennement, à coups de hache, et je ne doute pas que ce ne fussent ceux qu'on employa pour construire le bâtiment dont parlent les naturels.

» Dans le cours de ma conversation avec Rathea, les deux jeunes gens de Dennemah et Pakelley, j'avais appris que le bois employé à construire le bâtiment avait été coupé dans le haut de la rivière, où on en avait formé des trains flottans pour le faire descendre. C'est d'après ce renseignement que j'ai remonté la rivière et trouvé les souches dont je viens de parler.

» Pakelley paraît avoir cinquante ans. A la première question que je lui adressai touchant les vaisseaux naufragés, il nia avoir aucune connaissance de l'événement : mais nos interprètes l'ayant pressé de dire la vérité, il montra le récif qui se trouve à l'ouest de Paiou et dit qu'un vaisseau s'était brisé en pièces à cet endroit, il y avait bien long-tems. Il ne se souvenait pas lui-même du naufrage, mais il avait entendu d'autres en parler. Il convint que plusieurs hommes s'étaient sauvés et avaient construit un autre vaisseau à la place même où il résidait en ce moment. Je lui demandai s'il possédait quelques-

uns des objets sauvés du naufrage ; il me répondit que oui et m'apporta les articles suivans :

Un morceau de cercle en cuivre denté à l'intérieur et qui doit avoir fait partie de quelque machine.

Deux grands clous.

Une cheville à œil.

Plus un cul de bouteille qu'il dit avoir ramassé lui-même sur le récif où se perdit le vaisseau.

» Ayant terminé là mes opérations, je remis à la voile à quatre heures et je longeai pendant une heure la côte qui suivait la direction de l'O. 1/4 N-O. 6° N. Voyant la nuit approcher je hantai le rivage de plus près, cherchant un mouillage commode pour les canots. Je trouvai une petite crique d'eau douce dans laquelle nous entrâmes et nous laissâmes tomber nos grappins. Peu de tems après que nous eûmes mouillé, une pirogue venant de l'ouest s'avança comme pour nous reconnaître. Elle était montée par deux guerriers dont l'un maniait une pagaye pendant que l'autre se tenait debout sur la plate forme ayant en main un arc et des flèches et paraissant prêt à combattre. Notre Tucopien l'ayant remarqué lui cria que nous étions des amis, qu'il pouvait quitter ses armes et approcher sans rien craindre, ce qu'il fit. Je lui fis présent, ainsi qu'à son compagnon, de quelques hameçons. En ce moment nous crûmes entendre du bruit dans les bois. Le guerrier qui était dans la pirogue se mit à ap-

peler et bientôt après nous vîmes une pirogue doubler la pointe ouest de la crique et s'approcher de nous. Elle était montée par six femmes à chacune desquelles je donnai quelques grains de verroterie et des hameçons. Ces gens nous apprirent qu'ils appartenaient à un village nommé *Ammah*, situé sur le bord de la côte, à une assez grande distance vers l'ouest, et qu'ils étaient venus près du lieu où nous étions pour planter du *tara*.

» J'avais l'intention d'entrer plus avant dans la crique pour passer la nuit, mais j'en fus empêché par les sollicitations des insulaires et de notre interprète, qui me soutinrent que pendant la nuit le fond de la crique était visité par des esprits qui descendaient des montagnes, et que par conséquent il serait dangereux de nous y enfoncer davantage. Les jeunes gens de Dennemah et l'interprète ne se soucièrent nullement de coucher dans les canots et me demandèrent la permission d'aller coucher à terre; je la leur accordai. Ils allèrent en conséquence joindre les gens d'*Ammah*.

» Ce matin 20, au point du jour, ces hommes revinrent à bord des canots et nous fîmes voile en longeant la côte qui court à l'O. N.-O. 6° N. A sept heures et demie nous doublâmes la pointe ouest de l'île et nous gouvernâmes au N.-E., le long de la côte jusqu'en face du village d'Ammah, où je descendis à terre, vers huit heures, avec nos interprètes. Nous

fûmes conduits sur-le-champ à la maison des esprits où je fus présenté à six chefs, à chacun desquels je fis présent d'un coupon d'étoffe, d'une hache et d'un grand couteau. Je demandai alors si quelqu'un se souvenait du naufrage d'un vaisseau près de Paiou. On me répondit que non, mais que tous les assistans en avait ouï parler et que quelques-uns avaient en leur possession divers objets qui avaient appartenu à ce vaisseau et qu'ils avaient recueillis à basse mer sur le récif; que plusieurs hommes échappèrent au naufrage et qu'ils bâtirent, à Paiou, un autre vaisseau sur lequel ils quittèrent l'île, laissant derrière eux deux hommes qui résidèrent dans le voisinage de Paiou parmi une tribu établie dans cette partie de l'île; qu'un de ces hommes mourut à Paiou et que l'autre s'enfuit de l'île avec le chef sous la protection duquel il vivait; mais qu'on ne savait pas dans quelle île ils s'étaient réfugiés; que le motif qui avait porté le chef et l'homme blanc à s'enfuir était des revers que le premier avait éprouvés à la guerre. Je demandai si l'homme blanc qui était mort avait été enterré. On me répondit qu'on lui avait attaché une pierre aux pieds et qu'on l'avait jeté à la mer suivant la coutume du pays.

» On me présenta ensuite les objets suivans que j'achetai : Une petite cloche de vaisseau d'environ huit pouces de diamètre, portant trois fleurs de lis moulées; un petit canon de bronze marqué d'une

fleur de lis; une grande ferrure d'étambot avec un dé en cuivre; cinq tringles de fer à chevilles d'une grande longueur; une cheville de chaîne de haubans avec sa tête intacte; un croc à palan avec un morceau de cheville; un morceau de fer percé d'un trou à l'une de ses extrémités; un flacon cassé par en haut; la moitié d'un boulet ramé et plusieurs petits morceaux de fer de différentes formes et dimensions.

» Je quittai Ammah à 11 heures; je longeai la côte en gouvernant au nord-est, et à midi je mouillai devant Whanou. Les habitans nous reçurent comme à l'ordinaire sur le rivage. L'interprète me présenta à cinq chefs auxquels je fis des présens semblables à ceuxque j'avais offerts aux chefs d'Ammah. On me conduisit ensuite à la maison des esprits, où je commençai mes opérations en disant que je venais pour acheter tous les vieux objets que les habitans auraient pu se procurer des débris des vaisseaux naufragés sur leur côte, et je demandai si quelqu'un avait souvenir de ce naufrage. On me répondit que tous ceux qui en avaient été témoins étaient morts, mais que les habitans actuellement vivans avaient appris de vieillards qui n'existaient plus, qu'un événement semblable avait eu lieu; que les gens de Whanou possédaient quantité d'objets provenant d'un des vaisseaux naufragés, et que ces objets avaient été ramassés sur le récif à environ

mi-distance de Whanou à Paiou ; que, d'après ce qu'on leur avait rapporté, la nuit où le vaisseau se perdit, il s'était élevé un ouragan qui avait brisé les arbres à fruit, abattu des maisons et causé d'autres ravages ; qu'un second vaisseau s'était perdu près d'Ammah ; qu'il s'en était sauvé quatre hommes qui étaient allés rejoindre leurs compagnons, occupés à bâtir un autre vaisseau à Paiou. On affirma qu'aucun homme des vaisseaux naufragés n'avait été tué à Dennemah ni à Whanou. Beaucoup d'hommes, disait-on, s'étaient sauvés d'un des vaisseaux qui avaient péri, et ces hommes avaient bâti un petit navire sur lequel ils étaient partis, laissant deux des leurs à Paiou. Les deux blancs demeurés après les autres étaient connus des insulaires sous le nom de *Marrah*, et n'étaient pas mariés. L'un d'eux résida avec la tribu de Paiou et l'autre avec celle de Paucorie. Le premier était mort à Paiou il n'y avait pas long-tems. Quant au second, on donnait sur sa disparition les mêmes détails que j'avais recueillis à Dennemah et à Ammah. On assurait qu'il ne restait plus sur le récif aucun débris des vaisseaux naufragés. Je dis alors que j'avais appris que plusieurs têtes des hommes tués après avoir échappé au naufrage avaient été offertes aux dieux dans la maison des esprits ; mais on le nia, et bien que j'eusse examiné soigneuse-

ment tous les temples, je ne trouvai aucune trace d'une semblable offrande.

» Les gens de ce village me parurent très-réservés dans leurs réponses, et surtout semblaient ne faire qu'avec répugnance celles qui regardaient le massacre des Européens et l'offrande de leurs crânes; mais, d'après ce que j'ai appris du Tucopien et des naturels qui visitèrent le vaisseau à notre arrivée, je ne doute pas que les gens de Dennemah et de Whanou n'aient tué quelques-uns des hommes qui avaient échappé au naufrage.

» J'ai acheté à Whanou les objets suivans : Une grande cloche ayant un morceau enlevé à la partie supérieure, n'ayant pas de battant, et portant une croix et trois figures moulées, avec ces mots : *Bazin m'a fait*, placés à la droite de la croix; une poissonnière en cuivre avec son couvercle et ses anses intacts, et timbrée de deux fleurs de lis; quatre crocs à palan; deux grands clous; deux masses, dix chevilles de fer de différentes dimensions; un morceau de guirlande de proue; une grande barre de fer avec une croix à un bout; une cheville de fer avec un trou de goupille; un morceau de baguette de fusil avec d'autres morceaux de fer de diverses formes et dimensions; deux plateaux de balance, l'un en cuivre et l'autre en bois tourné.

» A 2 heures, j'allais partir de Whanou pour rejoindre le vaisseau en achevant le tour de l'île,

lorsqu'une pirogue poussa au large pour se rendre à Dennemah. Les deux jeunes gens de ce village désirèrent profiter de cette occasion pour retourner chez eux. J'y consentis, et je leur fis présent à chacun d'une hache, d'une pièce d'écarlate, d'un couteau et de quelques hameçons. Ils parurent très-satisfaits. Je fis voile ensuite pour rejoindre le vaisseau. Depuis Whanou jusqu'au mouillage du vaisseau, nous ne rencontrâmes qu'un seul endroit habité. »

Ne trouvant pas le rapport ci-dessus assez positif relativement aux deux blancs restés sur l'île après le départ de ceux qui avaient construit le brick, je demandai à M. Chaigneau et à Martin Bushart ce qui s'était dit sur ce sujet à Ammah et à Whanou. Ils me répondirent :

« Nous avons entendu les naturels de Whanou et d'Ammah dire que l'un des deux hommes qu'ils avaient nommé Marrah mourut à Paiou, il y a environ trois *rackeys* (trois retours de mousson du nord-ouest ou trois ans), et que l'autre partit avec le chef de Paucorie pour aller se réfugier dans quelqu'une des îles voisines. Nous ne les avons jamais entendu dire que le chef de Paucorie et l'homme blanc qu'ils appelaient Marrah étaient les deux seules personnes de la tribu qui se fussent enfuies, mais que toute la tribu avait pris la fuite. »

Du 21. Jolies brises de vent alisé. A mer basse,

j'allai avec trois canots sonder la passe Dillon, qui débouche à l'est dans la baie de Bayley et à l'ouest dans celle de Lushington, et qui est bornée au nord par la pointe Bryant et au sud par la pointe Chester. Vers le milieu du chenal, qui n'a pas plus d'une encablure de large, il y a une chaîne d'amas de corail recouverts de quatre à neuf pieds d'eau à mer basse. A une encablure à l'est et à l'ouest des extrémités de cet écueil, on trouve 20 brasses, et des deux côtés il y a passage pour un vaisseau de moyen tirant d'eau. La passe au sud a environ 60 pieds de largeur, et celle au nord 90 pieds. La plus petite sonde que j'aie obtenue dans la dernière était de 3 brasses à 3 brasses et demie à basse mer de grande marée, et dans la première 4 brasses. La partie de la passe du nord qui n'a que 3 brasses à 3 brasses et demie, se trouve sur un banc de 120 pieds de longueur de l'est à l'ouest, et aux deux extrémités duquel le fond augmente subitement jusqu'à 10, 15 et 20 brasses. En balisant la passe Dillon, au nord et au sud de l'écueil, un grand navire pourrait y passer en cas de nécessité.

Je revins à midi, et, à une heure, j'envoyai les canots explorer la passe de Birch par laquelle le vaisseau était entré. Les canots gouvernèrent dans différentes directions à partir du récif en dedans duquel nous étions mouillés. Le premier canot prit celle de l'E.-N.-E. et dériva considérablement sous

le vent. Malgré cela, il doubla le récif qui s'étend au large à partir de la pointe est de l'île d'Amherst, et ne rencontra sur sa route qu'un banc sur lequel il restait 10 brasses d'eau. Le second se dirigea vers l'est et rencontra deux bancs sur lesquels il n'y avait que 2 brasses d'eau, bien que la marée fût plus d'à moitié montée. Le troisième se dirigea vers l'E.-S.-E. le long du récif qui borde la côte de la grande île au sud du chenal; il trouva plusieurs bancs et amas de corail détachés, sur lesquels il n'y avait que 2 brasses à 2 brasses et demie d'eau.

La basse mer eut lieu à 10 heures 10 minutes, et, selon toute apparence, la mer haute à 5 heures moins 10 minutes. La marée s'élève de 4 à 5 pieds, dans la baie; le jusant porte à l'ouest et le flot à l'est. Je conjecture qu'en dehors, le jusant, le long de terre, porte au N.-O., et le flot au S.-E. Il y a, au large de la pointe du récif près duquel nous jetâmes d'abord l'ancre, un banc de corail, situé dans la direction du N.-O. de cette pointe, distance d'un quart de mille. Il restait alors sur ce banc 3 brasses d'eau, et il n'y avait pas de brisans. Dans les mortes eaux, la mer brise d'une manière effrayante sur ce banc, entre lequel et la pointe du récif, il y a au reste grandement de la place pour faire passer un vaisseau.

Nous reçûmes dans la journée la visite de presque tous les habitans mâles des deux villages voi-

sins de notre mouillage. Ils nous apportèrent, comme à l'ordinaire, des cocos, des bananes, du poisson et du tara, qu'ils nous vendirent cher, ainsi que de coutume. Ayant appris que nous devions repartir sous peu pour Tucopia, ils témoignèrent du regret de notre départ et chargèrent notre interprète de nous prier de les prévenir quelques jours à l'avance, afin qu'ils pussent nous apporter des provisions pour notre traversée.

Dans l'après-midi, nous prîmes un des énormes requins qui sont si nombreux dans cette baie. Je destinais ce monstre en présent à sa majesté noire, Néro, roi de Davey, et je voulais le lui faire porter en grande pompe au retour de mes canots; mais, n'ayant pas fait part de mon intention à l'officier de service, le requin mort fut rejeté à la mer quand on débarrassa le pont pour le branlebas du soir.

Du 22. Employé l'équipage à tout préparer pour reprendre la mer. A 8 heures du matin, j'envoyai trois canots sonder le chenal Hayes, jugeant cette précaution nécessaire, au cas que je ne pusse louvoyer pour sortir par le chenal de l'est à raison des nombreux écueils dont il est parsemé. En prenant la passe Dillon que j'avais fait reconnaître la veille, je pouvais déboucher en mer à l'ouest de l'île Amherst en traversant la baie Lushington. A 2 heures et demie, les canots revinrent avec un rapport satisfaisant sur le chenal Hayes, dans lequel

il y avait assez d'eau pour que tout vaisseau pût gagner la mer par un bon vent.

Les naturels de notre voisinage vinrent comme d'habitude. Le principal article qu'ils apportèrent était des cocos, pour lesquels le chef demanda des bouteilles vides à raison d'une pour dix cocos. Je leur achetai aussi quelques poissons de l'espèce des mulets, très-beaux et plus gros qu'aucun de ceux que j'eusse jamais vus à la Nouvelle-Zélande ou nulle part ailleurs dans la mer du Sud.

Du 23. La journée commença avec un tems sombre et un vent frais qui soufflait juste dans la direction du large vers notre mouillage, de manière à empêcher le vaisseau de mettre sous voiles. Un peu après le point du jour, il nous vint quatre ou cinq pirogues montées chacune par quatre hommes, qui nous apportèrent des productions de l'île et demandèrent en échange des bouteilles vides. Son excellence Morgan Mac Marragh leur montra un miroir qui leur causa une extrême surprise. Ils appelèrent aussitôt leurs compagnons restés dans les pirogues pour qu'ils vinssent voir cet enchantement. Morgan et les autres Nouveaux-Zélandais sourirent de pitié pour l'ignorance des pauvres Mannicolais, et ne parurent pas peu fiers de leur supériorité sur ces insulaires. Je trouvai en eux une admirable caricature de ces demi-savans de nos contrées, si bouffis d'orgueil et ignorant souvent

tout ce qui ne se rapporte pas immédiatement à l'objet spécial de leurs études : témoin ce légiste qui se moquait d'un matelot parce qu'il n'entendait pas les termes demandeur et défendeur, et qui, lui-même, n'aurait pu distinguer tribord d'avec bâbord.

Le roi Néro était au nombre de nos visiteurs, et, comme j'exprimai le désir d'avoir quelques feuilles de cocotiers pour en faire des corbeilles et d'autres ouvrages de vannerie, il offrit de m'en apporter si je voulais lui confier un canot, ce que je fis. Il partit accompagné de ses deux suivans et de son excellence Morgan Mac Marragh. Bien qu'ils ne pussent entendre mutuellement leur langage, avec cet instinct que possèdent à un si haut dégré les sauvages, ils réussirent par signes à s'apprendre l'usage de leurs armes respectives. Les Mannicolais enseignèrent aux Nouveaux-Zélandais avec quelle certitude ils pouvaient ajuster une flèche empoisonnée dans l'œil d'un de leurs ennemis, et ceux-ci, à leur tour, indiquèrent par une pantomime expressive comment ils coupaient la tête aux leurs. A midi le canot revint avec ce que j'avais demandé.

Je voyais avec un regret infini que je ne pouvais apprendre d'une manière satisfaisante, par l'intermédiaire de Martin Bushart et de Rathea, les détails du naufrage ni ceux du massacre d'un certain nombre des survivans à Dennemah et à Whanou ; je

désirais néanmoins ne perdre aucune chance d'obtenir des éclaircissemens sur un sujet qui intéressait le monde entier. Il existait encore sur l'île plusieurs individus qui avaient une connaissance personnelle de la catastrophe ; mais, d'ici à quelques années, il était probable qu'ils mourraient, emportant avec eux les seules preuves orales qu'on pût avoir de la réalité de conjectures approchant autant que possible de la certitude. J'imaginai un moyen pour remédier à ce fâcheux inconvénient. C'était de laisser dans l'île, parmi les habitans de Whanou, un jeune homme qui pût apprendre leur langue, et, par ce moyen, acquérir peu à peu, dans ses conversations avec les vieillards, la connaissance de toutes les circonstances du naufrage et des événemens qui en furent la suite. C'était, à mon avis, la marche la plus sûre à suivre pour parvenir à connaître positivement quel avait été le sort de La Pérouse. Je fis part de mon projet à Stewart, le jeune Anglais que j'avais recueilli à Tucopia, lui faisant envisager les avantages qui résulteraient, non-seulement pour l'intérêt général, mais encore pour le sien propre, d'un séjour de quelques années à Mannicolo, pendant lequel il prendrait connaissance de la religion, ainsi que des mœurs et usages des naturels ; il accepta ma proposition en me disant qu'il lui importait peu dans quel endroit il résiderait pendant trois ou quatre ans, si les renseignemens qu'il se serait procurés durant cet

intervalle pouvaient intéresser le public et le mettre à même de s'avancer dans le monde. Je ne manquai pas de lui rappeler que le climat de Mannicolo était mal sain et qu'il était important qu'il ne compromît pas sa vie en prenant part aux guerres des insulaires. Il m'engagea à être tranquille sur son compte, assurant qu'il avait l'intime confiance de ne pas mourir avant le tems fixé et que son séjour à Mannicolo n'amènerait pas le terme de son existence. Stewart est un jeune homme fin, d'environ vingt-cinq ans, et dont l'esprit naturel a été développé par une éducation passable.

Le tems se maintint sombre toute la journée avec de légers éclairs dans la partie du sud-ouest. Comme c'était précisément le jour de l'équinoxe, cette circonstance expliquait le désordre des élémens.

Du 24. Tems couvert avec une légère brise de la partie de l'est et des ondées de pluie par intervalles. A la pointe du jour, j'envoyai l'interprète à terre demander au roi Néro la permission de faire couper une certaine quantité de bois à brûler. Sa Majesté noire me l'accorda en disant à Rathea que je pouvais faire couper du bois partout où il me plairait, qu'il regardait le pays comme m'appartenant, et lui-même comme soumis à mes ordres. D'après cela j'envoyai à terre une corvée composée d'Indiens sous la conduite du marquis

de Wyematie et de Morgan Mac Marragh avec neuf haches.

Les insulaires nous apportèrent, dans la journée, des végétaux, quelques esparres et des flèches. C'était la première fois que je leur voyais apporter des armes de ce genre, et je demeurai persuadé qu'ils ne l'auraient pas fait si quelques personnes du vaisseau n'eussent témoigné le désir d'en acheter pour en faire présent à leurs amis lors de notre retour.

Ayant beaucoup entendu parler de la vertu mortifère de ces flèches, je voulus juger par moi-même s'il était vrai, comme on me l'avait dit, que la moindre piqûre de ces armes redoutables fût mortelle. Dans cette vue, j'engageai un des insulaires à aller à terre me chercher de la gomme dont ils se servaient pour enduire la pointe de leurs flèches. Au bout de très-peu de tems, cet homme revint avec trois corbeilles remplies de noix de la grosseur et de la forme d'une grosse *mangue* du Bengale. Un des officiers venant d'acheter quelques flèches, j'invitai l'insulaire à en empoisonner une devant moi. Il commença par briser une des noix qu'il avait apportées, puis il en gratta l'intérieur avec l'ongle de son pouce jusqu'à ce qu'il en eût fait sortir un peu de suc qu'il prit entre le pouce et l'index et dont il enduisit le bout de la flèche. Il prit ensuite un peu de chaux en pou-

dre dans sa boîte à bétel, en fit un petit tas sur sa cuisse nue, y porta le bout de son doigt encore humide et frotta la pointe de la flèche jusqu'à ce que le suc dont il l'avait enduite prit la consistance d'une pâte légère. L'opération se trouva alors terminée. La partie de la flèche ainsi préparée pouvait avoir huit pouces. Ce n'était pour moi que la moitié de l'expérience et je voulus la pousser jusqu'au bout.

Il y avait sur le pont une douzaine de naturels qui tous, ainsi que Rathea, affirmaient positivement que la moindre piqûre qui ferait venir le sang causerait la mort au bout de cinq jours au plus tard. Martin Bushart dit que, pendant sa résidence à Tucopia, on y apporta, de Mannicolo, des flèches empoisonnées avec une desquelles un amant rebuté blessa sa maîtresse, qui mourut quatre ou cinq jours après dans des douleurs horribles. Il cita aussi plusieurs exemples de querelles particulières où les flèches avaient été employées avec le même résultat, avant que des amis pussent intervenir pour empêcher qu'il ne fût fait usage d'armes à la blessure desquelles on ne pouvait porter remède.

Tous ces discours ne m'ayant point convaincu, je fis prendre un animal dans le parc à cochons et avec un couteau il lui fut fait une incision dans la peau de la cuisse ; j'y introduisis la flèche qu'on venait de préparer jusqu'à ce qu'il sortît quelques gouttes de sang. En voulant retirer la flèche la

pointe cassa et demeura dans la blessure. J'ordonnai alors qu'on remît le porc où on l'avait pris.

La noix en question a l'enveloppe un peu molle et ressemblant à la peau du *mangoustan*. Avant sa maturité elle est verte; mais, en mûrissant, elle devient rouge. Le noyau est assez semblable à une noix d'Europe; mais six ou huit fois plus gros. L'extérieur de l'enveloppe est couvert d'une espèce de croûte comme celle qui se forme dans l'intérieur des bouteilles de Porto quand le vin vieillit. Je pris environ deux cents de ces noix pour le jardin botanique de Calcutta.

Du 25. Brises légères de vent alisé, beau tems. L'état de la mer, qui était unie comme un miroir, nous procura la visite de presque tous les insulaires mâles des environs. Deux femmes qui traversaient la baie vinrent aussi à bord pour avoir quelques grains de verroterie que leur montra notre jeune fille de Tonga. Vers le soir, à leur retour de Davey, elles nous firent une seconde visite sans y être invitées, preuve de la parfaite confiance que nous avions inspirée à ces sauvages. La nature n'avait pas favorisé ces femmes; l'une d'elles était déja avancée en âge et proportionnément laide; c'était tout ce qu'un Européen peut imaginer de plus repoussant. L'autre était une jeune fille d'environ dix-huit ans qui, dans toute autre île de la mer du Sud que Mannicolo, aurait pu atteindre l'âge de Ma-

thusalem avant de trouver à se marier. Elles étaient vêtues d'une espèce de cotillon qui les couvrait depuis la ceinture jusqu'au genou, et elles ajoutaient aux charmes de leur personne en mâchant une énorme quantité de bétel et de chunam.

Le marquis de Wyematie et les gens sous ses ordres, achevèrent, dans la journée, de faire notre provision de bois. Dans le courant de cette opération, il arriva un accident qui me causa beaucoup de peine. Le médecin du marquis, que j'avais baptisé du nom de Robert Tytler, se fit au pied une large blessure, avec sa hache, et perdit considérablement de sang avant qu'on ne pût le transporter à bord où le docteur Griffiths le pansa. Cet homme avait pendant long-tems partagé la fortune du marquis, dans ses diverses campagnes contre les gens de la tribu de Borou, et éprouvé toutes les vicissitudes de la guerre. Quoique jeune, il était regardé comme très-expert à disséquer ou dépecer les tués dont son noble maître se régalait dans ses festins, et il était généralement reconnu parmi ses compatriotes que Tytler était le plus habile homme de la Nouvelle-Zélande pour saler une tête humaine.

On peut se rappeler qu'en plusieurs occasions, et notamment à Tonga, j'avais eu de très-graves sujets de mécontentement envers mon second officier. La nuit précédente, entre trois et quatre heures du matin, je vins sur le pont et au lieu du mou-

vement qui existe naturellement parmi une bordée de quinze hommes qui font le quart avec vigilance, le calme le plus profond régnait autour de moi. Je ne trouvai qu'un seul homme en vigie à la poupe. C'était le quart du second officier, et, après l'avoir cherché de tous côtés sur le gaillard, je montai sur la dunette pensant qu'il pouvait y être, mais il n'y était pas davantage. Je demandai alors au matelot en vigie où était l'officier de quart. Cet homme me répondit qu'il était sur le gaillard. Je répliquai que je l'y avais cherché en vain. Au bruit de cette conversation, un autre marin s'éveilla et, en se frottant les yeux, me dit que l'officier était sur le passavant. J'y allai sur-le-champ et je trouvai en effet l'individu que je cherchais profondément endormi, la tête appuyée sur le bastingage. Je le poussai vivement. Il se réveilla en sursaut et tout chancelant il s'écria d'une voix mal articulée: « Oh! capitaine Dillon! » puis il se laissa tomber sur un canon. Une faute si souvent réitérée ne pouvait rester impunie. En conséquence, j'ordonnai qu'on enlevât son bagage de sa cabine et qu'on le portât à l'avant du vaisseau. Dès ce moment, cet officier, indigne de son rang se trouva démonté. Je désignai pour le remplacer M. James Hapley, jeune homme qui avait fait sous moi son apprentissage du métier de la mer.

Du 26. Bonne brise de vent alisé. La mer étant

très-houleuse dans la baie, le vaisseau tanguait considérablement.

Nos voisins les insulaires nous rendirent leur visite accoutumée. Pendant que j'en avais six ou huit assis autour de moi, je leur fis dire que j'avais l'intention de visiter les îles d'Otouboa, Indenny, Mame et Thamaco, situées dans leur voisinage, et que je désirais savoir si quelqu'un d'eux voulait m'y accompagner. La plupart déclarèrent qu'ils avaient déjà visité ces îles, et en particulier un homme d'une cinquantaine d'années dit qu'il y était allé quatre fois et deux à Tucopia, dans le tems ou le chef Borey Thamaca avait l'habitude de venir à Mannicolo. Je demandai à l'interprète si cet homme, qu'on appelait Serou, disait la vérité. Il me répondit que oui. Je demandai alors à Serou comment il était grand à l'époque du naufrage des vaisseaux. Il me montra un garçon d'environ quatorze ans et me dit : « Comme cela. » D'après cette réponse, j'engageai avec lui la conversation suivante :

« Borey Thamaca, chef de Tucopia, était-il ici à cette époque ? » — « Non. Thamaca était alors à Tucopia ; mais il vint bientôt après. »

« Connaissez-vous le Tucopien bossu qui a résidé quelque tems ici ? » — « Oui. Ta Faou était mon beau frère. »

« Ta Faou était-il ici lors du naufrage ? » — « Oui. Il habitait près du lieu où vous avez fait de l'eau. »

« Y eut-il quelques hommes du vaisseau naufragé à Paiou tués à Dennemah? » — « Non. Mais les hommes blancs vinrent de Paiou, dans un bateau, jusqu'au récif près de Dennemah, et tuèrent le chef de ce village qui s'appelait Naourey. Ils mirent un instrument dans leur bouche, soufflèrent du feu et l'on entendit un grand bruit. Naourey fut blessé, tomba en dehors de sa pirogue et mourut. Naourey était alors à pêcher. On n'a jamais retrouvé son corps. C'est ainsi que sa mort fut racontée par ceux qui étaient à pêcher avec lui. »

Les assertions de Serou furent appuyées par plusieurs hommes de Davey, qui, à chaque partie de son court récit, déclaraient qu'il disait vrai, ou le redressaient quand il se trompait. Serou et un autre insulaire racontèrent qu'il y avait eu, à Whanou, un grand combat entre les hommes blancs et les habitans de ce village dont tous les chefs avaient été tués au nombre de cinq, savoir: Valeco, Oley, Amea, Feto et Tabinga; que presque tous leurs gens avaient été tués également, ainsi que dix des hommes blancs dont les têtes furent offertes à la divinité.

J'employai plus de deux heures à cette enquête, non pas tant par la faute de Bushart que par celle de Rathea qui connaissait encore moins la langue de Mannicolo que Martin celle de Tucopia. Rathea

avait pour habitude de questionner les Mannicolais dans sa propre langue qu'ils n'entendaient guère. Je lui fis dire par Bushart que je voyais bien qu'il savait peu ou point la langue des gens à qui il s'adressait. Il l'avoua et s'excusa en disant que ceux qui venaient jeunes à Mannicolo pouvaient en apprendre la langue ; mais qu'il était déjà âgé quand il y vint pour la première fois.

Ayant complété mon bois et mon eau, je me préparai à partir ; mais voyant que le vent ne semblait pas devoir passer de longtems à l'ouest, au sud-ouest ou au sud, de manière que le vaisseau pût sortir de la baie par la passe de Birch, je me déterminai à prendre la passe Dillon et à gagner la pleine mer en franchissant la baie Lushington et le chenal Hayes. A une heure après midi, je partis du vaisseau, emportant dix-neuf bouées pour baliser la passe Dillon. Aux orins de ces bouées, j'avais étalingué, en guise d'ancre, de grosses pièces de corail ; mais, en les laissant tomber sur le récif, elles glissaient jusque dans les grands fonds où mes bouées les tenaient suspendues et dérivaient elles-mêmes entraînées par le courant. Ayant échoué dans cette tentative, je fus obligé de retourner à bord du vaisseau et de préparer mes bouées d'une autre manière en substituant de très-grosses pierres aux morceaux de corail.

Du 27. Fortes brises de vent alisé, tems couvert

et grande houle dans la baie. Après notre déjeuner, il nous vint cinq pirogues de Dennemah, avec une quinzaine d'hommes qui nous apportèrent les articles suivans :

Deux morceaux de courbe en fer.
Une grande cheville de chaîne de hauban avec sa tête.
Deux morceaux de chaines de haubans.
Un pot d'étain ayant l'anse et le bord cassés.
Un cercle de baril en cuivre portant une marque qui paraissait ressembler à une fleur de lis.
Cinq morceaux de fer, de diverses longueurs ; très-oxidés.

Je conjecturai que le cercle en cuivre provenait d'un baril de poudre.

A deux heures après midi, la marée étant basse, je partis avec ma chaloupe pour essayer de nouveau à baliser le chenal de la passe Dillon. J'y réussis, quoique le tems ne fût pas favorable à cette opération ; le vent soufflant très-fort, et les nuages qui couvraient le soleil, par intervalles de cinq à six minutes, nous empêchant d'apercevoir les écueils que nous cherchions pour y placer des bouées. Les naturels nous apportèrent des rotains tout aussi bons que ceux de Malacca, et qui pourraient, par la suite, devenir un article de commerce avec la Nouvelle-Galles où ils serviraient à faire des fonds de siège. Cet article se tire aujourd'hui de Calcutta et de Canton.

Il nous vint le long du bord un pauvre insulaire

affligé d'un hydrocèle semblable à celui que j'avais remarqué chez un Espagnol, à Otaïti. Sans exagération, cette tumeur énorme avait la grosseur d'un baril de poudre de cinquante livres. Les insulaires qui se trouvaient à bord se mirent à plaisanter sur l'infirmité de ce malheureux; j'en témoignai mon mécontentement de manière à mettre un terme à ces railleries inconvenantes. Touché de compassion pour cet homme, je lui envoyai deux ou trois verges de gourrah bleu qu'il reçut avec de grandes marques de reconnaissance; il me fit présent en retour d'une douzaine d'anneaux d'écaille de tortue qu'il ôta de ses oreilles.

Depuis l'épreuve de la flèche, nous avions, le chirurgien et moi, observé attentivement l'animal sur lequel cette épreuve avait été faite, et nous n'avions aperçu aucun dérangement dans sa santé : il mangeait comme à l'ordinaire avec la gloutonnerie de son espèce; la blessure s'était un peu enflammée et avait pris l'aspect d'un abcès qu'on a ouvert pour donner issue à la matière purulente; la suppuration était assez abondante.

Du 28. Vent très-violent, tems couvert et grande houle dans la baie. Nous en ressentions les effets d'une manière assez désagréable, quoique nous fussions abrités par la terre. Si le vaisseau eût été mouillé à mi-distance de son poste actuel à la terre, il se serait trouvé entièrement garanti

de tout danger résultant de la violence du vent et des lames. L'état du tems ne me permit pas de mettre à la voile pour franchir la passe Dillon ; je fus l'explorer encore une fois avec des canots ; je la sondai dans ses diverses parties, et je plaçai de nouvelles bouées pour nous servir de guide quand le tems nous permettrait d'appareiller.

Une pirogue nous vint de Whanou et apporta un morceau de fer formant la partie coudée d'une courbe, ainsi qu'une très-grande cheville et une autre petite. La plus grande paraissait avoir été tirée de l'eau depuis assez peu de tems. Cela me fit supposer que l'on pourrait encore trouver quelques débris des vaisseaux sur le récif, si l'on venait à découvir la place où ils avaient fait naufrage. Je résolus, en conséquence, de mouiller le vaisseau dans un endroit plus sûr de la baie, et de partir moi-même avec quatre canots pour examiner les récifs depuis Whanou jusqu'à Dennemah.

Par un beau tems, les récifs qui entourent l'île du côté de l'est, du sud, du sud-ouest et de l'ouest, sont découverts depuis mi-jusant jusqu'à mi-flot, et lors des plus hautes marées ils ne sont pas couverts de plus de quatre pieds d'eau dans la plupart des endroits; dans quelques autres ils restent toujours à sec. Pendant les coups

de vent du large, les lames brisent avec violence contre ces masses de corail, et, après s'être élevées à une hauteur d'au moins 20 pieds, retombent dans l'espèce de canal qui sépare la chaîne de récifs de la côte. Sur les récifs qui entourent la partie nord de l'île, il reste à marée basse de 9 à 12 pieds d'eau, et la mer y brise rarement, ce qui les rend d'autant plus dangereux pour les vaisseaux.

Du 29. Au point du jour, commencé à désaffourcher le vaisseau. A 8 heures, je fis venir le dessinateur (qui se trouvait être devenu le second à commander en cas d'accident) et mon premier officier, pour les consulter sur le point de savoir quelle passe nous devions prendre pour gagner la pleine mer. Le premier fut d'avis que nous devions sortir de la baie par le même chemin que nous étions entrés; tandis que le dernier pensait, ainsi que moi, qu'il fallait prendre la passe Dillon.

Comme nous devions faire encore une fois le tour de l'île avec nos canots, je jugeai qu'il convenait de laisser pour le moment le vaisseau dans la baie où il se trouvait, afin de prendre la passe Dillon lors des grandes marées, où il y aurait sur les bancs 5 à 6 pieds d'eau de plus qu'il n'y en avait alors. Nous nous bornâmes en conséquence à touer le vaisseau pour l'approcher da-

vantage de la côte vers l'endroit où nous avions fait notre eau, et à quatre heures, il se trouva affourché par 25 brasses d'eau. Je fis ensuite préparer quatre canots pour la tournée que je devais entreprendre le lendemain.

Il ne nous vint des pirogues que très-tard dans l'après-midi. Elles nous apportèrent un morceau de pince en fer avec les dents intactes, un morceau de cheville, et une chaîne de galhauban.

Quoique cinq jours se fussent écoulés depuis l'expérience faite sur le porc, il était toujours en parfaite santé.

Du 30. A six heures du matin je partis avec quatre canots portant vingt-neuf hommes armés, pour faire une reconnaissance complète de l'île et des récifs qui l'entourent du côté de l'est et du sud, afin de découvrir, s'il était possible, le lieu où les deux vaisseaux avaient fait naufrage.

Quand nous eûmes doublé le cap *Research*, je trouvai que le vent soufflait avec violence du S.-E., et que la mer était assez grosse pour mettre en danger tout autre embarcation qu'un bateau baleinier. En conséquence, à sept heures, je fis signal aux autres canots de me suivre pour faire le tour de l'île par le nord et l'ouest. Peu de tems après nous franchîmes la passe Dillon, la baie Lushington, et nous doublâmes le cap Hayes. Nous descendîmes au cap Harrington, où

nous trouvâmes quelques gens de Whanou qui étaient venus là pour planter du *tara*, des cannes à sucre et des bananiers. Je reconnus bientôt qu'ils ne possédaient point d'objet de quelque conséquence ayant appartenu aux vaisseaux naufragés ; mais l'un d'eux avait passé transversalement, dans le trou dont ces insulaires percent la cloison de leurs narines, un morceau de tube de verre ; je le décidai à s'en défaire. Lui ayant demandé où il avait trouvé cet objet, il me répondit que c'était sur le récif où s'était perdu le vaisseau, près de Paiou. Ce morceau de tube avait près de trois pouces de longueur et paraissait être un fragment de celui d'un thermomètre.

Nous nous rembarquâmes et fîmes route vers Whanou. En débarquant à ce village nous trouvâmes sur le rivage tout ce qu'il contenait d'habitans, qui vinrent nous recevoir, M. Russell, M. Chaigneau et moi, et nous conduisirent à la maison des esprits, où l'on nous donna des nattes pour nous asseoir. On nous servit ensuite des cocos et de la tortue cuite, que les naturels nous dirent être excellente. Ils nous informèrent que la plus grande partie des habitans étaient allés dans différens endroits de l'île travailler à leurs plantations, et nous dirent qu'ils avaient fait la veille une heureuse pêche, ayant

pris une tortue avec un filet neuf. Ils nous montrèrent le four dans lequel ils avaient fait cuire cette tortue, et s'étendirent en éloges sur l'excellence de ce mets d'une manière qui eût fait honneur au plus gastronome des *aldermen* de Londres. La chair, disaient-ils, était exquise, et l'écaille très-précieuse pour faire des pendans d'oreilles. Ils nous montrèrent ensuite quatre gros régimes de bananes et une grande quantité de *tara* rapé pour faire du pudding, et ils nous invitèrent à rester pour prendre part au festin qu'allait donner aux dieux l'homme qui avait pris la tortue, pour leur rendre grâces de l'heureuse chance qu'ils avaient accordée au filet neuf. Je refusai cette invitation hospitalière, en alléguant que j'avais une longue route à faire avant la nuit, et j'engageai tous les individus présens à m'apporter tout ce qu'ils se seraient procurés d'objets provenant du vaisseau naufragé à Paiou, promettant de leur en donner un bon prix.

On envoya sur-le-champ quelques hommes chercher les objets que je désirais. Pendant ce tems, je fis dire aux habitans du village que Stewart souhaitait demeurer parmi eux. Ils en parurent très-contens, et promirent de bien traiter ce jeune homme jusqu'à mon retour; après quoi ils me demandèrent en quel endroit mon vaisseau jeterait l'ancre lorsque je reviendrais. Je leur fis répondre

que ce serait devant leur village. A ces mots, ils s'éleva une acclamation générale et telle que je crus que l'édifice allait s'écrouler.

Leurs transports étant un peu calmés, ils exposèrent les raisons qui leur faisaient approuver mon intention, et pour m'y confirmer, ils commencèrent à médire de leurs compatriotes habitans de Davey, village près duquel le vaisseau était mouillé. Ils supposaient qu'en dépréciant ainsi ces gens, ils acquerraient pour eux-mêmes une plus grande portion de notre estime.

Sur ces entrefaites, on apporta devant moi les articles suivans que j'achetai : Un morceau de forte courbe en fer ; un marteau brisé ; un morceau de cheville ; un petit vase de bois tourné, et enfin le pied d'un chandelier en argent massif ou plaqué, portant des armoiries gravées que quelques-uns de nous pensèrent être celles de La Pérouse.

L'heureux propriétaire du filet qui avait pris la tortue me conduisit à sa maison où le festin était préparé. Il retira d'auprès du feu une grande feuille de cuivre très-bien conservée et ayant 3 pieds 4 pouces et demi en quarré. Je lui donnai en échange une grande hache. Une de ses femmes le pria avec instance de ne pas se défaire de cet objet ; mais la vue d'une grande hache lui causait une tentation trop forte pour qu'il pût y résister.

Dans le centre de toutes les maisons où j'entrai,

il y avait un foyer d'environ huit pieds en carré avec quatre poteaux placés aux angles et supportant une claie en bambous. C'est sur cette claie que les naturels déposent leurs ustensiles de cuisine et mettent leurs lignes à sécher. Ils y placent aussi les espèces de havresacs qu'ils portent toujours avec eux en voyage, et qui pourraient contenir un boisseau de grain. Du côté opposé à la porte par lequel j'étais entré, je vis suspendue une espèce de guirlande de têtes de tortues toutes desséchées, excepté une seule qui sans doute était la tête de l'animal pris la veille.

Après avoir quitté cette maison, je me rendis sur le rivage pour me rembarquer. J'y étais attendu par un grand nombre de femmes et d'enfans à qui je distribuai des grains de verroterie et des hameçons. Je remarquai une femme que je ne pouvais par aucun moyen décider à m'approcher. Je reconnus qu'elle était affligée d'un cancer qui lui avait rongé près de la moitié du visage, et que c'était la crainte de m'inspirer du dégoût qui la faisait se tenir à l'écart.

Nous repartîmes à midi et demi, et nous nous dirigeâmes au S.-O., en longeant la côte de Whanou vers Ammah. Un des habitans du village que nous quittions avait voulu venir avec nous pour faire compagnie à Rathea. A une heure et demie, nous atteignîmes Ammah, mais nous n'y aper-

çûmes ame qui vive. L'homme de Whanou s'empressa de nous en expliquer la cause, disant que tous les habitans de ce village étaient allés à Paiou pour y faire la pêche. Cependant, au bout de quelques minutes, nous vîmes paraître sur le rivage deux hommes qui en appelèrent d'autres, et il en vint douze ou quinze.

Ayant besoin d'eau, je fis descendre à terre deux hommes de chaque canot avec des barils, et nous nous dirigeâmes vers la maison la plus proche. En passant devant cette maison, un de nos gens cria en espagnol : « Voici une fleur de lis. » M. Chaigneau et moi, qui le suivions d'assez près, l'entendîmes, et l'invitâmes à nous montrer l'endroit où se trouvait l'objet qu'il avait découvert. Il nous indiqua la porte d'une maison sur le seuil de laquelle nous vîmes un vieux morceau de planche de sapin sur lequel étaient sculptés une fleur de lis et d'autres ornemens. C'était probablement un fragment des sculptures de la poupe d'un des vaisseaux naufragés, et particulièrement d'un écusson portant les armes de France. Il avait 4 pieds et demi de long sur 13 pouces et demi de large. Il formait dans l'ouverture de la porte une espèce de barricade établie sans doute dans le double but d'empêcher les porcs d'entrer et les enfans de sortir.

Les habitans du village étant pour la plupart absens, j'envoyai chercher quelque individu qui vou-

lût me vendre cette relique. On trouva un chef qui consentit à faire le marché en l'absence de ses voisins. Quand il s'approcha, je lui montrai du doigt l'objet que je désirais. Il en fit autant de la petite hache que je tenais à la main; nous nous entendîmes mutuellement, et l'échange se fit aussitôt. Je me hâtai de faire porter ma précieuse trouvaille à bord de mon canot, et l'insulaire me regarda sans doute comme un grand fou de donner un objet de grand prix pour si peu de chose.

Presque au même instant, un des officiers vint me rendre compte qu'il avait vu à la porte d'une maison une meule à aiguiser. Je le suivis, et je trouvai une petite pierre meulière comme celles dont on se sert dans le nord de l'Irlande et dans la haute Ecosse pour écraser le grain. En la retournant, elle se brisa. Son diamètre était d'un peu plus de 2 pieds un pouce, et elle était percée au centre d'un trou ayant la forme d'un cône tronqué de 8 pouces de diamètre à la face supérieure et de 4 à l'inférieure. Il y avait à une de ses faces trois autres trous ayant servi sans doute à adapter les fuseaux et la manivelle. L'un de ces trous contenait le bout d'un morceau de fer qui y avait été scellé avec du plomb, les deux autres étaient remplis de ce dernier métal. Les renseignemens publiés par le gouvernement français sur l'expédition de La Pérouse portent qu'une partie de ses provisions con-

sistait en blé séché au four, qu'on devait moudre au fur et à mesure des besoins avec plusieurs paires de meules embarquées à cet effet. La description de ces meules semble correspondre si exactement avec celle de la pierre que je venais de trouver, que cette circonstance me parut former un anneau important de la chaîne de celles qui tendaient à établir l'identité des vaisseaux naufragés à Mannicolo avec ceux de La Pérouse. L'homme qui s'était arrogé les fonctions de courtier pour les habitans absens du village, me donna cette pierre pour une herminette. Je la fis porter à bord de mes canots, et je partis sans délai avec les objets suivans :

Un chaînon de cuivre ;

Deux grandes masses ou marteaux à usage de charpentier ou de forgeron ;

Un croc à palan ;

Une crampe en fer ;

Un morceau de penture de sabord ;

Un morceau de fer plat percé d'un trou pour recevoir une vis ;

Une ferrure de gouvernail de canot très-rouillée ;

Un grand clou ;

Deux morceaux de grillage en fer ;

Onze chevilles de fer de diverses longueurs et grosseurs ;

Deux morceaux de porcelaine de la Chine paraissant avoir formé le fond d'un grand bow.

Pendant que je trafiquais, M. Chaigneau était activement occupé à fouiller les maisons désertes.

Il trouva dans l'une d'elles un sac contenant quelque chose d'assez volumineux. La curiosité le porta à ouvrir ce sac, et, à sa grande surprise, il y trouva une tête de mort. On ne pouvait juger si c'était celle d'un Européen ou d'un naturel, quoique probablement elle eût appartenu à quelque infortuné marin. La marée ayant beaucoup baissé pendant que nous étions demeurés à terre, les canots dans lesquels étaient Rathea et Bushart se trouvaient à une trop grande distance du rivage pour que je pusse questionner comme je le désirais le chef du village au sujet de la découverte de M. Chaigneau.

Comme j'allais remonter sur mon canot, j'aperçus à quelque distance un homme qui paraissait plier sous un pesant fardeau. Je m'approchai, et vis qu'il portait une chaudière en cuivre de la contenance d'environ 15 ou 20 gallons. J'appris que cet objet, ainsi que ceux que je venais d'acheter, avaient été trouvés sur le récif où les vaisseaux s'étaient perdus.

Je fis voile à 3 heures d'Ammah, espérant atteindre Paiou avant la nuit. Le village que je venais de quitter est situé sur la pointe ouest de Mannicolo. Le terrain y est assez élevé, et l'on y voit une certaine quantité de cocotiers. Je donnai à cette pointe le nom de cap Palmer, qui est celui d'une des premières maisons de commerce de Calcutta. A mi-chemin entre Ammah et Paiou, on trouve une

rivière assez large, dans laquelle nos canots jétèrent l'ancre et s'arrêtèrent pendant la nuit, la première fois qu'ils firent le tour de l'île. Je donnai à cette rivière le nom de M. Chaigneau. Je nommai la plus haute montagne de l'île montagne de Charles X, en l'honneur du roi de France.

A mesure que nous avançâmes vers Paiou, le terrain s'abaissait graduellement depuis la montagne de Charles X jusqu'à la mer; la côte est beaucoup plus basse que du côté de l'est, du nord-est et du nord; elle était, au reste, également boisée, et l'on ne voyait pas sur toute la côte une étendue d'un acre de terre qui ne fût couverte d'arbres. Je reconnus que le chenal entre la côte et la chaîne de récifs avait d'un mille et demi à deux milles de largeur, et était parsemé d'amas de corail tout près desquels il y avait 25 et 30 brasses d'eau. Il y avait néanmoins suffisamment d'espace pour qu'un vaisseau pût louvoyer en veillant bien de la tête du mât pour reconnaître et éviter les écueils détachés.

A 5 heures, nous doublâmes le cap qui borne à l'ouest la baie de Paiou, et que je nommai cap Molony, du nom de M. Molony, qui exerçait par intérim les fonctions de secrétaire en chef du gouvernement de Calcutta, en l'absence de M. Lushington, lorsque l'expédition fut préparée. Je donnai au cap de l'est le nom de cap Paiou, et à la petite rivière

qui se décharge dans la baie celui de notre dessinateur, M. Russell.

A 5 heures un quart, nous entrâmes dans la rivière Russell, au bord de laquelle se trouvaient quelques pirogues, et nous vîmes à terre, sur la rive de l'ouest, trente ou quarante des gens d'Ammah qui étaient venus là pour pêcher ou pour travailler à leurs plantations. Je débarquai près d'eux, et leur fis présent de quelques pièces de verroterie et de coutellerie. Ils m'offrirent en retour un peu de tara cuit, du pudding de tara, de la tortue cuite et un poisson grillé.

Je leur fis dire par mon interprète que j'avais l'intention de passer la nuit à l'ancre dans cette rivière; mais ils m'offrirent avec empressement la maison des esprits pour servir de logement à moi et à mes canotiers; offre que la prudence me porta à ne point accepter. Je refusai toutefois, en leur exprimant mes remercîmens de la manière la plus amicale. Je leur demandai en quel endroit les naufragés avaient construit le petit bâtiment sur lequel ils avaient quitté l'île. Quelques-uns des plus vieux me montrèrent un enfoncement de la rive ouest, m'assurant que c'était là. Cet enfoncement se trouve à environ 50 brasses au dessus de l'embouchure de la rivière, et d'après l'aspect général des environs, il y a tout lieu de croire à la vérité de cette assertion. Excepté ce seul endroit qui était

déboisé jusqu'au bord de la mer, toute la côte, sans la moindre interruption, offrait à l'œil une forêt presque impénétrable. Le terrain en question a environ 70 brasses du nord au sud en longeant le bord de la rivière, et de 100 à 120 brasses de l'est à l'ouest, c'est-à-dire dans une direction transversale.

La côte de Mannicolo est entourée, dans la plus grande partie de son étendue, par un récif de corail qui s'avance jusqu'à un quart, et quelquefois un demi-mille au large, et qui reste découvert presque partout de mi-jusant jusqu'à mi-flot; de sorte qu'il eût été difficile de lancer à la mer un bâtiment sur la partie ouest et sud-ouest de la côte ailleurs qu'à Paiou. Je pense, d'après cela, que la place que m'indiquèrent les naturels fut déboisée par les naufragés, et que le bâtiment qu'ils construisirent fut lancé dans l'enfoncement que forme en cet endroit la rivière Russell, où il y a neuf pieds d'eau dans les grandes marées, et que, de là, il fut conduit dans la baie de Paiou; ce qui pouvait s'effectuer en quelques minutes, soit à la touée, soit à l'aide d'avirons. Tout près de l'embouchure de la rivière on trouve dans cette baie jusqu'à 20 brasses d'eau.

Nous soupâmes à la brune et nous nous établîmes à l'ancre dans le milieu de la rivière. Mar-

tin Bushart, Rathea et l'homme de Whanou allèrent coucher à terre ; quant à nous, nous étendîmes nos voiles sur les mâts des canots de manière à nous former une espèce de tente, qui, du reste, fut insuffisante pour nous garantir de la pluie qui tomba à torrens, et des moustiques qui vinrent nous assaillir par milliers. De la sorte nous fûmes privés du sommeil qui nous était si nécessaire après les fatigues de la journée.

Du 1er *octobre.* La journée commença avec un vent très-fort et une pluie abondante qui ne cessèrent pas jusqu'au soir.

Au point du jour je fis sortir les canots de la rivière pour regagner la baie de Paiou. Nous mîmes à la voile et fîmes route au S.-O. pour gagner le récif qui se trouvait à une distance d'un mille et demi à deux milles de nous. En ce moment nous vîmes deux pirogues qui cherchaient à nous joindre, mais nous ne les attendîmes point. Peu de tems après, Martin Bushart, Rathea et l'homme de Whanou rallièrent les canots. Dans l'intention d'explorer le récif le plus complètement possible, je partageai nos vivres et nos boissons avec M. Russell, à qui j'ordonnai d'emmener deux canots et de se porter en dehors du récif. Il devait y débarquer quelques-uns de ses hommes aux endroits où il le trouverait à sec ou couvert de peu d'eau, afin

d'explorer ces endroits avec la plus grande attention pour tâcher de découvrir quelques objets provenant du naufrage. On voyait quelques roches qui s'élevaient à une assez grande hauteur au-dessus du récif: j'engageai M. Russell à examiner ces roches avec soin, pour voir si l'on n'y aurait point gravé quelque inscription. Il devait aussi explorer le récif pour s'assurer s'il y existait quelque ouverture qui établît une communication du chenal intérieur avec la pleine-mer; mon intention étant de reconnaître par où le petit bâtiment construit par les naufragés avait pu gagner le large. M. Russell devait continuer sa reconnaissance depuis la partie du récif qui regarde Paiou jusqu'en face de Whanou, où s'était terminée celle que nous avions faite avant que le vaisseau ne vînt mouiller dans la baie de Bayley.

A six heures du matin, M. Russell partit accompagné de M. Chaigneau, pendant que j'allais avec les deux autres canots explorer le récif depuis cet endroit, en le contournant au sud et à l'est jusqu'en face de Dennemah. Il y avait à peine quelques minutes que nous étions en route, que Bushart, qui se trouvait dans mon canot, commença à raconter ses aventures de la nuit précédente. Entre autres choses, il nous dit que la coutume à Mannicolo est que tous les hommes

non-mariés, dans chaque village, se réunissent à la maison des esprits pour y passer la nuit, et qu'on entretient dans ce lieu un grand feu et beaucoup de fumée pour chasser les moustiques. Il raconta aussi que quelques naturels avaient informé Rathea qu'il y avait à l'abandon sur le récif, en face du village, plusieurs gros morceaux de fer qu'ils comptaient m'apporter ce matin; et il ajouta que les deux pirogues que j'avais vues avaient été expédiées pour cet objet.

Je fus très-surpris en apprenant cela, et je grondai fort le Prussien pour ne m'en avoir pas fait part avant que je ne me séparasse de M. Russell. Je regardai aussi comme une chose fort extraordinaire que des hommes pour qui le fer est un objet si précieux le laissassent ainsi à la merci du premier individu qui viendrait à passer. Afin de ne pas perdre de tems en conjectures vagues, je fis signal à M. Russell d'arrêter sa marche et de m'attendre. Quand je l'eus rejoint, je lui ordonnai de suivre mes canots et d'observer leurs mouvemens : je repris alors ma route le long de la côte. A huit heures, j'aperçus sur le rivage deux naturels qui s'y tenaient malgré la pluie qui tombait à torrens, et qui nous firent signe de venir à eux. Mes armes et mes munitions étant totalement mouillées, je jugeai prudent d'attendre le second de mes canots, qui était fort loin

derrière ; je poussai alors vers le rivage. Là je reconnus que cet endroit n'avait pas été visité par mes embarcations, attendu que les maisons se trouvaient à quelque distance du bord de la mer, dans le bois, ce qui avait empêché de les apercevoir en passant un peu au large, Ce village se composait de trois maisons ou huttes servant d'habitation à sept hommes, autant de femmes, et environ une douzaine d'enfans. Dans une de ces cabanes il y avait un grand feu, autour duquel tous les habitans s'étaient réunis, à cause du froid et de la pluie.

J'achetai de ces gens les articles ci-après :

Un rouet de cuivre de douze pouces et demi de diamètre, comme ceux de la caisse des mâts de hune d'un bâtiment de la grandeur d'une frégate ;

Un morceau de cheville de fer courbé en forme d'hameçon ;

Un morceau de tube de verre bleu, de trois pouces de long, qu'un des insulaires avait passé transversalement dans le cartilage de son nez, et qui était exactement de même forme et grosseur que celui que nous nous étions procuré la veille.

Après avoir fait notre marché, nous fîmes du thé au feu des villageois, nous déjeûnâmes, et ensuite nous nous remîmes en route. La pluie continuait à tomber à flots, et la terre, enveloppée de nuages, ne pouvait s'apercevoir à un

quart de mille. Il y a lieu de supposer que ce fut par un tems semblable que l'infortuné navigateur français donna sur les récifs de cette île.

Comme ce côté de l'île était celui du vent, je devais rencontrer plus de dangers et d'obstacles que les canots de M. Russell qui contournaient l'île du côté de sous le vent, à l'abri de la terre et par conséquent voguaient sur une eau tranquille. Ma position était d'autant plus périlleuse que mon canot faisait assez d'eau par son fonds pour que j'eusse un homme constamment employé à la vider Cette dernière circonstance, jointe à l'état du tems, me porta à ajourner l'exploration de cette partie du récif et à retourner le plus promptement possible à bord de mon vaisseau. Je longeai la côte de fort près; la mer y était assez unie, et à dix heures je me trouvai à l'ouest d'une baie superbe qui s'enfonçait à trois milles dans les terres. La mer y était belle, j'y pénétrai jusqu'à plus de deux milles et je la trouvai libre de tout écueil et présentant des sondes de vingt à trente brasses sur un fond de vase bleue.

Rathea me fit apercevoir, dans le fond de cette baie, deux petites rivières d'eau douce. Je donnai à celle de l'ouest le nom de rivière ou crique Frazer, d'après celui d'un des secrétaires du gouvernement du Bengale, et je nommai l'autre rivière ou crique Greenlaw, du nom du sous-secrétaire et

juge-avocat du conseil de marine à Calcutta. J'imposai à la baie elle-même le nom de M. Georges Swinton, secrétaire du gouvernement pour les affaires politiques. C'était une marque de reconnaissance que je donnais avec plaisir à une personne qui avait pris une part fort active dans les démarches qui avaient amené la présente expédition. Je donnai à la pointe ouest de la baie le nom de M. Serjeant, membre du conseil de marine, et à la pointe est le nom de cap Charles X.

Après avoir navigué en partie à la voile et en partie à la rame, j'atteignis Dennemah entre une et deux heures après midi. Les naturels étaient rassemblés sur le rivage pour nous recevoir malgré la pluie qui continuait à tomber avec autant de force que dans la matinée. J'aurais certainement débarqué pour faire reposer et sécher mes gens, si la mer qui brisait avec violence sur les récifs dont la côte est bordée, n'eût rendu la chose très-périlleuse.

Je continuai donc de prolonger la côte vers l'est. A environ un mille de Dennemah, je trouvai un petit enfoncement dans lequel il y a sans doute un bon mouillage. Je lui donnai le nom de baie Trotter. Peu de tems après je doublai le cap de Mannicolo qui reçut le nom de M. Wilson (Horace Hayman), essayeur de la monnaie à Calcutta et secrétaire de la société Asiatique.

Ici notre danger augmenta, parce qu'il n'y avait

pas au large de récifs pour arrêter la violence de la mer et briser les lames, qui s'avançaient hautes comme des montagnes, dans la passe de Birch, déferlaient souvent dans nos canots et menaçaient à tout moment de nous engloutir. Elles m'empêchaient de voir mon second canot, quoi qu'il ne fût pas à cinquante brasses de moi, et, d'un autre côté, une brume épaisse nous faisait perdre la terre de vue pendant des intervalles d'un quart d'heure et d'une demi-heure. Notre situation était extrêmement critique et ne peut être imaginée que par ceux qui se sont trouvés en cas pareil. Je m'attendais à tout instant à voir le canot rempli par les vagues qui l'assaillaient et semblaient se jouer de mes efforts pour le maintenir à flot. J'encourageai mes gens, et je m'appliquai à tenir l'embarcation debout à la lame jusqu'à ce que nous eussions doublé le cap *Research*. Alors je laissai arriver, fuyant devant le tems, et je réussis à gouverner assez bien avec un aviron de vingt-quatre pieds de long. Il était impossible que tout autre bateau qu'une pirogue baleinière eût résisté à une mer aussi furieuse. Pour comble de danger, une lame vint soulever avec tant de force l'aviron avec lequel je gouvernais que je fus jeté à moitié hors du canot. Pour prévenir les conséquences d'un pareil accident, je me dépouillai de presque tous mes vêtemens, et j'en fis faire autant à mes hommes afin que

nous fussions plus à même de nager s'il ne nous restait plus que cette ressource chanceuse pour sauver notre vie. Enfin par une grâce de la Providence, nos efforts furent couronnés de succès, et à cinq heures mes deux canots atteignirent le vaisseau après des périls et des fatigues tels que je n'en avais essuyés de ma vie.

A peine étais-je de retour à bord du vaisseau que la pluie et le vent cessèrent presqu'entièrement. A six heures les deux canots qui avaient fait le tour du côté opposé revinrent sans avoir éprouvé le moindre accident. L'officier qui les commandait m'informa qu'en approchant du récif il joignit les pirogues et que les gens qui les montaient parvinrent à lui procurer trois petits canons de bronze. Un de nos matelots en trouva un quatrième dans un trou où il restait deux ou trois pieds d'eau, et précisément à l'endroit où les insulaires dirent qu'un des vaisseaux fit naufrage. M. Russell paya aux naturels les canons qu'ils avaient trouvés et garda une pirogue qui, par son très-petit tirant d'eau était plus propre que nos canots pour explorer la surface du récif.

Les objets dont suit la liste furent trouvés par les naturels ou par nos canotiers.

Quatre petits canons en bronze dont trois du calibre d'un peu plus de deux pouces et un quatrième de un pouce trois quarts; (leurs tourillons portent des nombres que je suppose

désigner d'un côté le poids du canon et de l'autre le numéro d'enregistrement, savoir: premier canon, n° 602, 144 livres; deuxième *dito*, n° 541, 144 livres; troisième *dito*, n° 461, 143 livres; quatrième *dito*, n° 252, 94 livres.)

Un boulet du calibre de dix-huit.

Un conduit en plomb semblable à ceux qu'on place à la poulaine pour servir de latrines aux matelots.

Un morceau de plomb paraissant avoir fait partie du conduit d'une des bouteilles de poupe.

Sept morceaux de doublage d'étrave, en plomb, avec plusieurs trous de clous.

Un vaisseau de plomb ou d'étain semblable à nos pots à porter.

Deux chainons de cuivre.

Un petit morceau de feuilles de cuivre percé de deux trous de clous.

Deux morceaux de boucle à souliers d'ancien modèle.

Une piastre d'Espagne presqu'entièrement recouverte de corail.

Un morceau de tourniquet d'amputation.

Plusieurs morceaux de bouteilles de verre.

Un morceau de flint-glass et plusieurs autres de porcelaine et de potterie de terre.

Une brique de fabrique européenne.

Un morceau de la partie supérieure d'un chandelier de cuivre.

Paiou reste au N.-E. 9° E., distance de deux milles de l'endroit où ces objets furent trouvés.

J'ai déjà dit que les canots de M. Russell n'avaient nullement souffert du mauvais tems, parce qu'ils

avaient pris leur route du côté sous le vent de l'île. Cet officier fut néanmoins contrarié dans ses recherches par la pluie qui épaississait l'atmosphère au point de ne plus voir à une très-petite distance et qui troublait la surface de l'eau de manière à ce qu'on ne pût rien apercevoir au-dessous.

Le succès qu'avaient obtenu ces recherches, quoiqu'imparfaites, me détermina à faire explorer le lendemain toute la chaîne extérieure des récifs, depuis le travers du cap Wilson jusqu'en face de Whanou. J'y fus, en outre, porté par ce que me dit Martin Bushart que des insulaires prétendaient que le second des deux vaisseaux avait fait naufrage en face de Dennemah.

Du 2. A six heures du matin, j'expédiai M. Russell avec les trois pirogues baleinières pour explorer les récifs au large de Dennemah. Je lui donnai pour instruction de descendre à terre et de tâcher d'amener avec lui quelques insulaires pour indiquer l'endroit où, d'après le rapport des Tucopiens, ils disaient que le second vaisseau s'était perdu. La marée devant couvrir le récif à midi, ce qui rendait toute recherche inutile pendant le restant de la journée, M. Russell devait alors se rendre à Paiou et y jeter l'ancre pour profiter de la marée basse le lendemain matin. Afin de stimuler mes gens, je promis une récompense de cent roupies

pour chaque canon qu'ils trouveraient et des sommes proportionnées pour les autres objets qui pourraient jeter quelque lumière sur l'objet de nos recherches.

Dans la journée, les insulaires m'apportèrent une plus grande quantité de poisson, de cocos et de *tara*, qu'ils n'avaient encore fait depuis mon arrivée.

Du 3. Beau tems, vent d'E. S-E. A basse mer je partis avec un canot pour aller examiner en quel état se trouvaient mes bouées, dans la passe Dillon, après le mauvais tems des jours derniers. Je trouvai que plusieurs avaient été entraînées en dérive et que d'autres étaient pleines d'eau. Après avoir franchi la passe, je sondai divers endroits de la baie Lushington et je trouvai de ving-cinq à trente-trois brasses fond de vase ferme.

A six heures du soir, voyant que les canots que j'avais expédiés la veille, pour Paiou, ne revenaient pas, je fis brûler une flamme bleue pour leur indiquer la position du vaisseau. A sept heures, ils arrivèrent apportant quelques objets recueillis pour la plupart sur le récif où l'on avait trouvé les canons.

Le rapport suivant, que m'adressa l'officier, montre combien nous avions été abusés par notre interprète tucopien que je soupçonnai de ne pas entendre vingt mots de la langue mannicolaise.

« A six heures du matin quitté le vaisseau, et à sept heures et demie doublé le cap Wilson. Deux des canots, sous les ordres du premier officier et de M. Ross, se dirigèrent pour explorer le récif, pendant que je longeai la côte vers Dennemah où je débarquai avec Rathea et Martin Bushart. Je déterminai deux des naturels à m'accompagner à l'endroit où les vaisseaux s'étaient perdus. Je coupai droit vers le récif en face de Dennemah et je rejoignis là les deux autres canots. Ils avaient découvert, dans la chaîne de récifs, une passe assez large pour les plus grands vaisseaux. Je demandai alors aux insulaires où s'était perdu le vaisseau d'où ils avaient tiré les objets que nous avions achetés peu de tems auparavant. Ils répondirent que c'était au large de Paiou et qu'aucun des deux vaisseaux n'avait péri en face de Dennemah.

» Cette nouvelle assertion me surprit, et je leur demandai comment il se faisait, si aucun des deux vaisseaux n'avait naufragé sur cette partie du récif, que les quatre hommes dont ils m'avaient parlé la première fois que je visitai leur village eussent pu gagner la terre. Ils répondirent qu'ils l'ignoraient, mais que certainement quatre hommes avaient pris terre près de Dennemah. J'imputai cette contradiction à l'ineptie des interprètes, car mon opinion est que Rathea connaît encore moins la langue de Mannicolo que Bushart celle de Tucopia, c'est-à-dire

presque point. Ce que j'ai rapporté, je l'ai fait dans leurs propres termes sans rien ajouter ni retrancher.

» D'après ce que je venais d'apprendre, je jugeai inutile de continuer mes recherches sur cette partie du récif et je le longeai d'aussi près que possible pour découvrir s'il existait d'autres passes. Nous faisions voile depuis une heure et nous avions amené le cap Charles X au nord, quand un des gens de Dennemah me fit signe d'approcher le récif. Pendant que je me dirigeais pour cela, il fit, avec son doigt, plusieurs mouvemens circulaires pour me donner à entendre qu'il y avait quelque chose de déposé là. Nous débarquâmes sur le récif et l'homme de Dennemah m'apporta un gros morceau de cuivre, de forme circulaire, que je suppose avoir fait partie d'une grande pompe de navire. Il me dit qu'il avait trouvé cet objet sur le récif, à Paiou, quelques années auparavant, et l'avait emporté; mais que le mauvais tems l'avait forcé de le jeter là où il était resté depuis cette époque. N'ajoutant pas une foi entière à ce conte, je résolus d'examiner soigneusement cette partie du récif dans l'espoir d'y trouver encore autre chose; mais mes recherches furent infructueuses.

» Nous fîmes route ensuite pour Paiou. Nous y arrivâmes à deux heures et nous arrêtâmes pour dîner. Comme la marée descendait dans la soirée,

nous gouvernâmes vers le récif et les gens de Dennemah nous conduisirent à l'endroit où nous avions trouvé les canons la veille. Ils nous dirent qu'un des vaisseaux s'était perdu là et l'autre plus à l'ouest, mais qu'on n'avait rien sauvé de ce dernier. Nous trouvâmes dans cette partie du récif deux autres ouvertures distantes l'une de l'autre d'environ un mille et assez larges pour donner passage aux plus grands vaisseaux. On eût pu, par le vent qui régnait, les franchir dans les deux sens, c'est-à-dire entrer dans le canal intérieur et en sortir à la voile sans être obligé de virer de bord dans la passe même. La nuit approchant et la marée n'ayant pas suffisamment baissé pour faciliter nos recherches, nous nous dirigeâmes vers Paiou et nous y jetâmes l'ancre.

» Ce matin nous avons mis à la voile au point du jour pour gagner le récif et nos recherches nous ont procuré la découverte des objets mentionnés ci-dessous.

Un morceau de la partie supérieure d'un corps de pompe en cuivre sur lequel était gravé le chiffre 4; ce morceau avait quatorze pouces et demi de diamètre avec un rebord percé de quatre trous pour recevoir les vis d'assemblage avec un autre morceau du même corps de pompe.

Un morceau de fer de trois pieds trois pouces de long formant l'extrémité d'une barre de gouvernail et ayant un trou rond pour y aiguilleter les poulies des palans.

Un couvre lumière en plomb.

Quatre feuilles de plomb percées chacune de plusieurs trous de clous.

Une brique de terre cuite de fabrique européenne.

Un cercle de cuivre, de six pouces de diamètre, exactement semblable à ceux qui entourent les verres plano-convexes qui servent aujourd'hui à éclairer les entre-ponts.

Une sous-garde de fusil en cuivre.

Un morceau de tube en cuivre faussé en tous sens.

Une bobêche de chandelier et deux autres morceaux de cuivre œuvré.

Trois pierres à fusil.

Plusieurs morceaux de bouteilles et verres cassés.

Une grande quantité de fragmens de porcelaine et de poterie.

Deux grains de verre blanchâtre de manufacture étrangère.

Voyant qu'il n'y avait plus rien à trouver là, je demandai aux gens de Dennemah de me conduire à l'endroit où s'était perdu l'autre vaisseau. Ils m'indiquèrent le côté de l'ouest. Je me dirigeai de ce côté en longeant le récif, où je trouvai une quatrième ouverture, éloignée d'environ deux milles de celle que nous avions découverte la veille. Sa largeur est d'environ trois quarts de mille et elle est dirigée de façon qu'avec les vents actuels on peut entrer et sortir par cette passe à la bordée. Je la suivis pour gagner la pleine mer. Les gens de Dennemah me dirent qu'un des deux vaisseaux s'était perdu vers cet endroit; qu'il avait touché pendant la nuit et coulé à fond à l'accore du récif; enfin qu'on n'en avait rien sauvé.

» Je continuai ma route vers le nord-ouest, en dehors de la chaîne des récifs, pendant quatre ou cinq milles. Je trouvai alors une cinquième ouverture d'environ cent-vingt brasses de large, mais dont le chenal serpente de manière qu'avec les vents actuels un vaisseau à la voile ne pourrait en sortir à la bordée. Nous rentrâmes par cette passe dans le canal intérieur, et je longeai le récif jusqu'à la partie où nous avions cessé de l'explorer avant que le vaisseau ne vînt mouiller dans la baie de Bayley, mais nous ne trouvâmes pas d'autre ouverture que celles dont il est fait mention plus haut.

» Les canots arrivèrent devant Ammah à deux heures après midi. Nous y fûmes aussi bien reçus que précédemment par les naturels. Ils me montrèrent une petite chaudière en cuivre et quelques morceaux de chevilles en fer. Je débarquai là les deux hommes de Dennemah, sur leur demande et après les avoir payés de leurs peines. Nous remîmes ensuite à la voile pour Whanou et à trois heures nous arrivâmes devant ce village où je me procurai quelques articles. Nous n'y restâmes que très-peu de tems et nous fîmes la plus grande diligence pour rallier le vaisseau.

» Voici la liste des objets que je me suis procurés à Ammah et à Whanou.

Une grande cosse en fer comme celles des supentes de basses vergues ou de ridage pour les étais.

Une petite chaudière en cuivre de dix pouces de diamètre et huit de profondeur.

Une cheville en fer avec un trou à goupille.

Un croc à poulie.

Un grand clou.

Du 4. A huit heures et demie, je partis avec trois canots pour explorer le chenal du commodore Hayes, qui conduit de la baie Lushington en pleine-mer. A dix heures, j'avais atteint la partie la plus étroite de ce chenal, quand il s'éleva un grain violent de la partie du sud-est, accompagné d'une forte pluie qui me déroba pendant quelque tems la vue des récifs et de la terre.

Cette partie étroite du chenal se trouve à son extrémité du côté de la baie, et varie en largeur depuis un quart jusqu'à un demi-mille. A partir de cet endroit, le récif du vent ou de l'est se prolonge dans la direction du nord-nord-est, et celui de sous le vent court au nord-ouest. Cette direction que prennent les récifs laisse entre eux un large espace, dans lequel nous ne découvrîmes aucun écueil. Entre le sud de la partie étroite du chenal et la pointe du récif qui borde le cap Hayes, il y a cinq amas de corail. Sur les uns il reste d'une brasse à une brasse et demie d'eau, et sur les autres de deux brasses à deux brasses et demie. On peut éviter ces écueils, attendu qu'il y a passage à l'est et à l'ouest d'eux. Je conseille-

rais de les laisser à babord, en sortant de la baie Lushington pour gagner la mer.

A une heure et demie nous revînmes à bord du vaisseau. Un de mes officiers s'étant procuré la veille quelques mangues à Whanou, et la chose ayant été sue pas nos amis de Davey, ils m'en apportèrent une grande corbeille; mais elles n'étaient pas mûres, tandis que les premières étaient presque en maturité et d'un très-bon goût, quoique plus petites que les mangues du Bengale. C'était le second fruit d'Asie que je rencontrais dans les îles de la mer du Sud. En 1825, j'avais trouvé le mangoustan sur l'île de Tanna, l'une des Nouvelles-Hébrides. Par là se trouvait démenti le proverbe oriental : « On ne voit de mangues que là où il y a des Hindous, de mangoustans qu'où il y a des Malais. »

Du 5. Toute la matinée, tems à grains et pluie. A une heure, la pluie cessa et le vent se fixa à l'E. S. E. bonne brise. Voyant qu'il n'y avait pas d'apparence d'avoir de vent d'ouest pour faire sortir le vaisseau de la baie avant le changement de mousson, qui ne devait avoir lieu que vers la mi-décembre, je me déterminai à déboucher par la passe qui porte mon nom; passe dangereuse, et qui en général ne convient pas à des navires tirant plus de six à sept pieds d'eau.

La passe par laquelle j'étais entré dans la baie

de Bayley est semée d'écueils qu'on ne peut éviter que par un bon vent et en veillant attentivement du haut des mâts. Je n'avais donc d'autre alternative que de suivre la passe Dillon, qui à un endroit n'a pas plus de 90 pieds de large, ou de rester à l'ancre dans ma position actuelle, pendant deux mois et demi, à attendre un bon vent pour sortir par où j'étais entré.

A huit heures du matin, je commençai à désaffourcher; mais à dix heures, le tems prenant mauvaise apparence, je fis suspendre cette opération. A une heure après-midi, je mis sous voile, me dirigeant vers la passe que j'avais résolu de suivre. Je courais sous les huniers, les perroquets et les focs. J'avais fait placer un canot de chaque côté de la partie la plus étroite du chenal, et le vaisseau passa à longueur d'aviron de chacune de ces embarcations. Cinq minutes après, nous étions hors de tout danger dans la baie de Lushington, où je jetai l'ancre à deux heures, par 33 brasses fond de vase molle. La mer était tranquille comme l'eau d'un étang; l'île de la Direction nous restait au S.-O. 9° S. du compas, distance d'un mille.

Nous n'eûmes pas plutôt jeté l'ancre que huit pirogues partirent de terre : chacune d'elle était conduite par trois ou quatre pagayeurs, et une entre autres par deux femmes de moyen âge et

deux jeunes filles de dix à douze ans. Les gens qui montaient ces pirogues approchèrent le vaisseau avec aussi peu d'apréhension que s'il eût appartenu à leur chef et eût eu pour équipage des hommes de leur pays ou de leurs familles. Je regardai cette circonstance comme une nouvelle preuve de leur confiance à l'égard des Européens, et j'en conclus qu'ils n'étaient plus animés de cette terreur qui les avait portés à massacrer les naufragés. Le fait est que les Mannicolais ne sont point naturellement féroces et sanguinaires, et que leur conduite envers les Français dut provenir de ce qu'ils les regardèrent comme des êtres surnaturels, ou plutôt comme des monstres marins.

Ces pirogues nous apportaient des cocos; les femmes les passèrent à ceux de leurs compatriotes qui étaient sur le pont et qui firent les échanges pour elles. Nous eûmes ces gens toute la journée le long du bord, et le soir ils s'en retournèrent aussi tranquillement qu'ils étaient venus. Je leur avais demandé si je pourrais me procurer de l'eau douce dans les environs et ils m'avaient indiqué un village sur la grande terre à l'ouest de l'île de la Direction, où ils disaient qu'on trouverait de l'eau douce tout près du rivage. J'y envoyai, à quatre heures, deux canots, l'un portant des barriques vides et l'autre destiné à protéger les hommes qui débarqueraient. Au bout d'une heure,

ces embarcations revinrent et l'officier me dit qu'il était entré dans une petite rivière d'eau douce où l'on pouvait puiser de l'eau dans des seaux le long du bord des canots et remplir les barriques sans les débarquer. C'était une aiguade bien préférable à celle de la rivière d'Ellis, où l'on était forcé de rouler les barriques pendant plus d'un quart de mille pour arriver à une cascade, parce que la marée qui montait à l'embouchure de la rivière en rendait l'eau si saumâtre, au-dessous de cette cascade, qu'elle n'eût pu servir à aucun usage. Je donnai à cette petite rivière le nom de Griffiths, qui était celui de notre premier chirurgien.

Nous étions à bord quatre-vingt-trois personnes. Je me procurai des insulaires une quantité de cocos suffisante pour en donner quatre à chaque individu. C'était le double de ce que j'avais été à même de distribuer depuis mon arrivée près de Mannicolo.

Avant que je ne quittasse la baie de Bayley, un chef vint me demander une truie, disant que sa tribu ne possédait rien qu'un verrat, et qu'une femelle de l'espèce deviendrait un trésor pour le canton. J'accédai à cette demande dans l'intérêt des navigateurs qui pourront par la suite visiter Mannicolo, et à qui les animaux procréés par ce couple offriront un jour d'utiles ressources. Je montrai à ce chef le porc sur lequel j'avais fait l'épreuve de la

flèche empoisonnée et qui continuait de se bien porter. Il n'en parut nullement surpris, et me dit que souvent les insulaires blessaient des porcs avec leurs flèches sans que ces animaux mourussent, tandis qu'un homme ne survivrait pas plus de cinq jours à une blessure de ce genre.

Du 26. Pendant toute la journée le tems fut trop incertain pour que j'entreprisse de gagner la haute mer. En conséquence je restai au mouillage. A huit heures et demie du matin, j'envoyai deux canots avec des esparres surmontés de pavillons pour baliser les parties les plus étroites de la passe du commodore Hayes. Pendant ce tems l'on s'occupa à bord du vaisseau à tout préparer pour mettre à la voile le lendemain. Il nous vint, dans la journée, une vingtaine de pirogues, ce qui formait un nombre plus considérable que de coutume. Elles me fournirent une grande quantité de poisson et environ cinq cents cocos.

Les rois Néro et Vaboi, chefs des cantons riverains de la baie de Bayley, vinrent prendre congé de nous. Je leur fis présent à chacun d'une pièce d'étoffe de Tongatabou et d'une grande hache qu'ils reçurent avec une grande reconnaissance. Ils parurent très-affectés de notre prochain départ. Je donnai, en outre, à chacun d'eux un morceau de parchemin sur lequel était écrit : « Le vaisseau de l'honorable compagnie des Indes, le *Research*, sous le com-

mandement du capitaine Peter Dillon, jeta l'ancre dans la baie de Bayley, le 13 septembre 1827 ; il fit voile de cette baie pour les îles sous le vent, à la recherche d'un marin français qu'on suppose être aujourd'hui le seul survivant des équipages commandés par le comte de La Pérouse, et de ces îles pour Tucopia, afin d'y débarquer les interprètes. » Je certifiais aussi que les porteurs de cet écrit s'étaient bien comportés envers nous pendant notre séjour dans leur port, où nous étions entrés du côté de l'est et que nous avions quitté en débouchant vers la pleine mer du côté de l'ouest. Je donnai de semblables écrits à deux autres chefs appartenant aux îles sous le vent, et tous promirent d'aller à bord du premier navire qui passerait à vue pour montrer ces documens au capitaine. J'avais lieu de compter sur leur exactitude à tenir cette promesse, parce que je leur avais fait entendre qu'ils s'assureraient de la sorte un très-bon accueil. Je crus devoir prendre cette précaution en cas qu'il nous arrivât quelque accident après avoir quitté le port.

Le nom de Mannicolo n'appartient proprement qu'au côté du vent de la grande île. Le côté de sous le vent se nomme Whanou. Ce sont comme deux grands districts contenant plusieurs villages qui ont chacun un nom particulier. D'après cela, lorsque Whanou est cité comme le lieu où il y eut des combats entre les insulaires et les naufragés, il faut en-

tendre les différens villages du côté sous le vent de l'île.

Du 7. Vent frais de l'E. S.-E, tems couvert et pluie par intervalles. A sept heures du matin, commencé à virer pour lever l'ancre ; mais le tems se couvrant de plus en plus, de manière à nous empêcher de voir les écueils de la passe, je crus devoir attendre une occasion plus favorable pour mettre à la voile.

Ayant eu quelques conversations avec un naturel assez intelligent, d'une des îles sous le vent, nommée Mame, j'appris de cet homme les noms que ses compatriotes donnent à plusieurs de ces îles, savoir : Otouboa (l'île Edgecumbe ou Owry de Carteret) ; Indenny (la Santa-Cruz de Mendana et l'île Egmont de Carteret) ; Tenacora (l'île du Volcan de Carteret) ; Fonofono, Mame, Pillaney, Nupaney, Oulaffa et Baoulou. Il me dit que le groupe de Thamaco est hors de vue de celui que forment les îles précédemment nommées. Selon lui, le groupe de Thamaco se compose de trois îles : Thamaco, Chiciana (île basse) et Taouliky. Quiros, dans la relation de son voyage, qui remonte à plus de deux siècles, rapporte qu'il avait enlevé de force deux insulaires de Thamaco, l'un desquels s'enfuit près de Tucopia, et qu'il découvrit par la suite que celui qui était resté avec lui n'était pas natif de Thamaco. Le nom de ce jeune homme était

Pedro et il avait été enlevé de son pays, qu'il appelait Chiciana, et conduit en esclavage à Thamaco. Les renseignemens que Quiros donna sur diverses îles, à une époque si ancienne, ont tous été vérifiés par les navigateurs modernes. J'ai parlé dans un précédent chapitre de la position qu'il assignait à Tucopia, et à Mannicolo ou Vannicolo, et j'espérais avant peu juger de l'exactitude de celle qu'il a donnée à Thamaco et à Chiciana. Ses découvertes au sud de Tucopia ont toutes été confirmées par le capitaine Cook, savoir: Les Cyclades ou Tierra del Espiritu Santo et les diverses autres îles formant la partie nord de la grande chaîne des Nouvelles-Hébrides.

Le naturel de Mame m'apprit encore que, vers le tems où les deux vaisseaux européens firent naufrage près de Mannicolo, un grand bateau de Tongatabou, qui avait été entraîné en dérive, et qui portait cinquante hommes, arriva au large de l'île Amherst, et que tous ces hommes furent tués par les insulaires, à l'exception de quinze, qui réussirent à s'enfuir avec leur bateau; il ajouta qu'il y avait bien des années qu'une pirogue de Rothuma était également venue en dérive à Mannicolo avec cinq hommes, trois desquels étaient morts avant qu'il n'arrivât lui-même dans l'île, mais que les deux autres existaient encore lors de son arrivée, et étaient si vieux qu'ils n'avaient plus de dents pour mâcher le

bétel, et le pilaient dans une espèce de mortier de bois. Je demandai à cet homme s'il ne se trouvait pas encore à Mannicolo quelques crânes d'Européens. Il me répondit qu'il pensait qu'il y en avait encore, mais que les insulaires n'oseraient l'avouer, parce qu'ils supposaient que nous étions de la même nation, et que nous chercherions naturellement à tirer vengeance de la mort de nos compatriotes. Il me dit qu'assez récemment trois navires étaient venus près de l'île d'Indenny, et que les naturels avaient lancé des flèches sur les canots de ces bâtimens. Il en était résulté un combat dans lequel plusieurs insulaires avaient été tués. D'après cela, il supposait que nous ne serions pas bien reçus si nous touchions à cette île. Si le fait qu'il me citait est vrai, il faut que les trois navires en question aient été des baleiniers anglais, parce qu'aucune autre espèce de navire ne fréquente ces mers, et qu'il n'est pas rare que trois, quatre ou un plus grand nombre de baleiniers se réunissent pour aller relâcher ensemble à quelqu'une des îles de la mer Pacifique.

Le bon sens de cet insulaire me parut fournir une preuve évidente que l'esprit naturel ne tient ni au climat qu'habitent les hommes, ni à la couleur de leur peau. La sienne était légèrement cuivrée et ses cheveux un peu laineux. Il avait, en général, beaucoup de l'apparence des Nouveaux-Zélandais.

Il se nommait Thangaroa. Je lui offris une bonne récompense s'il voulait m'accompagner aux îles sous le vent. Il accepta mon offre, pourvu que sa femme consentît à venir avec lui. Il me dit que les îles qu'il m'avait nommées étaient situées au vent d'Indenny, et que leurs habitans étaient de couleur cuivrée et parlaient une langue différente de celles de Mannicolo, d'Otouboa et d'Indenny, qui sont autant d'idiômes distincts les uns des autres. Il traça sur le pont avec un morceau de charbon une espèce de carte sur laquelle il plaça, d'après ses idées, son île native, Mame et celle de Thamaco. Il les établissait dans une direction N.-E. ou E.-N.-E. d'Indenny.

N'ayant plus lieu de douter que l'infortuné navigateur français, dont le sort demeura enveloppé de mystère pendant tant d'années, périt près de Mannicolo, je résolus de donner à cette île le nom d'île de *La Pérouse*.

Du 7. Le mouillage de la baie de Bayley est situé par 11° 41′ de latitude sud, et par 167° 5′ de longitude est de Greenwich; il est éloigné de Tucopia d'environ quarante lieues. La haute mer, dans les marées de pleine et nouvelle lune, y a lieu à quatre heures cinquante minutes après-midi.

D'après la carte que j'ai jointe à la relation de mon voyage, on verra que l'île de Mannicolo est entourée par une chaîne de récifs éloignée d'un

mille et demi à deux milles de la terre. Cette chaîne n'est interrompue qu'en face de la baie de Bayley, qui renferme d'excellens ports où l'on trouve un bon mouillage, une fois qu'on y est entré. L'île contient plusieurs ruisseaux ou petites rivières qui fournissent de l'eau douce en abondance, et elle est couverte de bois épais.

Nous avons trouvé dans la chaîne de récifs, du côté de l'ouest et du sud-ouest, quatre passes qui conduisent dans les vastes ports que la nature a formés entre cette espèce de barrière et les côtes de l'île. J'ai donné à l'une de ces passes le nom du colonel Cunliff, commissaire-général à Calcutta; à une seconde, celui du docteur Muston, pharmacien en chef; à la troisième, celui du docteur Adams, secrétaire du conseil de médecine; enfin la quatrième a reçu le nom du docteur Savage, chirurgien de l'établissement du Bengale et auteur d'un ouvrage sur la Nouvelle-Zélande. Du côté du sud-est et de l'est, il y a deux passes. L'une a reçu le nom de M. Deane, officier du vaisseau; l'autre nommée passe Trower, a été mentionnée précédemment.

L'île de la Direction, située dans le fond de la baie Lushington, reçut son nom de ce qu'elle sert de point dedirection pour entrer dans la baie de Bayley. Au S. 1/4 S.-E. de cette île se trouve une petite rivière à laquelle j'ai donné le nom de sir

William Betham. Un navire venant de la pleine mer et voulant donner dans la baie de Bayley devrait amener l'île de la Direction à l'ouest du compas et gouverner sur cette île jusqu'à ce qu'il relevât au sud le récif qui s'avance au large du cap Research, et alors faire le S. S.-O. pour gagner le mouillage, en veillant bien l'écueil Trompeur et l'écueil Traître ou écueil Tytler. C'est sur ce dernier que le *Research* manqua d'échouer étant à l'ancre par trente brasses de fond et à un quart d'encâblure de cet écueil, qui est très-accore comme la plupart de ceux qui environnent Mannicolo.

L'île de Mannicolo est très-élevée et peut s'apercevoir de soixante milles par un tems clair. Les arbres les plus remarquables qu'on trouve sur cette île sont le cocotier et l'arbre à pain, un arbre portant un fruit qui ressemble à l'amande, mais meilleur, et un arbre à pain d'espèce sauvage qui n'est point connue aux îles de la Société ni à celles des Amis. Le fruit de cet arbre est bien inférieur à celui de l'arbre à pain cultivé. Les bords du rivage sont couverts d'une immense quantité de mangliers et d'une espèce de pins qui nous fournirent quelques esparres pour faire des mâts de canots.

Le *tara* forme la principale nourriture des Mannicolais. Ils ont aussi des patates douces et des bananes de bonne qualité. Ils ne cultivent pas les ignames. Celles qu'ils nous apportèrent sont d'une

espèce sauvage et fort petites, leur poids n'était guère que d'une livre ou deux. Dans le dessein de leur en procurer d'une meilleure espèce, je leur laissai quelques graines des ignames de Tongatabou, qui varient en poids depuis sept ou huit jusqu'à cinquante livres. Ils ont autour de leurs maisons quelques cochons domestiques dont ils ne veulent pas se défaire, et l'on en trouve d'autres en assez petit nombre qui errent dans les bois. Les plumes qui servent d'ornemens à ces insulaires prouvent qu'il y a chez eux des poules et coqs de l'espèce de ceux de nos basses-cours, bien que je n'aie pu apercevoir aucun de ces volatiles. Les bords du rivage abondent en poissons de diverses espèces ainsi qu'en tortues. Les insulaires tuent les premiers à coups de flèche et prennent les autres dans des filets.

Les maisons sont propres et commodes. Voici comment on les bâtit : on plante trois rangs de poteaux qu'on enfonce d'environ trois pieds en terre ; ceux des rangs latéraux s'élèvent d'environ cinq pieds au dessus du sol, et le rang du milieu de quinze pieds. Chaque rang supporte une poutre placée horizontalement et retenue par des liens faits avec la partie filamenteuse de l'enveloppe des cocos. On pose ensuite obliquement d'autres poutres plus légères ou chevrons, qui se réunissent deux à deux au dessus de la poutre faîtière, et l'on forme ainsi une

toiture de pente roide que l'on recouvre de nattes faites avec des feuilles de cocotier. Les bouts inférieurs des chevrons dépassent de beaucoup les poutres latérales de manière à donner au toit une forte saillie en dehors des murs. Ceux-ci se font en fermant les interstices des poteaux avec des nattes semblables à celles du toit, ne laissant qu'une ouverture pour servir de porte et de cheminée. On garde dans la maison quelques-unes des nattes dont je viens de parler pour servir de lit aux habitans de la maison, qui se couchent dessus sans aucune couverture. Dans le centre de chaque maison est un foyer de forme carrée. Quatre poteaux placés aux angles supportent une claie sur laquelle on range les ustensiles de cuisine, ou plus proprement parlant la vaisselle. Cette vaisselle se compose de quelques sébiles grossièrement sculptées et creusées en plein dans un bloc de bois. L'âtre est situé à environ deux pieds au dessous du sol et pavé avec de petites pierres noires très-dures, et que le feu le plus ardent n'altère pas. On entretient continuellement un grand feu dans ce foyer; il sert, le jour, pour faire cuire les alimens de la famille, et la nuit, pour éloigner les moustiques.

Les vêtemens des Mannicolais consistent premièrement en un ceinturon fait avec des brins de rotin, fendus très-minces, noircis et polis de la manière la plus luisante, et tressés en petits cer-

cles entrelacés les uns dans les autres ; l'intérieur est doublé d'un morceau d'étoffe pour empêcher les petites lames de rotin d'offenser la peau. Un morceau de toile qui passe entre les cuisses et est attaché par devant et par derrière à cette ceinture, complète le costume des hommes. Ce morceau de toile a environ trois pieds de long sur un de large, et se fabrique avec l'écorce de l'arbre à papier de la Chine dans quelques-unes des îles du voisinage. Le costume des femmes se compose d'une ceinture comme celles des hommes et qui supporte un petit jupon à l'écossaise descendant jusqu'aux genoux.

Les vieillards n'ornent pas leurs cheveux, ils les portent tels que la nature les leur a donnés, excepté quelques-uns qui se servent de chaux pour poudrer leur tête ; mais les jeunes gens se procurent une certaine quantité de cheveux pris sur la tête des morts ou de leurs ennemis vaincus et en forment une espèce de pain de sucre ou de corne d'environ un pied de haut qu'ils recouvrent de toile rouge, quand ils peuvent en avoir de cette couleur. Cette espèce de chapeau pointu s'attache derrière la tête, et donne à celui qui le porte un aspect très-bisarre. Les jeunes femmes arrangent leurs cheveux à peu près de la même manière. Les insulaires des deux sexes se percent les oreilles et les allongent jusqu'à ce qu'elles atteignent les épaules. Le trou qu'ils font de la sorte a environ six pouces

de diamètre; ils y fixent l'extrémité d'une chaîne d'environ trente anneaux d'écailles de tortue ayant chacune près d'un pouce de diamètre. Les Mannicolais ont en général de vilaines dents, ce qui provient de l'usage immodéré du bétel et de la chaux, pour lesquels ils sont plus passionnés qu'aucun fumeur hollandais ne peut l'être pour le tabac. Les enfans des deux sexes courent tout nus jusqu'à dix ans, âge où on leur fait contracter en même tems l'usage du bétel et celui des vêtemens. Les hommes et les femmes portent des bracelets de diverses sortes. J'en ai remarqué quelques-uns qui étaient faits d'une espèce de tresse entremêlée de petits coquillages, et dont le travail décélait quelque adresse. La toile rouge me parut un objet fort recherché pour orner les coiffures, mais que tout le monde ne pouvait se procurer.

Je ne saurais rien dire des cérémonies religieuses des Mannicolais, n'ayant eu aucune occasion de me procurer des renseignemens sur ce sujet.

Les filles sont fiancées dès l'enfance à des garçons de leur âge, et, quand elles deviennent nubiles, le mariage se consomme. C'est un événement que tous les habitans du village célèbrent par des festins et des réjouissances.

L'île de Mannicolo est très-peu peuplée. Elle ne contient pas plus de villages près des côtes qu'il n'y

en a de marqués sur ma carte. Je ne pense pas que la population excède mille individus de tout âge et de tout sexe, dont le quart est défiguré par des ulcères aux membres, des cancers au visage, ou affligé de la maladie qu'on nomme éléphantiasis.

Les pirogues des Mannicolais sont formées du tronc d'un arbre dont le bois est aussi tendre que le sapin. On pratique vers le milieu une excavation d'environ six pouces de large pour recevoir les jambes des pagayeurs qui s'asseyent face à face; le dessus de la pirogue, qui est uni, leur sert de siége. Chaque pirogue a, du côté du vent, un balancier à la manière des pros, lequel est fixé au dessous et à l'extrémité de deux ou trois planches qui lui servent d'arcs-boutans. On recouvre quelquefois ces planches d'une claie formant une espèce de plate forme sur laquelle montent les guerriers pour combattre. Leurs arcs et leurs flèches y sont placés d'avance tout prêts pour en faire usage. La largeur de toute la machine y compris la plate forme n'est que de six pieds. La carène ou partie immergée de la pirogue a des formes très-bien appropriées pour diviser l'eau et voguer avec rapidité.

Suivant les rapports des naturels, il paraît que cette île n'avait jamais été visitée par des Européens, ni avant ni après le naufrage des deux bâtimens dont j'ai recueilli quelques débris. Le ca-

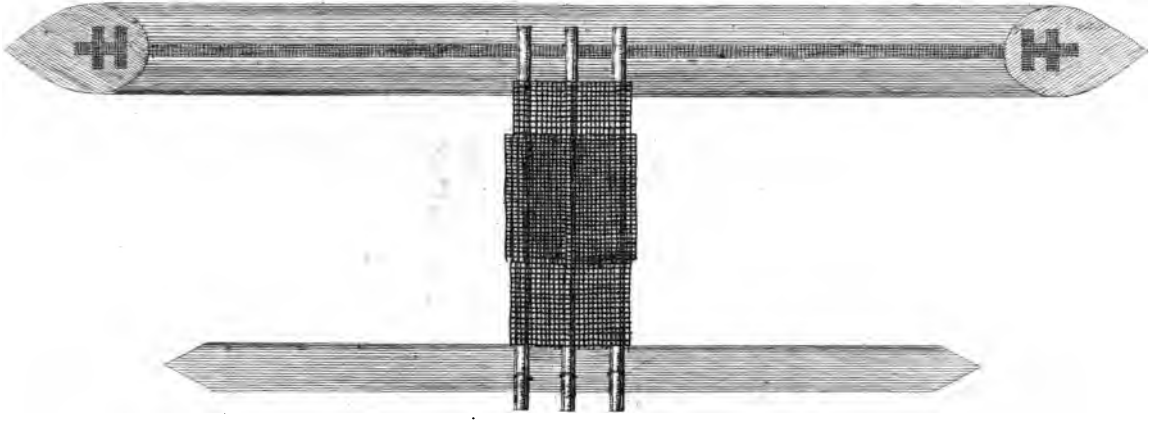

Pirogue de l'ile de Mannicolo

UNIV. OF
CALIFORNIA

pitaine Edwards, sur la *Pandora*, passa à mi-distance de Mannicolo et d'Otouboa, et nomma la première île de Pitt. Sur quelques cartes elle est indiquée sous le nom d'île de la *Recherche*, et voici comment elle a acquis ce nom. Le bâtiment que montait d'Entrecasteaux dans son expédition à la recherche de La Pérouse se nommait la *Recherche;* cependant l'île n'eût pas dû être nommée ainsi par ce commandant, puisqu'il ne la visita point et n'en approcha pas à moins de quarante milles, d'après la ligne tracée sur les cartes pour indiquer la route qu'il suivit de la Nouvelle-Calédonie à Santa-Cruz. La Billardière, dans sa relation du voyage de d'Entrecasteaux, ne fait nulle mention qu'on ait vu Mannicolo ; mais celle publiée postérieurement par M. de Rossel lève tous doutes à cet égard.

Les premières terres que virent les bâtimens de l'expédition, après avoir quitté l'île Huon, furent les îles Edgecumbe, Ourry et Santa-Cruz, devant laquelle ils demeurèrent à croiser pendant quelques jours sans pouvoir trouver un mouillage. Ce fut là qu'un homme de l'expédition fut blessé d'une flèche et mourut dix-sept jours après, bien que sa blessure lui eût paru si peu de chose qu'il n'avait pas pris la peine d'y faire appliquer un appareil. Cette circonstance, rapprochée

du nombre d'hommes que Mendana perdit de la même manière, corrobore l'opinion que les flèches des sauvages de ces îles sont empoisonnées.

Peu d'heures après avoir reconnu Santa-Cruz, une autre île fut vue dans l'E 32° S. « Cette île, dit M. de Rossel, n'avait pas été aperçue par Carteret; nous l'appelâmes île de la *Recherche;* nous la vîmes dans un si grand éloignement que nous ne pûmes la placer sur nos cartes avec précision : cependant on a déterminé sa latitude et sa longitude, et elle doit être, à quelques minutes près, par 11° 40′ et par 164° 25. »

D'après la position géographique de Mannicolo et la similitude d'apparence de mœurs et de coutumes qui existe entre ses habitans et ceux de Santa-Cruz avec lesquels ils ont des relations constantes, on devrait considérer cette île comme appartenant à l'archipel de la reine Charlotte.

Les Mannicolais sont tatoués sur le dos, et ce tatouage se compose de figures de poissons, de lézards, etc.; mais, à cause de la couleur de leur peau, ces figures sont généralement peu visibles. La chaux qu'ils mâchent avec le bétel est renfermée soit dans des morceaux de bambou, soit dans des gourdes ou calebasses de la grandeur et de la forme d'un concombre, dont un bout est coupé. La calebasse qu'ils destinent à cet usage se cueille verte, ils la vident et la grattent proprement à l'in-

térieur, puis ils tracent divers ornemens sur la peau avec une pointe de fer ou de coquille rougie au feu. Ils la laissent ensuite sécher et lui ajustent un bouchon de bois. La noix et la feuille du bétel sont renfermées dans de petits sacs tissus avec assez de goût et teints de diverses couleurs.

Du 8. Fortes brises de vents alisés, tems très-clair.

A sept heures et demie, il vint à bord plusieurs insulaires pour nous vendre des cocos. Dans le nombre de ces individus se trouvait Thangaroa, sa femme et son fils. Cet homme venait m'annoncer que ni sa famille, ni ses amis ne voulaient consentir à son départ; mais qu'il avait amené pour le remplacer, si j'y consentais, un naturel d'Otouboa, grand voyageur qui avait visité toutes les îles du groupe sous le vent. Je convins de le prendre, et fis présent au nouveau venu d'une herminette. Pendant ce tems notre ancre ayant été levée, les pirogues quittèrent le vaisseau. Au moment de leur départ, un ami de Thangaroa, voulant rester avec nous, s'était couché sur le gaillard pour éviter d'être vu par ses compatriotes. Rathea s'en étant aperçu, lui ordonna de s'en aller. J'intervins, et je déclarai que, s'il désirait venir avec nous, je le garderais. En ce moment, un chef monta sur le pont, prit cet homme par la main et lui ordonna de le suivre. Comme il paraissait peu disposé à exé-

cuter cet ordre, je cherchai à le rendre plus soumis en lui donnant une petite hache; il la remit sur-le-champ à celui qui voulait l'emmener de force, et s'en débarrassa ainsi. Cependant les insulaires qui se trouvaient dans les pirogues lui crièrent de quitter le vaisseau, et il parut hésiter entre le désir de les satisfaire et la crainte de me mécontenter; mais, à la fin, l'amour de la patrie l'emporta, et il s'en alla rejoindre ses compagnons.

CHAPITRE XI.

Traversée de Mannicolo à Santa-Cruz. — Départ de cette île.

Du 8 *octobre* 1827. A sept heures du matin, nous mîmes sous voiles. Je fis gouverner d'abord le long et tout près de la côte ouest de l'île Amherst, et ensuite au nord pour gagner la passe Hayes, dans laquelle j'entrai a dix heures. Nous courûmes alors au N. 1/4 N.-O. pendant une heure, puis une fois en pleine mer, nous prîmes la route de l'O. N.-O. pour gagner Otouboa.

Pendant les vingt-cinq jours que le vaisseau resta à l'ancre, près de Mannicolo, l'harmonie la plus parfaite subsista entre nous et les naturels de cette île. Ils montrèrent à notre départ un chagrin qui me parut sincère, et je dois dire à leur honneur qu'ils ne commirent pas le moindre vol quoiqu'il n'eût point manqué d'occasions qui auraient pu les tenter.

A midi, latitude observée 11° 25' S., le centre d'Otouboa nous restait alors à l'O. 1/4 N.-O. 5° N.; distance d'environ cinq lieues. A trois heures après midi, nous n'étions plus qu'à quatre ou cinq milles

de cette île, et Mannicolo était encore en vue, la montagne de Charles X s'élevant au-dessus des nuages. A la distance où nous nous trouvions, la côte est d'Otouboa paraissait courir nord et sud dans une longueur d'environ six ou huit milles, puis prendre la direction du N. N.-O. pendant six ou huit autres milles. C'était toute la partie de côte que nous pouvions encore voir. Elle nous parut être découpée par trois grandes baies. Sur la partie saillante, qui sépare la baie du sud de celle du centre, nous découvrîmes un village plus considérable qu'aucun de ceux que j'avais encore vus dans ces îles.

La côte est bordée par un récif de corail qui est situé à environ deux milles de la terre, et qui paraît ne pas s'étendre au-delà du point où la côte tourne au N. N.-O. Il semblait, du vaisseau, qu'à l'extrémité de ce récif, vers la partie la plus orientale de la côte, il y avait une large ouverture pour pénétrer dans l'intervalle qui le sépare de la terre, et où probablement on trouverait un bon port. Nous aperçûmes tout près du récif une pirogue à la voile qui semblait se diriger de notre côté. Tout d'un coup nous la perdîmes de vue.

A trois heures et demie, viré de bord vers l'est et diminué de voiles, attendu qu'il était trop tard pour envoyer à terre des canots qui pussent être de retour avant la nuit. A six heures, tout le fruit

de mes travaux faillit être perdu et nous manquâmes de périr par la négligence de l'homme placé en vigie à la tête du mât.

L'obscurité commençant généralement à régner vers six heures et demie, depuis que nous étions arrivés parmi ces îles, j'avais ordonné à mon second de monter au haut d'un mât pour observer la mer, aussi loin qu'il le pourrait, tout autour de nous. J'étais allé moi-même sur le gaillard d'avant pour prendre connaissance de la côte dont nous étions proche. Mon second en redescendant me dit qu'il n'y avait aucune autre île en vue. C'est alors que je lui donnai l'ordre de virer de bord vers l'est pour la nuit, après quoi je m'en retournai derrière; mais chemin faisant, étant venu à regarder par un sabord, je fus frappé de terreur en voyant le fond très-clairement et jugeant, d'après cette vue, que nous n'avions pas plus de trois brasses d'eau le long du bord. Je fis mettre sur-le-champ la barre sous le vent pour faire virer le vaisseau; mais, en levant les lofs, le taquet auquel était amarrée la grande bouline arracha, et la grande voile vint sur le mât. Dans ce moment critique, je m'attendais à voir le vaisseau toucher; heureusement il acheva de virer. Pendant notre abattée, je fis sonder; le premier et le second coups de plomb amenèrent cinq brasses et demie, le troisième huit, et au quatrième on n'atteignit pas le fond avec treize

brasses de ligne. L'extrémité du récif que nous venions d'éviter se trouvait alors en vue, nous restant au S.-E. 1/4 S. du compas, distance d'un mille et demi à deux milles. Nous relevions les extrémités de la côte au S. 5° E. et au S.-O. 1/4 O. Le motif qui m'avait porté à toucher à Otouboa était de m'assurer si ce n'était pas à cette île que s'était réfugié le chef de Paucorie avec le Français que les Mannicolais avaient nommé Mara.

Du 9. Brises modérées de vent alisé, tems parfaitement clair. Mon dessinateur et plusieurs marins étaient retenus au lit par la fièvre. Cette circonstance me fit sentir l'utilité d'avoir pris à bord des insulaires de la mer du Sud. Ces hommes m'étaient alors précieux comme canotiers et comme soldats. Sans eux, en cas d'attaque de la part des naturels des îles près desquelles nous nous trouvions, il m'aurait été impossible d'armer deux canots, les Lascars ne connaissant pas l'usage des armes et étant regardés avec un grand mépris par les guerriers de la mer du Sud.

Au point du jour, nous relevions Mannicolo au S.-E. 1/4 S. du compas, Otouboa au S.-S.-O. et Santa-Cruz ou Indenny au N.-O. 1/4 O. C'étaient les seules îles que nous eussions en vue. Il y en a plusieurs autres marquées sur les cartes du capitaine Carteret; mais elles n'existent point. Les insulaires que j'avais à bord et les Mannicolais affir-

ment qu'il n'y a qu'Otouboa de ce côté d'Indenny. J'établis la latitude d'Otouboa, dans sa partie orientale, à 11° 11 18″ S., et la longitude à 166° 53′ E.

Durant ma croisière près de cette île, je la vis très-distinctement, mais je ne pus apercevoir l'île Edgecumbe, de Carteret, ni aucune des trois petites îles placées sur sa carte, au large de la pointe ouest d'Otouboa. Il est de fait que ces îles n'existent pas. Il faut que le capitaine Carteret ait pris par un tems brumeux quatre des pics d'Otouboa pour quatre îles qu'il a placées sur sa carte, à l'ouest de celle-ci.

A sept heures du matin, j'envoyai à terre, à Otouboa, deux canots armés sous le commandement de mon second. M. Chaigneau, Martin Bushart, Rathea et l'homme de Mannicolo, l'accompagnèrent. A quatre heures, ces embarcations revinrent avec deux Tucopiens. Mon second me rapporta que le récif, qui règne au large de la côte, vers les parties S.-O., S. et S.-E. de l'île, s'étend jusque presque en face du cap de l'est où la mer cesse de briser; qu'à partir de cet endroit, on trouvait une chaîne étroite de coraux qui se prolongeait parallèlement à la côte, vers le nord-ouest, dans toute l'étendue qu'on pouvait découvrir des canots et que la mer paraissait assez profonde sur cette chaîne pour que des navires pussent passer pardessus et gagner le canal qui la sépare de la terre,

où l'on trouvait un bon mouillage, ainsi que dans plusieurs baies que forme la côte. Il avait visité deux villages, à l'un desquels le Mannicolais l'avait quitté et les deux Tucopiens l'avaient rejoint.

Martin Bushart me dit qu'en approchant de la côte on avait aperçu un joli village vers lequel les canots s'étaient dirigés. Les habitans étaient venus sur le rivage et avaient bien reçu nos gens. Il paraîtrait, d'après le rapport de Bushart, que ce bon accueil était dû à ce que des Tucopiens établis dans l'île avaient parlé aux naturels en faveur des Européens.

Martin Bushart et Rathea remarquèrent que la plus grande partie des insulaires étaient pourvus d'outils faits avec du fer qu'ils s'étaient procuré à Mannicolo. Bushart demanda à ces gens s'ils avaient vu l'homme blanc qui avait quitté Mannicolo avec la tribu de Paucorie. Ils répondirent qu'il n'était jamais venu dans leur île. Martin leur demanda ensuite s'ils savaient qu'il fût dans quelqu'une des îles sous le vent. La réponse fut qu'il y avait bien des îles au vent et sous le vent de Mannicolo, et que cet homme pouvait être dans l'une de ces îles.

Les maisons de ce village sont beaucoup plus grandes que celles de Mannicolo. Elles forment des rues qui se coupent à angle droit et sont ombragées par des cocotiers plantés de chaque côté en face des maisons. La population, à Otouboua, est plus nom-

breuse et plus saine qu'à Mannicolo et les subsistances y sont plus abondantes, ce qui va sans dire, puisque, par tout pays, il existe une relation constante entre le nombre des habitans et les moyens de subsister. Nos canots s'étant avancés à deux ou trois milles vers le sud-est virent un second village encore plus grand que le premier. Martin Bushart y débarqua et trouva trois Tucopiens qui lui dirent qu'ils désiraient retourner dans leur patrie ou aller avec le vaisseau aux îles sous le vent. Martin leur dit qu'ils pouvaient s'embarquer dans nos canots, ce qu'ils firent; mais l'un d'eux redescendit à terre sous prétexte d'aller prendre congé de sa maîtresse et ne revint plus. Le Prussien vit à ce village plusieurs porcs d'une taille bien supérieure à ceux de Mannicolo; mais il ne put décider les naturels à en vendre un seul, parce que, dirent-ils, ces animaux sont la propriété des dieux du pays. Il fit, dans ce village, les mêmes questions que dans l'autre, relativement au Français parti de Mannicolo, et reçut des réponses semblables. Il rechercha avec soin les objets qui pouvaient contribuer à fournir quelques lumières sur les circonstances qui accompagnèrent le naufrage des deux bâtimens à Mannicolo; mais les insulaires assurèrent qu'ils ne possédaient rien autre chose que des *tokis*. Le plus âgé des Tucopiens n'avait jamais vu de navire européen. Il avait quitté son île environ deux ans avant l'apparition

du *Hunter* près de Tucopia. Les deux autres avaient émigré cinq ou six ans après. Tel fut en substance le récit de Bushart.

J'établis le vaisseau, le cap à l'est, sous une voilure maniable pour la nuit. A midi, j'avais pris les relèvemens suivans des trois pointes de l'île que j'avais en vue : pointe est, S.-E. 1/4 S, distance de six milles; pointe nord, S. 1/4 S.-O, distance de six milles; pointe intermédiaire, S. 1/4 S.-E, distance de quatre milles; latitude observée, 11° 7' S.

Du 10. Au point du jour, Mannicolo, Otoüboa et Indenny étaient en vue. Mis toutes voiles dehors et gouverné au N. N.-O. pour me rendre à cette dernière île. Peu de tems après je pris successivement la route du N-O. et celle de l'O. 5° N. A neuf heures du matin, l'île du volcan de Tenacora était en vue; le sommet de son pic était caché par les nuages. A dix heures et demie, la pointe est d'Indenny, nommée par Carteret cap Byron, nous restait au S. 1/4 S.-E., distance d'un ou deux milles. Bientôt après nous découvrîmes deux villages, l'un à l'est de la baie de Swallow et l'autre au fond de cette baie. Quelques pirogues chargées de cocos cherchèrent à s'approcher du vaisseau, mais nous marchions trop vite pour qu'elles pussent nous joindre. En longeant la terre, nous vîmes plusieurs villages dont les habitans étaient rassemblés sur le rivage. Nous aperçûmes aussi des pirogues qui par-

taient de tous les points de la côte. Nous distinguâmes à terre plusieurs personnes, les unes assises, les autres debout à l'ombre de grands arbres. Elles étaient vêtues de la tête aux pieds, ce qui nous fit supposer que c'étaient des femmes.

A midi, le vaisseau était proche de la baie ensanglantée (*Bloody Bay*), où un des officiers du capitaine Carteret et quatre de ses matelots avaient été blessés mortellement en août 1767. Nous nous trouvions alors à environ un mille au nord de la côte. La latitude observée en cet endroit se trouva être de 10° 39′ S. Plusieurs pirogues sortirent de la baie, mais elles ne purent nous suivre et l'une d'entre elles chavira avec sa cargaison, parce que ceux qui la montaient s'étaient obstinés à tenir la corde à laquelle ils s'étaient accrochés pour nous accoster.

Sur divers points de la côte, nous vîmes des pirogues beaucoup plus grandes que celles qui nous avaient approchés; elles étaient hâlées à terre et couvertes de nattes. Je pense qu'elles sont destinées aux grands voyages et les autres aux usages journaliers. En passant devant Ferris Bay, nous vîmes un très-grand village d'où partirent dix-huit pirogues, mais nous les laissâmes en arrière comme les autres.

A une heure et demie, nous doublâmes la pointe de Carteret et remontâmes la baie Graciosa des Es-

pagnols. En relevant l'île de Trevannion, à l'O 1/4 N.-O., je fis sonder et trouvai vingt-cinq brasses sur la chaîne de corail qui s'avance de la grande terre. Au second coup de plomb nous n'eûmes point de fond à quarante brasses. Nous continuâmes de remonter la baie en longeant la terre d'aussi près que le vent pouvait nous le permettre, nous dirigeant au S. S.-O. Nous sondâmes sans trouver de fond avec quarante-cinq brasses de ligne.

En approchant de la passe située entre les pointes de Tyrawley et de Monate, nous vîmes les bancs à sec et couverts de points noirs que nous reconnûmes bientôt être une foule d'hommes occupés à pêcher sur le récif; ils avaient avec eux un grand nombre de pirogues. Quand le vaisseau approcha, vingt-cinq de ces pirogues vinrent vers nous et tous les pêcheurs qui étaient sur les bancs regagnèrent la terre. Il y avait en ce moment plus de cent pirogues qui nous environnaient de tous côtés. Les hommes qui les montaient nous faisaient des signes d'amitié en criant : *téki*, *teki*, et nous montrant leurs cocos; mais nous étions trop occupés pour songer à trafiquer. Néanmoins nous prîmes quelques cocos et donnâmes en échange des hameçons.

Après avoir franchi la passe entre les pointes de Trevannion et de Monate, il devint nécessaire de virer de bord pour courir à l'est. Nous ne trouvâmes

pas de fond avec soixante-dix brasses de ligne, ni du côté est de la baie avec soixante-quinze. La mer était unie comme un miroir et ne brisait pas du tout à la côte. Je continuai de louvoyer en avançant dans la baie, espérant à tout moment trouver le fond ; mais je fus désappointé. Un peu après cinq heures du soir, je pris le parti de regagner la pleine mer pour la nuit et de revenir le lendemain chercher un mouillage. J'étais alors à environ deux milles du fond de la baie et je regrettais d'être obligé d'abandonner le terrain que j'avais gagné avec tant de peine. A six heures et demie la nuit se fit. La pointe Carteret nous restait alors à l'E. ¼ N.-E. Cette pointe borne à l'est la grande baie que j'avais remontée jusqu'à sept milles au-dessus de son entrée. J'observai le volcan de l'île Tenacora ; il jetait des flammes de cinq en cinq minutes ; mais, à la distance où nous nous trouvions, nous les apercevions à peine. En 1826, montant le *Saint-Patrick*, je me trouvai, pendant une nuit, en calme près de ce volcan et je le vis jeter une immense quantité de lave qui roulait en torrens sur les flancs de la montagne.

Pendant que le vaisseau remontait la baie, j'avais observé plusieurs villages de chaque côté. Les maisons y sont plus grandes qu'on ne les trouve généralement sur les îles de la mer du Sud ; elles ont une porte à chaque extrémité et une de chaque côté. Chaque maison est entourée d'un mur en pierres

sèches de quatre à cinq pieds de hauteur, et presque autant d'épaisseur, avec une seule ouverture servant de porte. On peut en conclure que les habitans de cette île sont souvent en guerre les uns contre les autres et qu'ils se réfugient derrière ces murs pour éviter les coups de leurs ennemis.

La plupart des pirogues que nous avions vues étaient conduites par deux, trois, quatre ou cinq hommes; mais, quel qu'en fût le nombre, chacun avait son arc et ses flèches. Nous manquâmes d'avoir une querelle avec ces insulaires. Avant qu'ils ne fussent venus en si grand nombre le long du bord, j'avais fait jeter en dehors trois bouts de corde qui pendaient dans l'eau, un de chaque côté et un à l'arrière du vaisseau, afin qu'ils s'en servissent pour amarrer leurs pirogues; mais le vent étant devenu faible et les pirogues nombreuses, elles retardaient considérablement notre marche. En conséquence je donnai l'ordre de hâler ces bouts de corde à bord. On en hâla deux sans difficulté; mais un insulaire s'obstina à retenir le troisième et refusait de le lâcher quoiqu'on lui eût crié plusieurs fois de le faire. Le maître canonnier, impatienté, tira la corde avec force et obligea le sauvage à quitter prise, ce qui le mécontenta au point qu'il saisit son arc d'une main et une flèche de l'autre. Craignant que les hostilités une fois commencées ne devinssent générales et sérieuses, et étant environné par au

moins six cents insulaires tous armés, j'ordonnai à la garde de se ranger en haie sur la dunette avec les fusils chargés et prêts à tirer, et en même tems je fis virer de bord, ce qui éloigna tout d'un coup le mutin et nous mit hors de la portée de ses armes. Ses compatriotes n'eurent pas connaissance de ce qui venait de se passer et continuèrent à faire des échanges avec nous, mais ils ne voulurent pas venir sur le pont, quoique les deux Tucopiens que j'avais pris à Otouboa fissent tous leurs efforts pour les y engager. En voyant le vaisseau courir au large, ils parurent désappointés ; mais les Tucopiens, qui avaient visité leur île et qui connaissaient leur langue, leur donnèrent l'assurance que nous reviendrions le lendemain matin, et alors ils promirent de revenir eux-mêmes et de nous procurer quelques porcs.

Quoique Indenny soit peu éloignée de Mannicolo, la langue de ces deux îles est tout-à-fait différente, bien que le costume et les ornemens que portent leurs habitans soient semblables. Les insulaires d'Indenny teignent leurs cheveux (on pourrait dire leur laine) en blanc, jaune ou pourpre, chacun selon sa fantaisie. Quelques-uns portent des bonnets en façon de pain de sucre faits avec de la toile ou des feuilles de cocotier et de palmier. Je ne remarquai parmi eux aucun individu affligé de maladies de la peau comme le sont les Mannicolais.

On dit que les Espagnols, sous la conduite de Mendana, avaient fondé une colonie dans cette île dès l'année 1595; mais qu'ils furent obligés de l'abandonner par suite de querelles avec les insulaires. Je pense que le *Research* est le premier navire européen qui soit entré dans leur baie depuis cette époque.

Un des Tucopiens qui se trouvaient à mon bord avait résidé pendant quelque tems sur l'île basse située au N-E. et qu'on appelle Mame. Il s'entretint avec un jeune homme de couleur cuivrée qui se trouvait dans une des pirogues et avec le père duquel il avait habité. Ce jeune homme promit de revenir le lendemain avec quelques provisions, si le vaisseau se rapprochait de la terre, et comme je remarquai qu'il était très-familier avec le Tucopien, je pensai qu'il pourrait nous être utile.

Du 11. Brises modérées de vent alisé, beau tems. A trois heures du matin, viré de bord au sud et fait route vers la terre. A six heures, nous doublâmes la pointe Carteret et entrâmes dans la baie Graciosa. Quand nous vînmes à relever la partie nord de l'île Trevannion, à l'O. 1/4 N.-O. et à l'O. N.-O., nous eûmes fond par seize brasses à une encâblure à l'ouest ou sous le vent du récif qui se trouve en face du rivage sur le côté est de la baie.

De tous les points environnans nous vîmes pous-

ser à l'eau des pirogues qui vinrent nous apporter des porcs, de la volaille, de gros pigeons, des espèces de concombres, du mangoustan et un fruit bien connu à Otaïti et que les insulaires nomment *chea*. A huit heures et demie, nous comptâmes cent trente-cinq pirogues autour de nous. Elles se tenaient si serrées contre le vaisseau que j'eus quelque crainte qu'elles ne cherchassent à nous aborder. En conséquence, je fis mettre mes soldats sous les armes. Nous continuâmes de sonder sans trouver le fond à soixante-dix brasses. Les insulaires faisaient un tel tapage que nous pouvions difficilement nous entendre à bord, et ils étaient si nombreux que je n'osais envoyer des canots sonder parce qu'il était probable qu'ils les attaqueraient.

Je songeai alors à reprendre le large et je chargeai les interprètes de demander aux insulaires s'il existait ou s'il avait existé sur l'île quelqu'un des hommes blancs des vaisseaux naufragés à Mannicolo; mais on ne put obtenir aucune réponse satisfaisante. Je me trouvais avoir à virer de bord à l'endroit où je l'avais fait la veille. En ce moment quantité de pirogues s'avançaient vers le vaisseau de tous les côtés de la baie. A peine avions-nous viré que je jugeai par les mouvemens des insulaires qu'ils avaient quelques mauvaises intentions. Leur première démonstration fut de lancer deux flèches aux personnes qui étaient assises sur la dunette, et

je vis un grand nombre d'entre eux bander leur arc. D'après cela je fus fondé à croire que l'attaque allait devenir générale et j'ordonnai à la garde, rangée sur la dunette, de faire feu. Je me bornai à une seule décharge, ayant vu plusieurs des insulaires se jeter à la mer et nager entre deux eaux pour s'éloigner du vaisseau sans être exposés à nos coups, tandis que ceux qui avaient eu assez de courage pour rester dans les pirogues pagayaient de toutes leurs forces pour regagner au plus vîte la terre, se dirigeant vers un grand village de la côte ouest au large duquel nous avions viré. Les plongeurs, revenus de leur épouvante, remontèrent sur les pirogues et toute cette masse d'hommes, qui nous menaçaient un instant auparavant, se trouva bientôt à une grande distance du vaisseau. Tout cela fut l'affaire de quelques minutes. Une des flèches qu'ils nous avaient lancés rasa la tête de mon commis, traversa une de nos voiles et tomba sur le pont. L'autre frappa contre un des canots que nous avions sur des palans à la hanche et retomba dans l'eau. Pendant que nos gens tiraient, je ne m'aperçus pas qu'aucun des insulaires fût atteint.

Une brise assez forte étant venue à s'élever, j'en profitai pour conduire le vaisseau parmi les pirogues de la côte de l'est, avant que ceux qui les montaient eussent pu être informés, par leurs voisins de la côte opposée, de ce qui venait de se

passer. Mon intention était de prévenir l'impression que le récit de ces derniers aurait pu faire sur leur esprit et qui aurait peut-être donné lieu à une coalition générale pour nous détruire.

La baie étant très-large, j'avais remarqué que, bien que les pirogues de l'est fussent en vue, elles étaient trop loin pour que ceux qui les montaient eussent pu entendre nos coups de fusils, et la chose était évidente puisque ces pirogues continuaient de s'avancer paisiblement vers le vaisseau, tandis que la confusion régnait parmi celles de la côte opposée. J'en conclus donc que les gens de l'est ignoraient l'affaire, et qu'il était d'une bonne politique de leur en donner le premier avis en y joignant des assurances de nos dispositions pacifiques envers eux, tant qu'ils se montreraient disposés à entretenir avec nous des relations amicales. Je me trouvai bientôt au milieu de leurs pirogues et, comme je l'avais conjecturé, ils ne savaient rien de ce qui était arrivé. Pour me faire bien venir d'eux, je me hâtai de faire des présens aux premiers qui se présentèrent le long du vaisseau, et j'achetai les provisions qu'ils apportaient au prix qu'ils demandèrent. Ayant ainsi préparé les voies, j'ordonnai au Tucopien de leur montrer les morceaux de la flèche que leurs compatriotes nous avaient lancée, ainsi que le trou qu'elle avait fait dans la voile, et de leur demander ce qui avait pu

les porter à agir ainsi envers nous, qui venions en amis les visiter et leur faire présent de choses dont ils avaient besoin. Ils répondirent sans hésiter que ceux qui avaient lancé des flèches sur nous étaient de mauvaises gens, qu'ils appartenaient à une tribu autre que la leur, et que nous avions bien fait de tirer sur eux.

Je ne pense pas, au reste, que ces hommes, malgré leur grand nombre, eussent osé nous attaquer s'ils avaient connu les moyens redoutables que nous possédions pour repousser leur attaque. Quelque sérieuse que fût notre position au moment où j'avais ordonné de tirer, je ne pus m'empêcher de rire du désappointement dont le marquis de Wyematti et Robert Tytler, son docteur, donnèrent des marques frappantes, lorsque j'ordonnai de cesser le feu. « Quoi! s'écria le premier, d'un air qui indiquait plus que de la surprise, on ne tire plus! Je veux manger un de ces hommes. » Le docteur, à son tour, déclara froidement qu'à son retour à la Nouvelle-Zélande, il se trouverait, faute de pratique, avoir perdu de ce talent à disséquer les ennemis tués, qui l'avait rendu si célèbre. « Je voudrais, ajouta-t-il, emporter une de ces têtes pour montrer dans mon pays quelle sorte de gens nous avons visités. » J'ai déjà dit ailleurs que les Nouveaux-Zélandais avaient une méthode particulière pour préparer les têtes humaines et les conserver. On en

voit plusieurs échantillons au musée britannique, à Londres et dans les salles de la société asiatique, à Calcutta.

Après avoir couru plusieurs bordées, nous réussîmes enfin à trouver fond, par trente-sept brasses, à la distance d'un mille du fond de la baie. Nous laissâmes tomber l'ancre qui tint bon par quarante-une brasses, fond de sable blanc. Notre mouillage se trouvait à peu-près à égale distance de deux assez grands villages situés vers le fond de la baie. L'un nous restait au N.-E. 3° N.; l'autre au S.-O. 1/4 S., et nous en étions éloignés d'environ trois quarts de mille. L'embouchure de la rivière, qui se trouve au fond de la baie, nous restait au S.-E. 1/4 S., à la même distance de trois quarts de mille. Nous étions enfermés par la terre depuis le N. 6° E. jusqu'au N. 6° O. Nous apercevions la montagne de l'île de Tenacora ou du Volcan, par-dessus l'île de Trevannion et dans la direction du N. 1/4 N.-O. 6° O.

Nous filâmes soixante-dix brasses de notre câble en fer. Je fis sonder autour du vaisseau et l'on trouva : devant, quarante-trois brasses; derrière, quarante-cinq; et de chaque côté, quarante-quatre et demie. Les sondes, en allant du vaisseau vers la côte de l'est, diminuaient graduellement de quarante-deux à quinze brasses. A une encablure de terre, il y avait quatorze brasses. En partant du

vaisseau, vers le village du S.-O., on trouvait de quarante-quatre à quarante-deux brasses, sur un fond rocheux et inégal et sur lequel, par conséquent, on n'eût pu jeter l'ancre avec sûreté. Un navire, qui voudrait mouiller dans ce havre devrait s'établir tout près de la côte du nord où le fond est sain. En droite ligne du vaisseau, à l'embouchure de la rivière qui se décharge vers le fond de la baie, les sondes varièrent de trente-deux brasses à vingt-deux. A une encablure de l'embouchure il y avait dix-sept brasses, et à une demi-encablure, dix brasses. Le fond était de sable noir argileux et offrant une bonne tenue.

Depuis le moment où nous laissâmes tomber l'ancre jusqu'au coucher du soleil, le vaisseau fut entouré de pirogues, montées par des hommes qui se conduisirent d'une manière très-paisible. Nous leur achetâmes des cocos et des ignames que nous payâmes avec des hameçons et de la verroterie. Ils nous vendirent aussi six petits porcs, au prix d'une hache par tête.

Peu de tems après que nous eûmes pris notre mouillage, le jeune homme cuivré de l'île de Mame vint le long du bord, et son ami le Tucopien l'engagea à monter sur le pont. Je lui fis présent d'un morceau de toile rouge, d'une herminette, d'un coutcau et d'une paire de ciseaux. Je lui demandai ensuite s'il avait connaissance de ce qui était arrivé

le matin, et je lui montrai la flèche brisée. Il me dit qu'on lui avait raconté l'affaire et qu'un des insulaires avait été blessé d'une balle qui lui avait cassé le bras. Il ajouta que les gens qui avaient cherché à nous attaquer appartenaient à la tribu Malevy, et habitaient un grand village, portant ce nom, situé sur la grande terre à un mille et demi de l'île de Trévannion. Je témoignai alors le désir qu'un chef vînt à bord. Il appela un vieillard dont la peau était un peu moins foncée que celle des autres, et qui monta sur le pont sans la moindre hésitation. Ayant demandé comment il s'appelait, il me répondit : Lamoa. Je le priai, suivant la coutume des insulaires de la mer du Sud, de changer de nom avec moi et de devenir mon ami; il y consentit et dit qu'à l'avenir nous nous nommerions, lui Peter et moi Lamoa. Je fis présent à mon nouvel ami d'une hache, d'un coupon d'étoffe rouge, d'une paire de ciseaux et de quelques grains de verroterie. Il en parut très-satisfait et se montra fier de sa nouvelle alliance qu'il annonça à ses compatriotes d'un air tout rayonnant. Il me demanda la permission de retourner à terre, me promettant de revenir le lendemain matin et de m'apporter, pour mon déjeuner, quelques mets cuits à la façon du pays. Je le laissai partir, et quand il fut arrivé à terre, je vis porter la hache en triomphe devant une foule d'insulaires qui poussaient des acclamations de joie.

Toutes mes questions ne purent me procurer aucun renseignement sur le sort du pauvre Français parti de Mannicolo, et les réponses que me firent les habitans d'Indenny furent semblables à celles que j'avais reçues des gens d'Otouboa.

J'éprouvai quelque chagrin en apprenant qu'un homme avait été blessé, le matin, par notre mousquèterie. Mais cette première loi de la nature, qui commande à tous les êtres de veiller à leur propre conservation, me força d'adopter cette manière prompte et efficace de convaincre les agresseurs que, bien que nous n'eussions que des intentions amicales envers eux, nous possédions les moyens de nous défendre contre leurs attaques.

Du 12. Bonne brise de vent alisé, tems couvert et petite pluie par intervalles. Dès le point du jour, nous fûmes visités par les insulaires, qui nous vendirent trois ou quatre porcs de très-petite taille, des cocos et quelques pièces d'une espèce de toile qui paraissait avoir été tissée à la navette. J'avoue que je comptais obtenir de plus amples provisions d'une population si nombreuse. Mon ami Lamoa et deux de ses fils étaient au nombre de nos visiteurs. Ils m'offrirent en présent une douzaine d'ignames, quelques patates douces et quinze noix de bétel. J'appris que Lamoa n'était chef d'aucun des deux villages les plus proches du vaisseau; mais que sa tribu était établie à Mambo, autre grand village si-

tué sur la côte est de la baie à quatre ou cinq milles de notre mouillage. Il me demanda pourquoi mon vaisseau avait remonté si avant dans la baie, et me pria de venir mouiller près de son village, disant qu'il y avait plusieurs ruisseaux d'eau douce où je pourrais me procurer celle dont il savait que j'avais besoin. Je répondis, que lorsque j'avais mouillé où nous nous trouvions, je ne le connaissais pas encore; mais que, puisqu'il était mon ami, je changerais de position le lendemain. J'ajoutai qu'il fallait auparavant que j'envoyasse des canots examiner les localités, et reconnaître quelle était la profondeur de l'eau près de son village. Il m'offrit de monter sur une de ces embarcations pour guider nos gens dans leurs recherches, et j'acceptai ses services avec plaisir.

Un peu après dix heures du matin, j'expédiai deux canots armés. Lamoa, avec deux de ses gens, s'embarqua dans l'un, et dans l'autre partirent Martin Bushart, le Tucopien que nous avions pris à Otouboa, et deux autres hommes de la tribu de Lamoa. Ces canots arrivèrent à Mambo vers onze heures, et y trouvèrent une petite baie restant droit à l'est du chenal qui sépare l'île de Trevannion de la grande terre du côté du sud. A la distance de deux encablures du rivage, la sonde ne touchait pas le fond avec cent dix brasses de ligne. A une demi-encablure du centre de la baie, on trouvait quarante brasses fond de sable, et, de ce point en

allant vers le rivage, les sondes diminuaient jusqu'à quinze brasses, mais sur un fond de roches; de sorte que cette baie n'offre pas de mouillage. Les canots entrèrent dans une petite rivière qu'ils remontèrent jusqu'à un quart de mille. L'eau était parfaitement douce, et la rivière, dont la largeur était d'environ douze brasses et la profondeur de trois pieds, coulait sur un fond de gravier.

Martin Bushart descendit à Mambo, accompagné de Lamoa et du Tucopien. Il trouva que le village contenait plusieurs grandes maisons entourées d'une espèce de rempart en pierres sèches. L'intérieur de ces maisons était garni de nattes, même sur le sol, et il y avait au centre un foyer comme ceux de Mannicolo. Les habitans paraissaient avoir des vivres en abondance. Ils étaient propres sur leur personne et d'une santé florissante. Leur nombre pouvait s'élever à une centaine d'individus, le reste était absent, principalement à bord du vaisseau. Martin vit dans le village quelques gros porcs dont les habitans ne paraissaient pas disposés à se défaire. Les femmes avaient fort bonne mine, et portaient pour vêtemens un jupon qui descendait des reins jusqu'au milieu de la jambe, et un morceau de toile grossière qui leur couvrait la tête et les épaules. Elles avaient les lèvres brûlées et les dents corrodées par le bétel et la chaux, dont elles usaient avec excès.

J'avais aperçu, la veille, dans une pirogue, un homme qui avait attiré mon attention par une dentition singulière. Il avait sur le devant de sa mâchoire inférieure deux dents d'une énorme dimension. Je voulus le faire monter à bord pour l'examiner de près, mais je n'y pus réussir. Je pensai, au premier abord, que ce que je prenais pour des dents n'était autre chose que deux morceaux d'os que cet homme avait implantés dans sa mâchoire, ou qu'il tenait simplement serrés entre sa lèvre et ses dents naturelles, et bientôt je n'attachai plus d'importance à ce qui me paraissait n'être que des dents postiches de la grosseur de celles d'un grand bœuf. Ce matin, ma surprise augmenta en voyant plusieurs insulaires qui avaient des dents encore plus grosses que celles qui m'avaient frappé la veille. Je décidai deux de ces hommes à venir sur le pont, et je priai l'un d'eux de me vendre une de ces dents monstrueuses. En même tems je m'assurai qu'elles étaient solidement fixées à sa mâchoire, et non pas des ornemens artificiels. Voulant à toute force en avoir une en ma possession, j'offris un fer de rabot, puis une herminette; mais on ne considéra pas ces objets comme d'une valeur égale à celle de la dent que je convoitais. Je finis par proposer une hache. Alors, un homme, qui avait à sa mâchoire inférieure une dent plus grosse qu'aucune de celles qui avaient attiré mes regards, chercha à l'arra-

cher, mais fit de vains efforts pour y parvenir. J'envoyai chercher au poste du chirurgien l'instrument dont se servent les hommes de l'art pour les opérations de ce genre ; mais il ne présentait pas assez d'ouverture pour embrasser la dent de l'insulaire. J'eus recours à une tenaille du charpentier. Le docteur, muni de cet outil, saisit la dent comme par manière de jeu, et, d'un coup de poignet subit et vigoureux, l'enleva. Le patient saigna considérablement ; mais, sans paraître beaucoup s'occuper de cette bagatelle, il demanda la hache. Aussitôt qu'il l'eut entre les mains, il se mit à sauter de joie d'avoir fait un aussi bon marché. J'appris que cet homme était un prêtre, et par conséquent un magicien, comme c'est l'ordinaire dans la plupart des îles de la mer Pacifique. Il quitta le vaisseau, mais y revint dans l'après-midi, accoutré comme un colporteur de nos contrées d'Europe, c'est-à-dire portant sur son dos un sac qui ressemblait assez à une balle de marchandises. Une fois monté à bord, il se débarrassa de son sac, et commença à parler et à chanter, sans paraître avoir éprouvé aucun inconvénient de la perte de sa dent. J'ordonnai qu'on lui servît un peu de porc et d'igname ; mais avant que cet ordre n'eût été exécuté, il prétendit être saisi de transports, et se mit à chanter, à crier et à rire, puis à parler comme s'il avait une conversation avec un esprit qui l'inspirait. Tout le monde,

à bord, le regardait avec étonnement. Le serang de nos Lascars me dit que c'était un mauvais homme qui ensorcellerait le vaisseau, et qu'il avait vu à Moscate un drôle de cette espèce qui transformait des morceaux de bois en chèvres vivantes, et les vendait ensuite. Le marquis de Wyematti déclara qu'on voyait à la Nouvelle-Zélande beaucoup d'exemples d'inspiration chez des hommes et chez des femmes; lesquels, assurait-il, disaient alors toujours vrai. Tant que durèrent les simagrées de ce prétendu possédé, toutes les pirogues se tinrent à une distance respectueuse du vaisseau, excepté une de laquelle deux hommes grimpèrent dans nos porte-haubans, et crièrent à diverses reprises qu'il fallait donner au prêtre un *toki*. En conséquence, je lui présentai une herminette et un collier de verroteries. Mais il était trop affairé avec les dieux pour s'occuper de choses terrestres, et continuait à palabrer et faire des extravagances comme auparavant. Cependant il finit par avoir l'air d'être délivré de possession, et se mit à crier à tue-tête; puis, fourrant avec précipitation dans son sac le porc, l'igname, l'herminette et les verroteries, il s'élança dans sa pirogue avec une agilité surprenante. Il s'éloigna ensuite du vaisseau, et continua de brailler en regagnant la terre. Les matelots, qui sont toujours prêts à se moquer même des personnages les plus respectables, baptisèrent cet homme le curé

Bedford, du nom d'un ecclésiastique de la terre de Van Diémen, prétendant qu'il lui ressemblait, surtout par les lèvres. On ne le désigna plus que sous ce sobriquet toutes les fois qu'il revint à bord.

Les insulaires d'Indenny enterrent leurs morts. Les femmes ont de la pudeur; elles sont fiancées dès leur enfance avec des garçons de leur âge ou avec des hommes faits. Les personnages d'un certain rang peuvent avoir autant de femmes qu'ils sont capables d'en entretenir; mais les hommes des classes inférieures se contentent d'une seule. On trouve dans les bois des porcs et des volailles semblables à ceux de nos fermes, mais tout-à-fait sauvages.

Du 13. Tems couvert, pluie par intervalles pendant toute la journée. Latitude observée à midi, 10° 46′ S.

Deux canots furent employés à faire de l'eau dans la rivière visitée la veille. A environ deux cents verges de cette rivière, une source d'eau vive jaillit d'entre des rochers. Je suppose que c'est l'aiguade dont il est fait mention dans la relation de l'établissement des Espagnols sur cette île.

J'avais trouvé son excellence Morgan Mac Marragh profondément endormi pendant qu'il était en vigie pour veiller à la sûreté du vaisseau et observer si l'on n'attaquait nos canots à la côte. Je le fis châtier pour cette négligence; il en fut vivement

affecté. Peu après il partit comme canotier dans une de nos embarcations. Au retour du canot, l'officier me dit que cet homme s'était enfui dans les bois. Je n'en conçus pas d'inquiétude : je connaissais trop bien Morgan pour supposer qu'il voulût rester sur une île où il n'aurait pas la moindre chance de pouvoir retourner dans son pays. Je ne m'étais pas trompé : au bout d'environ deux heures, j'aperçus son excellence sur le rivage, entourée de naturels qui admiraient les belles lignes tatouées de son visage. J'envoyai un canot à terre, et Morgan s'embarqua en montrant du plaisir d'être délivré des conséquences auxquelles sa bouderie avait manqué de l'exposer.

Environ la moitié des matelots européens étaient retenus au lit par la fièvre, ainsi que M. Chaigneau et notre dessinateur. Plusieurs autres hommes se plaignaient d'indispositions ; mais il n'y avait de sérieusement malades que ceux qui avaient été exposés aux intempéries de l'air dans les canots pendant notre séjour à Mannicolo. En conséquence de l'état sanitaire de mon équipage, je convoquai, conformément à mes instructions, un conseil pour discuter s'il convenait de continuer nos recherches dans les îles pour obtenir des renseignemens sur les hommes qui avaient survécu au naufrage des deux bâtimens de Mannicolo. Il fut décidé à l'unanimité que toute recherche ultérieure serait sans utilité.

L'interprète tucopien, qui n'avait quitté son île qu'en vertu de l'engagement pris par moi de l'y reconduire quand je n'aurais plus besoin de ses services, réclama l'exécution de cette espèce de contrat. Je lui offris une forte récompense, s'il voulait rester sur l'île près de laquelle nous nous trouvions, ou, si cela lui convenait mieux, de lui donner mon grand canot pour le ramener à Tucopia avec ses deux compatriotes, ainsi que Martin Bushart et sa femme. Il rejeta ces deux offres; la première parce qu'il était vieux et voulait finir ses jours dans son pays; la seconde à cause du tems qu'il aurait à attendre le retour des vents d'ouest, et pendant lequel les gens d'Indenny, que la présence du vaisseau ne tiendrait plus en respect, ne manqueraient pas de piller le canot et de massacrer ceux à qui il appartiendrait. Je fus donc obligé de réunir de nouveau mes officiers en conseil, afin de délibérer sur les mesures à prendre pour tenir ma promesse envers Rathea. Tous furent d'avis que je devais remplir fidèlement les conditions auxquelles le Tucopien avait consenti à accompagner l'expédition; et quant à la route à suivre pour gagner Tucopia, dans cette saison, qu'il fallait courir au sud jusqu'à ce que l'on rencontrât les vents variables, puis gouverner à l'est pour atteindre la longitude de l'île, à laquelle on arriverait ensuite sans difficulté.

Les insulaires du voisinage continuaient de nous

témoigner beaucoup d'amitié et venaient à bord du vaisseau avec la plus grande confiance. L'un d'entre eux aidait même nos gens à faire de l'eau et allait à chaque voyage dans nos canots. Le curé Bedford, qui m'avait vendu sa dent, vint dans la matinée. Il avait l'air tout joyeux et me fit présent d'une autre dent aussi grosse que la première. Il monta dans les hunes et visita toutes les parties du vaisseau ; il voulut aussi donner la main à embarquer notre eau, et, tout considéré, il me parut un vieillard plein de vivacité et de bonne humeur. Je l'équipai avec une chemise, un bonnet rouge et un pantalon. Ce cadeau lui fit beaucoup de plaisir ; mais ses compatriotes riaient de bon cœur de l'air grotesque qu'il avait sous cet accoutrement si nouveau pour un homme de ce pays. Ayant examiné attentivement la dent qu'il m'avait apportée, je ne tardai pas à découvrir la cause de son monstrueux accroissement. En la taillant avec un canif, ce que je fis assez facilement, je trouvai au centre une dent de grosseur ordinaire, mais qui était recouverte de nombreuses couches d'une espèce de ciment qu'y avaient formées la chaux mêlée au suc du bétel, et qui, par une longue suite d'années, s'étaient accumulées au point de donner à cette dent le volume qu'elle avait alors.

J'envoyai un officier à terre pour vérifier la réalité de mes conjectures relativement à la source

qui jaillissait d'entre des rochers, et reconnaître si c'était celle dont les Espagnols avaient fait mention. A peine cet officier était-il débarqué et avait-il fait quelques pas accompagné par les naturels, que ceux-ci l'invitèrent par signes à s'en retourner vers nos canots. Comme il paraissait hésiter, un prêtre devint tout à coup inspiré, comme notre ami le curé Bedford. L'officier pensa alors qu'il était d'une bonne politique de ne pas les contrarier, et il s'embarqua pour revenir à bord.

J'ai remarqué pendant cette relâche que les naturels d'Indenny sont enclins à ne pas donner en retour des présens qu'on leur fait des choses équivalentes, et ils ne parurent pas attacher autant de prix que je pensais aux outils en fer. Je ne saurais dire si cette conduite provient d'avarice ou d'ignorance de la valeur réelle des objets; mais, ayant introduit chez eux l'usage des outils en fer, je ne doute pas que lorsqu'ils en auront reconnu l'utilité, ils ne deviennent aussi avides de s'en procurer que les autres insulaires de l'Océan-Pacifique.

Lorsque les naturels, qui étaient réunis en grand nombre le long du bord, me virent prendre mon sextant pour observer la latitude, toutes leurs pirogues s'enfuirent dans le plus grand désordre: ces pauvres gens croyaient que je tenais une arme offensive avec laquelle j'allais tirer sur eux.

Charles Stewart, l'Européen que j'avais pris à

Tucopia, me pria de le laisser à terre dans l'île d'Indenny avec les deux Tucopiens d'Otouboa, me disant qu'il voulait retourner avec eux à Manicolo, où il resterait jusqu'à ce qu'il eût appris la langue du pays et obtenu tous les renseignemens possibles sur les bâtimens naufragés près de Paiou et de Whanou. J'y consentis, et j'envoyai prier mon nouvel ami Lamoa de venir à bord le lendemain matin, afin de prendre des arrangemens à ce sujet.

Vers le soir, un insulaire me montrant son village, qui était situé au nord-est de notre mouillage, me demanda si je ne voulais pas aller à Pueblo. Or, comme *pueblo* est le mot espagnol pour village, peut-être était-ce là que Mendana avait bâti le sien dont le nom s'était conservé.

Du 14. Fortes brises de vent alisé, tems à grains et pluie par intervalles. Etant mouillé par quarante brasses d'eau avec un câble en fer, je fus plus de quatre heures à lever mon ancre et à la mettre au bossoir. Les maladies avaient tellement affaibli mon équipage, que, si je fusse resté une semaine de plus parmi ces îles, je n'aurais pas été en état de faire lever une ancre mouillée par dix brasses. La moitié de mes gens étaient sur les cadres, beaucoup d'autres étaient plus ou moins indisposés, et moi-même j'étais loin de jouir d'une bonne santé.

A huit heures et demie, Lamoa vint à bord du

vaisseau, m'apportant quelques petits présens de patates, de cocos et d'ignames. Je lui fis expliquer par un des Tucopiens le désir qu'ils avaient, ainsi que Stewart, de demeurer pendant quelque tems avec lui et de se rendre ensuite à Mannicolo. Il me promit de prendre grand soin de ces hommes par amitié pour moi, et me dit qu'il espérait me revoir dans dix lunes. Je lui fis présent de quelques haches, de grains de verroterie et de ciseaux, après quoi il m'amena trois autres hommes, qu'il me dit être des chefs, et à qui je fis aussi quelques présens. Je me rendis ensuite sur le gaillard, où je trouvai Stewart prêt à s'embarquer. Je lui payai ses gages pour le tems qu'il avait servi sur le vaisseau, et je lui remis une Bible, un fusil, de la poudre, des balles, des plumes, de l'encre, des crayons, de la coutellerie et de la quincaillerie. Muni de ces objets, il partit dans la pirogue de Lamoa. Celui-ci la trouvant trop chargée, sauta à l'eau, et attendit pour remonter à bord qu'elle eût été allégée du fardeau de quelques hommes qui passèrent sur une autre pirogue. Trois insulaires seulement restèrent avec Lamoa. Deux pagayaient, et le troisième, plaçant ses deux mains d'une manière très-affectueuse sur les épaules de Stewart, paraissait prendre soin qu'il ne tombât pas hors de la pirogue. Après avoir ainsi arrangé les choses, je me dirigeai vers la pleine mer. Je vis en m'éloignant une centaine de pirogues qui

formaient une espèce de cortége à la suite et autour de celle qui portait Stewart. Mon ami Lamoa, aux soins duquel je l'avais confié, était un homme d'environ quarante-cinq ans, ayant les cheveux laineux et la peau d'une couleur cuivrée. La diversité de couleur et de traits parmi les habitans de cette île est vraiment surprenante. Les uns sont noirs comme du charbon, les autres couleur de chocolat, et plusieurs ont la peau légèrement cuivrée et les cheveux droits.

J'avais fait des observations pour mon chronomètre, près du cap Byron, le jour où j'avais approché la côte d'Indenny; j'en fis de nouveau en partant près de la pointe de Carteret. J'assigne au premier pour longitude 166° 21′ E., et à l'autre 165° 52′. D'après ces données, la longueur de la côte nord de l'île serait de vingt-neuf milles, ou quatorze milles de moins qu'on ne lui a donné sur la carte du capitaine Carteret insérée dans la collection de voyages de Hawksworth. A dix heures du matin, le cap Byron me restait au sud distance d'un mille et demi, et à deux heures après midi, je relevais la pointe Carteret au même rumb. Notre vitesse, d'après le loch, fut de six milles à l'heure pendant trois heures et demie, ce qui faisait vingt-un milles, et en ajoutant trois milles et demi pour un courant, d'un mille à l'heure, qui suivait à peu près la direction de ma route, la longueur de la

côte nord de l'île serait de vingt-quatre milles. Dans mon voyage sur le *Saint-Patrick*, en 1826, je trouvai la longueur de la même île être de vingt-cinq milles dans la direction de l'est à l'ouest.

A onze heures du matin, je doublai la pointe nord de l'île Trevannion, et je courus au sud en tenant le plus près du vent. A midi, la latitude était de 10° 40′ S. En ce moment, l'ouverture entre la petite île que je viens de nommer et la grande terre nous restait à l'E. 5° S., distance de cinq à six milles.

C'est ici le lieu de donner quelques détails sur l'île d'Indenny, ou Santa-Cruz, et ses productions. Aucun de mes gens n'ayant pénétré dans l'intérieur, on ne peut s'attendre à une description exacte et bien circonstanciée du sol, ni des végétaux qui le couvrent. Le terrain de l'île n'est pas très-élevé. Une épaisse forêt s'étend sur le sommet des collines, excepté dans les endroits qui ont été déboisés pour faire des plantations. L'île abonde en porcs, en volailles, pigeons-ramiers sauvages, hérons et grives; on y trouve aussi une espèce d'hirondelle. Les côtes sont très-poissonneuses. Les productions végétales consistent en cocos, cannes à sucre, fruits à pain, bananes de diverses espèces, ignames pesant de trois à quatre livres, et patates de diverses sortes. Les insulaires font cuire ces dernières sous la cendre ou dans des fours semblables à ceux que j'ai décrits

ailleurs. Quant au *tara*, ils le coupent en tranches minces et le font sécher au soleil. Dans cet état, il se conserve pendant plusieurs mois, et quand ensuite on le fait rôtir, il a un goût agréable et quelque analogie avec le biscuit de mer. J'ai trouvé dans cette île un fruit des Indes occidentales que les Anglais nomment *shaddock*, et une sorte d'amandes dont j'ai conservé une certaine quantité pour les faire examiner par des personnes versées en botanique. J'ai vu aussi à Indenny une espèce de noix commune à Otaïti et dans les autres îles de la mer du Sud, et que les naturels nomment *maraui*.

Telles sont les productions que j'ai été dans le cas d'observer. Voici ce qu'on trouve sur le même sujet dans une relation espagnole :

« Il y avait en abondance des espèces de pommes de pin aussi grosses que la tête d'un homme, et contenant des noyaux de la grosseur de nos amandes. L'arbre qui portait ces fruits avait très-peu de feuilles, mais fort grandes. Un autre fruit ayant une certaine ressemblance avec la pomme de reinette, croissait sur des arbres gros et élevés ; ce fruit était d'un fort bon goût. Un troisième, moins savoureux, avait quelque rapport avec la poire. Le gingembre se trouvait en grande quantité et croissait spontanément. Il y avait aussi beaucoup d'aloès américains (*arboles de pita*), et un autre arbre dont les naturels tirent, par incision, une espèce

d'huile odorante. On voyait des joncs superbes et une plante que Figueroa nomme *damahague*, et dont les filamens servaient à faire des lignes et des filets; l'herbe nommé ocymum (*albahaca*), qui a une odeur forte; une autre herbe longue et mince appelée xiquilite, et qui fournissait une belle teinture azurée; enfin quantité de fleurs parées des couleurs les plus éclatantes, mais sans parfum, et beaucoup d'herbes de diverses sortes. »

Je ne vis aucun des fruits dont parlent les Espagnols, quoique je sois certain que les naturels m'apportèrent des échantillons de tous ceux de la saison; mais la chose s'explique en ce que les Espagnols vinrent dans l'île à une époque plus avancée de l'année où peut-être les fruits en question avaient atteint leur maturité.

Les deux côtés de la baie Graciosa sont parsemés de villages composés de vingt à trente maisons assez spacieuses pour loger chacune quarante à cinquante personnes. Il y a aussi dans chaque village des maisons qui ont des toits en spirale, et sont destinées aux usages religieux et à recevoir les étrangers. J'appris par mon Tucopien que l'intérieur de l'île était aussi habité que les côtes. Les habitans des divers districts ont des idiomes différens. Tous cultivent leurs champs extrêmement bien, et entourent leurs plantations de haies de roseaux pour garantir leurs récoltes des ravages des porcs. Il paraît qu'il

n'y a pas d'autorité suprême dans l'île, et que chaque village a son chef particulier, quoique, dans quelques cas, le même chef commande à quatre ou cinq villages.

Je ne trouvai pas les insulaires nus, comme les dépeint Labillardière, qui peut-être prit pour une habitude ce qui n'était que le résultat d'une espèce de précaution économique. J'ai vu, en effet, quelques naturels venir nus à bord du vaisseau; mais c'était afin de préserver leurs vêtemens d'être mouillés, attendu que leurs frêles pirogues chavirent souvent. Je remarquai que les hommes qui vinrent nous visiter dans un état de nudité complète avaient subi la circoncision.

Les insulaires d'Indenny parent leur tête avec une fleur rouge qui ressemble un peu à l'églantine. Ils placent aussi sous leurs bracelets différentes sortes d'herbes à odeur forte. Ils en portent également une touffe à leur ceinture devant et derrière. Lorsqu'ils approchaient du vaisseau, ils chantaient toujours des chansons qui me rappelaient celles que chantent les Malabars dans les bateaux moussoulas de Madras.

Pendant mon séjour près des îles de l'archipel de Santa-Cruz, je ne fus nullement incommodé de la chaleur, ce qu'il faut peut-être attribuer aux fréquentes ondées de pluie qui rafraîchissaient un peu l'atmosphère. Je crois que ces pluies étaient cau-

sées par l'attraction que les hautes montagnes de ces îles exercent sur les nuages. Au reste, il ne s'élève point des forêts qui les couvrent de ces exhalaisons qui enveloppent Mannicolo de manière à la dérober à la vue et rendent son climat si malsain. La hauteur du thermomètre, près d'Indenny, était de 80 à 82° au milieu du jour.

CHAPITRE XII.

Traversée des îles de la Reine Charlotte à la Nouvelle-Zélande. — Nouvelle relâche à cette dernière île.

Du 15 *octobre* 1827. Brises modérées de vent alisé, tems sombre. Latitude observée, 12° 24′ S.; longitude, 164° 28′ E.; thermomètre à l'ombre, 81°. Le nombre de mes malades augmenta de deux dans les vingt-quatre heures.

Du 19. Même vent, beau tems. Supposant que nous n'étions pas éloignés des écueils Saints (*Holy Shoals*), je fis serrer le vent vers l'est pour la nuit.

Dans la matinée de la veille j'avais été attaqué de la maladie qui régnait à bord du vaisseau, et depuis ce moment j'avais gardé le lit. J'employai en vain des fumigations et des mesures extraordinaires de propreté pour arrêter les progrès de l'espèce d'épidémie à laquelle mon équipage était en proie.

Latitude à midi, 19° 55′ S.; longitude, par observation, 159° 59′ E. A minuit repris la route au sud.

Du 20. Continuation de vent alisé. A sept

heures et demie du matin, on découvrit un écueil au S. S. E., distance de deux ou trois milles. A huit heures, nous le relevions à l'E.-S.-E., distance de deux milles. C'était l'écueil de la *Minerva*, découvert par le capitaine Bell en 1819. Il peut avoir une encablure de longueur dans la direction du nord au sud, est très-étroit, et ne paraît pas s'élever de plus de trois à quatre pieds au-dessus du niveau de la mer, qui y forme des brisans peu considérables.

A midi, latitude observée, 20° 51′ S.; longitude, 159° 12′ E.; thermomètre à l'ombre, 72°.

Du 30. Mes malades continuaient d'être dans un état très-fâcheux. Le chirurgien vint me dire qu'il apréhendait, si le vaisseau retournait vers Tucopia, sous les rayons verticaux d'un soleil brûlant, que la maladie qui régnait à bord n'augmentât et ne mît en danger la vie de toutes les personnes qui se trouvaient à bord. Considérant qu'il était convenable d'avoir égard à ses observations, je le priai de me les adresser par écrit. Il me répondit qu'il croirait manquer au premier de ses devoirs s'il différait de le faire, et qu'il m'eût déjà écrit officiellement s'il n'avait voulu auparavant me communiquer verbalement son intention à ce sujet. Peu après je reçus le certificat suivant :

Je soussigné certifie que, d'après mon opinion, notre

vaisseau devrait se rendre immédiatement à un port de la Nouvelle-Galles du sud ou de la Nouvelle-Zélande, dans le double objet de procurer des rafraîchissemens aux malades que nous avons à bord, et de les mettre à même de se rétablir en changeant de climat. Je certifie en outre que mon avis est que, si le vaisseau retournait sur-le-champ dans les parages brûlans où est située Tucopia, les maladies qui désolent le vaisseau ne cesseraient pas avant qu'on eût perdu un certain nombre d'hommes, ce qui pourrait compromettre la sûreté du vaisseau.

Signé : JOHN GRIFFITHS, *chirurgien.*

A bord du vaisseau de l'honorable compagnie des Indes le *Research*, à la mer, le 30 octobre 1827.

Au reçu d'une pièce semblable, je me crus obligé d'avoir égard à la recommandation qu'elle contenait de ne point suivre la route de Tucopia, afin d'éviter les malheurs que le mépris de cette recommandation pouvait attirer sur tous les individus qui montaient le vaisseau.

Il n'y avait plus à bord en bonne santé qu'un seul individu capable de diriger le vaisseau, et comme il était aussi exposé que tout autre à être atteint de maladie, il était urgent que, sans perdre le moindre tems, je fisse route pour un port où mon équipage pût se rétablir. Toutefois l'énormité de la dépense d'une relâche dans les ports de la Nouvelle-Galles me détourna d'y aller. Je me décidai pour la baie des Iles, à la Nouvelle-

Zélande ; en premier lieu, parce que cette baie était sur le chemin que je devrais suivre pour retourner aux Iles, et ensuite parce qu'elle est située dans un climat plus salubre que ne l'est la Nouvelle-Galles dans l'été, saison où nous venions d'entrer, et qu'on y trouve des rafraîchissemens, du bois et de l'eau en abondance. Je comptais que, pendant que je serais occupé à me ravitailler, mes malades pourraient être installés à terre et s'y rétablir suffisamment pour me permettre de retourner aux Iles débarquer mes interprètes, et de là continuer ma route vers Calcutta par le détroit de Manille.

Du 3 *novembre.* Vents variables du N. au N.-O., fortes brises, tems couvert pendant la première partie des vingt-quatre heures; brises légères avec pluie pendant le reste du tems. D'après la route que nous avions tenue et le chemin parcouru, je m'attendais à voir, vers neuf heures du matin, les Trois-Rois, îles bien connues et situées au N.-O. du cap Maria Van Diémen, sur la côte de la Nouvelle-Zélande. La position que leur a assignée le capitaine Cook est: latitude, 34° 12′ S.; longitude, 172° 12′ E. Midi approchait, et nous n'apercevions point de terre. En observant la latitude, la chose s'expliqua, et je reconnus que, pendant les dernières vingt-quatre heures, le vaisseau avait été en-

traîné par un courant à vingt-cinq milles plus au sud que les îles que nous devions apercevoir. Pendant l'après-midi et la nuit, je mis à profit tous les changemens de brise pour nous élever vers le nord.

Du 4. Pendant la matinée forts grains de vent accompagnés de pluie. Vers midi, le tems s'éclaircit un peu; mais dans l'après-midi et la nuit il se remit à grains, le vent variant en force et en direction. A trois heures du matin, le vent tourna du nord au S.-S.-O., où il se fixa. Je profitai de ce changement et fis route vers le nord, en diminuant de voile chaque fois qu'il était nécessaire pour recevoir les grains. A huit heures du matin, découvert les Trois-Rois au S.-E. 1/4 S., distance de six lieues. A dix heures, fait des observations pour le chronomètre, lesquelles, rapportées à midi, donnèrent la même longitude que celles du capitaine Cook, 172° 12′ E., et pour latitude, 34° 10′ S. A midi, le centre de la plus grande des îles nous restait à l'E. 1/4 S.-E. 5° S., distance de trois milles. A cinq heures après midi, le tems s'étant éclairci davantage, nous aperçûmes le cap nord de la Nouvelle-Zélande au S.-E., distance de cinq ou six lieues, et à huit heures nous le relevions de même au S.-E., distance de deux à trois milles. Je me maintins le long de la côte,

gouvernant au S.-E. 1/4 E. pendant le reste de la nuit.

Du 5. Beau tems, vent de la partie du sud; thermomètre à l'ombre, 64° 1/2. A cinq heures du matin il était grand jour; notre distance de terre étant de cinq à six milles, nous relevions les extrémités de la terre en vue depuis le N.-N.-O. jusqu'au S.-E. 1/4 E. A six heures et demie, nous passâmes dans l'est et tout près de la plus orientale des îles Cavalley, et nous dirigeâmes vers la pointe Pocock. A neuf heures, nous donnâmes dans la baie des Iles.

Ayant été exposé à l'injure du tems pendant les deux derniers jours, je retombai malade et je fus obligé de quitter le pont. Comme il n'y avait à bord personne qui connût suffisamment les localités pour entreprendre de piloter le vaisseau jusqu'au mouillage, j'ordonnai de tirer un coup de canon de demi-heure en demi-heure pour appeler des pilotes. A cinq heures et demie il en vint un à bord. Peu d'instans après, le capitaine du baleinier l'*Indian*, qui était de relâche avant de partir pour l'Angleterre, vint me rendre visite. A sept heures nous mouillâmes par six brasses d'eau, relevant le village de Korararicka au N.-E. 5° E. distance de trois quarts de mille.

Le capitaine de l'*Indian* était accompagné du capitaine Duke co-armateur d'un baleinier qui avait

mis à la voile, il y avait six semaines, pour aller faire la pêche dans les environs de Tongatabou, mais qui, s'étant trouvé malade, n'avait pu faire le voyage. Il était alors activement occupé à faire construire une maison sur la côte près du village sous lequel nous venions de mouiller. C'était la fille du roi George qui tenait le ménage de ce capitaine, et le père avait pris sous sa protection toutes ses marchandises qui se composaient principalement d'objets d'équipement et de rechange pour les navires.

Il y avait, dans le voisinage de la baie, plusieurs de nos compatriotes employés comme missionnaires pour convertir et instruire les naturels; mais, bien qu'ils possédassent de nombreux troupeaux de bétail, ils étaient trop occupés de leurs travaux spirituels pour songer qu'ils avaient ainsi le moyen de nous procurer d'utiles secours. Absorbés tout entiers dans les théories sublimes du christianisme, ils oubliaient la pratique de ses préceptes les plus essentiels, comme de secourir les nécessiteux et de visiter les malades. Je leur aurais, de grand cœur, payé, à tel prix que ce fût, une provision journalière de viande fraîche pour nos malades, mais je ne pus l'obtenir.

Le capitaine Duke, par un sentiment d'humanité qui lui fait honneur, nous envoya à bord deux moutons gras, six poules et de plus une douzaine de bouteilles de vin. Ce présent, dont l'opportunité

centuplait le prix, il joignit une assez bonne épigramme contre les saints prédicateurs d'une doctrine qu'ils refusaient de mettre en pratique. « Ceci est peu, m'écrivait le capitaine Duke, mais des pécheurs comme nous n'ont qu'une bien faible part aux biens de ce monde qui sont réservés pour les élus. » On peut juger du service que nous rendit ce charitable fils de Neptune : tous mes officiers, à l'exception d'un seul, étaient alités et la liste du docteur contenait vingt-deux personnes.

Je demandai au capitaine Duke s'il ne craignait pas pour sa sûreté personnelle en résidant parmi ces insulaires avec une aussi grande quantité d'objets de prix. Il me répondit qu'il était alors sans crainte ; mais qu'à son arrivée, étant très-malade et obligé de rester pendant plusieurs mois à terre pour se rétablir, il avait conçu de vives inquiétudes et en conséquence avait écrit aux missionnaires pour leur demander un asile. Ceux-ci le lui avaient refusé, sous prétexte qu'il menait une vie immorale et cohabitait avec une femme du pays. A la Nouvelle-Zélande, ces sortes d'unions sont non seulement légales, mais encore considérés comme honorables par les familles des femmes et tenues pour aussi respectables que le mariage qu'ils ne connaissent pas comme acte religieux. Si le capitaine Duke eût invité les missionnaires à l'unir à la fille du roi George, selon les rites du christianisme, ils le lui

auraient refusé, attendu que, dans deux circonstances semblables, ils avaient positivement déclaré qu'ils ne sanctifieraient aucune union entre les Européens et des femmes non-chrétiennes. Les cas en question étaient ceux de deux scieurs de long employés à leur propre service. La cohabitation de ces hommes, avec des femmes du pays, avait blessé les saints missionnaires, qui les avaient exhortés souvent à rompre de semblables liaisons. Les ouvriers, loin de suivre ce conseil, témoignèrent qu'ils étaient prêts à épouser, en face de Dieu, les femmes qu'ils aimaient; ce fut en vain. Les missionnaires, malgré leur horreur pour le concubinage, refusèrent positivement de remédier de la sorte au scandale qui les offensait. Ils adressèrent une verte semonce au révérend M. Kendal pour avoir marié un des officiers d'un baleinier avec une femme du pays.

Du 6. Au point du jour, je fus très-surpris de ne voir qu'une seule pirogue le long du bord, tandis que, dans mes précédens voyages, j'en avais toujours vu venir vingt ou trente. Je ne tardai pas à apprendre qu'il fallait l'attribuer à ce que c'était alors la saison où l'on plante une espèce de patate appelé *comulla*, et que tous les habitans de la côte étaient occupés à leurs plantations dans l'intérieur du pays.

Le docteur me recommanda de faire débarquer nos malades pour les établir à terre si l'on pouvait

se procurer un lieu convenable pour cela. Quoique malade moi-même, je descendis à terre pour faire les recherches nécessaires. Je trouvai, en débarquant, un homme appelé Johnson qui habitait dans le voisinage avec son épouse (femme du pays) et deux enfans. Il me dit qu'il avait achevé, récemment, de construire, pour son usage, une maison à laquelle il ne manquait que les portes et les fenêtres, et que si je voulais l'occuper je n'aurais qu'à la faire clore. J'allai voir cette maison et, l'ayant trouvée convenable, je la louai.

A mon retour à bord, le marquis de Wyematti, le roi Charley, Ellis Moyhanger et Phelim O' Rourke me demandèrent la permission de quitter l'expédition, attendu que j'allais partir sous peu pour le pays des hommes blancs où leurs services ne me seraient plus nécessaires. Je consentis, comme de raison, à leur départ, et je me plais à rendre justice à leur bonne conduite. Ils me furent très-utiles par leur zèle, leur activité et surtout la vigilance avec laquelle ils s'appliquèrent à nous garantir contre toute surprise de la part d'autres insulaires.

En congédiant ces braves gens, je récompensai leurs services de manière à satisfaire complètement leur attente. Le marquis et Phelin O'Rourke étaient attaqués de la maladie qui régnait à bord et étaient très-faibles. Les interprètes de Tucopia et de Tongatabou éprouvèrent quelque chagrin en se sépa-

rant de leurs camarades de la Nouvelle-Zélande, et demandèrent quand ils auraient aussi le plaisir de retourner dans leurs îles. Je leur répondis que, aussitôt que nos officiers et nos matelots seraient rétablis, le vaisseau mettrait à la voile pour les reconduire chacun chez eux. Ils répliquèrent : « Vos malades mourront et il ne restera personne pour nous ramener dans notre pays avec le vaisseau. Nous serons forcés de demeurer ici, et, si les Nouveaux-Zélandais ne nous mangent point, il nous faudra achèver notre vie dans un pays où il n'y a ni cocos, ni ignames, ni bananes, ni cannes à sucre. » Je les invitai à ne point se décourager, les assurant que, si je vivais, je les reconduirais chez eux sains et saufs, et que, si je venais à mourir, ceux qui conduiraient le vaisseau auraient ordre de les ramener de même. Quelques-uns se mirent à pleurer, disant que, si je mourais, ils ne reverraient jamais leur pays, parce que mes officiers n'en connaissaient pas le chemin comme moi.

J'eus avec mes officiers une conversation au sujet de nos interprètes. Je me proposais d'obtenir, moyennant une légère somme, que quelque baleinier, qui viendrait relâcher ici, les prît pour les débarquer sur leurs îles respectives, en se rendant aux pêcheries. Les interprètes s'opposèrent à cet arrangement et dirent que s'ils s'en retournaient sur un autre bâtiment que le *Research*, l'équipage

pourrait les maltraiter, et peut-être même les officiers les débarqueraient sur quelque île inconnue d'où ils ne pourraient jamais sortir.

Les missionnaires de l'église anglicane, établis dans le voisinage, avaient à l'ancre dans la baie une petite goëlette qu'ils avaient fait construire avec les débris d'un navire qui avait fait naufrage en 1823. Il me vint dans l'idée que, si je pouvais louer cette goëlette, pour ramener nos interprètes, j'épargnerais des dépenses considérables au gouvernement du Bengale, et je pourrais revenir à Calcutta trois mois plus tôt que si j'étais obligé, après le rétablissement de mon équipage, de retourner aux îles avec les interprètes. Je communiquai mon idée au capitaine Duke, en lui disant que je comptais écrire à ce sujet au chef de la mission. Le capitaine me dit que ma démarche n'aurait pas de succès, parce que, bien que les réclamations des missionnaires leur eussent obtenu l'exemption des droits de port dans les voyages des bâtimens employés à leur apporter leurs provisions de toute espèce, cette exemption ne serait pas maintenue quand un de ces bâtimens servirait à une autre destination, et qu'on ne ferait alors aucune distinction en sa faveur. L'opinion du capitaine Duke n'étant fondée que sur ce point, je ne m'y arrêtai pas, et j'écrivis au révérend M. Williams, ancien lieutenant de la marine royale, qui avait la direction des affaires de la mis-

sion anglicane à la Nouvelle-Zélande. Dans ma lettre, j'exposais le but de l'expédition, la situation actuelle de mon équipage, mes engagemens envers les interprètes, et je donnais une assurance positive que le gouvernement du Bengale paierait une indemnité convenable pour l'emploi de leur goëlette, le *Herald*.

Du 7. L'état humide et incertain du tems, engagea le chirurgien à me prier de ne pas débarquer nos malades. Vent variable du N.-O. au N.-N.-O. Thermomètre, 63° 1/2.

J'envoyai ma lettre à M. Williams, par l'Otaïtien dont j'ai parlé dans un autre endroit comme résidant près de la baie des Iles. N'ayant plus du tout de vin de Porto, je fis demander aux missionnaires s'ils ne pourraient pas m'en procurer quelques bouteilles pour mes malades, promettant de les payer ou de leur en renvoyer un pareil nombre du port Jackson. Ils m'en firent passer une douzaine et demie de bouteilles qui nous furent très-utiles dans l'état de faiblesse où nous nous trouvions.

Du 8. Le tems étant plus beau que la veille, nous en profitâmes pour débarquer nos malades et les établir dans la maison que j'avais louée pour eux.

Du 9. L'eau tombant par les coutures du pont de la dunette de manière à rouiller nos armes et dété-

riorer d'autres effets, je louai à terre deux calfats pour venir faire cette réparation et quelques autres ouvrages de leur métier à bord du vaisseau. Ces hommes avaient fait partie de l'équipage du *Rosannah*, qu'avait équipé une compagnie de Londres pour établir une factorerie à la Nouvelle-Zélande, projet qui échoua, ainsi que je l'ai dit ailleurs.

Cette après-midi, on m'apporta dans mon lit la réponse suivante, du révérend M. Williams, à ma lettre du 6.

Houkianga, jeudi 8 novembre 1827.

Monsieur, je viens de recevoir votre lettre du 6 courant. D'après la situation dans laquelle nous nous trouvons, il sera impossible d'acquiescer à votre demande concernant le *Herald;* mais il y a dans ce port deux bâtimens qui pourraient faire votre affaire : un brick commandé par le capitaine Kent et la petite goëlette qui a été bâtie ici. Je suis, etc.

HENRY WILLIAMS.

Au capitaine Peter Dillon.

Le style laconique de cette réponse me surprit et me piqua beaucoup. Si le révérend lieutenant avait eu la moindre dose d'humanité, il l'aurait montré dans sa réponse; car, bien qu'il eût pu juger à propos de ne pas satisfaire à ma demande relativement à la goëlette, il aurait adouci son refus par des expressions de regret du fâcheux état de santé dans lequel nous étions, et nous eût offert toute l'assis-

tance qu'il était en son pouvoir de nous procurer. S'il se fût excusé en alléguant que les missionnaires pourraient être exposés à manquer de provisions avant le retour de la goëlette, j'aurais levé cette difficulté en leur fournissant de mon vaisseau plus de vivres qu'ils n'en auraient eu besoin d'ici au retour de leur bâtiment ; mais ce n'était pas le cas, puisque la goëlette venait d'arriver tout récemment du port Jackson bondée de provisions. S'il eût représenté que le bâtiment ne lui appartenant pas, il ne pouvait prendre sur lui de l'exposer aux risques du voyage pour lequel je l'avais demandé, on aurait pu lui répondre que certainement les membres du comité supérieur des missions n'auraient pu être mécontens de lui voir faire un acte de grande charité, qui ne pouvait leur occasioner aucune perte, puisqu'ils prêchent l'exercice des vertus chrétiennes dont la charité est la première. Quant à l'assistance qu'il eût dû nous offrir, il ne pouvait s'excuser sur le défaut de moyens, puisque les missionnaires avaient de soixante à quatre-vingts têtes de gros bétail de la plus grande beauté, et un nombre proportionné de moutons. Si les directeurs de l'établissement de la mission à Londres, ou le vénérable M. Marsden, se fussent trouvés en ce moment à la baie des Iles, ils n'auraient pas souffert que vingt-deux de leurs compatriotes languissent sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, en proie à de cruelles ma-

lades, sans aucun secours corporel ni spirituel, et soupirant en vain après un petit morceau de viande fraîche ou une tasse de bouillon.

Je ne puis m'empêcher de faire remarquer le contraste qui existe entre la conduite de ces professeurs éclairés des doctrines réformées du christianisme, et celle vraiment chrétienne des ignorans ministres de la religion catholique à Lima. Aussitôt que ces vénérables *padres* apprennent l'arrivée d'un navire, ils se rendent à bord, et, avec une bonté charitable, s'informent de la santé de tous ceux qui y sont embarqués. S'il s'en trouve de malades, ils les font transporter sur-le-champ aux hôpitaux dont tous les couvens sont pourvus, et on leur prodigue les plus grands soins jusqu'à leur rétablissement; ou, la mort doit-elle mettre un terme à leurs souffrances, ils reçoivent les secours et les consolations spirituelles qui peuvent leur adoucir le passage de cette vie dans l'autre. Ces bons prêtres n'acceptent aucune rémunération pour leurs soins, et se trouvent suffisamment payés par la conscience d'avoir fait le bien. Ils ne s'inquiètent pas de quel pays ou de quelle religion est le malade, ni si c'est un saint ou un pécheur. Il leur suffit qu'il ait besoin de secours et ils lui en donnent.

Du 10. Voyant, d'après la teneur de la lettre du révérend lieutenant, que je n'avais rien à espérer de ce côté, j'écrivis au capitaine Kent.

En inspectant mes vivres secs, je reconnus qu'il ne restait pas à bord pour plus de quatre ou cinq semaines de biscuit. En conséquence, j'en réduisis la ration en y substituant de la farine.

Du 13. Rien de remarquable depuis le 10. Ce matin, de bonne heure, je reçus la visite du marquis de Wyematti, qui, ayant éprouvé par lui-même combien notre équipage souffrait du manque de vivres frais, me faisait apporter cinq gros porcs et près de mille livres de patates. Je lui offris en retour un demi-baril de poudre, qu'il ne voulut accepter qu'après que j'eus fortement insisté, et encore le fit-il alors plutôt pour m'obéir que pour recevoir une rétribution.

Que l'on compare la conduite compatissante et désintéressée de ce payen avec la dureté et l'égoïsme des prétendus hommes saints qui étaient venus pour le convertir! D'après ce que j'ai vu, il est bien à craindre que la conversion religieuse des Nouveaux-Zélandais n'ait lieu aux dépens de leurs vertus sociales, s'ils suivent en tout l'exemple des soi-disans apôtres qu'on leur a envoyés.

Vers dix heures du matin, je reçus la visite de Sanghi, ce chef puissant, qui avait fait, quelques années auparavant, le voyage d'Angleterre, et avait eu l'honneur d'être présenté au roi Georges IV. Il avait alors promis à sa majesté d'abolir le cannibalisme à son retour dans son pays. Il ne tint pas cette

promesse, car, depuis cette époque, il aida à tuer et à manger un grand nombre de ses semblables. Il arriva à bord de mon vaisseau, accompagné de sa famille et des chefs sous ses ordres, dans deux belles pirogues de guerre. Quoique presque exténué des suites d'une blessure qui l'entraîne graduellement au tombeau, il a encore l'air imposant. La férocité et la ruse brillent dans ses petits yeux perçans, et l'ensemble de ses traits annonce un vrai sauvage, mais un sauvage chez lequel il y a quelques lueurs d'intelligence.

Sa blessure est fort singulière. Une balle de fusil lui a percé le corps d'outre en outre en traversant les poumons; elle a laissé un trou à la poitrine et un autre au dos. L'air sort par ce dernier trou avec un bruit qui ressemble un peu à celui de la soupape de sûreté d'une machine à vapeur. Sanghi en fait lui-même un sujet de plaisanterie. Au reste, quoiqu'il ne souffre pas beaucoup, on voit clairement qu'il n'a pas long-tems à vivre, et il paraît en être persuadé lui-même par la précipitation avec laquelle il se dispose à entrer en campagne, comme généralissime de tous les chefs du nord, pour une expédition contre les tribus de la Tamise.

Ce fut moi qui, le premier, emmenai Sanghi hors de son pays. Il s'embarqua sur mon brick l'*Active* de Calcutta, et je le conduisis à la Nouvelle-Galles en juillet 1814. Il resta dans cette colonie pendant quelque tems auprès du révérend

M. Marsden, et retourna la même année à la Nouvelle-Zélande. En janvier de la présente année 1827, il avait fait la guerre à la tribu de Wangeroa, cette tribu perfide et féroce qui massacra anciennement le navigateur français Marion, qui enleva, en 1809, le *Boyd*, égorgea et mangea un grand nombre de marins anglais, et qui attaqua, en 1824, le *Mercury*, ainsi qu'on l'a vu dans un précédent chapitre. C'est dans cette guerre que Sanghi reçut la blessure dont je viens de parler ; mais il extermina toute la tribu de Wangeroa et s'empara de son pays où il réside aujourd'hui.

En arrivant à bord, Sanghi embrassa très-tendrement Bryan Borou, et lui exprima, en termes fort touchans, son regret d'être obligé de faire la guerre à son père, qui, disait-il, était un homme très-bon ; « mais, ajouta-t-il, la mort de Bou Marray doit être vengée, et il faut absolument sang pour sang. »

Après un échange de complimens à la mode de la Nouvelle-Zélande entre Sanghi et moi, je lui offris un armement complet, comme la chose qui devait lui être le plus agréable ; aussi m'en remercia-t-il d'une manière fort vive, exprimant le regret de ne pouvoir m'offrir en retour rien d'équivalent, parce qu'il se trouvait trop éloigné de son territoire.

Au moment de prendre congé de moi, il me montra sa fille, jeune personne d'environ treize ans,

qui était assise sur le bastingage, et occupée avec un morceau de toile à essuyer constamment la plaie de son père. Il me dit ensuite, à demi-voix, qu'il désirait beaucoup que je devinsse son gendre, parce qu'il n'avait pas long-tems à vivre, et souhaitait, avant de mourir, voir sa fille établie. Il craignait que les autres tribus, aussitôt la nouvelle de sa mort, ne vinssent accabler ses sujets et se venger ainsi des nombreuses victoires qu'il avait remportées sur elles, et cette raison le portait à ne pas se donner un moment de repos qu'il n'eût assuré une protection à sa fille. Je fus touché de la situation de cette jeune personne, mais je m'excusai auprès de Sanghi en lui disant d'un air riant que sans doute il plaisantait, et que sa fin n'était pas aussi proche qu'il le disait, et j'ajoutai : « Je vous reverrai bien certainement avant votre mort. »

Si j'eusse appartenu à la mission, et été célibataire, j'aurais saisi avec joie l'occasion d'une alliance aussi avantageuse et aussi honorable. Qu'on me permette de dire que je regarde comme très-impolitique de la part des missionnaires qui ne sont pas mariés de ne point choisir des femmes parmi les indigènes. Il résulterait de ces mariages de grands avantages personnels pour eux, et de grandes facilités pour la conversion des hommes qu'ils ont entrepris de conquérir au christianisme. Les enfans de ces missionnaires étant élevés dans les diverses professions de leurs

pères deviendraient de bons tailleurs, cordonniers, charpentiers, corroyeurs, etc., et se mariant à leur tour avec des naturelles, répandraient par degrés non-seulement les doctrines chrétiennes qu'ils auraient reçues de leurs pères, mais encore des habitudes civilisées et des métiers utiles. Les créoles, héritant des biens de leurs mères, hériteraient aussi de leurs honneurs, et à la longue formeraient une sorte de noblesse civilisée, qui ne manquerait pas de donner le ton et de servir de modèle à toutes les autres classes. De leur côté, les missionnaires, par des exemples, non moins que par des préceptes, pourraient aider à établir la civilisation et le christianisme en même tems; car, que les théoristes disent ce qu'ils voudront, les arts et la civilisation doivent précéder et non pas suivre l'établissement du christianisme.

La mission envoie des ouvriers pour enseigner leurs métiers aux sauvages; mais une fois arrivés sur les lieux, ils prennent le titre de révérends Messieurs tel et tel, et croiraient déroger s'ils condescendaient à manier l'aiguille, l'alêne, le marteau ou la hache. Voilà comme l'on est dupe de ces artisans sanctifiés, qu'on n'envoyait pas pour travailler comme ecclésiastiques, mais pour faire œuvre de leurs mains, ainsi que l'avait fait saint Paul, et exercer leurs métiers.

Mon plan de mariages entre les femmes indigènes

de haute naissance et les missionnaires-artisans accomplirait assez prompt ment le double objet proposé de la civilisation et de la conversion des sauvages. C'est pourquoi je consei 'erais à ceux qui choisissent les sujets, d'envoyer à l'avenir des missionnaires qui ne seraient point mariés, et qui s'engageraient à prendre, aussitôt que possible après leur arrivée, des femmes parmi les filles du pays où ils devraient exercer leurs fonctions.

Du 14. En réponse à la lettre que je lui avais adressée, le capitaine Kent, commandant le brick le *Macquarie*, proposa de m'affréter son bâtiment à raison de 2 livres sterling par tonneau et par mois, ou pour une somme fixe de 600 livres sterling, moyennant quoi il se chargerait de reconduire nos interprètes à Tongatabou et à Tucopia; je lui donnai rendez-vous pour le lendemain à huit heures afin de conférer à ce sujet.

Du 13. Huit heures arrivèrent sans que le capitaine Kent vînt à bord ainsi que je l'y avais invité. A dix heures M. Chaigneau et M. Russell descendirent à terre pour faire une petite promenade et voir si le changement d'air leur serait favorable; ils étaient encore tous deux très-faibles. A midi le capitaine Kent arriva; mais dans l'absence des deux personnes dont je viens de parler, je ne pouvais rien régler, et le capitaine s'en retourna promettant de revenir à deux heures.

Rathea et les interprètes de Tongatabou, après avoir vu le capitaine Kent, me demandèrent qui était ce chef blanc. Je leur dis son nom et leur fis part des arrangemens que je comptais prendre avec lui. Ils insistèrent pour n'être reconduits que par moi. Je leur dis que tous mes gens étant malades, ainsi que moi, il n'y aurait pas moyen de lever l'ancre et de partir avec notre vaisseau; que, quant à moi, je mourrais si j'allais dans un climat chaud; qu'alors il ne resterait personne pour regarder le soleil, qu'il leur serait impossible de trouver leur chemin, et qu'après avoir consommé leurs vivres ils mourraient nécessairement tous. Ce raisonnement produisit son effet; cependant ils ne se rendirent qu'à une condition. Ils me prièrent, si je ne pouvais les accompagner moi-même, de leur donner mon frère, c'est-à-dire M. Russell qu'ils croyaient effectivement être mon frère. « Autrement, disaient-ils, le chef blanc que nous ne connaissons pas, et ses gens, pourraient nous maltraiter et nous débarquer sur quelque île déserte, d'où nous ne pourrions jamais aller rejoindre notre pays; il vous dirait ensuite qu'il nous a reconduits chez nous, et pour sa peine vous lui donneriez toutes sortes de *tokis* et des fusils. » Je leur expliquai que je ne lui donnerais rien de tout cela, mais beaucoup de monnaie qu'il préférait aux *tokis*. Ils trouvèrent stupide de préférer de la mon-

naie, qu'on ne pouvait ni boire, ni manger, ni employer à se vêtir, à de la verroterie, des *tokis* et d'autres trésors qui leur paraissaient infiniment plus précieux que l'argent.

Je regardai comme raisonnable leur demande d'être accompagné par M. Russell et j'en fis part à ce dernier, qui, quoique encore bien malade, consentit, s'il se rétablissait suffisamment, à partir sur le *Macquarie*. Il manifesta même ouvertement son opinion, qu'il fallait, pour prévenir toutes insinuations perfides, qu'un officier de l'expédition s'assurât que les interprètes auraient été débarqués chez eux sains et saufs, et la charte-partie exécutée fidèlement sur tous les points.

A trois heures, tous les membres du conseil étant réunis, on se disposait à discuter les propositions du capitaine Kent, lorsque je fus pris d'un violent accès de fièvre qui m'obligea à me mettre au lit.

Du 16. Ce matin, nous tînmes conseil sur les propositions du capitaine Kent pour l'affrétement du brick le *Macquarie*, et le résultat fut consigné dans un acte dont voici la teneur:

Nous soussignés certifions que le capitaine Dillon nous a soumis les propositions ci-dessous, sur les mesures à prendre dans la position critique où se trouve l'expédition sous son commandement, et ce afin d'avoir notre avis.

Il nous a présenté d'abord la déclaration du chirurgien de

l'expédition, sur le danger qu'il y aurait à ce que le vaisseau retournât sous la zone torride pendant l'existence de la maladie qui règne à bord.

Il nous a démontré clairement quelle dépense énorme résulterait d'un nouveau voyage du *Research* aux îles de la mer Pacifique, pour reconduire les interprètes dans leurs pays respectifs, indépendamment du retard qu'éprouverait notre retour et du danger de perdre dans un naufrage les objets précieux que nous rapportons.

Il nous a aussi exposé que, lorsque le vaisseau partit pour la présente expédition, il n'avait été approvisionné que pour quarante-quatre semaines, et qu'il s'en était écoulé près de quarante-six depuis notre départ de l'Inde, par suite de quoi, il ne restait à bord qu'une très-petite quantité de vivres pour nous mettre à même de subsister jusqu'à ce que nous pussions atteindre un port de quelque pays civilisé, où nous trouverions à nous ravitailler.

Enfin il nous a annoncé que le capitaine Kent, commandant un navire de la Nouvelle-Galles, nommé le *Macquarie*, et maintenant à l'ancre dans un hâvre situé à trente-cinq milles de cette baie, avait offert de reconduire les interprètes à leurs îles respectives, moyennant la somme de cinq cents livres sterling.

Ayant pris en mûre considération ces divers exposés, dont la vérité nous est parfaitement connue, nous sommes d'avis que le capitaine Dillon doit accepter les offres du capitaine Kent, puisqu'il se trouvera ainsi à même de faire route directement pour le port où nous devons retourner.

E. Chaigneau,
John Russell.

Cet avis ayant reçu mon approbation, il fut décidé d'agir en conséquence.

Du 17. J'écrivis dans la matinée une lettre au capitaine Kent, pour l'informer de la décision qui avait été prise la veille, et je reçus sa réponse portant qu'il s'engageait à remplir les conditions dont nous étions convenus ensemble.

Dans un entretien que j'eus avec le capitaine Kent, il me représenta que Houkianga était un port fermé par une barre et dont on ne pouvait sortir que par un bon vent. Il se proposait, me dit-il, de partir le soir même pour rejoindre son brick, qu'il ferait aussitôt descendre près de la barre où il attendrait un bon vent. D'après son calcul, je pouvais compter qu'il arriverait à notre mouillage dans une dizaine de jours.

Le port de Houkianga est situé sur la côte occidentale de la Nouvelle-Zélande au sud de la montagne Campbell. Quand on a franchi la barre, on entre dans une belle rivière d'eau douce, qui est navigable jusqu'à 80 ou 90 milles au-dessus de son embouchure. Les deux rives sont couvertes des plus beaux arbres qu'on puisse trouver pour en faire des esparres.

Du 19. Depuis deux jours le tems était superbe. Ayant recouvré un peu de force, je descendis à terre pour aller visiter mes malades. Déjà il en était revenu à bord du vaisseau cinq ou six qui paraissaient assez bien rétablis pour pouvoir reprendre leur service; mais au bout de quelques jours de

travail, ils avaient éprouvé une rechute, et étaient aussi malades qu'auparavant. J'avais envoyé à Houkianga un homme qui devait tâcher de se procurer quelques vivres frais et une certaine quantité de patates que m'apporterait le *Macquarie*.

Pendant que j'étais à terre, le roi George, chef de l'endroit, vint me prier instamment de lui laisser le prince Bryan Borou et Morgan Mac Marragh, à mon départ de la Nouvelle-Zélande, promettant d'avoir le plus grand soin d'eux. Je lui déclarai franchement que je ne les lui livrerais pas pour qu'il les tuât et les mangeât. Ma franchise parut lui déplaire et il se prétendit offensé de l'opinion que j'avais de lui. Il me dit que le père de Bryan et lui étaient amis intimes, et qu'il existait entre eux un arrangement pour la prochaine campagne; qu'il avait été secrètement convenu que le père de Bryan, avec ses nombreux guerriers, passerait de son côté, et qu'il se formerait ainsi une puissante coalition pour exterminer toutes les autres tribus des rives de la Tamise. Je connaissais trop bien le caractère rusé des insulaires de la mer du Sud pour me laisser duper par leurs artifices. En conséquence je fis part à Bryan Borou de la fable qu'on avait imaginée pour le retirer de sous ma protection. Il me remercia beaucoup et parut partager mon opinion sur les intentions du roi George à son égard.

Du 27. Rien de remarquable depuis le 19 du courant, excepté l'arrivée d'une petite goëlette du port Jackson, nommée l'*Enterprise*, montée de quatre hommes et employée à la traite du lin avec les naturels de la Nouvelle-Zélande.

Du 3 *décembre*. Notre interprète tucopien, Rathea, était malade et à son mal se joignait un grand fonds de tristesse, résultat de sa longue absence de son pays. Je mis tout en usage pour dissiper sa mélancolie, mais je n'y pus réussir. La semaine dernière, afin de le distraire, je l'emmenai à environ neuf milles au-dessus de l'embouchure de la rivière Kavakava, et nous débarquâmes dans une campagne de l'aspect le plus agréable, bien cultivée et bien peuplée, mais la plus grande partie des habitans étaient attaqués de catarrhes, ou, comme ils disaient, *d'influence*, attendu qu'ils attribuaient leur mal à l'arrivée de notre vaisseau avec un si grand nombre de malades à bord.

Le brick le *Macquarie* arriva à notre mouillage dans l'après-midi. Le capitaine promit d'être prêt à prendre la mer le 9, sur quoi je l'informai que, dans l'intérêt de mes chefs, je serais obligé de mettre à sa charge chaque jour de starie au delà de ce terme.

A l'arrivée du brick, je le montrai à Rathea et aux autres interprètes, leur annonçant que c'était le bâtiment qui devait les ramener chez eux. Le pauvre

Rathea me répondit que c'était trop tard et qu'il n'avait plus que quelques jours à vivre. Je m'efforçai de l'encourager, l'invitant à manger de bon appétit et à reprendre sa bonne humeur, puisqu'il n'avait plus rien à craindre et qu'il était sur le point de voir ses désirs satisfaits. « Si j'avais, me dit-il, des cocos, du fruit à pain et des bananes auxquels je suis accoutumé, je pourrais encore revoir Tucopia ; mais, c'est fini, je ne puis plus vivre. »

Du 7. Au point du jour Rathea mourut regretté de tout le monde à bord. Sa mort fut causée principalement par le chagrin d'avoir été si long-tems absent de son pays, et de n'avoir eu personne avec qui il pût s'épancher, ni seulement qui connût assez sa langue pour converser avec lui. Martin Bushart n'avait jamais tenu le moindre compte du pauvre Tucopien, et au lieu de rendre les derniers devoirs à un ancien ami, il resta à bord du vaisseau pendant l'inhumation. J'envoyai le corps à terre pour y être enterré et je fis tirer trois coups de canon en signe de deuil.

Du 8. On m'informa, dans la matinée, que le roi George était très-courroucé de ce que Bryan Borou allait partir sur le *Macquarie* pour se rendre dans la Tamise. Sa Majesté considérait comme un acte d'injustice que l'on fît passer à ses ennemis des armes et des munitions et menaça en conséquence de tuer les gens de mon vaisseau que je laisserais à

terre en quittant la baie des Iles, si son expédition, contre les tribus de la Tamise, venait à échouer. Comme ce roi sauvage s'était exprimé avec une grande insolence, en parlant au capitaine Duke et à mon chirurgien, je jugeai prudent de faire rembarquer mes malades. Il chercha par tous les moyens possibles à détourner le capitaine Kent d'entreprendre le voyage convenu, et ces efforts, pour empêcher les gens de la Tamise de profiter de la présence de Bryan Borou et des ressources qu'il leur apportait, décelaient suffisamment dans quelles intentions il m'avait prié de lui confier le jeune prince et son ami Morgan.

Je fis transporter à bord du brick quarante-cinq jours de rations complètes pour M. Russell et les interprètes, et je remis au premier des instructions pour son voyage ainsi qu'une copie de celles que j'avais données au capitaine Kent et un duplicata de la charte-partie.

Du 9. Vers midi les interprètes s'embarquèrent, avec leurs bagages et les présens que je leur fis, à bord du *Macquarie*. J'avais assigné moi-même à chacun son poste à coucher. J'aurais désiré que le brick partît sur-le-champ, mais le tems étant incertain et quelques grains s'élevant par intervalles, le capitaine Kent ne crut pas devoir mettre à la voile. Ne voulant pas néanmoins que les six semaines de vivres que j'avais embarqués pour la

campagne fussent entamés avant le départ, je fis revenir les interprètes à bord du vaisseau pour y recevoir leurs rations jusqu'à ce que le brick eût levé l'ancre.

Du 10. J'envoyai à bord du *Macquarie* une aussière dont on garda le bout sur le vaisseau pour faciliter l'appareillage du brick quand l'ancre aurait quitté le fond ; mais le capitaine Kent ne trouva pas encore le tems assez sûr pour partir.

Du 11. A huit heures du matin, le *Macquarie* mit à la voile. Je me rendis à bord de ce bâtiment pour accompagner mes interprètes jusqu'à la sortie de la baie. Quand je pris congé de ces braves gens, ils parurent peinés de notre séparation. Bryan Borou et Morgan Mac Marragh surtout versèrent des larmes en exprimant la crainte qu'ils avaient de me quitter probablement pour toujours. Ces deux hommes étaient restés deux ans avec moi, tant sur le *Saint-Patrick* qu'à terre à Calcutta et sur le *Research*. Pendant tout ce tems ils m'avaient montré la plus grande fidélité et une extrême reconnaissance pour la manière dont je les avais traités.

Le pauvre Martin Bushart fut aussi très-affecté, bien que ferme dans sa résolution de retourner à Tucopia finir ses jours. M. Chaigneau, le chirurgien, et moi avions fait tous nos efforts pour l'en dissuader, mais rien n'avait pu le détourner de son dessein. Il donnait pour principal motif du parti qu'il avait pris de s'éloigner de tout pays civilisé,

sa passion pour les liqueurs fortes, qui étaient contraires à sa santé, et dont cependant il lui eût été impossible de s'abstenir là où il eût pu s'en procurer. Il alléguait en outre qu'il devenait vieux et hors d'état de pouvoir gagner sa vie en travaillant, ce qui le rendrait un fardeau pour la société; que tout ce dont il avait besoin dans ce monde était le vivre et le couvert pour lui et sa femme, chose qui ne lui manqueraient jamais dans sa patrie adoptive. Je l'engageai à bannir ses craintes, lui promettant que s'il demeurait avec moi, je prendrais soin de lui tant qu'il me resterait un shilling. Je lui répétai que les liens que le sort avait formés entre nous, dans la sanglante journée du 7 septembre 1813, ne seraient jamais rompus, et que, jusqu'à mon dernier soupir, je me rappellerais la cruelle situation dans laquelle nous nous étions trouvés, lui, Wilson et moi, aux Fidji.

Comme je vis qu'il persistait dans sa résolution, je cessai mes instances. Avant de nous séparer, il me demanda comme une faveur de prier le capitaine Kent d'emmener de Tucopia les quatre Européens qui s'y trouvaient avec Stewart quand je pris ce dernier à mon bord. Je lui répondis que n'ayant pas le pouvoir d'exercer aucune contrainte envers des sujets britanniques, tels qu'ils avaient dit être, je ne pouvais le déléguer au capitaine Kent; mais que je prierais ce capitaine de tâcher de per-

suader à ces hommes de quitter l'île, ce qui, si leur déclaration était vraie, était tout ce que lui ou moi pouvions prendre sur nous de faire. Bushart répliqua que tout ce qu'ils avaient dit était faux, et que Stewart, que j'avais laissé à Indenny, le lui avait avoué et lui avait raconté les véritables circonstances qui les avaient amenés à Tucopia. Voici la substance de la déclaration de Stewart :

Il avait été précédemment second d'un navire marchand ; mais ayant ensuite fait une fausse lettre de change sur ses armateurs, il avait été condamné à la déportation et envoyé à la Terre de Van-Diémen. Là il s'était associé à dix autres *convicts*, ils avaient enlevé, dans la rivière de Derwent, une chaloupe appartenant au capitaine Harris Walker, et avaient gagné la pleine mer avec ce bateau. La première terre qu'ils découvrirent, après leur évasion, fut l'île Howe située à environ cent lieues de la côte de la Nouvelle-Hollande. Ils abordèrent cette île, hâlèrent leur bateau à terre et s'occupèrent à saler des oiseaux et des poissons, qu'on y trouve en abondance, pour leur servir de provisions de campagne. Ils se procurèrent du sel en faisant bouillir de l'eau de mer dans une grande marmite de terre qu'ils avaient trouvée sur la chaloupe. Ayant ainsi préparé leurs provisions, ils firent voile de l'île Howe avec l'intention de gagner les îles Sandwich. Ils tinrent la mer jusqu'à ce que

leurs vivres fussent presque consommés. Ils se trouvaient alors près d'Erronan (1), l'une des Nouvelles-Hébrides. Ils s'approchèrent de la côte et l'un d'eux débarqua avec quelques vieux morceaux de fer pour les troquer avec les naturels contre des provisions; mais les insulaires ayant cherché à aborder et enlever la chaloupe, et n'ayant pour les repousser d'autre arme qu'un vieux fusil sans platine, ils furent obligés de gagner le large et d'abandonner leur camarade. Tourmentés par la disette de vivres et ne pouvant s'en procurer, ils rétrogradèrent faisant route pour l'île Walpole qu'ils vinrent à bout d'atteindre et où ils trouvèrent quelques cocos, des oiseaux et des poissons. Ils résolurent de retourner à l'île Howe pour embarquer de nouveau des provisions et en aussi grande quantité que possible; mais quatre d'entre eux préférèrent rester sur l'île Walpole plutôt que de s'exposer à de nouveaux dangers et à de nouvelles privations dans une navigation dont ils ne voyaient pas le terme. Les six autres mirent à la voile et voguèrent jusqu'à l'île des Pins, près de la Nouvelle-Calédonie, où ils s'arrêtèrent pour faire de l'eau. Ils ne croyaient pas que cette île fût habitée; mais ils furent bientôt détrompés; car les naturels sortirent en foule du milieu des bois et vinrent les attaquer. Ils avaient pris la précaution de charger leur vieux fusil et de l'em-

(1) Portée sur les cartes françaises sous le nom d'Erromango.

porter avec une mèche pour y mettre le feu. Par ce moyen, ils déchargèrent leur arme sur les insulaires, qui s'enfuirent précipitamment et leur laissèrent le tems de se rembarquer. Après beaucoup de fatigues et de périls, ils regagnèrent l'île Howe où ils embarquèrent des vivres et de l'eau. Ils remirent ensuite à la voile pour les Sandwich; mais les vents contraires entravèrent leur marche, et ils se décidèrent à faire route pour les îles des Amis. Ils abordèrent à quelques petites îles inhabitées qui se trouvent dans le voisinage d'Anamouka; ils y trouvèrent en abondance des cocos, du poisson et même quelques tortues. Dans ces parages leur bateau chavira; mais ils eurent le bonheur de pouvoir le redresser et le remettre en état de tenir la mer. Ils se décidèrent à toucher à Anamouka pour tâcher de s'y procurer des ignames, et de se diriger de là vers l'île de Timor. L'un d'entre eux débarqua armé de la seule hache qu'ils possédassent. Aucun insulaire ne s'étant montré sur le rivage, cet homme se hasarda à pénétrer dans l'intérieur de l'île; mais au bout de plusieurs heures, ses camarades, persuadés qu'il avait été tué par les sauvages, remirent à la voile. Ils étaient abondamment pourvus de cocos. En cherchant à gagner Timor, ils atteignirent Tucopia. En approchant de cette île, ils furent abordés par le Lascar qui, à leur grande joie, les salua en an-

glais et leur dit que les Tucopiens étaient hospitaliers et bienveillans envers les étrangers. Stewart et ses camarades, dégoûtés de la navigation périlleuse qu'ils avaient entreprise, se déterminèrent à s'arrêter à Tucopia et à en faire le terme de leurs courses. Quand ils débarquèrent, les Tucopiens s'emparèrent de leur chaloupe et la démolirent pour en avoir les clous, chevilles et autres ferrailles, mais ne leur firent aucun mal. Afin de mettre en sûreté les objets de quelque prix qu'ils avaient avec eux, ils les déposèrent entre les mains du Lascar. Ces objets consistaient en une vieille montre d'argent et quelques piastres, que le Lascar ne leur rendit jamais, soit qu'il eût considéré ce dépôt comme une récompense de son intervention amicale auprès des insulaires, soit qu'il eût prétendu qu'on les lui avait volés.

Ce récit me parut avoir tous les caractères de la vraisemblance. Au mois de mai dernier, un capitaine, nommé Walker, que je trouvai à la terre de Van Diémen, me dit en effet avoir perdu une chaloupe de la manière détaillée plus haut, et me pria, si je la retrouvais à la Nouvelle-Zélande, de m'en emparer en son nom. D'un autre côté, le jour de mon arrivée devant Tucopia, le Lascar vint à bord du vaisseau et voulut troquer avec moi, contre divers objets, une vieille montre d'argent et dix ou douze

piastres d'Espagne. Je refusai de faire ce marché; mais je crois que quelque autre personne ne montra pas les mêmes scrupules.

Avant que Bushart ne m'eût fait part de ces détails; le chirurgien du vaisseau m'avait dit tenir du maître d'équipage que Stewart avait avoué à ce dernier qu'il s'était évadé de la terre de Van-Diémen, précisément comme Bushart me le raconta; mais qu'il n'avait pas ajouté foi à ce rapport, ne pouvant supposer qu'un homme fut assez imprudent pour s'accuser lui-même du crime de piraterie. Au reste, il était trop tard pour que je pusse prendre aucune mesure à ce sujet, puisque Stewart nous avait quittés à Indenny. Toutefois j'informai le capitaine Kent de toutes ces circonstances, et il me promit d'amener les pirates de Tucopia à la Nouvelle-Zélande, et de là les transférer au port Jackson, s'il était possible.

Le brick n'eut pas plutôt gagné le large que le vent devint si violent que je comptais à tout instant voir ses voiles emportées, attendu qu'elles étaient très-vieilles. Pendant la matinée et le milieu du jour le vent avait soufflé modérément de la partie de l'ouest; mais après midi, il s'était élevé une véritable tempête, ce qui nous obligea de filer quarante-cinq brasses de cable, et d'amener sur le pont nos vergues et nos mâts de perroquet.

En revenant à bord du *Research*, j'y trouvai

deux chefs du pays profondément affligés. Voici quel était le sujet de leur douleur. Quand le vaisseau arriva dans la baie des Iles, au mois de juillet dernier, un de ces chefs, neveu de Bou Marray et nommé Ethoey, vint me demander de lui livrer Bryan Borou pour qu'on le traitât suivant les lois de la guerre à la Nouvelle-Zélande; ce à quoi je refusai de consentir. Le rusé Ethoey imagina alors le stratagème suivant pour l'attirer dans un piége : Pendant le voyage de Bryan à Calcutta, la tribu d'Ethoey avait fait prisonnière et emmenée en esclavage une des fiancées du jeune prince. Comptant sur le pouvoir des charmes de cette jeune personne, Ethoey l'envoya à bord du vaisseau avec ordre de tâcher d'attirer Bryan à terre. Mais elle l'aimait trop pour se rendre coupable d'une telle perfidie, et, au lieu d'exécuter l'ordre de son maître, elle informa Bryan du complot qu'on avait tramé contre sa vie. Ils vécurent ensemble jusqu'au moment où le vaisseau fut sur le point de remettre à la voile. Bryan alors racheta sa libératrice en payant pour elle une forte rançon, et elle devint sa femme légitime suivant les lois et coutumes du pays, c'est-à-dire en se dispensant de toutes les formalités requises pour les mariages dans les contrées civilisées. Cette facilité à s'engager dans les liens conjugaux n'a là aucun inconvénient, et Malthus lui-même ne redouterait pas un

surcroît de population dans un pays où la zagaie et le four contribuent si puissamment à en détruire l'exubérance.

En dépit de la rançon, madame Shelah Borou fut retenue par ses perfides capteurs, et privée de voir son légitime époux jusqu'à mon dernier retour à la baie des Iles. Le jeune prince alors s'empressa de s'informer d'elle. Le lendemain, elle vint à bord rejoindre Bryan, et ils résidèrent ensemble sur le vaisseau comme mari et femme. Dans la matinée, elle avait suivi son époux sur le brick, accompagnée par un grand nombre d'autres femmes qui venaient faire les adieux à leurs amis. Les chefs au pouvoir desquels elle était tombée comptaient qu'elle retournait à terre, avec ces dames, soit dans nos canots, soit dans quelqu'une des pirogues du pays; mais ce fut en vain qu'ils l'attendirent, toutes les pirogues revinrent l'une après l'autre et elle ne paraissait pas. Quand la dernière de ces embarcations eut touché le rivage, ils poussèrent des hurlemens de rage et de désespoir, comme des bêtes féroces à qui on a enlevé leur proie.

Ethoey vint me représenter que Shelah étant l'esclave de son frère; en bonne justice, j'étais obligé de le dédommager, attendu que les gens de ma tribu l'avaient privé des services de cette femme. Je demandai à Ethoey pourquoi il pleurait si amè-

rément la perte d'une esclave, quand il y en avait tant d'autres pour la remplacer. Il me répondit : « Ne pleureriez-vous pas si vous perdiez la plus belle femme de votre pays? » Je dis que peut-être je pleurerais, mais je lui fis observer que, quant à lui, il n'avait rien perdu. « Sans doute, reprit-il, mais je pleure pour faire compagnie à mon frère, et, si toute la tribu était ici, elle pleurerait de même, car il est honteux de voir un homme se lamenter tout seul. » Voyant néanmoins que la chose était faite, et qu'il n'y avait pas de remède, il chercha à tourner l'événement à l'avantage de son frère, et me dit que si je voulais lui donner mon fusil à deux coups, il sècherait ses larmes et tâcherait d'oublier sa perte.

Je répondis que ma maladie m'avait un peu affecté l'ouïe ; alors il se mit à crier d'une voix de Stentor : « Donnez-lui votre fusil à deux coups. » Mais je me montrai aussi sourd qu'auparavant, tant ma maladie m'avait privé de la faculté d'entendre des sons si désagréables. Les chefs n'eurent rien de mieux à faire que d'accepter mon déjeuner. Ils partirent ensuite en déclarant que, si le brick revenait dans ces parages, il serait assailli par cinq mille hommes armés, qui massacreraient toutes les personnes qu'on trouverait à bord. La chose, en effet, n'eût pas été difficile, le *Macquarie* n'ayant

point de canons, et son équipage ne se composant que de douze hommes, outre les interprètes et M. Russell.

Le tems était si mauvais que j'appréhendais que les voiles du brick ne vinssent à être mises en lambeaux et qu'il ne fût obligé de revenir dans la baie. En conséquence je me déterminai à ne point partir avant le 13. D'ailleurs, outre que le vent soufflait avec violence, il était contraire pour se rendre à la Nouvelle-Galles, où j'étais obligé d'aller afin de me procurer des rafraîchissemens pour mes malades.

Tandis que j'étais à me reposer dans ma chambre cette après-midi, je fus alarmé en entendant plusieurs voix s'élever de la mer, et crier dans le langage de la Nouvelle-Zélande : « Envoyez-nous un canot ! envoyez-nous un canot ! » Je m'approchai de la fenêtre, et j'aperçus mon vieil ami, le marquis de Wyematti, et plusieurs de ses compatriotes qui luttaient contre les flots et cherchaient à gagner le vaisseau. J'envoyai sur-le-champ deux canots à leur secours, et je sauvai ces hommes du double danger de se noyer et d'être dévorés par les requins qui hantent cette baie par centaines. Quand ils furent à bord, je leur fis donner des habits dont ils se couvrirent pendant qu'on faisait sécher leurs nattes. Quoique le marquis ne fût pas encore rétabli de la maladie dont il était attaqué quand il

quitta le vaisseau, il n'avait pu souffrir que je partisse sans qu'il vînt me faire ses adieux; il s'était embarqué à cet effet sur une de ses pirogues de guerre que les lames, qui étaient très-fortes, venaient de submerger. Il me dit que ses serviteurs m'apporteraient le lendemain matin une certaine quantité de patates nouvelles, dont il me faisait présent, et qu'il espérait que je ne partirais pas avant de les avoir reçues. Je lui répondis que mon intention n'était pas de mettre à la voile avant deux jours, ce dont il parut fort satisfait.

Je crus voir là une bonne occasion d'acquérir des partisans à mes amis absens, Bryan Borou et Morgan Mac Marragh. En conséquence, je fis part au marquis des craintes que j'avais touchant le *Macquarie*. Il me pria d'être sans inquiétude, parce que si les amis de feu Bou Marray pouvaient mettre cinq mille hommes en campagne, ses forces, jointes à celles de son beau-frère Sanghi, seraient plus nombreuses, et il me promit de ne pas souffrir qu'on fît aucun mal à ses amis et anciens compagnons de navire. Le marquis témoigna le désir d'aller coucher à terre: j'eus beau le presser de rester à bord, il refusa, alléguant qu'il était encore indisposé et que le séjour du vaisseau serait trop froid pour lui, attendu que depuis son retour il était habitué à coucher dans une maison auprès d'un bon feu.

Du 12. Il régna pendant les trois-quarts de la journée un coup de vent de sud-ouest, qui nous eût empêchés de lever l'ancre, lors même que nous aurions été prêts à prendre la mer. Tout l'équipage fut employé à mettre le vaisseau en état d'appareiller le lendemain matin. J'avais l'intention de toucher au port Jackson, autant pour y prendre des vivres que pour laisser des détails du succès de l'expédition, afin que le gouvernement du Bengale en fût informé, au cas où il arriverait quelque malheur à notre vaisseau en traversant le détroit de Bass, route que je comptais prendre.

Les vivres dont j'avais besoin consistaient en biscuit et en salaisons; j'avais en abondance du riz et de la farine. J'avais embarqué cette dernière à la terre de Van Diémen, parce que c'est un objet qui se conserve bien et qui occupe peu d'espace. La précaution était bonne; mais la farine exigeant pour sa préparation plus d'eau douce que je ne pouvais en embarquer commodément, elle m'était par conséquent bien moins utile que du biscuit tout confectionné.

Du 13. Un peu avant dix heures du matin, le vaisseau mit sous voiles et sortit de la baie des Iles. A midi, le cap Brett nous restait à l'E. 1/4 N.-E., distance de sept milles.

Mon ami, le marquis de Wyematti, était venu à bord dès le point du jour et resta avec nous

jusqu'à ce que nous fussions sortis de la baie. Il nous fit alors ses adieux de la manière la plus affectueuse et retourna à terre sur sa pirogue de guerre. Son compatriote Moyhanger renonça à son projet de voyage à Calcutta ; il me pria de le rappeler au souvenir du docteur Savage et de lui dire qu'un baril de balles et un fusil à deux coups formeraient le présent le plus agréable qu'on pût lui offrir.

CHAPITRE XIII.

Traversée de la Nouvelle-Zélande au port Jackson. — Séjour dans ce port.

Du 27 *décembre* 1827. Depuis notre départ de la Nouvelle-Zélande, nous avions eu beau tems avec des brises modérées, mais très-variables.

N'étant pas éloigné de terre, je fis diminuer de voile à dix heures du soir et mettre le cap à l'est. Je désirais venir prendre connaissance de la terre près du port Stevens, à cause des vents de nord-est qui règnent dans cette saison, et aussi parce qu'un courant de deux à trois nœuds porte vers le sud pendant les mois de décembre, janvier, février et mars. Je savais que durant un de ces mois un navire venant du sud était arrivé en vue de l'entrée du port Jackson et était resté quinze jours en dehors par l'effet du courant qui le poussait vers le cap Howe.

Du 28. A une heure du matin, je fis mettre toutes voiles dehors et reprendre la route à l'ouest. A quatre heures et demie, la côte de la Nouvelle-Galles se voyait de dessus le pont, restant

à l'ouest, distance de six ou sept lieues. A sept heures, le vent vint du sud-ouest et je fis gouverner sur le cap Hawke ; à neuf heures je virai vers le sud-est. Nous étions alors à deux ou trois lieues de terre, le port Stevens en vue dans la direction du sud. Notre latitude observée à midi était de 32° 25′ S., et notre distance de la terre environ quinze milles. A trois heures, il s'éleva une légère brise de mer ; j'en profitai et je prolongeai la côte, courant au S.-O., toutes voiles dehors.

Du 29. Au point du jour, nous apercevions la côte, mais elle était tellement embrumée qu'il était impossible de discerner quelle partie nous avions en vue. A onze heures du matin, le brouillard se dissipa et nous distinguâmes le phare du port Jackson. Nous louvoyâmes toute la journée pour gagner l'entrée de ce port. Dans la soirée je fis tirer des coups de canon par intervalles et hisser des fanaux comme signal pour appeler un pilote. A neuf heures et demie, nous étions au moment de donner entre les deux têtes du port, quand un grain violent accompagné de pluie vint nous assaillir. Nous entendîmes quelque bruit sur l'eau, mais nous ne pûmes distinguer aucune embarcation. Je fis mettre en travers pendant quelque tems, et je vis approcher une barque : c'était un bateau pilote. Peu de tems après

nous allâmes jeter l'ancre dans la baie de Watson par sept brasses d'eau. Aussitôt mouillés, je réglai les quarts pour nous mettre en garde contre toute surprise de la part des *convicts*, qui, depuis quelques années, avaient réussi à enlever plusieurs navires.

La baie de Watson est éloignée d'environ sept milles de la ville. Mes motifs pour choisir ce mouillage étaient de maintenir le bon ordre et la discipline parmi mon équipage, ce qui eût été difficile dans le voisinage immédiat de la ville, de faire respirer le bon air à mes malades dans un lieu isolé et tranquille, et enfin de préserver mes matelots de tous les piéges qui leur eussent été tendus pour les faire déserter ou les dépouiller de leur argent et de leurs hardes. Peu de tems après que nous eûmes jeté l'ancre, il nous vint un autre pilote. Il avait piloté un navire venant de la terre de Van Diémen, et dont le capitaine lui avait appris que la corvette française l'*Astrolabe* était en relâche dans la rivière de Derwent.

Du 30. Au point du jour, je partis pour la ville, où j'arrivai à huit heures. J'eus une entrevue avec un M. Raymond, qui exerçait un emploi dans les douanes. Je lui dis que ma relâche dans ce port avait pour objet de me procurer des vivres et de refaire mon équipage, qui

était en mauvaise santé, enfin que je comptais demander au gouvernement de la colonie un prêt pour le compte de celui du Bengale. Il me répondit qu'il aurait occasion, dans la matinée, de voir le gouverneur, et qu'il ferait part à son excellence de ce que je venais de lui dire.

Quand je revis M. Raymond, il m'annonça que le gouverneur me renvoyait au secrétaire de la colonie. J'allai voir ce dernier, qui me dit que, quand les bâtimens de S. M. avaient besoin de provisions, il était d'usage que le boursier achetât dans la ville les objets nécessaires, et qu'il les soldât en négociant, s'il le pouvait, des traites sur le gouvernement de la métropole ; mais que, s'il ne trouvait pas à placer ces traites, le gouvernement colonial lui avançait la somme qu'il lui fallait pour payer ses achats. Il me conseilla de faire de même vis-à-vis du gouvernement du Bengale, et me dit que, si je ne réussissais pas, selon toute probabilité, les autorités locales m'assisteraient.

Du 31. Désirant régler promptement mon affaire, je me présentai chez les négocians aussitôt que leurs comptoirs furent ouverts ; mais tous réclamèrent un fort escompte. Ils alléguaient à ce sujet le peu de commerce que la colonie faisait avec l'Inde, ce qui ne donnait lieu qu'à de faibles remises pour Calcutta ; néanmoins ils dé-

claraient être disposés à m'obliger au taux modique de dix pour cent. Quelque loyale que l'on considérât au port Jackson cette manière de traiter les affaires, elle ne cadrait pas avec mes idées ; il me semblait que mes billets étaient aussi bons que ceux d'un boursier de la marine royale, qui, au lieu de payer un escompte de dix pour cent, recevait une prime de trois. Je résolus donc de ne point conclure avec des négocians, et d'exposer ma situation au secrétaire de la colonie.

Le maître de port vint me trouver et m'intimer l'ordre de faire entrer mon vaisseau dans le port. J'alléguai, pour qu'on m'en dispensât, les motifs exposés plus haut. Il insista avec beaucoup de chaleur, et, afin de prévenir une mésintelligence ou de l'empêcher d'adresser aux autorités un rapport qui eût pu me porter préjudice pour des affaires d'un autre genre, je cédai. Si le vaisseau fût demeuré où il était, il n'aurait eu à payer que les frais de pilotage ; mais, une fois dans l'enceinte du port, la personne en question avait droit à une bonne-main de deux guinées. Or, je le demande, dans l'état de santé où était mon équipage, n'eût-il pas mieux valu laisser le vaisseau en dehors du port, plutôt que de l'y faire entrer et d'exposer la ville à une contagion, pour un intérêt si mesquin?

Du 1er *janvier* 1828. Comme c'était un jour férié, je ne crus point devoir importuner les auto-

rités en leur rendant compte du mauvais succès de mes démarches auprès des négocians. Au surplus, on me donna à entendre que je ne devais guère compter sur quelque assistance de la part du gouverneur.

Du 4. Ayant trouvé dans le port la goëlette des missionnaires de la Nouvelle-Zélande, je saisis cette occasion pour leur renvoyer deux douzaines et demie de bouteilles de vin, en retour de la douzaine et demie qu'ils m'avaient prêtée lors de ma dernière relâche.

J'avais écrit le 2 au secrétaire de la colonie pour lui faire part de la difficulté que j'éprouvais à négocier mes billets, et le prier d'exposer ma situation au gouverneur, afin qu'il ordonnât de me faire les avances nécessaires pour empêcher le départ du vaisseau d'être retardé.

Un passager du brick le *Hind* qui venait d'Hobart-Town, d'où il était parti le 29 du mois dernier, m'informa que la corvette française l'*Astrolobe* était à l'ancre dans la rivière, et que les officiers avaient été traités somptueusement par les autorités locales. Combien était différent le traitement que j'avais éprouvé des mêmes autorités!

Du 9. Ayant été très-indisposé pendant trois jours, je n'avais pu descendre à terre. Hier, un des agens du gouverneur vint à bord pour reconnaître quels étaient les vivres et munitions dont

j'avais besoin, et évaluer la dépense de ces objets. Il avait aussi des instructions pour examiner les objets que je rapportais de Mannicolo. N'étant pas en état de le seconder dans ses opérations, je le priai de revenir aujourd'hui pour dresser de concert l'état des choses dont il était indispensable d'approvisionner le vaisseau. Cet agent revint en effet accompagné d'une autre personne. J'avais donné ordre d'arranger tous les articles provenant de Mannicolo de manière qu'on pût les examiner facilement. Ces messieurs parurent très-satisfaits et déclarèrent que les objets qu'ils venaient de voir ne laissaient aucun doute sur la réalité de la découverte que j'annonçais avoir faite.

Du 14. Hier soir, je reçus une lettre du secrétaire de la colonie qui m'annonçait que le gouverneur avait bien voulu m'accorder une somme de 500 livres sterling sur mes billets. Cette somme étant de beaucoup trop faible pour couvrir les dépenses du vaisseau, je supposai que la personne chargée de faire connaître mes besoins n'en avait pas présenté un aperçu exact. En conséquence j'écrivis au secrétaire de la colonie pour lui remontrer que les dépenses mensuelles de mon vaisseau s'élevaient de 1000 à 12..0 livres sterling, et qu'avec la plus sévère économie, il me fallait au moins la première de ces deux sommes ; je le priais en même tems de prendre l'avis de deux armateurs respec-

tables, relativement à la somme strictement nécessaire pour mettre le vaisseau en état de reprendre la mer.

Du 19. Hier soir à huit heures, il m'arriva une lettre du secrétaire de la colonie, par laquelle il m'annonçait que le trésorier avait reçu ordre de m'avancer 1000 livres sterling en échange de billets tirés par moi sur le gouvernement du Bengale. Je me rendis ce matin, sans perdre de tems, au trésor; mais il y avait tant de formalités à remplir, que je dus attendre depuis dix heures jusqu'à trois. Enfin je reçus un mandat que j'allai sur-le-champ remettre entre les mains de mes agens, leur recommandant d'apporter la plus grande diligence à me procurer tout ce qu'il me fallait.

Du 28. Tous mes préparatifs de départ s'étant trouvés terminés hier, j'avais invité le pilote à venir à bord ce matin.

Depuis une quinzaine de jours, j'avais reçu la visite d'un grand nombre de personnes respectables qui étaient venues examiner les débris des vaisseaux de l'immortel La Pérouse. Je citerai sir J. Jamieson, le révérend M. Marsden, le colonel Lindsay et presque tous les officiers du 39e régiment. J'eus beaucoup de peine à conserver le morceau de sculpture de la poupe d'une des frégates françaises. Si j'avais voulu le couper en petits morceaux, tous eussent été bientôt enlevés, tant était grande l'avi-

dité de posséder une portion de cette précieuse relique. Le matelot qui l'avait trouvée, et dont le nom était John Gonsalvo, mourut la nuit dernière de la maladie dont tous les Européens de mon équipage avaient été attaqués après avoir quitté Mannicolo. C'était le sixième individu qui mourait à bord depuis notre départ du Bengale.

Du 31. J'avais attendu pendant plusieurs jours l'arrivée du capitaine Durville; mais ayant appris qu'il avait mis à la voile d'Hobart-Town le 3 du courant, je ne crus pas devoir l'attendre davantage, et je conclus que le gouverneur et son parti, par inimitié pour moi, l'avaient engagé à se rendre directement à Tucopia, où il devait, comme de raison, trouver Martin Bushart, et apprendre la nouvelle du succès de mes recherches. Dans le cas où il eût touché à la baie des Iles, il yaurait trouvé les trois marins qui m'avaient accompagné à Mannicolo et m'avaient aidé à trouver les objets que je rapportais. Cependant je ne pouvais guère supposer qu'un officier aussi expérimenté que le commandant de l'*Astrolabe*, comptât me trouver encore à la Nouvelle-Zélande, d'après l'époque à laquelle j'y étais arrivé et le tems qu'exigeait la traversée d'Hobart-Town; traversée qui, dans la saison actuelle, ne devait pas être de moins de quinze jours. Il ne pouvait ainsi arriver à la baie des Iles que vers le 18 janvier, et j'y étais arrivé moi-même le 6 no-

vembre. Il aurait donc fallu que je m'y fusse arrêté pendant soixante-quatorze jours, et il n'y a guère de circonstances qui eussent pu justifier une aussi longue relâche. D'après cela je ne pouvais m'empêcher de penser que les autorités d'Hobart-Town avaient pris leurs mesures pour que le capitaine Durville ne pût nous rencontrer, M. Chaigneau et moi, et cela par des raisons que je n'ai pas besoin d'expliquer.

Du 1er *février*. Au point du jour, commencé à lever l'ancre. A 10 heures du matin, bonne brise de vent de nord-est, c'est-à-dire du large. En conséquence je dus courir plusieurs bordées pour sortir du port. A midi je me trouvai en pleine mer. Ayant résolu de retourner dans l'Inde par le détroit de Bass, je me dirigeai vers le cap Howe. En sortant du port, je trouvai l'*Ephemina*, arrivant de Canton, mouillé dans l'endroit même qu'on avait fait quitter au *Research*, sous prétexte qu'il n'y avait pas de sûreté pour un navire en cet endroit à cause de l'audace des *convicts* qui eussent pu tenter de l'enlever, et aussi parce qu'il était facile d'y faire la contrebande. Ainsi on laissait à ce mouillage un navire marchand venant de la Chine, et qui certainement était plutôt dans le cas de faire la contrebande ou d'être enlevé par les condamnés, que le *Research*, bâtiment de guerre, armé de seize canons et ayant quatre-vingts hom-

mes d'équipage. Les autorités locales savaient que je ne pouvais apporter de Tucopia aucun objet de fraude, mais que l'*Ephemina*, qui arrivait de la Chine, pouvait avoir quelques caisses de thé à mettre secrètement à terre!

Avant d'être tout-à-fait en dehors du port, deux hommes de mon équipage vinrent me demander à être congédiés. J'y consentis, et les débarquai avec leurs bagages au poste des Pilotes. L'un d'eux était un très-bon matelot, et j'étais fâché de le perdre; mais la fièvre de Mannicolo avait altéré sa santé au point qu'il ne pouvait plus faire aucun service, et le chirurgien était d'avis qu'il fallait qu'il restât à terre pour se rétablir. L'autre était un fainéant, que sa mauvaise conduite m'avait obligé de punir sans cesse, et qui ne m'était d'aucune utilité.

A une heure et demie, l'entrée de Botany-Bay nous restait à l'ouest, distance de quatre milles. A sept heures du soir, nous relevions Hat-Hill, à l'O.-N.-O. du compas, et les cinq îles, à l'O. 6° S. Pendant la nuit il régna une jolie brise et je courus vers le sud, en longeant la côte toutes voiles dehors.

Du 3. A cinq heures du matin étant parvenu dans le sud du cap Howe, je me dirigeai au S.-O. pour gagner l'entrée du détroit de Bass. Latitude, à midi, 38° 53′ S., longitude, 149° 30′ E. A deux heures, passé près d'un cutter qui faisait route à l'est. Vers minuit, calme plat.

Du 4. Au point du jour, vents de la partie de l'est, tems couvert, pluie par intervalles. A huit heures et demie, les îles des Sœurs (*Sister islands*), à l'entrée du détroit de Bass, étaient en vue du pont, nous restant à l'O.-N.-O., distance de six ou sept lieues. Le vent était bon, mais le tems trop incertain pour donner dans le détroit. En conséquence je me déterminai à serrer le vent, l'amure à tribord, et à me maintenir ainsi jusqu'à ce que le ciel s'éclaircît.

Du 10. Depuis le 4, nous ne fîmes que louvoyer, ayant constamment des coups de vent de la partie de l'est. Au point du jour les vents varièrent, faisant presque le tour du compas, et à huit heures du matin ils se fixèrent à l'est, jolie brise. Dès qu'il fit clair, nous aperçûmes les îles des Sœurs, nous restant au S. 1/4 S.-E. A cinq heures du matin, le groupe de Kent était en vue du pont et nous restait à l'O. 1/4 S.-O. Je pris cette direction toutes voiles dehors. A onze heures, nous relevions le groupe de Kent, au N. 1/4 N.-O., distance de deux ou trois lieues, et à midi, les roches du Jugement nous restaient au N.-N.-O. 3° O., distance de quatre milles.

A quatre heures après-midi, les îles Curtis furent relevées au N. 9° O., distance de six milles. En ce moment nous avions en vue un bâtiment du port Jackson, qui avait été expédié de port Sydney, peu

de jours avant notre départ. Il avait pour mission d'aller chercher un petit nombre de soldats et de condamnés qu'on avait envoyés en 1827 au port Western pour y fonder un établissement; mais on avait depuis renoncé à ce projet, parce qu'il avait été reconnu que le sol était improductif.

Les îles près desquelles nous venions de passer sont visitées dans l'été par des embarcations du port Dalrymple (terre de Van Diémen), qui vont y chercher des peaux de phoques et des plumes d'oiseaux. Quand on découvrit le détroit de Bass, ces îles contenaient des phoques en nombre immense; mais depuis cette époque, on leur fit une guerre si active, qu'aujourd'hui les profits d'une expédition, pour se procurer des peaux de ces animaux, couvriraient à peine les frais.

Du 12. Brises modérées et beau tems pendant toute la journée; le soir, rosée très-abondante. A midi, latitude observée, 39° 16′ S.; longitude par les chronomètres, 142° 16′ 3″ O. E.

Du 22. Rien de remarquable depuis le 12. A une heure du matin, nous passâmes l'équateur. Le point de midi nous donna pour latitude 0°. 50′ N., et pour longitude, 87° 26′ E. A la même heure, le thermomètre, à l'ombre, marquait 87°. Depuis trois jours, le vent régnait de la partie de l'ouest, et le tems était à grains et l'atmosphère fort humide. La veille, à huit heures du matin, nous vîmes

sous le vent à nous, à la distance de quatre milles, un bâtiment qui faisait route au S.-S.-E. Je laissai arriver et fis à ce navire un signal indiquant que je voulais lui parler. Il y répondit en arborant le pavillon français, mais ne diminua point de voile. Cette conduite était peu convenable, attendu que je m'étais écarté de ma route de dix rumbs de vent pour communiquer avec ce bâtiment. Mon intention était, s'il allait en Europe, d'informer le capitaine de mon arrivée sain et sauf si près des côtes du Bengale, afin que, dans le cas où le *Research* éprouverait quelque accident avant d'arriver à sa destination, le succès qu'avait eu jusque là notre expédition fût connu aussi promptement que possible.

Du 27. A dix heures du matin, l'homme placé en vigie à la tête du mât, découvrit un navire vers le nord-est. Je me dirigeai de ce côté, et à midi je reconnus ce navire pour la *Nancy*, de Liverpool, capitaine Ramsey, parti de Calcutta pour l'Europe. J'envoyai un canot à bord pour annoncer mon arrivée dans le golfe de Bengale. Au retour de mon canot, j'appris que lord Amherst, ex-gouverneur-général de l'Inde, était parti le 11 du courant pour l'Angleterre, à bord d'un bâtiment de guerre, nommé le *Herald*. Le capitaine Ramsey manquant de quelques provisions que je pouvais lui procurer, je m'empressai de le faire. Un de ses passagers

avait dit à mon officier qu'à Calcutta on avait des inquiétudes sur le sort du *Research*, et qu'elles étaient entretenues, sinon causées, par les bruits que répandait méchamment le docteur Tytler, arrivé de la Nouvelle-Galles au mois d'octobre dernier. Le capitaine Ramsey me fit passer un journal du Bengale contenant la nouvelle de la glorieuse bataille de Navarin.

A une heure après midi, je repris ma route sous toutes voiles, afin d'atteindre Calcutta le plus promptement possible et de dissiper les craintes de mes amis; mais je fus contrarié par des grains accompagnés de pluie par intervalle.

Du 3 avril. Au point du jour, la côte d'Orissa était en vue du pont, nous restant au N.-O. 6° O., distance de trois lieues. Je fis sonder et trouvai vingt-sept brasses, fond de vase. A midi, la latitude était de 18° 25 N. Le vaisseau était alors à six lieues de l'entrée de la rivière de Chicacol. La sonde donnait trente brasses. Dans toute la matinée, nous eûmes des folles brises de la partie du sud-ouest. Le thermomètre, à l'ombre, marquait 86°.

Du 4. A midi, latitude, 19° 39′ N. En ce moment nous relevions la célèbre pagode de Jaggernaut, au N. 1/4 N.-E. 9° E., distance de dix milles. A deux heures, nous aperçûmes un brick à l'ancre, au large de l'embarcadère situé près de cette

pagode. A minuit, forte brise de terre et rosée abondante.

Du 5. A cinq heures et demie du matin, nous étions près de la pointe de Palmira, et nous aperçûmes un des bricks pilotes du Bengale qui se dirigeait vers le vaisseau. A sept heures et demie, un pilote monta à notre bord, et nous prîmes aussitôt la route du nord-est, toutes voiles dehors, pour gagner l'embouchure de la rivière d'Hooghly. A six heures et demie du soir, la marée étant contraire, nous jetâmes l'ancre dans le chenal de l'est, à la distance d'environ deux milles du phare flottant. J'établis la bordée de quart à l'ancre, et le reste de l'équipage descendit se coucher.

Du 6. A quatre heures et demie du matin, nous levâmes l'ancre, et à six heures et demie nous vînmes mouiller devant Fulta par six brasses et demie.

CHAPITRE XIV.

Arrivée à Calcutta. — Réception dans cette ville.

Du 7 *avril* 1828. Au point du jour, nous appareillâmes, toutes voiles dehors, et à sept heures du matin nous vînmes jeter l'ancre à un quart de mille du fort William, à l'endroit nommé Cooly-Bazar, poste des vaisseaux de la compagnie. En arrivant en ville, je reçus la fâcheuse nouvelle de la faillite de la maison de commerce que j'avais chargée de mes affaires, et par conséquent de la perte entière de mon navire, de sa cargaison et de tout le reste de ce que je possédais : ainsi ma ruine avait été consommée pendant que je courais les dangers de l'expédition que je venais de terminer à la satisfaction du gouvernement qui l'avait ordonnée. Par suite de ce cruel événement, je me trouvais encore une fois sans fortune et chargé d'une nombreuse famille.

Du 9. Je reçus, dans la matinée, du conseil de marine, l'ordre de débarquer tous les objets que j'avais recueillis à Mannicolo, et de les déposer à l'hôtel du gouvernement à Calcutta, pour y être examinés par son excellence le gouverneur-général.

J'exécutai cet ordre immédiatement et je reçus de son excellence une invitation à déjeuner pour le lendemain.

Du 10. En conséquence de l'invitation reçue la veille, je me rendis à neuf heures chez le gouverneur-général, qui me reçut avec beaucoup de bienveillance et d'affabilité. Il était accompagné d'une suite nombreuse d'officiers civils et militaires qui tous me félicitèrent sur le succès de mon entreprise. Après déjeuner, son excellence et sa suite examinèrent les divers objets que j'avais rapportés, et parurent satisfaits en reconnaissant qu'ils avaient évidemment appartenu aux vaisseaux de La Pérouse.

Du 13. Hier soir, à neuf heures, je reçus une lettre de sir James Colquhoun, l'un des aides de camp du gouverneur-général, qui m'invitait à me rendre demain matin à Barackpore, pour y passer la journée avec son excellence et le résident français de Chandernagor. On me priait en même tems d'apporter les plus intéressans d'entre les objets que j'avais recouvrés à l'île de La Pérouse. Je fis un choix de ces objets et je les embarquai pour Barackpore.

C'est là que se trouve la maison de campagne du gouverneur-général, bâtie sur la même rive de l'Hooghly que Calcutta, et à environ seize milles de cette ville. Cette résidence se compose d'une

maison élégante, mais peu vaste, située sur le bord de la rivière et entourée d'un grand et beau parc dessiné à l'anglaise. On y voit une grande ménagerie contenant plusieurs espèces d'animaux curieux de toutes les parties de l'Orient.

Du 14. La chaleur ayant été extrême depuis plusieurs jours, je partis à cinq heures du matin dans un guigue pour me rendre à Barackpore. J'y arrivai à sept heures. On m'avait assigné un appartement dans la maison des visiteurs. Peu de tems après mon arrivée, je fis débarquer les débris des vaisseaux français, et je les arrangeai, dans le meilleur ordre possible, sur une grande table placée à cet effet au milieu de la salle de bal. Le résident français et une autre personne de Chandernagor vinrent les voir et parurent parfaitement convaincus que tous ces objets devaient avoir appartenu aux vaisseaux français qui s'étaient perdus dans la mer du Sud. Ces messieurs louèrent les efforts que j'avais faits pour les recouvrer.

Du 15. A sept heures, ce matin, j'étais de retour à Calcutta. Peu de tems après je me rendis à l'hôtel du gouvernement, et je fis transférer les reliques de l'expédition de La Pérouse au musée de la société asiatique, pour y être exposés aux regards du public qui témoignait un grand désir de les considérer.

Du 16. Dans la journée je reçus du conseil de marine la communication suivante :

Hôtel du gouvernement, le 10 avril 1827.

Après lecture d'une lettre du conseil de marine, en date du 7 avril, et des pièces y incluses, ainsi que d'une seconde lettre du conseil de marine, en date du 24 décembre, même année, et des pièces y incluses et insérées au procès-verbal du 3 janvier 1828, il a été procédé comme suit :

Le gouverneur-général en conseil, ayant lu la correspondance sus-mentionnée avec l'attention et l'intérêt qu'elle est naturellement propre à exciter, son excellence a requis l'enregistrement des observations suivantes :

Quoiqu'il soit fort à regretter que le capitaine Dillon n'ait pas réussi à découvrir quelqu'un des officiers ou marins ayant fait partie de l'expédition commandée par le comte de La Pérouse, le gouverneur-général pense que le résultat des opérations dudit capitaine a confirmé les renseignemens qu'il avait présentés au gouvernement en 1826, et d'après lesquels l'expédition qu'il vient de terminer fut entreprise, et qu'il a établi, de manière à ne laisser aucun doute, le fait qu'au moins un vaisseau fit naufrage près de l'île de Mannicolo, à une époque qui, d'après les renseignemens obtenus des insulaires, correspond à peu près à celle de la perte de la *Boussole* et de l'*Astrolabe*.

Les objets que le capitaine Dillon a rapportés de Mannicolo, et plus particulièrement ceux timbrés de la fleur de lys, qu'on sait être la marque distinctive des objets appartenant à la couronne de France, et, quant aux effets de marine, être exclusivement bornée à ceux fournis aux bâtimens du roi, fournissent un motif suffisant pour conclure que les vaisseaux naufragés étaient des bâtimens de guerre français ; d'un autre côté, l'apparence de ces objets et la manière dont ils ont été trouvés, rapprochées de l'absence de tous renseigne-

mens concernant la perte, dans la partie sud de l'Océan-Pacifique d'autres bâtimens de guerre français, semble également autoriser à conclure que, soit l'*Astrolabe*, soit la *Boussole*, soit l'une et l'autre, firent naufrage près de l'île Mannicolo, et que le capitaine Dillon a le mérite d'avoir fixé un point qui depuis tant d'années a été l'objet d'intéressantes, mais infructueuses recherches.

Cependant, quoiqu'il soit impossible que ce point soit établi d'une manière positive et à l'abri de toute chicane dans ce pays, le gouverneur-général regarde comme particulièrement heureux que, parmi les débris apportés par le capitaine Dillon (et dont la récupération de chacun a été attestée en due forme sur les lieux par les officiers du vaisseau et par M. Chaigneau qui accompagna l'expédition d'après le désir des autorités françaises), il se trouve un objet en argent sur lequel sont gravées des armoiries assez distinctes pour être identifiées en Europe au moyen des recueils armoriaux de l'ancienne noblesse de France. Il est possible aussi que les numéros que portent les canons de bronze, puissent, par une confrontation avec les registres de l'arsenal du port où les vaisseaux de La Pérouse furent armés, donner lieu à reconnaître ces canons pour avoir fait partie de l'armement desdits vaisseaux. En Europe, avec de semblables indices, on ne peut guère manquer de juger si l'on est fondé ou non à regarder l'île de Mannicolo comme le lieu du naufrage de la *Boussole* et de l'*Astrolabe*.

Il paraît donc, dans l'opinion du gouverneur-général, être grandement à désirer que tous les objets rapportés par le capitaine Dillon soient envoyés en Europe, par une prochaine occasion; et, ce que l'on doit à la conduite du capitaine Dillon, joint à la faculté qu'il aurait de fournir au gouvernement français tous les détails que ce gouvernement

pourrait demander, le désigne naturellement comme la personne la plus propre à être chargée de ces objets, pourvu que (ainsi qu'on l'assure) il désirât les accompagner. Jusqu'à ce que les dispositions nécessaires aient été prises par l'honorable cour des directeurs pour disposer desdits objets de la manière susdite, le gouverneur-général décide qu'ils seront déposés, pour y être offerts aux regards du public, dans les salles de la société asiatique, qui sera invitée à charger quelqu'un de ses employés, de les recevoir sous sa garde. Les plantes apportées à bord du *Research*, ont déjà, à ce qu'il paraît, été transférées au jardin botanique.

Il ne reste plus qu'à ordonner que le conseil de marine règle tous les comptes de l'expédition le plus promptement possible. A cet effet, le conseil de marine invitera le capitaine Dillon à lui remettre son journal de bord et les autres pièces qu'il jugera à propos de demander à cet officier, afin d'établir ce qui est dû pour émolumens et gages de tous les individus attachés à l'expédition, y compris la réclamation de l'ex-second du vaisseau, pour arrérages de ses appointemens, laquelle a été adressée par le conseil avec la lettre du 24 décembre dernier; enfin il dressera un rapport de cette opération, quand elle sera terminée, pour que le gouvernement puisse aviser aux ordres qu'il conviendra de donner.

L'équipage du *Research* sera payé et congédié, et le conseil de marine adressera au gouvernement un rapport contenant son opinion sur la meilleure manière de disposer de ce vaisseau.

Du 10 *mai*. Ayant arrêté mon passage sur la *Mary Ann*, capitaine O'Brien, je fis porter dans la matinée, à bord de ce bâtiment, les objets retrouvés à Mannicolo, lesquels étaient bien emballés

dans de grandes caisses. J'envoyai en même tems une partie de mes bagages. J'avais reçu la veille la lettre ci-dessous, m'annonçant que le gouvernement approuvait mon intention de me rendre en Europe, d'où j'avais été absent pendant près de vingt-deux ans.

Au capitaine P. Dillon.

Monsieur,

Le gouverneur-général approuve votre intention de vous rendre en Angleterre sur la *Mary Ann*, qui est sur le point de mettre à la voile, mais il ne peut autoriser aucune dépense de fonds pour payer votre passage.

Vous ferez emballer sur-le-champ les objets que vous avez rapportés sur le *Research*, et vous les ferez embarquer à bord de la *Mary Ann*, sous la surveillance du conseil de marine. Ils seront, à votre arrivée en Angleterre, déposés à l'hôtel de la compagnie des Indes, et vous voudrez bien être présent à cette opération. Vous recevrez de moi une lettre adressée à M. Dart, secrétaire de l'honorable cour des directeurs, qui vous fera connaître la détermination prise concernant lesdits objets.

L'intention du gouverneur-général est de recommander qu'il vous soit permis de transporter en France ceux de ces objets qu'on jugera convenable d'y envoyer, pour qu'on puisse recourir aux inventaires d'armement des vaisseaux du comte de La Pérouse, ou autres sources propres à établir leur identité.

Je suis, etc. T. Prinsep,

Secrétaire du gouvernement.

Chambre du conseil, 8 mai 1828.

CHAPITRE XV.

Traversée de l'Inde en Europe. — Remarques sur les vents alisés et les moussons.

Du 15 *mai.* Dans la soirée, je m'embarquai sur un bateau à vapeur nommé *le Fire-fly*, et le lendemain matin, je fus rallié par M. Chaigneau et quelques autres passagers. A huit heures, nous descendîmes la rivière pour rejoindre la *Mary Ann* que nous atteignîmes près de Fulta.

Du 20. A huit heures du soir, étant en dehors de tous les dangers qui se trouvent aux embouchures de la rivière d'Hooghly, notre pilote fit un signal à l'un des bricks affectés au service du pilotage, lequel envoya sur-le-champ un canot à bord de la *Mary Ann.* Le pilote partit, et nous fîmes route au large.

Les navires qui se rendent du Bengale en Europe, pendant le mousson du sud-ouest, prennent généralement leur route en louvoyant le long de la côte d'Orissa, de Golconde et de Coromandel, jusqu'à ce qu'ils atteignent le quinzième ou seizième degré de latitude nord. Ils traversent alors le golfe du Bengale, en se dirigeant au sud-est jusqu'à ce

qu'ils coupent la ligne, où ils espèrent rencontrer les vents alisés qui, dans ces parages, soufflent de la partie du sud-est, et avec lesquels ils se dirigent à l'O.-S.-O. pour aller passer à peu de distance de la partie sud de Madagascar. Ils arrivent généralement en vue de la côte d'Afrique, près de la pointe de Natal, doublent le cap de Bonne-Espérance et gagnent Sainte-Hélène, où ils se procurent de l'eau, du bois, des volailles, etc. Après avoir fait à cette île une relâche de deux ou trois jours, ils se dirigent vers l'Europe.

Cette route est invariablement suivie par tous les capitaines de navires pendant que la mousson du sud-ouest règne dans le golfe du Bengale. Cependant elle est à la fois pénible et périlleuse. Les bâtimens, en la suivant, éprouvent souvent des avaries : les uns démâtent, les autres ont des bordages qui larguent et leur causent des voies d'eau considérables; ils sont alors obligés de retourner au port, d'où ils étaient partis, avec leur cargaison endommagée, et souvent la coque même du navire est dans un tel état, qu'on est obligé de le condamner comme hors de service. D'un autre côté, quand ces accidens ne leur arrivent pas, ils mettent en général six semaines à atteindre la ligne.

On devrait par conséquent renoncer à suivre cette route. Voici celle que j'ai suivie dans deux différens voyages. Le premier eut lieu en 1819, sur

le *Saint-Michael*. Le pilote du Bengale me quitta le 8 juillet. Je me dirigeai vers l'île du Prince de Galles, où je relâchai, et de là j'allai à Achem. De ce dernier point jusqu'à la ligne, je n'eus que dix jours de traversée. Ma relâche à Pulo-Pinang (île du Prince de Galles) fut de cinq semaines, et cependant j'arrivai à la terre de Van Diémen cinq jours avant le navire le *Bombay*, qui prit la haute mer le même jour et à la même heure que moi. Je fis mon second voyage en 1822. Je partis du Bengale, pour la terre de Van Diémen, le 18 juillet, sur le brick le *Calder*, que je commandais. Au bout de quatorze jours, j'eus connaissance de la côte d'Achem, près de laquelle je restai toute la nuit, courant bord à terre bord au large, et je pris un mouillage le lendemain. D'Achem, je mis neuf jours à atteindre la ligne, ce qui faisait en tout vingt-trois jours de navigation; tandis que, si j'eusse pris la route ordinaire, par le côté ouest du golfe du Bengale, j'aurais employé au moins six semaines à arriver jusqu'à l'équateur. J'avais en outre évité d'être démâté ou d'avoir mes voiles et mon gréement mis en pièces, en louvoyant pour m'élever au vent dans des parages où la mer est dure et les tempêtes si fréquentes.

Quand les vents régnans soufflent de la partie de l'ouest ou du sud-ouest, ce qui a presque toujours lieu dans les mois de mai, juin, juillet et jusqu'au

15 août, je conseillerais aux capitaines de tous navires, allant au cap de Bonne-Espérance, à la terre de Van Diémen, ou à l'Amérique du Sud, de courir tribord au vent, jusqu'à ce qu'ils eussent connaissance des îles Andaman. De là ils atteindraient généralement à la bordée les petites îles voisines d'Achem. Ils devraient alors arrondir ces îles, en ne s'éloignant pas de nuit à plus de quatre lieues au large, et de jour, se maintenant sur la sonde. Il y a dans ce parage un courant qui porte au sud le long de la côte, et qui met un navire à même de s'y avancer jusqu'à une distance de quarante à soixante milles, où la mousson du sud-ouest, arrêtée par les hautes terres, change de direction et devient ce que les marins du pays nomment la petite mousson ou mousson du nord-ouest, à l'aide de laquelle ils dirigent leurs pros vers le sud, et gagnent les îles situées en face de la côte sud-ouest de Sumatra.

Dans les deux voyages que j'ai cités plus haut, j'ai trouvé le tems beau près d'Achem. A une latitude si voisine de l'équateur, la mousson n'est ni si forte ni si dangereuse que dans le voisinage de la côte d'Orissa ou sur les brasses du Bengale. Après avoir passé la latitude des îles Andaman, j'ai toujours trouvé la mousson du sud-ouest d'une force modérée. Un autre avantage qu'offre cette route est que, si un navire part de la côte du Bengale avec

un vent largue, il n'a pas besoin de virer de bord avant d'être arrivé sous le vent des îles Andaman, et, si alors il était obligé de faire des bords, ce serait dans une belle mer. D'après cela on voit qu'en adoptant cette route, un navire qui marche bien peut, en partant de Calcutta, gagner la ligne en vingt ou vingt-trois jours au plus.

Depuis ma première arrivée dans l'Inde, il ne s'est pas passé une seule année sans qu'on ait vu des navires qui avaient plus ou moins souffert en prenant, pendant la mousson du sud-ouest, leur route le long de la côte d'Orissa. On en vit constamment quelques-uns revenir fortement avariés, et il y en eut d'autres dont on n'entendit plus jamais parler. Au contraire, je ne connais pas un seul exemple d'avarie grave éprouvée par des navires qui avaient pris leur route par l'est des îles Andaman, bien que, dans la saison dont je parle, il y ait un grand nombre de bâtimens qui partent pour se rendre à la Chine, à Pulo-Pinang, Malacca, Singapore, Batavia, Manille, Achem et les ports à poivre situés sur la côte ouest de Sumatra.

J'ai omis de mentionner qu'en juin 1820, mon navire, le *Saint-Michael*, partit de Calcutta, gagna le côté est du golfe et rentra ensuite en pleine mer après avoir fait une relâche aux îles Nicobar, et être allé reconnaître la pointe d'Achem. Sa traversée jusqu'à la ligne fut de vingt-sept jours; il la fit

sous le commandement de mon ancien second, M. Marsh.

Le capitaine de la *Mary Ann* ayant résolu de prendre l'ancienne route, le long de la côte d'Orissa, je suspendrai ici mon journal pour ne pas fatiguer mes lecteurs des détails d'une navigation ennuyeuse, et je le reprendrai à l'époque où nous coupâmes l'équateur, notant alors la durée de notre traversée.

Du 29 *juin*. Aujourd'hui nos observations nous mettaient à environ une lieue dans le sud de la ligne, par 93° de longitude est : ainsi notre traversée avait été de quarante jours. Nous en passâmes dix à louvoyer le long de la côte, près de Coringa, entre les 16° et 17° degrés de latitude nord, gagnant quelques milles un jour et les reperdant le lendemain. Le capitaine reconnaissant qu'il était impossible d'avancer vers le sud, en se tenant près de la côte, se décida à essayer s'il réussirait mieux en tenant le milieu du golfe.

Le vent continua de régner du sud-ouest pendant presque tout le tems, depuis le moment où nous perdîmes la côte de vue, jusqu'à ce que nous eussions atteint le 3° degré de latitude nord. De là jusqu'à la ligne nous fûmes arrêtés dans notre marche pendant près d'une semaine par des brises faibles et variables, et par des calmes. Nous espérions trouver bientôt les vents généraux de la par-

tie du sud-est, et avec leur aide regagner le tems perdu.

Les seuls animaux aquatiques que nous rencontrâmes, depuis notre départ, furent de tems à autre quelques baleines, des marsouins et un petit nombre d'oiseaux des tropiques.

Du 13 *juillet.* Ciel couvert et pluie pendant la plus grande partie du tems, depuis que nous eûmes coupé la ligne. Chose extraordinaire, pendant tout ce tems le vent régna généralement de la partie de l'ouest.

L'estime nous donna pour latitude, 10° 50′ S., et pour longitude, 87° 30′ E. Dans la matinée, le vent parut enfin se fixer au sud-est, et je conjecturai que c'était le commencement des vents généraux que nous étions si impatiens d'atteindre.

En août 1822, je coupai la ligne vers le 20 du mois, et je continuai à avoir des vents du nord-ouest et d'ouest jusque par le 9e degré de latitude sud. En septembre 1819, au contraire, ayant à faire route au sud-est, je rencontrai les vents généraux, de cette partie, dès le 3e degré de latitude sud. Je suis ainsi porté à croire qu'on ne peut guère compter sur la constance des vents dans l'océan Indien, entre l'équateur et 10° sud, à aucune époque de l'année.

Du 22. A neuf heures du matin, l'île Rodrigue était visible de dessus le pont, nous restant au

nord, distance d'environ vingt milles. La position géographique assignée à cette île, dans *Horsburgh's Directory* pour 1827, est 19° 41′ de latitude sud, et 63° 10′ de longitude est.

Du 26. Ce matin le vent tourna au S. S.-O. où il parut se fixer.

Du 6 *août*. Vendredi dernier, on aperçut du haut des mâts une voile qui faisait route au N. N.-E. Samedi, à quatre heures après midi, ce bâtiment vint à portée de voix et se fit connaître pour l'*Ontario* de Liverpool, parti de Calcutta le 2 juin, c'est-à-dire douze jours après nous.

Du 7. Ce matin, nous eûmes la côte d'Afrique en vue du pont, à la distance de cinq à six lieues. A midi, la première pointe de Natal nous restait à l'ouest, distance de six ou sept lieues. Notre latitude était de 29° 50′ S. et notre longitude de 29° 51′ E. Depuis le 27 les vents avaient soufflé de la partie de l'est.

Il me parut que cette côte n'avait pas été le théâtre d'opérations hydrographiques bien faites, attendu que, sur les cartes que nous avions à bord, les sondes étaient fort différentes de celles que nous trouvions. Je ne doute pas qu'un navire courant vers la terre pendant la nuit, en se fiant aux cartes de 1812, ne fût dans le cas de faire côte. Les sondes sont portées à 80 brasses à un demi-degré de la terre. Cependant, en faisant sonder ce matin

avec une ligne de 100 brasses, je ne trouvai pas de fond, bien que nous ne fussions pas à plus de cinq ou six lieues du rivage.

Du 31. Rien de remarquable ne nous arriva depuis le 7. Pendant deux jours, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, nous eûmes des vents forts de la partie du sud-est; ils tournèrent ensuite au nord-ouest, et, au bout de cinq à six jours, revinrent au sud-est. Ce matin, au point du jour, nous avions Sainte-Hélène en vue du pont, distance de deux lieues. Ayant attaqué cette île pardessous le vent, nous fûmes obligés de l'arrondir de ce côté pour gagner James-Town, où nous jetâmes l'ancre à deux heures après midi. On intima aux passagers que le navire devait mettre à la voile le lendemain soir.

J'ai beaucoup voyagé, mais jamais je n'ai vu aucun point du globe aussi stérile en apparence que me sembla Sainte-Hélène, vue de la mer. L'île du cap Barren, dans le détroit de Bass, est un Eden en comparaison de celle-ci. Son aspect triste et nu fait naître un sentiment de tristesse et d'horreur dans l'ame du voyageur qui y aborde passagèrement; quel doit être son effet sur ceux que leur devoir oblige de résider dans cette île! Je débarquai et me rendis à une espèce d'hôtel situé au coin d'un petit jardin qui confine à la maison du gouverneur du côté de l'intérieur de l'île. La chambre

qu'on me donna était celle qu'occupa le duc de Wellington en revenant de l'Inde, et Napoléon y avait couché la première nuit qu'il passa sur cette terre de captivité.

Du 1er *septembre*. Ce matin, au point du jour, je partis, accompagné d'un autre Anglais, pour aller visiter le tombeau de l'ex-empereur, à deux milles et demi de la ville. Chemin faisant, nous passâmes auprès de la petite ferme connue aujourd'hui sous le nom de Briars. Le terrain ne paraissait pas avoir été cultivé depuis plusieurs années ; on n'y voyait aucun arbuste, et le chétif bâtiment d'habitation, ainsi que la brasserie, tombait en ruines ; il y avait dans les environs six soldats qui creusaient la terre couverte en cet endroit d'un épais gazon. Je demandai à mon guide ce que l'on voulait planter là. Il me répondit que c'étaient des mûriers, et que l'intention de la compagnie des Indes était de naturaliser les vers à soie dans cette partie de l'île, comme on l'avait déjà fait avec succès à Longwood. A sept heures et demie nous arrivâmes auprès de la tombe de Napoléon. Elle était gardée par un sergent et un soldat invalides qui offrirent, aux personnes présentes, quelques petites branches des saules qui s'élèvent près de la grille de fer dont est entourée la pierre tout unie qui recouvre la dépouille mortelle de l'ex-empereur.

De là, nous nous rendîmes à Hutsgate, ancienne

résidence du comte Bertrand et de sa famille, distante de Longwood de deux milles et demi. En arrivant à Longwood, nous descendîmes de cheval, et l'on nous conduisit à la maison qu'avait habitée Napoléon. Nous y entrâmes par une porte de derrière, et nous trouvâmes toutes les chambres converties en une seule pièce, qui servait de grange, et contenait une grande quantité de paille d'avoine au milieu de laquelle se promenaient un grand nombre de rats. C'est dans ce triste séjour que se termina l'existence de celui que l'on reconnaît pour un des plus grands hommes que l'Europe eût jamais produits. Cet endroit est le seul où j'aie trouvé une portion de terrain aplani; toutes les autres parties de l'île que j'ai vues présentent un sol inégal, raboteux et aussi aride que des rochers peuvent l'être.

Nous revînmes en ville à neuf heures. Les chemins que nous avions parcourus étaient assez bons, mais roides; ils valaient mieux que tous ceux que j'avais vus, dans de semblables localités, à l'Amérique du Sud, et doivent avoir coûté beaucoup de travail.

Six heures du soir était l'heure fixée pour nous rembarquer, et neuf celle où nous devions mettre à la voile. Mon hôtesse m'apporta son mémoire. Elle avait traité ma société avec assez de conscience pour un pays où tout est si cher. Pour la table et

le logement de chaque grande personne nous payâmes trente shillings par jour; pour chaque enfant quinze shillings, pour chaque domestique autant. On payait, pour une petite voiture à un cheval, moitié moins grande qu'un guigue ordinaire, deux livres dix sous sterling par jour, et pour un cheval de selle quinze shillings.

A six heures nous nous embarquâmes. En me rendant à bord du canot, je remarquai que tous les gens de la basse classe étaient munis d'une pipe; il paraît qu'on fume plus dans cet endroit que dans aucun autre des établissemens anglais que j'ai visités; des garçons de douze ans avaient la pipe à la bouche.

A onze heures du soir, nous mîmes sous voiles et nous dirigeâmes au nord-ouest. Nous avions embarqué quelques moutons, du biscuit, de l'eau et des patates. Ces dernières étaient de la plus mauvaise qualité que j'eusse rencontrée depuis quelque tems; elles étaient petites, et si mollasses et si gluantes, qu'il fallait un estomac d'autruche pour les digérer.

Du 14. Rien de remarquable ne nous arriva depuis notre départ de Sainte-Hélène jusqu'à ce jour. Dans la nuit, nous passâmes la ligne pour la seconde fois. A midi, notre latitude observée était de 0° 27′ S. et la lontitude de 23° 30′ O. de Greenwich. Un de nos passagers, le révérend M. Wilson, aide chapelain de l'établissement du Bengale, s'était

rembarqué à Sainte-Hélène avec une maladie d'entrailles qui avait fait depuis d'effrayans progrès, et les médecins du bord désespéraient de sa vie.

Pendant que notre navire était à l'ancre à Sainte-Hélène, nous reçûmes avis que le bâtiment anglais le *North Star*, revenant de Ceylan à Londres, avait été pillé et sabordé par un pirate près de l'île de l'Ascension, dans le mois de février dernier. Plusieurs hommes avaient été massacrés; le reste de l'équipage avait été renfermé sous le gaillard d'avant, évidemment dans l'intention qu'il y fût noyé par l'eau qui s'introduisait dans le navire à l'endroit où on l'avait sabordé. Cependant les malheureux qu'on avait ainsi voués à la mort, étaient parvenus pendant la nuit à forcer leur prison et à boucher le sabord, lorsqu'il y avait déjà six pieds d'eau dans la cale. Le pirate n'était pas en vue alors; ils installèrent leurs voiles du mieux qu'ils purent, et réussirent à gagner sains et saufs un port d'Angleterre. Cet avis nous avait tous mis en alerte à bord de la *Mary Ann*. Nous nous attendions à tout moment à éprouver le même sort, et chaque voile que nous apercevions excitait nos soupçons et nos craintes.

Les *pintades* du cap nous suivirent pendant deux jours après notre départ de Sainte-Hélène. Le premier jour, j'en remarquai six autour du bâtiment; le lendemain, je n'en comptai plus que deux,

et le troisième jour, toutes avaient disparu. Pendant plusieurs de mes voyages, j'ai observé la course de ces oiseaux et je l'ai notée sur mes journaux, mais jamais je ne les avais vus si au nord de l'endroit où ils stationnent habituellement.

Du 23. Dimanche matin à sept heures, mourut le révérend Isaac Wilson. C'était un homme pieux, libéral, éclairé, et parfaitement propre à remplir les fonctions ecclésiastiques. Il était extrêmement respecté de tous ceux qui le connaissaient.

Hier à huit heures du matin, nous aperçûmes deux bâtimens toutes voiles dehors et paraissant avoir une grande marche. Quand ils furent arrivés assez près de notre navire, nous reconnûmes que le plus rapproché était une goëlette portant le pavillon des États-Unis; l'autre était un brick peint en noir portant une flamme et le pavillon de Buénos-Ayres. A midi, ils passèrent tout près de notre arrière; ils faisaient route au nord, et nous au nord-nord-ouest. Le brick paraissait gagner sur la goëlette. A une heure, le brick tira un coup de canon, et à une heure et demie un second. La goëlette alors mit en panne. Peu de tems après le brick lui passa de l'arrière et mit en panne également. Ils restèrent dans cette position jusqu'à cinq heures que nous les perdîmes de vue. Cette rencontre donna lieu à une foule de conjectures à bord de la *Mary Ann*. Les uns supposaient que le brick était un pirate

occupé à piller la goëlette ; d'autres pensaient que c'était un bâtiment de la république de Buénos-Ayres qui visitait simplement l'Américain pour s'assurer s'il n'avait point dans sa cargaison de marchandises appartenant à des sujets de l'empereur du Brésil. Nous réunîmes tout ce que nous possédions d'armes afin de défendre notre vie, et nous avions pris la détermination de laisser le pirate (si c'en était un) prendre ce qu'il lui plairait à bord de notre navire, excepté les passagers et l'équipage. Nous n'avions guère de chance de pouvoir résister avec avantage, le navire n'étant aucunement armé et n'ayant à bord qu'un petit nombre d'hommes. A midi le point nous donna pour latitude, 9° 2′ N. et pour longitude, 25° 30′ O.

Du 25. Un peu après le point du jour, nous découvrîmes une voile. A deux heures après midi, le bâtiment aperçu se trouva tout près de nous. Nous lui parlâmes, et nous apprîmes que c'était le *Cape Packet*, allant de la Nouvelle-Galles à Liverpool et ayant cent vingt jours de traversée. Le capitaine nous dit que le brick et la goëlette que nous avions vus le 22 l'avaient visité, et que tous deux étaient des corsaires de Buénos-Ayres allant croiser aux Indes occidentales pour faire des prises sur les Espagnols. A midi, notre latitude était de 11° 25′ N. et notre longitude de 26° 40′ O.

Du 14 *octobre*. Rien d'extraordinaire ne s'étant

présenté depuis le 25 du mois dernier, je n'écris point ici d'extrait de mon journal pour cet espace de tems. Les vents alisés nous conduisirent jusqu'à 32° de latitude N. Là ils tournèrent au N.-E., au N. et au N.-O., de manière à nous empêcher de passer au nord des Açores, ainsi que nous avions intention de le faire. Nous gouvernâmes au nord-ouest jusqu'au point du jour ce matin, où nous eûmes en vue du pont les îles du Pic et de Fayal. Le chenal entre ces deux îles nous restait à l'ouest. Le vent étant alors de la partie du sud, tems couvert, nous fîmes porter au nord et nous arrondîmes la pointe nord de Fayal. A l'ouest de cette pointe, nous vîmes plusieurs pièces de terre encloses et quelques maisons éparses çà et là sur ces terres. Vers midi, le vent soufflait trop fort et le tems avait trop mauvaise apparence pour nous permettre de communiquer avec la terre. En conséquence nous dirigeâmes notre route vers l'Angleterre.

Du 20. Nous eûmes le vent bon depuis le jour où nous quittâmes les Açores jusqu'à vendredi soir qu'il survint du calme et ensuite des brises légères et variables de la partie de l'ouest. Au point du jour nous découvrîmes trois voiles. Deux de ces bâtimens faisaient route à l'est, l'un desquels arbora les couleurs françaises. Le troisième courait à l'ouest toutes voiles dehors; nous gouvernâmes pour nous en approcher, et nous trouvâmes que c'était l'*Anne-*

Romney, de Londres, parti, il y avait cinq jours de Bristol, pour l'île de Saint-Thomas aux Indes occidentales. Étant à court de vivres, nous envoyâmes à onze heures un canot à bord de ce bâtiment avec quelques piastres pour acheter des provisions. Ce canot revint à une heure après midi, nous apportant des salaisons, de la farine, du biscuit et du rum. Nous rembarquâmes notre canot et nous dirigeâmes au nord-nord-est avec le vent à l'est.

Dans la journée, ayant vu un certain nombre d'oiseaux terrestres de divers espèces, nous supposâmes qu'ils avaient été entraînés par le vent des côtes d'Irlande ou de celles d'Espagne, le cap Clear nous restant alors à quatre cent soixante milles et le cap Finistère à trois cent trente-deux milles. Parmi ces oiseaux nous prîmes un verdier, une chouette et trois étourneaux. Les derniers étaient au nombre de sept, voltigeant autour du vaisseau et venant à bord où ils se jetaient avec avidité sur des grains de riz, des cancrelas et des miettes de pain. On rendit la liberté aux trois qui avaient été pris. Ils se perchèrent dans le gréement pour y passer la nuit et sans doute ils restèrent avec nous jusqu'à vue de la côte. Je regarde comme une chose très-rare d'avoir trouvé des oiseaux de ces espèces à une si grande distance de terre, surtout la chouette à qui on ne suppose pas généralement un long vol.

A midi, latitude, 45° 12′ N., longitude, 16° 27′ O.

Le 25 octobre nous aperçûmes Start-Point et le lendemain, dans l'après midi, les passagers de la *Mary Ann* débarquèrent à Plymouth. Je me rendis, en toute hâte, à Londres où j'arrivai le mercredi suivant dans la matinée. Je déposai les lettres que j'apportais du Bengale à l'hôtel de la compagnie des Indes. Peu après, je fus rendre visite à S. Exc. le prince de Polignac, ambassadeur de France à la cour d'Angleterre et lui fis part de l'intention où j'étais de me rendre immédiatement à Paris. S. Exc. me reçut de la manière la plus flatteuse et eut la bonté de me faire délivrer un passeport de cabinet avec des lettres de recommandation pour M. le baron Hyde de Neuville, ministre de la marine à Paris.

Je partis, le samedi 1er novembre, pour la France, dans l'intention d'assurer, dans ce pays, mes droits d'auteur pour la relation de mon voyage que je me proposais de publier. Je pensais que ce serait vraisemblablement toute l'indemnité que je recevrais pour une expédition qui m'avait coûté tant de fatigues, de dépenses et d'inquiétudes.

J'arrivai à Paris dans la soirée du 3 et le lendemain je me présentai au ministère de la marine. J'y fus reçu avec une extrême politesse par le premier secrétaire du ministre, qui m'invita à revenir le lendemain à quatre heures. J'obtins alors l'honneur

d'une entrevue avec S. Exc. M. le baron Hyde de Neuville, qui me reçut parfaitement bien et me félicita sur le succès de mon entreprise. Je fis connaître au ministre l'objet de mon voyage à Paris, et je reçus de S. Exc. l'assurance que l'on prendrait en considération ma demande relative à la garantie de mes droits d'auteur en France. Le ministre me dit en outre qu'à mon retour à Paris, où j'avais témoigné l'intention de revenir sous peu, il ne doutait pas que Sa Majesté très-chrétienne ne me donnât des marques de sa royale satisfaction.

J'étais de retour à Londres le 9 novembre. Le lendemain, j'eus une entrevue avec le président de l'honorable cour des directeurs pour les affaires de l'Inde. Il m'informa que les reliques que je m'étais procurées à l'île de Mannicolo seraient délivrées au secrétaire d'état des affaires étrangères, qui adresserait à ce sujet une communication à l'ambassade française et prendrait les arrangemens nécessaires pour que ces objets fussent transportés en France. Les choses demeurèrent dans cet état jusqu'au 15 janvier 1829. A cette époque on reçut à la compagnie des Indes une communication de S. Exc. le prince de Polignac. Cet ambassadeur remerciait, au nom de Sa Majesté très-chrétienne, l'honorable compagnie des Indes des efforts généreux et humains de ses délégués en Asie, annonçant que le roi verrait avec intérêt les

objets trouvés à Mannicolo, ainsi que le capitaine Dillon à qui la découverte en était due.

Le 18 janvier, S. Exc. le prince de Polignac, d'après une invitation qui lui avait été adressée, vint à l'hôtel de la compagnie des Indes pour examiner les objets que j'avais rapportés avant qu'on ne les embarquât. Il fut reçu, avec tous les honneurs dus à son rang, par le vice-président et plusieurs des membres de la cour des directeurs, et, après avoir également examiné le Muséum de la compagnie et d'autres objets de curiosité, S. Exc. prit part à une brillante collation qui avait été préparée pour la circonstance.

Les objets qui devaient être présentés à Sa Majesté très-chrétienne ayant été embarqués sur un paquebot à vapeur, je les accompagnai jusqu'à Calais où on les débarqua le premier février. Le 6 ils arrivèrent à Paris et j'en fis la remise à M. le baron Hyde de Neuville qui, en les recevant, me dit qu'ils seraient placés dans un cénotaphe qu'on érigerait à cet effet dans une des salles du musée de la marine nouvellement établi sous le nom de *Musée Dauphin*, et qu'on y joindrait une inscription rappelant les circonstances de leur perte et de leur recouvrement.

Le 22 février, je reçus, de S. Exc. le ministre de la marine, une lettre par laquelle il m'annonçait que Sa Majesté très-chrétienne, Charles X,

pour me donner une marque de sa royale approbation, avait daigné me nommer chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur et m'accorder une somme suffisante pour m'indemniser des frais de mon voyage, ainsi qu'une pension de 4,000 fr. dont la moitié serait reversible à ma famille. J'adressai mes très-humbles remercîmens à cet illustre prince pour ce témoignage de sa bonté royale et la manière généreuse dont il récompensait mes services.

Le 2 mars, S. Exc. le ministre de la marine me mena à la cour et j'eus l'honneur d'être présenté au roi. Sa Majesté me reçut très-gracieusement et s'entretint avec moi en anglais, langue qu'elle parle avec facilité. Les événemens de mon voyage formèrent le sujet de notre entretien. Sa Majesté parut connaître parfaitement tous les détails relatifs à l'expédition de La Pérouse et m'adressa plusieurs questions très-judicieuses concernant la perte de ce célèbre et infortuné navigateur, avec une sollicitude qui fait le plus grand honneur aux sentimens de son cœur royal. Sa majesté me demanda mon opinion sur la possibilité qu'il existât encore sur les îles de Salomon quelques hommes des équipages de La Pérouse. Après une audience d'une demi-heure, ce monarque affable me congédia en m'adressant ces paroles bienveillantes : « *Good by, captain Dillon; I thank you.* » J'exprimai de nouveau à Sa Majesté ma gratitude pour ses bontés envers moi et ma famille et je me retirai.

Pendant mon séjour à Paris, j'eus plusieurs occasions de voir le vicomte de Lesseps, qui est le seul des compagnons de La Pérouse aujourd'hui vivant. Il fit partie de l'expédition pendant vingt-six mois, et fut débarqué au Kamschatka, par ordre du commandant, pour porter en France les cartes et journaux du voyage jusqu'à cette époque. Le vicomte de Lesseps était âgé de vingt-trois à vingt-quatre ans quand il partit avec l'expédition. Il a aujourd'hui soixante-quatre ans et paraît vigoureux, actif et plein de santé. Il était, il y a quelques années, chargé des honorables fonctions de consul général de S. M. T. C. en Portugal.

Ce fut pour moi un véritable plaisir de trouver le vicomte de Lesseps aussi bien portant à son âge, après les fatigues incroyables d'un des voyages les plus longs et les plus difficiles qu'on ait jamais entrepris par terre. Il m'accompagna un jour au ministère de la marine pour voir les objets que je m'étais procurés à Mannicolo. Il les examina minutieusement. Il me dit que la pièce de bois, sur laquelle est sculptée une fleur de lis, avait probablement fait partie des ornemens du tableau de poupe de la *Boussole*, sur lequel on avait représenté les armes de France, parce que c'était le seul des deux bâtimens qu'on avait orné de cette manière. La poignée d'épée et la cuiller d'argent attirèrent aussi particulièrement son attention. Il dit

que les officiers de l'expédition portaient des épées pareilles à celle-ci, et qu'il n'était pas invraisemblable que l'épée et la cuiller lui eussent appartenu, parce qu'à son débarquement il avait laissé des objets semblables sur la frégate, comme étant trop embarrassans à porter dans un long voyage à travers les neiges des pays arctiques et les déserts de la Sibérie. Quant aux canons de bronze, après les avoir regardés attentivement, il dit qu'il y en avait quatre semblables aux plus gros sur le gaillard d'arrière de chacune des frégates, et que les plus petits étaient pareils à ceux qu'on installait dans les canots lorsqu'on allait à terre chez des sauvages. Quand il eut aperçu la petite meule de pierre, il se retourna subitement et, avec une surprise marquée, il me dit : « Voici ce que vous avez trouvé de mieux. Nous avions des moulins établis sur le gaillard d'arrière pour moudre nos grains. » Ceux qui ont lu la relation du voyage de La Pérouse, peuvent se rappeler ce passage :

« On trouva que les moulins à bras ne remplis-
» saient pas bien leur objet. Le capitaine de Lan-
» gle, de l'*Astrolabe*, les perfectionna et les établit
» d'une manière à peu près semblable aux moulins
» à vent construits à terre. »

A mon retour de France en Angleterre, je reçus des lettres de M. Russell, l'officier que j'avais expédié de la Nouvelle-Zélande avec Martin Bushart

et les autres interprètes. Il m'informait qu'il les avait débarqués sains et saufs à leurs résidences respectives ; qu'il était revenu à Calcutta, en août 1828, et qu'il y avait reçu un accueil distingué en récompense des services qu'il avait rendus à l'expédition.

Je lus aussi avec plaisir dans la *Gazette Littéraire*, du 12 avril 1828, que l'on avait reconnu quelles étaient les armoiries gravées sur le pied du chandelier d'argent trouvé à Mannicolo. Sir William Betham, roi d'armes d'Irlande, s'était livré à des recherches qui prouvaient, suivant son opinion, que ces armoiries étaient celles des Collignon, famille noble de France, et que par conséquent l'objet qui les portait avait probablement appartenu à un membre de cette famille, conjecture qui se trouvait appuyée par la circonstance de l'embarquement, à bord de la *Boussole*, d'un M. Colignon en qualité de botaniste. Voici la teneur de l'article de la *Gazette Littéraire :*

« On a enfin reçu des renseignemens positifs sur le sort si long-tems incertain de l'infortuné La Pérouse.

» Le capitaine Dillon ayant été informé que deux grands navires avaient fait naufrage sur une des îles de l'archipel des Amis, ou de celui des Navigateurs (1), le gouvernement de

(1) Le rédacteur de la *Gazette littéraire*, en prétendant rectifier une erreur, en commit une lui-même. Il crut devoir substituer au nom des deux archipels ci-dessus celui des îles de Salomon, tandis que Mannicolo, que les Français ont nommée île de la Recherche, appartient à l'archipel de Santa-Cruz.

l'Inde équipa et expédia, sous le commandement de ce capitaine, un vaisseau nommé le *Research,* dans le but d'aller reconnaître la vérité de cette information.

» M. John Russell, officier à bord du *Research,* écrivit à son oncle, sir William Betham, une lettre portant la date du 7 novembre 1827, et qui parvint, à Dublin, le 9 mars 1828. Nous en insérons ici la copie.

De la Nouvelle-Zélande, le 7 novembre 1827.

« Nous venons d'arriver d'un voyage à la recherche de La » Pérouse, et je crois que nos efforts ont réussi à procurer » une entière certitude sur le sort funeste de ce célèbre navi- » gateur. Les deux frégates firent naufrage dans une même » nuit, sur un récif au large de l'île Mannicolo, située par » 11° 40′ de latitude sud, et 170° de longitude est (1). L'une » d'elles coula à fond immédiatement après avoir touché, et » tous ceux qui la montaient périrent..... L'autre fut jetée sur » le récif et quelques hommes de l'équipage s'échappèrent. » Ils sauvèrent des débris qui leur servirent de matériaux » pour construire un petit bâtiment sur lequel, à l'exception » de deux hommes, qui restèrent parmi les insulaires, ils » quittèrent l'île environ cinq mois après leur naufrage. On » ignore ce qu'ils sont devenus. Des deux hommes demeurés » sur l'île, l'un en partit plus tard sur une pirogue, et l'autre » mourut il y a environ trois ans. Nous avons obtenu la » preuve évidente que les bâtimens, naufragés à Mannicolo, » étaient français, ayant trouvé plusieurs objets en argent et » en cuivre timbrés de fleurs de lis. Nous avons aussi deux » cloches dont l'une porte cette inscription : *Bazin m'a fait;* » sur l'autre sont les armes de France. Nous avons encore

(1) La latitude du mouillage occupé par *le Research* était de 11° 41′ S., et 167° 5′ E.

» trouvé le pied d'un chandelier plaqué en argent, sur lequel
» sont gravées des armoiries dont je vous envoie la descrip-
» tion. Nous avons visité toutes les îles voisines pour tâcher
» de connaître le sort du petit bâtiment et de ceux qui le
» montaient, si, par hasard, il en existait encore quelqu'un ;
» mais nos recherches ont été sans succès. »

» Ce récit de M. Russell, quelque concis qu'il soit, paraîtra d'une importance et d'un intérêt extraordinaires, à défaut du rapport officiel qui sera adressé par le gouvernement de l'Inde, attendu qu'il s'écoulera quelque tems avant que ce rapport ne parvienne en Europe.

» Les armoiries mentionnées dans la lettre de M. Russell appartiennent à M. Colignon qui était embarqué en qualité de botaniste sur la *Boussole*. D'après cela, comme l'équipage du bâtiment qui coula à fond aussitôt après avoir touché a dû périr et qu'on n'a pu rien sauver de ce bâtiment, on doit regarder comme prouvé que c'est la *Boussole*, commandée par M. de La Pérouse, qui fut jetée sur le récif, puisque M. Colignon montait cette frégate.

» Quelques-uns de nos confrères journalistes ayant inséré dans leurs feuilles un rapport inexact et très-incomplet du fait dont il s'agit, nous nous sommes adressés à sir W. Betham, qui a bien voulu nous transmettre les renseignemens que nous publions.

» Afin de montrer que la découverte des armoiries, dont parle M. Russell, a dévoilé le mystère qui enveloppait depuis quarante ans le sort de l'intrépide et malheureux La Pérouse, nous avons fait faire un dessin de ces armes. Ayant ensuite fait des recherches dans un ouvrage français sur le blason (*Mercure Armorial, in-folio; Paris*, 17e *siècle*), nous avons trouvé que ces armoiries étaient celles des Colignon, et en consul-

tant l'histoire de la malheureuse expédition de La Pérouse, nous avons remarqué au nombre des personnes qui en faisaient partie, un M. Colignon, naturaliste de la *Boussole*. Ces faits nous paraissent fournir la preuve évidente que les bâtimens dont on a retrouvé des débris, ne peuvent être autres que ceux de La Pérouse. Le croissant or qu'on remarque au bas de l'écusson, étant le signe de filiation, indique que M. Colignon était d'une branche cadette de la famille de ce nom. Nos confrères de Paris feront sans doute des recherches sur un sujet qui a pendant si long-tems excité la curiosité et l'intérêt dans toute l'Europe. »

Telle était l'opinion qu'on s'était formée en Angleterre. Mais, pendant mon séjour à Paris, M. A. Hapdé, chevalier de la Légion-d'Honneur, qui a publié une brochure sur le voyage que je venais de faire, m'a déclaré qu'il croyait que les armoiries en question étaient celles de M. de Langle, commandant de l'*Astrolabe*, qui fut massacré aux îles des Navigateurs.

Avant de partir pour Paris avec les objets que j'avais retrouvés à Mannicolo, je lus dans les feuilles de Londres un article concernant l'expédition de La Pérouse, lequel article avait été traduit d'un journal de Paris, du 12 janvier. Il était ainsi conçu :

« *La Pérouse.* Le capitaine Dumont Durville, commandant l'*Astrolabe*, qui avait été envoyé à la recherche des débris de l'expédition de La Pérouse, paraît avoir trouvé le lieu où les bâtimens de l'expédition firent naufrage. Ce fut vers la côte sud de

l'île de Vanikoro, et non *Malicolo*, que les deux bâtimens se perdirent sur des rochers pendant une nuit très-obscure. Les naturels, interrogés par un interprète, déclarèrent qu'un matin ils avaient vu une immense pirogue échouée contre le récif, où elle fut promptement démolie et engloutie par les flots. Environ trente hommes de son équipage parvinrent à s'échapper dans un canot et abordèrent sur l'île. Le jour suivant les insulaires aperçurent une seconde pirogue, semblable à la première, échouée sur un fond régulier de 15 à 18 pieds d'eau; elle y demeura long-tems sans être détruite. Tous ceux qui la montaient descendirent à terre, où ils rejoignirent les hommes de l'autre navire, et travaillèrent sur-le-champ à construire un petit bâtiment des débris de celui qui n'avait point coulé. Après six ou sept lunes de travail, ils quittèrent l'île, suivant l'opinion la plus répandue. Néanmoins la place précise du naufrage ne fut point indiquée sur-le-champ par les naturels; mais le présent d'un morceau de drap écarlate leur inspira des dispositions plus favorables, et ils montrèrent un endroit où l'on distinguait au fond de la mer, à trois ou quatre brasses sous l'eau, des ancres, des canons, des boulets, des saumons, etc., et surtout une immense quantité de plaques de plomb. La chaloupe de l'*Astrolabe* parvint à retirer de cet endroit une ancre de dix-huit cents livres, un canon

court en fonte, du calibre de 8, un saumon de plomb et deux pierriers en bronze. Certain, d'après ces preuves matérielles, que c'était là le lieu où La Pérouse avait fait naufrage, M. Durville fit ériger sur la côte un monument portant cette inscription : *A la mémoire de La Pérouse et de ses compagnons, l'*ASTROLABE, 14 *mars* 1828. Un détachement de dix hommes défila par trois fois autour de ce mausolée, et fit trois décharges de mousquèterie, tandis que la corvette tirait un salut de vingt-un coups de canon. Après avoir rendu ces pieux honneurs aux mânes de ses illustres compatriotes, et avoir échappé aux plus grands périls, le capitaine de l'*Astrolabe*, dont presque tout l'équipage était malade, parvint à atteindre les îles Mariannes, où il fut parfaitement accueilli par le gouverneur espagnol, don Jose Médinilla. L'*Astrolabe* toucha ensuite à Amboine, le 18 juillet 1828, à Batavia, le 29 août, et enfin le 29 septembre à l'île Maurice, d'où ce bâtiment reviendra à Toulon aussitôt que l'équipage aura pris un peu de repos, bien nécessaire après tant de glorieuses fatigues. »

Je fus surpris et peiné de la teneur de cet article, d'après lequel on représentait évidemment M. Durville comme ayant le premier découvert le sort de La Pérouse et trouvé des traces de son naufrage; tandis qu'on ne m'accordait aucune part dans ces

glorieuses fatigues, et que l'on passait tout-à-fait sous silence les généreux efforts du gouvernement de l'Inde, ma visite antérieure au théâtre de la catastrophe et la découverte de preuves encore plus concluantes que celles dont il était fait mention.

Ce qui contribua principalement à me confirmer dans l'idée que je m'étais formée du sentiment sous l'inspiration duquel cet article avait été écrit, était la connaissance des efforts qui avaient été employés à la terre de Van Diémen, pour faire croire que les renseignemens que j'avais donnés sur l'île de La Pérouse étaient chimériques.

Il en résulta que je récriminai contre le capitaine Durville comme l'auteur supposé de l'article en question.

J'appris plus tard que cet officier n'était pas encore de retour en France et par conséquent n'avait pu avoir connaissance de l'article dont je m'étais cru fondé à me plaindre. Je sus en outre que loin de chercher à s'attribuer tout l'honneur de la découverte, il avait, dans sa correspondance avec le ministre de la marine, fait une mention honorable de mes services et annoncé que j'avais visité Mannicolo six mois avant lui; enfin, qu'en témoignage de mes efforts antérieurs aux siens, il avait donné mon nom à un des caps de l'île.

Une conduite aussi loyale de sa part méritait d'être reconnue autrement que l'article du journal

ne m'avait malheureusement porté à le faire. Je saisis avec empressement l'occasion de rendre justice à ce courageux navigateur, dont les travaux ont fourni de nouvelles preuves de la réalité de la découverte que j'ai faite du sort de La Pérouse.

APPENDICE.

Manifestation de l'opinion publique en Orient, au sujet du voyage du capitaine Dillon, et de la conduite tenue envers lui à la Terre de Van Diémen. — Témoignages d'approbation de la société asiatique du Bengale.

D'après le conseil de plusieurs amis, je me suis décidé à insérer ici quelques extraits des feuilles publiques de la Terre de Van Diémen, de la Nouvelle-Galles et du Bengale, concernant mon voyage. C'était certainement le meilleur moyen que je pusse adopter pour montrer l'opinion que l'on s'est formée à ce sujet, dans ces contrées lointaines, et pour prouver que l'opposition (je pourrais plutôt dire la persécution) que j'ai éprouvée dès le début de mon expédition, et qui a menacé d'en compromettre les résultats, a été blâmée par les personnes les plus éclairées et les plus indépendantes.

N°. 1. *Extrait du* Tasmanian, *du* 3 *mai* 1827..

Nous avons publié les détails du procès intenté au capitaine Dillon, pour voies de fait, procès qui a donné lieu à de si longs débats devant la cour suprême de Justice. Nous fûmes surpris d'entendre le président déclarer au jury que le capitaine du vaisseau le *Research*, appartenant à l'honorable compagnie des Indes, monté par des officiers au service de cette compagnie, et équipé pour un voyage de découvertes,

devait être assimilé au capitaine d'un navire marchand faisant le commerce entre Londres et la Terre de Van Diémen. Il peut être vrai que les officiers de ce vaisseau ne soient pas dans le cas d'être jugés d'après la loi martiale; mais ils verront, à leur retour au Bengale, qu'ils peuvent l'être d'après les règlemens de la compagnie qui les a commissionnés. De ce qu'un jury a reconnu le capitaine Dillon coupable de voies de fait, il ne s'ensuit pas que la lettre du docteur Tytler ne puisse être envisagée sous un point de vue différent par le gouvernement du Bengale; et, s'il en est ainsi, on voit clairement quel doit être le résultat.

Le gouvernement du Bengale a montré la plus grande sollicitude touchant l'objet de cette expédition, qui déjà lui avait coûté environ 15,000 livres sterlings. Nous ne pouvons donc croire que le vaisseau le *Research* ait été considéré par aucun des membres du conseil de marine comme une bourque uniquement propre à transporter du riz et susceptible de se perdre sur les roches de Tucopia. Certes, une telle assertion, qui impute au gouvernement du Bengale un acte très-criminel, est la plus sanglante calomnie qu'on ait jamais lancée contre lui.

Si le jury a pensé que le contenu de la lettre du docteur Tytler était vrai, et que le capitaine Dillon était aliéné, il devait, à notre avis, l'acquitter par ce motif; et s'il a cru que la chose n'était pas vraie, il devait également prononcer son acquittement. D'après ce qu'avait dit le président nous comptions que le jury s'attacherait spécialement aux faits; mais son *verdict*, et surtout la sentence, nous ont causé une extrême surprise.

Nous regrettons, par rapport à une expédition si intéressante pour le monde civilisé, que la peine prononcée n'ait pas été entièrement pécuniaire. L'emprisonnement du capitaine

Dillon, pendant deux mois, peut faire manquer cette expédition.

Ce procès a occupé quatre audiences de la cour suprême. Nous en avons rapporté les faits. Voici la lettre que le docteur Tytler avait adressée à un des officiers du *Research*, et qui fournit au capitaine Dillon le principal motif des mesures sévères qu'il crut devoir adopter contre son chirurgien. L'original qui avait été rendu au docteur ayant été détruit par lui, et personne n'en ayant pris copie, nous ne pouvons l'insérer que telle que le docteur lui-même l'a citée de mémoire à l'audience.

Au premier officier du vaisseau de l'honorable compagnie des Indes Orientales le Research.

« MONSIEUR,

» En conséquence de la scène épouvantable qui a eu lieu » ce matin, quand le capitaine Dillon est venu à la porte de » ma cabine, et m'a adressé des menaces uniquement parce » que je lui avais envoyé mon reçu de la latitude et de la » longitude signé d'une manière que les instructions du gou- » vernement m'autorisent à employer; et aussi de ses diva- » gations concernant les ossemens vermoulus de feu Sir Da- » vid Ochterlony, et de sa correspondance avec moi depuis » trois jours, je n'ai pas le moindre doute qu'il ne soit dans » un état d'aberration mentale qui dégénère par fois en accès » de violence et de folie furieuse. Je regarde donc comme » un devoir impérieux, que me prescrivent les fonctions dont » je suis investi, de vous faire part de mon opinion à ce sujet, » laquelle est que l'état actuel du capitaine Dillon est le résul- » tat de sur-excitation et d'exposition au soleil ardent de ces » climats, chose que j'avais prédite au conseil de marine,

» D'après cet exposé, je vous laisse le soin de conférer avec » les autres officiers relativement aux mesures à prendre » pour le salut du vaisseau et de la vie de tous ceux qui sont » à bord. Je considère spécialement ma propre vie et celle » de mon fils, comme étant en danger, attendu que j'occupe » la cabine voisine de celle du capitaine, et qu'il s'est fait » apporter des armes chargées pour un objet inconnu. Le » capitaine Dillon devrait maintenant être confiné dans la » cabine, médicamenté, saigné et purgé, autrement je crains » que sa maladie ne fasse des progrès et ne devienne perma- » nente; et ceci, je le déclare devant Dieu, est mon opinion » positive et formelle, et je vous la communique en ma qua- » lité officielle et pour l'acquit de ma conscience.

» Je suis, etc.

» R. Tytler. M. D.

Le développement de l'accusation dura trois jours. Le quatrième, M. Gellibrand parla pour le capitaine Dillon. Dans son plaidoyer, qui dura deux heures, il appuya sur la conduite du docteur Tytler envers le défendeur, à une époque antérieure, et à l'audience même, sur le banc des témoins. Il exhorta les jurés à écarter toute prévention défavorable que les expressions peu mesurées du capitaine Dillon auraient pu faire naître dans leur esprit, d'autant plus naturellement que le plaignant appartenait au même service qu'eux (celui de l'armée de terre); il déclara que en point de fait, toutes les causes d'irritation antérieures au 28 février n'étaient que des préliminaires indispensables pour arriver à la question qu'il s'agissait de décider, laquelle se bornait simplement à savoir si une voie de fait avait été commise le 28 février, et, dans ce cas, si le capitaine Dillon était justifiable pour l'avoir commise. M. Gellibrand soutint que la conduite du docteur Tytler vis-à-vis M. Dudman, en lui

représentant son capitaine comme étant fou, la reproduction de la même opinion à la table de l'état-major, et les insinuations touchant les mauvaises qualités du vaisseau, et le dangers qu'il se perdît sur les roches de Tucopia, étaient de nature à faire naître la dissention entre les officiers et le capitaine, à affaiblir l'autorité de ce dernier, et à inculquer dans l'esprit des officiers l'idée que leur capitaine était incapable de commander; qu'après cela, l'on ne devait juger le défendeur que pour ses actes qui avaient été peu rigoureux, eu égard aux circonstances, et qui étaient justifiables. Il soutint en outre que la lettre du docteur Tytler ne pouvait être interprétée autrement que comme intimant au premier officier que le capitaine était fou et incapable de commander le vaisseau, et que lui (le premier officier) devait s'emparer du commandement; que cette interprétation était appuyée par le fait, que la lettre en question avait été montrée à tous les officiers, mais cachée au capitaine, que l'original en avait été détruit ainsi que la copie qu'on en avait prise, et enfin qu'au moment où la teneur de cette lettre fut communiquée au capitaine Dillon, il avait déjà été informé du tout par ses officiers; conséquemment que le capitaine Dillon, persuadé que le docteur Tytler voulait le faire passer pour fou, quand aucune autre personne à bord du vaisseau ne s'était formé une pareille opinion sur son compte, était suffisamment autorisé à mettre le docteur aux arrêts, ce qui avait été exécuté sans aucune violence.

M. Dudman confirma le rapport qu'il avait fait au capitaine en présence du premier officier, et répéta qu'il considérait la lettre du docteur comme intimant que le capitaine était fou et devait être confiné dans sa cabine, et déclara que, s'il eût été premier officier, il eût agi en conséquence de cette intimation.

Le solliciteur général répliqua en somme que la voie de fait était clairement prouvée; qu'il n'y avait pas de justification suffisante et que le délit était considérablement aggravé par la conduite antérieure du capitaine Dillon.

(Les autres incidens du procès et le jugement ont été rapportés dans le texte.)

N° 2. *Extrait du* Tasmanian, *du* 10 *mai* 1827.

Nous avons la satisfaction d'annoncer aux amis des sciences et de l'humanité que le capitaine Dillon, commandant le vaisseau de l'honorable compagnie des Indes orientales le *Research*, vient d'être mis en liberté par son excellence le lieutenant-gouverneur.

Le conseil exécutif s'assembla hier, et nous croyons que ce fut pour délibérer à ce sujet. Dans la soirée son excellence voulut bien expédier l'ordre d'élargissement.

Nous avions l'intention de publier quelques réflexions sur la sévérité de la sentence portée contre le capitaine Dillon, comparée avec tant d'autres sentences de la cour suprême pour voies de fait, dont quelques-unes avaient été accompagnées de circonstances aggravantes très-répréhensibles; mais, comme nous pourrions blesser la sensibilité de quelques-unes des personnes qui ont rendu l'arrêt en question, et qui, nous n'en doutons pas, voudraient que la chose fût mise en oubli; et, d'un autre côté, comme le *Research* va maintenant poursuivre son voyage, nous renonçons à notre premier projet.

Nous croyons qu'on avait d'abord eu en vue d'expédier le *Research* aux îles Mannicolo sans le capitaine Dillon; mais le premier officier ayant refusé de prendre le commandement, et nul d'entre les autres officiers ne connaissant ni la position

des îles, ni la langue, ni les mœurs des naturels, cette idée fut abandonnée. Le fait est que l'heureuse issue de l'expédition repose entièrement sur le capitaine Dillon. Nous espérons que ses efforts seront couronnés d'un plein succès et que le grand objet de l'expédition ne se trouvera pas manqué par suite de la détention du vaisseau dans notre port et du procès intenté à son commandant.

N° 3. *Extrait de l'*Australian, *du 4 janvier* 1828.

La *Gazette de l'île Maurice*, du 27 octobre dernier, s'exprime d'une façon un peu cavalière au sujet de la découverte que le capitaine Dillon croit avoir faite d'une portion de l'épée de l'infortuné navigateur français La Pérouse, et des diverses interprétations des marques empreintes sur cet objet.

« On a publié, dit cette feuille, quantité d'articles sur la » découverte inattendue que l'on croit que le capitaine anglais » Dillon a faite du lieu où périrent les bâtimens de La Pé- » rouse. Tous ces articles s'accordent sur un point, savoir, » que les côtes de l'île Malicolo furent le théâtre de ce fu- » neste événement. Pour prouver cette assertion, l'on pro- » duit, entre autres objets recueillis par le capitaine Dillon » sur les îles du groupe auquel appartient Malicolo, la garde » d'une épée à poignée d'argent. Sur l'un des côtés se trou- » vaient empreints des caractères que l'on a prétendu être les » initiales du nom et du titre de La Pérouse. Une seconde » marque a été prise pour un P surmonté d'une couronne; » dans une troisième on a découvert les lettres F M F, » que l'on a cru ne pouvoir interpréter mieux que par ces » mots : *franc-maçon-frère*. Dans une position diamétralement » opposée à cette dernière marque, on en a trouvé d'autres

» qu'on assure correspondre à celles-ci et devoir être consi-
» dérées comme des emblèmes de franc-maçonnerie. Pour
» compléter l'explication, un autre signe a été reconnu pour
» une petite ancre; et quelle plus forte preuve pouvait-on
» donner que ce morceau d'argent avait jadis fait partie de
» l'épée d'un marin ?

» Cette garde d'épée, qui avait donné lieu à tant d'ingé-
» génieuses conjectures, fut adressée au ministre de la ma-
» rine de France, qui la transmit à l'administrateur de la
» monnaie pour en faire examiner et déchiffrer les marques.
» Des personnes compétentes ont procédé à cet examen
» avec une rigoureuse attention. Maintenant, veut-on sa-
» voir quel en a été le résultat? Eh bien, les interprétations
» données des diverses marques sont toutes fausses: 1° il a été
» reconnu que les lettres enchâssées l'une dans l'autre, dont
» on avait voulu faire le chiffre de La Pérouse, forment le
» mot Paris ; 2° ce qu'on a donné pour un P couronné est
» un Q surmonté d'une couronne, et c'est précisément la
» marque que la corporation des orfèvres était dans l'usage
» d'apposer sur ses ouvrages, après avoir été soumis à
» l'essayeur ; 4° les prétendus symboles de maçonnerie ne
» sont ni plus ni moins que la marque particulière du fabri-
» cant qui avait fait l'épée, savoir un poignard au milieu des
» lettres F. M. F., initiales de *François-Maximilien Foncesse,*
» nom d'un fourbisseur qui demeurait rue de la Pelleterie, à
» Paris; 4° enfin, ce dont on avait voulu faire une petite
» ancre se trouve métamorphosé en une tête de singe. » (1)

(1) L'explication si ingénieusement trouvée était celle du docteur Tytler, qui ne craignit pas de déposer sous serment, devant la cour suprême de la terre de Van Diémen, qu'elle avait été la cause principale qui porta le gouvernement de l'Inde à entreprendre l'expédition pour laquelle il fit équiper *le Research*.

N° 4. *Extrait de la* Gazette de Sidney, *du 4 janvier* 1828.

Il y aura le 20 de ce mois quarante ans que les deux frégates françaises *la Boussole* et *l'Astrolabe*, commandées par M. de La Pérouse, allèrent jeter l'ancre à Botany-Bay. Depuis leur départ de ce port, on n'en avait jamais eu aucune nouvelle, jusqu'au moment où le capitaine Dillon, commandant *le Saint-Patrick*, trouva par hasard la garde de l'épée du célèbre et malheureux navigateur. Cette circonstance détermina l'honorable compagnie des Indes-Orientales à ordonner une expédition qui doit rendre fameux le nom de Dillon, et exciter la reconnaissance et le respect de la nation française envers l'honorable compagnie, en même tems que les récompenses les plus honorables et les plus solides seront, comme de raison, décernées à l'audacieux commandant du vaisseau de la compagnie, *le Research*. En jetant les yeux sur le premier volume d'un vieil ouvrage intitulé : *Voyage de La Pérouse autour du monde dans les années* 1785, 1786, 1787 et 1788, nous avons trouvé un document qui prouve clairement qu'à moins d'un manque de bonne foi de la part du gouvernement français, le capitaine Peter Dillon sera récompensé, selon l'importance du service qu'il a rendu à l'humanité en général, et plus spécialement à la nation éclairée que régit Charles X. Ainsi, un simple particulier a exécuté, il est vrai, sous les auspices de l'honorable compagnie des Indes-Orientales, ce que le célèbre d'Entrecasteaux, avec deux des plus beaux navires de la France, pour l'équipement desquels on avait fait d'énormes dépenses, ne put accomplir, non plus qu'aucun des navigateurs français qui visitèrent les mers du Sud depuis vingt à trente ans, et qui tous, non seulement avaient des instructions relatives à la recherche

de La Pérouse, mais encore s'intéressaient de la manière la plus vive au sort de leur infortuné compatriote.

N° 5. *Extrait de la* Gazette de Sidney, *du* 16 *janvier* 1828.

Dans une autre partie de notre feuille, on trouvera le détail des divers objets ayant appartenu aux vaisseaux de La Pérouse, que le capitaine Dillon rapporte des îles Mannicolo. Nos lecteurs se persuaderont que nous prenons à cette découverte un intérêt plus qu'ordinaire, surtout lorsqu'ils verront, dans le *Courrier d'Hobart Town*, tout ce que nous avons publié sur ce sujet, stupidement, pour ne pas dire malicieusement démenti.

Après avoir lu l'article de notre confrère d'Hobart Town, si nous n'avions pas vu la plupart des objets en question, nous pourrions peut-être nous laisser aller au scepticisme; mais quand nous avons contemplé et touché ces reliques précieuses, il nous est permis de nous porter garant de la vérité de ce que nous avons annoncé. Les invectives lancées contre le capitaine Dillon portent le cachet de gens qui voudraient le priver de la récompense et des honneurs auxquels il a de si justes titres. Le capitaine Dillon doit la situation élevée qu'il occupe dans le monde à son activité, sa persévérance et ses talens naturels. Nous reconnaissons qu'il y a chez le récupérateur des débris de La Pérouse une sorte de mâle audace qui ne fait pas partie du caractère de beaucoup de ses confrères; mais il nous semble avoir été taillé exprès pour la tâche qu'il a entreprise. Nous espérons le voir couronné en France de lauriers qu'il n'appartient pas à quelque méchant écrivailleur de lui ravir.

N° 6. *Extrait de la* Gazette de Sydney, *du* 18 *janvier* 1828.

Le capitaine Dillon a jugé à propos, contrairement à notre avis, de répondre aux articles injurieux et diffamatoires dont il a été honoré par le *Courrier d'Hobart Town*. Le monde savant ne manquera pas de remarquer que l'expédition fut sur le point de manquer par l'effet des vexations auxquelles le capitaine du *Research* s'est trouvé en butte dans la colonie voisine, et qui l'y ont arrêté d'une manière si intempestive. Nous ne prétendons pas nous porter juge des différends qui se sont élevés entre le capitaine Dillon et le docteur Tytler; mais, si le compte rendu de son procès, dans le *Tasmanian*, est exact, nous pensons que le capitaine Dillon n'a pas été traité (nous ne dirons point de quelle part) ainsi que, à tous égards, il avait droit de l'être. Nous avons beaucoup de plaisir à annoncer que plusieurs personnes éminentes de la colonie sont parfaitement convaincues du succès qui a couronné l'entreprise du capitaine Dillon. On a vu le gouvernement français dépenser en vain des sommes immenses pour tâcher de découvrir le sort de La Pérouse. Il était réservé à un simple particulier, sous les auspices de l'honorable compagnie des Indes Orientales, d'exécuter ce que les efforts combinés des talens et de la puissance d'une grande nation n'avaient pu accomplir. Notre devoir, aujourd'hui, est de signaler le capitaine Dillon à la considération du gouvernement français qui, sans aucun doute, le récompensera noblement de tout ce qu'il a fait et souffert daus une entreprise qui intéressait ce gouvernement plus que tout autre. Si l'honorable compagnie des Indes expédiait en Europe le capitaine Dillon avec les objets qu'il a recouvrés, nous ne serions pas surpris de voir le gouvernement français lui donner sur-le-champ le com-

mandement d'une de ses frégates, et, après l'avoir naturalisé et en outre récompensé avec munificence, le renvoyer explorer l'océan Pacifique. Dans le cas où cela arriverait, il ne nous paraît pas douteux qu'il ne parvînt à recueillir de nouveaux renseignemens sur la destinée de La Pérouse. Et, en effet, il est extrêmement probable que les Français qui avaient survécu au naufrage et qui partirent sur un petit bâtiment qu'ils avaient construit, naufragèrent une seconde fois parmi les îles voisines de Mannicolo; et, s'il est encore possible de découvrir quelques traces de ces infortunés, le capitaine Diffon est par-dessus tout l'homme que le gouvernement français devrait employer à de nouvelles recherches.

A l'éditeur de la Gazette de Sidney.

Monsieur,

J'ai lu dans le *Courrier d'Hobart Town* plusieurs articles tendant à prévenir le public contre moi et à porter atteinte à ma réputation, en insinuant que mon expédition avait manqué et que c'était à moi personnellement qu'on devait l'attribuer. Ayant tout lieu de croire que ces attaques ont pour auteurs ou pour instigateurs des individus qui, s'étant conduits d'une manière très-répréhensible, cherchent, à l'aide de ces imputations perfides et mensongères, à se soustraire au blâme qu'ils ont justement mérité et qui les attend, je vous aurai une obligation toute particulière si vous voulez bien insérer dans votre feuille la relation ci-incluse de mon procès et les remarques qu'y a jointes l'éditeur du *Tasmanian*, dans son N° du 3 mai 1827. Beaucoup de personnes peuvent se souvenir que le navire le *Cumberland*, commandé par M. Carns, qui en était à la fois capitaine et propriétaire, arriva d'Angleterre dans la rivière de Derwent en 1825. Pendant la tra-

versée, une dispute s'éleva entre un individu, que je ne nomme pas, et le docteur Crowder. Celui-ci étrilla son adversaire à grands coups de cravache. Le battu porta plainte contre le docteur devant le tribunal d'Hobart Town, et obtint *cinquante livres sterling* de dommages et intérêts. Quelques jours après cette première scène, il y en eut une autre du même genre à bord du *Cumberland*. Le capitaine de ce navire, qui était un vrai pêcheur de baleines, aperçut le pauvre docteur sur la dunette, et, sans avertissement préalable, le saisit d'un bras vigoureux par la nuque et le lança sur le gaillard où, dans sa chute, il eut deux côtes brisées. Le docteur, qui avait perdu son procès contre M...., chercha de la même manière à obtenir réparation du capitaine. On lui adjugea en effet des dommages et intérêts; mais quelle somme? *Quarante shellings!* Maintenant, lecteur, examinez la relation que je vous présente, et déterminez, si vous le pouvez, car je ne le puis, quel degré d'égalité existe entre les deux décisions du tribunal dans les affaires *Crowder contre Carns* et *Tytler contre Dillon*. Dans l'une, le défendeur, sans aucune provocation, avait brisé deux côtes au plaignant (qui reçoit pour indemnité vingt shellings par fracture), et on ne prononce point d'emprisonnement contre lui. Dans l'autre, le défendeur, après des provocations réitérées et seulement quand la sûreté de son vaisseau est compromise, croit devoir mettre aux arrêts le plaignant auquel on adjuge cinquante livres sterling de dommages et intérêts. Le plaignant obtient en outre contre son adversaire une condamnation à deux mois d'emprisonnement, plus l'obligation de fournir caution de garder la paix, et tout cela parce qu'il avait agi pour le maintien du bon ordre et de la discipline à bord d'un vaisseau dont il était commandant. Je ne saurais penser que la dernière des deux sentences, dont je viens de parler, ait été obtenue subreptice-

ment par le docteur Tytler. L'impartialité et la prudence du président Pedder me défendent d'avoir une telle idée. Toujours est-il que tel fut l'arrêt, et qu'on le rendit sans doute pour garantir de nouvelles voies de fait un homme qui, dans le cours de sa vie, a été rossé autant de fois qu'il a de cheveux à la tête. Cet admirable procès m'a coûté *cinq cent vingt-une livres sterling!*

Je suis, etc.

PETER DILLON.

16 janvier 1828.

N° 7. *Lettre du secrétaire de la société asiatique du Bengale au capitaine Dillon.*

Monsieur,

La société asiatique me charge de vous remercier du don que vous lui avez fait de divers objets intéressans que vous avez recueillis à la Nouvelle-Zélande, Tucopia, Mannicolo, et autres îles de la même partie de l'océan Pacifique.

Le nombre et la valeur de ces objets vous donnent des droits plus qu'ordinaires aux remerciemens de la société, qui a vu en outre avec une extrême satisfaction l'intérêt que vous avez pris à toutes les recherches qui pouvaient lui être utiles, et le zèle avec lequel vous avez successivement enrichi son muséum d'échantillons propres à jeter des lumières sur l'état social des insulaires de la mer du Sud.

Quoique la société n'ait point été invitée à exprimer son opinion sur le principal résultat de votre voyage, la découverte des débris de l'expédition de La Pérouse, elle a cru qu'il était de son devoir de procéder à un examen de ces objets, en tant que votre séjour ultérieur à Calcutta pourra le permettre. En conséquence, il a été nommé une commission pour les examiner, et faire, à la prochaine réunion de

la société, un rapport sur leur origine probable. Copie de ce rapport vous sera adressée en Angleterre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

H. H. WILSON, *secrétaire.*

Calcutta, 10 mai 1828.

N° 8. *Rapport d'une commission de la société asiatique du Bengale sur les objets trouvés à l'île de Mannicolo.*

La commission, composée de membres de la société asiatique, nommée pour examiner les objets apportés par le capitaine Dillon, et présentés comme ayant appartenu aux vaisseaux commandés par le comte de La Pérouse, s'est réunie le 9 du courant, à sept heures du matin, dans la salle d'assemblée de ladite société.

Les articles qui devaient être examinés ont été en général trouvés conformes à la liste fournie par le capitaine Dillon, et, par leur nature et quantité, présentent des indices incontestables de la perte d'un ou de plusieurs vaisseaux dans le voisinage des lieux où on les a trouvés, c'est-à-dire des îles désignées par le capitaine Dillon, sous les noms de Tucopia et Mannicolo.

Il est aussi extrêmement probable, à raison de la fleur de lys empreinte sur divers d'entre ces articles, de la cloche portant l'inscription *Bazin m'a fait,* du morceau de bois qui paraît avoir fait partie des sculptures de la poupe d'un grand bâtiment, de la poignée d'épée, qui se rapporte à la garde, reconnue à Paris pour un objet de fabrique française, et par la forme des canons, que le vaisseau ou les vaisseaux en question étaient français.

Il est impossible de conclure positivement que lesdits articles provenaient du naufrage de l'*Astrolabe* et de la *Boussole;* mais on n'a pas connaissance qu'aucun autre bâtiment fran-

çais se soit perdu parmi les îles de la mer du Sud, et il existe plusieurs circonstances en faveur de la supposition que ces objets appartenaient aux deux navires précités.

Le calibre des canons retrouvés étant : savoir, trois de deux pouces un huitième, et le quatrième d'un pouce cinq huitièmes, correspond à la description des canons de bronze donnée par un ouvrage périodique français, intitulée : *Annales maritimes*, pour avril et mai 1827, qui annonce que ces canons étaient du calibre d'une livre et d'une demi-livre. Nous croyons que le calibre de ces canons n'est pas mentionné dans la relation du voyage de La Pérouse.

Les articles désignés comme rouets en cuivre pour caisse de mâts de hune, dans la liste du capitaine Dillon, paraissent être ceux d'une poulie d'appareil pour l'abattage en carène, et l'on n'en fournit d'ordinaire qu'aux bâtimens destinés à de très-longs voyages.

Les articles indiqués dans la même liste comme plaque circulaire de cuivre ayant fait partie de quelque instrument nautique, et cercle de cuivre provenant d'un compas azimuthal, sont des parties d'un théodolite, instrument qu'on ne trouve vraisemblablement pas bord à d'un navire marchand, et dont on avait pourvu le vaisseau de La Pérouse, ainsi qu'on le voit par l'état des instrumens, inséré dans la relation du voyage.

La liste des articles destinés à faire des présens contient la mention d'une grande quantité de fer en barres et en tringles et de porcelaine peinte et dorée. Des fragmens de porcelaine, avec des traces de dorure, se trouvent dans la collection du capitaine Dillon, et les morceaux de chevilles de fer et de fer en tringle y abondent.

Il est inutile de détailler ici une foule d'autres considérations de la même nature. Celles qui ont déjà été présentées,

rapprochées de l'histoire de la perte de La Pérouse, et des circonstances de la découverte des objets recueillis, nous semblent mettre en droit de conjecturer que ces objets proviennent de la source que leur a indiquée celui qui les a découverts. Il sera, sans aucun doute, facile de résoudre la question en France, et la manière dont est fabriquée la cloche, ainsi que les doubles numéros des canons, fourniront les moyens d'identifier ces objets. Quel que puisse être le résultat, les articles que nous avons examinés prouvent, à notre avis, que l'expédition entreprise pour découvrir des vestiges de celle de La Pérouse, ne le fut point sans motifs raisonnables d'espérer qu'on parviendrait à acquérir quelque certitude sur le sort de cet infortuné navigateur. Les collections rassemblées dans cette vue, ainsi que pour augmenter les richesses du Muséum de la société, font le plus grand honneur au zèle et à l'activité du capitaine Dillon.

Signatures des membres de la commission :

J. Bryant, *colonel.*
J. Atkinson.
J. Vaughan.
H. H. Wilson, *secrétaire.*
C. C. Egerton.
J. A. Hodgson, *colonel, inspecteur-général.*
J. Adams, *D. M.*
J. Calder.
F. Jenkins.
J. Kyd, *maître constructeur des vaisseaux de la compagnie.*

Pour copie conforme,

H. H. Wilson, *secrétaire de la société.*

Calcutta, 9 mai 1828.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE SECOND VOLUME.

CHAPITRE IX.

Pages

Traversée de Tonga à l'île de Rothuma, et de là à Tucopia et Mannicolo 1

CHAPITRE X.

Evénemens à l'île de Mannicolo. 85

CHAPITRE XI.

Traversée de Mannicolo à Santa-Cruz.—Départ de cette île. 207

CHAPITRE XII.

Traversée des îles de la Reine Charlotte à la Nouvelle-Zélande. — Nouvelle relâche à cette dernière île. 247

CHAPITRE XIII.

Traversée de la Nouvelle-Zélande au port Jackson. — Séjour dans ce port. 291

CHAPITRE XIV.

Arrivée à Calcutta. — Réception dans cette ville. . . . 307

CHAPITRE XV.

Traversée de l'Inde en Europe. — Remarques sur les vents alisés et les moussons. 314

APPENDICE.

Manifestation de l'opinion publique en Orient, au sujet du voyage du capitaine Dillon, et de la conduite tenue envers lui à la Terre de Van Diémen. — Témoignages d'approbation de la société asiatique du Bengale. 345

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

YB 34524

DU21
DS1
v.2

474659

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY